



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijk en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

DIX JOURS DE CAMPAGNE

OU

LA HOLLANDE EN 1831.

EXHIBIT 100

100

304 F 4

DIX JOURS DE CAMPAGNE

OU

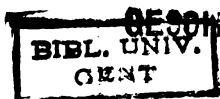
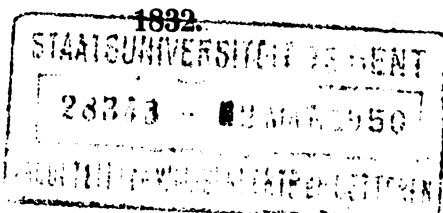
LA HOLLANDE EN 1831.

par Ch. Durand.



AMSTERDAM, CHEZ BREST VAN KEMPEN.

LEYDEN, CHEZ S. & J. LUCHTMANS.



GESCHIEDENIS

1952 B.14

DE L'IMPRIMERIE DE C. A. SPIN.

Dédicace.

A L'EUROPE IMPARTIALE.

TABLE DES MATIERES.

PREFACE DE L'ÉDITEUR.	IX.
AVANT-PROPOS.	1.
ROYAUME DES PAYS-BAS.	5.
RÉVOLUTION.	22.
ENTRÉE A BRUXELLES.	32.
QUELQUES HOMMES.	46.
CRIMES.	62.
LA CONFÉRENCE.	67.
LA HOLLANDE.	83.
LE PRINCE D'ORANGE.	95.
ENTRÉE EN CAMPAGNE.	109.
PROCLAMATION.	115.
PREMIERS FAITS D'ARMES.	122.
BATAILLE D'HASSELT.	132.
BATAILLE DE LOUVAIN.	151.
MOUVEMENT RÉTROGRADE.	165.
RETOUR EN HOLLANDE.	175.

VIII

RÉCAPITULATION.	186.
RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE.	193.
DE LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE.	203.
RÉFLEXIONS POLITIQUES.	212.
GONCLUSION.	224.
PIÈCES JUSTIFICATIVES.	231.
NOMINATIONS ET PROMOTIONS.	265.

P R E F A C E

DE

L'ÉDITEUR.

L'éditeur de cet ouvrage ayant eu l'occasion de lire souvent avec intérêt le Journal de la Haye, y avait remarqué un grand nombre d'articles dans lesquels M. le Professeur Durand, quoique étranger à notre pays, annonçait une connaissance parfaitement exacte des hommes et de l'état des choses en Hollande.

L'Europe semblait s'obstiner à refuser à notre patrie la justice qui lui était due. Le langage passionné des Belges l'emportait, dans ces jours de révolution, sur la raison calme et froide de la vieille Hollande. Mille calomnies nous abreuvaient tous les jours d'un dégoût nouveau. Quelques hommes consacrèrent leurs efforts et leurs talens à éclairer l'opinion publique. M. Durand en se dévouant à notre cause qui était celle de la justice, acquit de titres à notre estime.

Tout ce qui pouvait être combattu par le raisonnement était déjà réfuté, l'opinion ébranlée revenait vers nous progressivement, lorsque pour achever de la convaincre, et pour répondre aux ridicules reproches de lâcheté et de despotisme adressés à la Hollande, celle-ci résolut de marcher droit à l'ennemi, de vaincre la Belgique, et de lui imposer des conditions équitables de séparation.

On sait avec quelle ardeur martiale notre armée, nos volontaires, nos étudiants se précipitèrent sur le sol Belge. Hasselt et Louvain illustrèrent nos armes, et le Prince d'Orange allait faire dans Bruxelles son entrée triomphale; lorsque une armée Française venue au nom de la conférence força les nôtres à s'abstenir d'aller plus avant par la crainte naturelle de se mettre en hostilité avec des puissances amies.

Quoique cette campagne n'eut pas atteint sous tous les rapports le but que la Hollande s'était proposé, elle n'en avait pas moins produit plusieurs résultats dont le premier fut de faire connaître les deux peuples à l'Europe, non tels qu'ils les présentaient les calomnies révolutionnaires, mais tels qu'ils étaient réellement.

Courage, patriotisme et loyauté, voilà ce que l'opinion publique depuis cette campagne reconnaît à la Hollande. Autant elle s'est relevée dans l'esprit de l'Europe au moment abusée, autant la Belgique a dû perdre; non la Belgique entière, car les peuples ne sont jamais coupables en masse, mais les intrigans qui l'ont précipitée dans l'abîme où elle se débat aujourd'hui.

La campagne des dix jours méritait d'être conservée comme souvenir historique. Il fallait surtout, qu'elle fut écrite par un homme connaissant le pays, les personnages et les faits. il fallait aussi que le récit en fut fait dans une langue plus répandue en Europe que la langue Hollandaise, afin que tous les peuples pussent nous connaître et nous juger.

J'ai proposé cette noble tâche à M. le Professeur Durand. En lui demandant cet ouvrage, je lui ai bien expliqué que ce n'était pas un bulletin militaire, mais un tableau historique que je sollicitais de lui. C'était la physionomie véritable de ce pays qu'il a pu juger à loisir que je l'invitais à peindre. L'auteur m'a compris, et il a intitulé son récit: dix jours de campagne, ou LA HOLLANDE EN 1831.



Cet ouvrage, je le présente maintenant au lecteur, certain que je suis d'avoir, en entreprenant cette publication, fait un acte de bon citoyen envers une patrie qui a acquis tant de droits à de tels hommages.

AMSTERDAM,
le 9 Avril, 1832.

BREST VAN KEMPEN.



AVANT - PROPOS.

Deux ans de séjour en Belgique, et le même temps de séjour en Hollande m'ont suffi pour observer et connaître ces deux peuples dans les circonstances les plus graves où des nations puissent se trouver.

J'ai vu la règne du Roi Guillaume de Nassau, et la prospérité du Royaume des Pays-Bas ; prospérité dont l'Europe, devenue depuis si passionnée, a révoqué en doute les preuves les plus incontestables. Calmes alors et plus disposées à rendre justice, les nations considéraient l'heureuse Belgique comme la terre classique de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la liberté légale et de l'hospitalité. Un jour de calomnie a obscurci quinze années de bienfaits et de gloire.

Ce que tout le monde savait, ce que tout le monde disait, il faut aujourd'hui le répéter à l'opinion publique que la sédition et l'ingratitude ont indignement abusée. Pendant ces quinze ans, Guillaume ne cessa pas d'être un roi juste, et ceux qu'il appelait ses compatriotes furent un peuple véritablement heureux.

Témoin de ce bonheur évanoui pour toujours peut-être, et que tant d'hommes sages regrettent si amèrement aujourd'hui, j'ai voulu sinon écrire l'histoire des Pays-Bas pendant le règne de Guillaume, au moins recueillir pour l'histoire quelques matériaux qu'elle ne saurait dédaigner. Un épisode de cette histoire, mais le plus beau, le plus brillant peut-être m'a paru propre à peindre à la fois les deux peuples et la dynastie qui fut appelée à les gouverner. La Belgique avec sa révolution, la Hollande avec ses sacrifices et son patriotisme, se sont trouvées pendant dix jours en présence sur le champ de bataille. Les sujets fidèles et les sujets révoltés; les soldats des lois et de l'ordre d'une part, et de l'autre les soutiens d'une injuste

révolution; là, des chefs audacieux, forts de cette énergie que donne la révolte, et ici des troupes sages et disciplinées, sûres d'avoir pour elles la conscience du devoir et l'énergie d'un saint dévouement; tel est le tableau que je veux tracer. C'est par des faits et non par des théories que se jugent les peuples en politique. Mon cadre, tout étroit qu'il est, suffira pour laisser dans l'esprit des réflexions graves et profondes que le récit de ces faits ne peut manquer de faire naître. L'Europe dira si c'est justement que la Hollande fut accusée de tyrannie et de lâcheté à l'égard d'un peuple qu'elle traita comme frère aux jours de l'alliance, et qu'elle sut vaincre aux jours de combat; elle dira, cette Europe, mieux éclairée, si elle a dégénéré de ses illustres ancêtres, cette race D'ORANGE-NASSAU qui jadis délivra la Hollande du despotisme de l'Espagne, qui affranchit l'Angleterre de la tyrannie des Stuarts, et dont l'histoire fut de siècle en siècle liée à l'histoire des provinces-unies dont elle est un des plus beaux ornemens.

Je divise cet ouvrage en trois parties. L'épisode de la campagne de dix jours ne saurait être dignement apprécié s'il n'était précédé de l'exposé des circonstances qui ont rendu cette campagne nécessaire. Quelques considérations politiques doivent aussi suivre le récit de cette brillante excursion militaire. L'évènement, ses causes et ses résultats, telles seront les trois parties qui composeront cet écrit.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Napoléon était tombé; l'Europe, encore hale-tante des fatigues auxquelles l'avait condamnée ce redoutable adversaire, cherchait à se rasseoir, et à fonder sur des bases solides son organisation nouvelle. Une de ses combinaisons les plus propres à prévenir des ébranlemens dont elle avait tant souffert fut la création du Royaume des Pays-Bas.

Ce ne fut pas la Hollande qui se montra jalouse de sa réunion avec un autre pays. Sa révolution était déjà faite, et son indépendance proclamée. Délivrée du joug français, remise par ses glorieux efforts en possession de sa nationalité, elle avait déjà, avec des acclamations patriotiques, rappelé dans son sein et salué sur ses rivages l'antique famille de ses stathouders. Quoiqu'il arrivât de l'Europe, le destin de la Hollande était donc assuré. Son territoire, sa

liberté commerciale, son langage, ses lois et jusqu'à ses Princes, elle avait tout retrouvé. Qu'avec les débris qu'elle retirait du naufrage elle eut formé une république en harmonie avec ses vieilles mœurs, ou une monarchie plus compatible avec les principes qui dominaient en Europe, peu lui importait, car la différence n'était que dans la forme et dans le nom, tant elle s'était par le fait replacée elle-même dans ses institutions et dans ses souvenirs.

La Belgique présentait un exemple diamétralement contraire. Ce pays si riche de son sol et si propre à l'agriculture, à l'industrie, à tous les progrès sociaux, n'avait jamais joui d'une complète indépendance. L'histoire, pleine de révolutions Belges, nous offre en elles moins de tentatives d'émancipation politique que de transitions quelquefois fondées et quelquefois capricieuses d'un joug sous un autre. Il y a peu d'esprit national en Belgique, mais il y a de l'esprit provincial, et cet esprit est d'autant plus divers que partout il a subi l'empreinte de plusieurs dominations successives et différentes. L'Espagne est pourtant de toutes les puissances qui ont régné en Belgique une de celles dont la trace s'y est le mieux maintenue, car cette trace catholique et

religieuse est plus susceptible par sa nature même de résister à l'action du temps que ne le feraient des mœurs indifférentes , ou des coutumes que nul n'a intérêt à perpétuer.

Pour opposer une digue à l'ambition de la France et assurer l'équilibre européen, le Royaume des Pays-Bas fut créé , et composé de la Hollande et de la Belgique. Le traité de Vienne qui fit cette alliance parla d'un accroissement de territoire accordé ainsi à la Hollande ; celle-ci se résigna , mais elle vit avec son bon sens ordinaire que là où trois millions d'hommes venaient accroître un peuple de deux millions , c'était ce peuple lui-même qui formait l'accroissement au lieu de le recevoir. Aux justes observations de la Hollande , on répondit en établissant que malgré la différence de population, les deux peuples contracteraient alliance sur le pied de l'égalité. Une loi fondamentale fut rédigée alors qui contenait cette juste disposition , et il fut réglé par elle que la représentation nationale des deux pays serait composée d'un nombre égal de membres , et que les États-Généraux siègeraient alternativement chaque année dans le Nord et dans le Midi du Royaume.

L'établissement du nouvel état sembla satis-

faire alors tout le monde. L'Autriche avait renoncé de bonne grâce à la possession des provinces Belges toujours exposées à être envahies par la France avant que les troupes de Hongrie et de Bohême ne fussent arrivées aux frontières pour les protéger ; la Belgique voyait s'ouvrir devant elle une perspective que n'avait pu lui assurer la domination autrichienne, je veux dire, le commerce maritime auquel la rendent si propre sa situation, ses canaux, son industrie et l'activité de ses habitans. Le Milanais et Venise indemnèrent l'Autriche qui laissa la Belgique libre de cultiver sa nouvelle alliance, et de s'unir intimément avec la Hollande ; elle en devait tout espérer, car celle-ci de son côté cimentait l'union en mettant en commun ses colonies.

Fondé sur ces élémens favorables, le règne de Guillaume commença. Sous le rapport matériel la Belgique vit rapidement augmenter ses richesses, et l'industrie agricole et manufacturière y prit un développement jusqu'alors inconnu ; sous le rapport moral, ce pays offrit un spectacle digne de toute l'attention de l'observateur.

Soumise par ses traditions, par ses usages, et par l'état peu avancé de ses lumières, au double joug des nobles et des prêtres, la Belgique avait

conservé dans ses mœurs cette obéissance passive pour le clergé qui avait toujours formé ses habitudes morales, et ce profond respect pour les gentilshommes qui ne permettait pas au paysan de considérer comme son égal devant la loi, le noble presque toujours grand propriétaire. Assujetti par caractère au seigneur et au curé alors même que les lois et la civilisation avaient tout fait pour l'en détacher, le Belge ne pouvait être soustrait à cette double influence que par deux moyens destinés à le mettre au niveau des deux classes qui l'opprimaient. Par les lumières et l'instruction, on pouvait dérober les esprits à la servitude cléricale; par le commerce et l'industrie on pouvait élever les fortunes bourgeoises au même rang que les fortunes aristocratiques; et ces encouragemens étaient les seuls dignes d'un Roi qui voulait se mettre en harmonie avec les progrès du siècle. Ce fut donc sur l'éducation publique et sur l'industrie que Guillaume fonda l'émancipation matérielle et morale de son peuple qui pourtant ne comprit d'abord ni ses vues, ni ses bienfaits.

Cependant, ce sage dessein se réalisait par les efforts réitérés du monarque; ce n'est point ici le lieu d'analyser et les ressources et les richesses

que la Belgique vit naître dans son sein. Les progrès industriels de Liège et de Gand, les magnifiques embellissemens de Bruxelles, et la prospérité commerciale d'Anvers attesteront dans l'avenir que Guillaume ne s'était trompé ni dans ses plans généreux, ni dans les moyens d'exécution qu'il avait adoptés pour parvenir à son but. D'autre part, les établissemens d'instruction se multipliaient, le peuple était partout appelé et admis dans des écoles municipales où commençait une éducation dont le perfectionnement devenait ensuite facile. Quelques années encore, et la classe moyenne, cette partie honorable et laborieuse de la société, allait se trouver en état de lutter avec le clergé par ses lumières, et avec les nobles par les richesses que lui avait acquises la plus légitime industrie.

Ainsi s'élevait vers une prospérité générale la classe intermédiaire, la bourgeoisie, échappant de plus en plus et progressivement au joug des nobles et des prêtres. Ceux-ci sentaient leur empire s'éteindre, et leur influence baisser chaque jour. Mais en jetant un coup d'œil dans le Royaume, ils voyaient la prospérité publique s'accroître par le nouveau système, et ils ne murmuraient qu'en secret. La France, d'ailleurs, où trop de bigot-

terie et trop d'intrigues aristocratiques entouraient le trône et contrariaient les vœux populaires, jetait sur les Pays-Bas un œil d'envie, et semblait s'estimer malheureuse de n'avoir pas un Guillaume pour la comprendre et la gouverner.

Comment a pu se troubler un état si prospère, et s'évanouir un bonheur appuyé sur des bases aussi solides? Comment un Roi qui comprenait à ce point son siècle, son peuple et son pays a-t-il pu paraître aux yeux de quelques hommes un souverain injuste, oppresseur, digne d'être dépouillé de cette autorité tutélaire si propice à chacun, si favorable à tous? Les motifs de la révolution Belge appartiennent à l'histoire dont la sévère impartialité n'épargne pas plus les peuples qui s'égarent que les rois qui trahissent leurs devoirs. Il suffira d'indiquer ici les principales causes du mouvement populaire qui changea tout-à-coup et violemment la face du Royaume des Pays-Bas.

J'ai dit que par ses lumières toujours croissantes, fruit de l'éducation la plus généreuse, le peuple tendait insensiblement à se soustraire au joug du clergé. Par cette raison surtout le clergé fut mécontent du règne de Guillaume. De leur côté, les nobles voyaient s'élever auprès

d'eux comme par enchantement des fortunes nouvelles, presque improvisées par le commerce et l'industrie. Jaloux de l'influence que commençaient à prendre sur le peuple des hommes qui jusqu'alors leur avaient été si inférieurs, les gentilshommes se liguèrent avec les prêtres, et commencèrent à conspirer sourdement contre Guillaume et son gouvernement. Là fut le premier centre d'une opposition d'autant plus redoutable que dans la plupart des provinces le peuple, encore ignorant, obéissait aveuglément au clergé, et formait dans les villages, autour des nobles, cette clientèle que les usages et les traditions même de la campagne attachent pour l'ordinaire aux propriétaires des grandes fermes et des châteaux.

Sincèrement pieux par caractère, et tolérant au delà de toute expression, le Roi Guillaume, témoin de l'ignorance du clergé catholique dans plusieurs autres pays de l'Europe, et des tentatives faites par le clergé, surtout dans les états méridionaux, pour abrutir le peuple et le mieux dominer, résolut d'ouvrir au clergé lui-même la route des lumières et de la science qui, en l'éloignant des basses traditions monacales, pussent le conduire et le maintenir au niveau des progrès de la civilisation générale. Un collègue

philosophique fut ouvert par ses soins à Louvain où l'étude des sciences si indispensables dans ce siècle s'unissait aux études théologiques. Ce fut d'abord à regret que les jeunes séminaristes se soumirent à ces études; bientôt les chefs eux-mêmes et les membres de l'Episcopat feignirent de voir, dans cette nécessité d'acquérir des connaissances scientifiques, un attentat contre la liberté de conscience; et Guillaume lui-même, effrayé de cette idée, et ne se fiant pas à sa seule conviction rendit facultatives ces études qui par cela seul cessèrent bientôt tout-à-fait.

Alors germa dans le public une idée d'une perfidie profonde, répandue d'abord par quelques membres du clergé, et qui circulant ensuite dans la foule crédule y prit tout le caractère d'une grave accusation dirigée contre le Roi: celle d'avoir voulu *protestantiser* la Belgique, chose à laquelle sûrement le Roi Guillaume n'avait jamais songé.

Dans ces entrefaites se tramait un complot plus grave, et qui intéressait toutes les classes des citoyens. Irrités du triomphe des commerçans et des industriels, les nobles s'étaient réunis aux prêtres, et avaient mis en commun avec eux leur clientèle des campagnes, c'est à dire la classe la plus ignorante et la plus facile à égarer. Il fut

convenu que pour les objets que l'on jugerait être les plus importants le clergé rédigerait des pétitions aux chambres, et les ferait revêtir dans tous les villages d'autant de signatures qu'il y avait de paysans dévoués. Hommes, femmes, enfans, vieillards, toute la population catholique des champs fut invitée, fut sommée de signer ces pétitions rédigées et colportées par les curés eux mêmes ou par leurs vicaires. Sûrs d'être appuyés dans les chambres par les nobles leurs alliés qui y siégeaient, les prêtres avaient calculé que les concessions du Roi seraient en raison du scandale produit. Aussi, ces pétitions signées sans être lues, et surtout sans être comprises, traitaient elles des plus grandes questions de l'ordre social. Des fermiers demandaient la liberté de la presse, des gardes champêtres voulaient le jury; des filles dévôtes demandaient la responsabilité des ministres. Une seule de ces réclamations parut populaire, et le Roi l'accueillit sur le champ; elle était relative à l'abolition d'un impôt, (l'impôt-moulture), qui pesait plus spécialement sur les campagnes. Cette condescendance n'en irrita que plus les prêtres pétitionnaires; mais le premier, le principal objet de leurs réclamations était surtout la liberté d'enseignement. C'était là, pour

eux, le seul et véritable grief; les autres n'étaient que des prétextes.

L'essor de l'industrie et du commerce appelant vers cette carrière une partie considérable de la population, et d'autre part les écoles du gouvernement rendant l'éducation moins coûteuse et plus facile pour les classes pauvres, le clergé sentit que les masses étaient prêtes à échapper à son influence. L'industrie renfermée dans les villes portait moins d'atteinte encore à cette action sacerdotale que le système des écoles communales multipliées à l'infini. Ce fut donc l'instruction publique appelée dans les journaux dévôts : *exécrable monopole*, (voir le *catholique des Pays-Bas*), ce furent les instituteurs eux-mêmes qui devinrent le point de mire du clergé et le but de toutes ses attaques.

» De quel droit, disaient les prêtres, le gouvernement nomme-t-il des instituteurs? les droits du père de famille ne doivent-ils pas s'étendre jusqu'au choix de l'homme auquel il veut confier ses enfans? la foi catholique ne s'alarme-t-elle pas justement, en voyant une foule d'enfans catholiques fréquenter des écoles et des instituteurs les unes fondées, les autres nommés par un gouvernement protestant? » et comme on avait ébranlé

la conviction du Roi en criant à l'intolérance au sujet du collège philosophique, on résolut d'employer le même moyen, et l'on cria partout à l'intolérance ! au sujet de l'enseignement public.

Il faut le répéter : tel fut le seul, le véritable grief du clergé ; mais il disposait à son gré de l'ignorante population des campagnes. Les autres sujets de plainte ne pouvaient donner lieu qu'à des discussions décentes et légales. Accoutumé à des magistrats dont il n'avait jamais soupçonné la justice ou l'intégrité, le peuple Belge demandait si peu le jury, par exemple, que la chambre des représentans de la nation, interrogée à ce sujet par ordre du Roi, répondit à une forte majorité qu'elle était d'avis d'ajourner cette question.

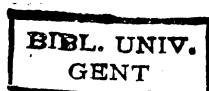
La liberté de la presse existait avec une plénitude et l'on peut dire avec une impunité dont il n'existe aucun autre exemple en Europe. Le droit électoral s'exerçait aux termes de la constitution que le Roi avait jurée. La responsabilité ministérielle manquait seule à l'édifice constitutionnel, et le Roi pour s'abstenir de la proposer n'avait qu'une raison, mais péremptoire : c'est que la loi fondamentale de l'état ne l'établissait pas.

Ici se choqueront quelques susceptibilités libé-

rales, et il faut par conséquent une explication tout entière, afin que le Roi Guillaume ne soit pas injustement accusé d'avoir directement ni indirectement aspiré à un pouvoir absolu qui ne fut jamais dans sa pensée.

En France où la constitution déclare les ministres responsables, leurs agens, dans toute la hiérarchie administrative, sont soustraits par une loi positive au recours que pourraient exercer contre eux les citoyens. Pour poursuivre et traduire devant les tribunaux un fonctionnaire public quelconque, depuis le préfet jusqu'au simple garde champêtre, il faut l'autorisation préalable du conseil d'état, et nous ne savons pas que ce conseil l'ait jamais accordée; s'il l'a fait, c'est bien rarement.

Cette égide avait été brisée par Guillaume. Aucune loi dans le Royaume des Pays-Bas ne protégeait le fonctionnaire contre les attaques du plus simple citoyen. Chaque administrateur répondait ainsi de ses œuvres; il n'est donc pas étonnant qu'on ait négligé dans la constitution la garantie par laquelle un seul, appelé ministre, répond des actes de tous. Aucun agent de l'autorité supérieure ne pouvant attenter aux droits d'un citoyen sans s'exposer à être par lui pris



à partie, le recours à cette autorité supérieure elle-même devenait un hors d'oeuvre, au moins dans le cours ordinaire des choses.

Cependant, et en théorie politique, beaucoup d'hommes sages pensent que la responsabilité ministérielle est une des conditions nécessaires du gouvernement représentatif. Je le pense comme eux; aussi n'ai je voulu établir qu'un fait: c'est que la responsabilité des agens du pouvoir mettait les droits des citoyens en sûreté, en l'absence même de la responsabilité des ministres. Je vais maintenant dire un mot du principe:

En Angleterre, en France, le Roi choisit ses ministres, et la nation représentée par le corps électoral choisit ses députés. Laissons pour un moment de côté la chambre des lords ou des pairs destinée à faire pencher la balance en faveur de la royauté ou de la démocratie selon que l'une ou l'autre devient trop faible, et examinons seulement l'action réciproque de la couronne et de la chambre élective. Les ministres nommés par le Roi sont-ils tout-à-fait indépendans de la chambre des communes? non, car elle peut les mettre en accusation, et les traduire devant la chambre des pairs; d'autre part, les députés de la nation sont-ils indépendans du trône? non.

car d'un mot le Roi peut dissoudre la chambre élective, et pour la remplacer, convoquer la nation à des élections nouvelles. Quoique le Roi nomme donc ses ministres, quoique le pays nomme ses représentans, la dissolution du parlement et la responsabilité des ministres sont deux pendans obligés dans une constitution.

Eh bien ! la loi fondamentale des Pays-Bas n'accordait pas à la couronne ce droit de dissolution nécessaire ; elle disait même, tant elle rendait les États-Généraux indépendans de toute influence royale, elle disait et dit encore à quel jour précis de l'année cette chambre que le Roi ne peut dissoudre, se réunit d'elle-même et sans convocation, si cette convocation a été négligée par le monarque. Voilà pourquoi d'autre part la responsabilité qui s'étend à tous les agens du pouvoir ne place pas les ministres du Roi dans la même position qu'en France et en Angleterre. Avec les mêmes risques, il eût fallu les mêmes garanties. Pour introduire la responsabilité dans la charte, il fallait y introduire la dissolution des États-Généraux. Il fallait donc changer la lettre même de la constitution. Où est dès-lors la faute de Guillaume qui avait juré l'observation du pacte social, tel qu'il était, et qui ne

voulait ni ne pouvait, en droit, rien faire personnellement? quand la voix publique a demandé la révision de la loi fondamentale, le Roi s'est empressé de convoquer la chambre en nombre double pour délibérer à ce sujet, comme le lui dictait la constitution elle-même. Il a fait plus; il a demandé par l'organe d'un de ses ministres, prenant en cela l'initiative, si la chambre ne jugeait pas qu'il y eut lieu à des modifications à apporter au pacte fondamental, *particulièrement en ce qui touche la responsabilité des ministres.*

Il était donc possible de tout faire, de tout revoir, de remédier à tout par les voies légales; mais encore une fois, les pétitions, les réclamations, les griefs, toutes ces choses n'étaient que des prétextes. Deux classes d'hommes dominaient en Belgique et allant y perdre leur pouvoir, voulurent tout tenter pour le ressaisir. Les nobles, en conspirant la perte de l'industrie et la ruine de la classe moyenne; les prêtres en s'emparant de l'instruction publique, propre à leur livrer dès le berceau ces générations qu'ils façonnent alors dociles et obéissantes, afin que leur empire sur elles soit assuré jusqu'à la mort.

Telle était la situation du Royaume des Pays-Bas ou plutôt de la Belgique en particulier, lorsque éclata la révolution Française. Tous les yeux se tournèrent alors du côté de ce grand évènement.

REVOLUTION.

La révolution Française dont les détails sont connus du monde entier, en renouvelant en France la face des choses, et en donnant à la classe bourgeoise et industrielle le moyen de se saisir de l'autorité, sembla d'abord faire triompher en France les mêmes hommes et les mêmes principes qui sous le règne de Guillaume triomphaient depuis longtemps dans les Pays-Bas. On eût dit que puisque là étaient vaincues les factions aristocratique et sacerdotale, elles devaient aussi dans la Belgique être ruinées et anéanties pour jamais. Le contraire arriva pourtant, grâce à l'aveuglement des hommes pour qui le mot magique de révolution est synonyme de justice, de liberté, et qui voient un progrès de la civilisation dans toute émancipation possible, sans aucune distinction de droit ni de légalité.

Un concordat signé par le Comte de Celles, envoyé des Pays-Bas à Rome, qui augmentait les prérogatives du clergé, et lui donnait par l'ouverture des séminaires une grande part dans l'instruction publique, ranimait l'espérance des ultra-catholiques, et des gentilshommes leurs fidèles alliés. Quelques mois avant la révolution Française, les premières concessions résultant du concordat et de la clôture du collège philosophique avaient fortifié le parti nobiliaire et théocratique, mais il n'osait avouer tout haut ses prétentions qui allaient jusqu'à une émancipation complète de toute autorité civile. La faction ultra-catholique avait un fort appui dans les nobles et dans leurs richesses d'une part, et de l'autre dans la population abusée des campagnes qui encore et pour longtemps peut-être n'existe, ne parle et ne pense que par les inspirations du curé.

De la fortune, des noms aristocratiques et l'appui de la populace, voilà sur quoi pouvaient compter les chefs et les agens du parti-prêtre; ce qui leur manquait, c'étaient des appuis dans la classe intermédiaire, chez les industriels, les commerçans, les bourgeois, trop éclairés sur leurs intérêts pour obéir docilement comme la

classe ignorante, ou pour cabaler en faveur des privilèges.

Vers ce temps, et toujours avant la crise révolutionnaire de la France, un ou deux procès pour délits de la presse eurent lieu dans les Pays-Bas. En voyant aujourd'hui combien les excitations au crime et à la révolte furent nombreuses, et combien les poursuites et les peines furent rares, les plus sincères amis de la liberté de la presse sont bien tentés de croire qu'il y eut alors plutôt défaut qu'excès de sévérité dans le gouvernement.

Le procès d'un écrivain en avait fait naître plusieurs autres. La défense des accusés, les déclamations de parti remplissaient les journaux de Bruxelles où se trouvaient tous les jours présentés en style violent des appels à la révolte que l'autorité intimidée laissait se multiplier de jour en jour. Il n'était plus question dans ces feuilles publiques de liberté légale ni de droits constitutionnels. Roi, loi fondamentale, institutions de l'état, tout devait être renversé, tout n'offrait, selon ces écrivains, qu'un amas de combinaisons tyranniques. Ce règne pacifique et glorieux de quinze ans, était flétri comme si l'Europe entière abusée eut donné longtemps dans

une mystification grossière ; l'impunité augmentait l'audace, et l'audace n'avait plus de frein.

Cependant, si bruyans que fussent ces excès, et si contagieux que soient pour l'ordinaire sur la populace les appels à la révolte, le danger n'était pas grand. Ce qui manquait à ces écrivains, c'étaient des cliens, des hommes disposés à les entendre et à les seconder. Leurs principes prétendus libéraux étaient de nature à agir sur les masses, mais les masses étaient loin d'être à leur disposition.

Cette situation des esprits frappa quelques hommes chez lesquels le calcul et l'ambition ne connaissaient que le but, et qui étaient prêts d'avance à adopter tous les moyens. De part et d'autre, ils sentirent qu'une alliance entre les deux factions devait décupler leurs forces respectives. Certes, en s'unissant aux jacobins et aux athées, les prêtres rendaient leur foi fort suspecte ; en faisant le pacte avec le clergé, les libéraux laissaient bien croire aussi que le triomphe de la liberté réelle et de l'émancipation intellectuelle n'était pas leur véritable pensée. Mais par cela seul qu'en trahissant leurs principes pour servir leurs intérêts, les chefs de parti ne pouvaient plus rien se reprocher les uns aux autres,

ils se rapprochèrent, s'entendirent et fondèrent l'union.

Les libéraux qui vantaient sans cesse leurs principes mais qui n'avaient pas de clients pour les servir et pour les seconder, se virent donner par les prêtres leur clientèle des villes et des campagnes, foule abrutie et grossière, qui reçut dans le confessionnal même et par ordre du curé l'injonction de crier vive la liberté, d'exalter les libéraux jusqu'aux nues, de leur faire cortège, et de se faire au besoin tuer pour eux.

D'autre part, les prêtres qui, avec leurs nobles et leurs paysans, n'avaient jusqu'alors professé que des idées de l'autre siècle, se ravisèrent, prétendirent qu'en demandant la liberté d'enseignement dont ils devaient seuls profiter ils n'en étaient pas moins les amis sincères de toutes les libertés possibles, et ils virent les journaux qui se disaient libéraux vanter chaque jour les hautes vues philosophiques et les lumières supérieures de ce clergé Belge, devenu ami tout dévoué des institutions et des idées libérales.

Ce fut dans ces entrefaites qu'éclata la révolution Française. Peu au courant des affaires intérieures des Pays-Bas, la France ignorant la comédie que jouaient dans ce pays les deux fac-

tions, et entendant parler de plus en plus des idées libérales qu'on disait germer en Belgique, éprouva pour les nobles, pour les prêtres, et pour quelques médiocres écrivains qui s'étaient mis à leurs gages cette sympathie qui ne s'accorde pour l'ordinaire qu'à une cause juste, et qu'elle croyait de bonne foi éprouver pour le droit des peuples et pour la liberté.

L'impunité et l'accroissement des délits qu'elle entraînait, les provocations toujours renaissantes à la révolte, les progrès de cette union catholico-libérale dont je viens de parler, et l'exemple de la France brisant violemment le joug de l'autorité royale, tout rendait probable et prochain un événement politique aussi grave dans les Pays-Bas.

Depuis longtemps on en guettait l'occasion; elle parut un jour se présenter d'une manière sûre et favorable. On avait annoncé, trois jours auparavant, la représentation de l'opéra de *la Muette*, si fécond en tableaux de révolte et en excitations séditieuses. Cette circonstance était propice pour les factieux; d'un côté, elle devait attirer beaucoup de monde au spectacle, l'opéra dont il s'agit n'ayant pas été représenté depuis quelque temps à cause d'une défense de l'autorité que l'on accusait d'être trop ombrageuse;

d'autre part, le public exalté par les cris de la sédition si multipliés dans cette pièce devait naturellement se trouver en sortant, et sur la place publique même, plus disposé à écouter et à seconder les Mazaniello de Bruxelles. Leur plan fut dès-lors habilement tracé.

On a entendu, depuis la révolution Belge, les diverses autorités de la ville récriminer les unes contre les autres, et s'accuser réciproquement d'imprévoyance. Elles ont eu, dans cette discussion, le rare avantage d'avoir toutes raison, car le plan des factieux que l'évènement a successivement déroulé s'est accompli avec tant de tact et d'ensemble que rien n'a pu en troubler ni l'exécution, ni la continuité jusqu'à son parfait accomplissement.

Le difficile, aux yeux des conspirateurs, n'était pas d'ameuter quelques hommes sur la place, ni de leur arracher, en les soudoyant, des menaces et des cris séditieux; cela peut partout se faire, et c'est un triomphe facile que l'on apprête pour la police. Le difficile, c'était de soulever, de mettre sous les armes, et de réunir sans autorité compétente cette foule de citoyens honnêtes contre lesquels la police ne peut rien. Réunir les bourgeois en garde civique, c'était le premier but des révoltés.

Pour y parvenir, ils lancèrent d'abord sur la place une trentaine de misérables sans aveu, payés seulement pour faire du bruit; et comme la populace se groupait autour de ceux-ci, ils virent que le moment de pousser à quelques excès était venu, afin de forcer les bourgeois à courir aux armes. La foule fut dirigée alors vers la maison du libraire-éditeur d'un journal dont la violence impolitique avait souvent nui au pouvoir qu'il avait pourtant eu l'intention de défendre. Le pillage le plus complet, accompagné d'horribles imprécations, servit de première excitation à cette populace que le vin pris dans la cave de ce libraire anima bientôt d'une tout autre manière. Après cette expédition contre un homme impopulaire, on chercha où diriger l'essaim des pillards. Le nom du chef de la police fut alors prononcé, et sa maison aussitôt dévastée. De l'hôtel du directeur, on se porta à celui du ministre. Il n'y a pas de peuple qui ne considère la police comme son ennemie naturelle, et les défenseurs même de cette administration si nécessaire à l'état ne sont que trop sujets à courir eux-mêmes, à l'égard de la populace, les dangers dont ils voudraient préserver autrui. Aussi, le libraire-éditeur du *National*,

le chef et le ministre de la police ne trouvèrent-ils aucun citoyen disposé à défendre leurs propriétés menacées. Mais la soif du pillage devenait plus forte et plus redoutable pour la masse des propriétaires; on le sentit, et la bourgeoisie prit enfin les armes; c'était le but de la première partie du complot.

La seconde partie put alors commencer, sans offrir le même danger aux auteurs de la révolte. La garde bourgeoise, spontanément armée, étant réunie dans chaque quartier de la ville, les journalistes, leurs amis et leurs confidens, les hommes dévoués aux nobles, les agens du parti-prêtre se glissèrent dans ces compagnies, ayant tous la même mission.

« Le peuple est irrité, disaient-ils; c'est malheureux, mais une catastrophe était inévitable. Le gouvernement a trop fermé l'oreille aux plus justes réclamations. Nous respectons le Roi, nous aimons sa dynastie, et nous jurons tous de rester fidèles à la famille d'Orange. Mais puisqu'elle nous refuse justice, et que tant de maux sont l'effet de son opiniâtreté, combattons par notre contenance les conseillers qui égarent l'esprit du Roi, veillons à l'ordre, à la sûreté publique, mais jurons de ne déposer les armes que lorsque nous

aurons obtenu le redressement des griefs qui font l'objet de nos pétitions.»

Ces discours, répétés d'un commun accord sur toutes les places, dans tous les corps de garde, avec une adresse perfide, et sans être empreints de trop de passion, firent quelque effet sur la bourgeoisie de Bruxelles. On était loin de voir le piège tendu par quelques hommes avec une si infernale habileté. » Si la colère du peuple, répondait-on, si cette exaspération proviennent, en effet, du peu d'égards qu'on a pour les pétitions, en nous déclarant pour le peuple, nous lui enlevons tout prétexte de pillage et de désordre. Chargeons nous de le représenter auprès du trône, et signifions d'autre part aux ministres inhabiles qui ont amené ces évènements par leur imprévoyance, que nous ne poserons les armes qu'après avoir obtenu entière satisfaction.»

Et cette foule abusée ne vit pas qu'elle se constituait en tribunal suprême, en force armée délibérante, ce qui fit toujours la perte des plus solides états. Croyant dissiper l'émeute, elle lui imprima, sans s'en douter, un caractère tout autrement grave; et la révolution Belge fut ac-
complice.

ENTRÉE A BRUXELLES.

Dès la première nouvelle des troubles, les Princes d'Orange et Frédéric s'étaient rendus près de Bruxelles à la tête d'un corps d'armée; là, des pourparlers eurent lieu, et montrèrent jusqu'à quel point les conseillers de ces deux Princes poussaient la pusillanimité. On s'opposa au dessein, exécutable alors, qu'ils avaient d'entrer à Bruxelles à la tête de leurs troupes. Une députation des révoltés fut accueillie au quartier-général de l'armée royale avec des égards qui donnèrent à la faction et de la confiance et de l'amour-propre. On signifia aux Princes qu'ils ne pouvaient sans occasionner une crise violente entrer à Bruxelles avec leurs soldats, mais on les invita à y venir seuls, et à se présenter ainsi sans défense à cette populace mutinée. Frédéric n'accepta pas, et ne pouvait, en effet, se séparer de cette armée dont il était le chef et le mi-

nistre. Le Prince d'Orange, imprudent et courageux jusqu'à la témérité voulut tout voir par lui-même, indigné qu'on put lui supposer un sentiment de crainte. Seul, à cheval, au milieu d'un groupe d'hommes suspects, accompagné de quelques uns de ces timides et maladroits conciliateurs qui lui faisaient cortège pour l'acquit de leur conscience et en tremblant peut-être, il s'avança vers la ville, et y fut reçu par la troupe révoltée qui venait de fouler aux pieds la cocarde d'orange pour prendre de vieilles couleurs provinciales, emblème de la rebellion. Des visages mornes, un accueil glacé, le silence des uns, l'air menaçant des autres, lui firent deviner tout sur son passage; il sentit lui-même qu'il n'était plus temps de rien concilier. Il promit pourtant, et promit sincèrement de s'interposer entre le peuple et le trône. Mais il était aisé de rendre ses promesses vaines, c'était d'exiger ce qui dépassait toutes les prérogatives constitutionnelles du Roi. Le monarque ayant pris le parti de s'en remettre aux États-Généraux n'avait, en effet, plus rien à répondre. Le Prince ne resta que trois jours à Bruxelles.

A Louvain, à Liège les choses se passèrent à peu près comme dans la capitale. Partout se montraient au jour les chefs du complot révolu-

tionnaire, aussitôt que la garde civique, masse crédule et trompée, se fut décidée à les appuyer de son concours. Les villes insurgées ayant alors d'un commun accord envoyé au Roi des députations, il leur fut répondu qu'il n'appartenait point à la royauté de se dégager elle-même de ses sermens, et de violer la constitution jurée. Le monarque trouvant l'indication de ses devoirs dans la lettre même de la constitution, convoqua pour le 13 Septembre les États-Généraux appelés à délibérer eux-mêmes sur les circonstances.

Cependant, et par l'influence toujours croissante en raison de la révolte, qu'avaient d'abord possédée et qu'exerçaient de plus en plus les deux classes dont la révolution avait été l'ouvrage, la lie de la société s'agitait en tout sens, et des troupes vagabondes allaient de commune en commune, armant les uns, menaçant les autres, séduisant le soldat, entraînant le paysan, et ne souffrant pas que les timides même restassent en arrière du mouvement imprimé. On vit alors deux classes d'hommes, le haut clergé et les chefs militaires prouver, à la honte de l'humanité, que l'oubli des sermens et la défection s'allient trop bien avec la piété et avec l'honneur tels que les comprennent quelques hommes.

Les États-Généraux étant réunis, il ne fut plus question des griefs qui, selon les auteurs du complot, avaient seuls mis les armes à la main de cette foule irritée. Les griefs, leur redressement, et tout ce qu'il y avait encore d'accommodement possible, tout fut oublié. On n'entendit plus qu'un cri qui proféré au dehors retentit dans les chambres: *séparation!* tel fut ce cri qui indiquait l'adoption d'un système tout nouveau.

Telles étaient les gradations par lesquelles la marche révolutionnaire tendait à son but; d'abord émeute, excitée par des pétitions collectives; ensuite, demande à main armée du redressement des griefs; bientôt abandon de ces griefs pour la séparation des deux parties du royaume sous un même sceptre; enfin, déchéance du monarque et émancipation complète du pays sous l'autorité des conspirateurs.

Au mot de séparation prononcé par la Belgique, on vit la Hollande applaudir soudain. Ce n'était pas à sa demande, mais contre son désir et dans un intérêt tout Européen que la fondation du Royaume des Pays-Bas avait été résolue par les auteurs du traité de Vienne. C'était à l'avantage de la Belgique qu'avait été conclue cette alliance qui avait procuré tant de débouchés aux

produits de ses manufactures et de son industrie agricole. C'était à l'avantage de la Belgique et pour elle seule qu'avait été introduit dans le nord le système d'entrepôt si nouveau pour la Hollande. Si le partage de la dette fesait peser sur les provinces Belges une charge un peu forte, le nord en supportait une aussi grave en s'assujettissant à des droits sur les houilles et le fer étranger, pour favoriser les houillères, les forges et les hauts fournaux du midi, et en consentant à un impôt sur le grain, le sucre, le café et plusieurs autres articles dont son commerce a toujours réclamé la franchise.

Les commerçans, les industriels, les agriculteurs des provinces méridionales, disposés à faire valoir ces motifs, se trouvèrent trop faibles pour résister au torrent populaire que les prêtres et les nobles avaient déchaîné contre eux; consternés et gémissant, ils virent fuir cette prospérité de quinze ans qui leur avait jusqu'alors fait bénir un gouvernement tutélaire, et ils n'entrevinrent plus que ruine et misère dans l'avenir.

La séparation fut donc résolue de part et d'autre; mais dans les Etats-Généraux même, on n'eut pas le temps d'arriver à la solution de cette importante question. A la prière de quel-

ques membres de l'assemblée législative, Belges, et protestant de leur dévouement jusqu'au dernier jour, le Roi se décida à faire marcher des troupes contre Bruxelles. Le Prince Frédéric se mit à leur tête, et se dirigea vers cette ville.

On a beaucoup parlé de la marche des troupes Hollandaises contre Bruxelles, et de leur entrée dans cette capitale; et l'on a toujours considéré comme deux peuples ennemis ceux qui combattirent dans cette circonstance. Il faut dire et répéter à l'Europe que ce sont principalement les guerriers Belges qui ont été employés alors à dompter la révolte Belge, et qu'aucune trace de défection ne s'étant encore opérée dans l'armée, il n'y avait point encore une ligne de démarcation tracée entre ce qui était Belge et ce qui était Hollandais.

L'exemple des barricades de Paris avait exalté les esprits à Bruxelles. On résolut de combattre par les mêmes moyens les troupes qui menaçaient la ville, et les habitants dominés par la terreur laissèrent agir en ce sens les factieux que suivait une populace aveugle, à laquelle ils avaient fait les plus généreuses promesses.

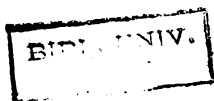
Un peu d'amour-propre peut-être a fait hésiter

les témoins de cet évènement à en avouer toutes les circonstances. La honte d'avoir été pris pour dupes les a engagés à taire une circonstance que l'histoire doit recueillir, afin que justice soit rendue à chacun.

Cette circonstance est celle-ci : que le Prince Frédéric et son armée croyaient entrer à Bruxelles sans coup férir, et s'y installer avec l'aveu et l'approbation de tous les habitans.

Les chefs de la faction révolutionnaire s'étaient aperçus que la classe des propriétaires et des commerçans ne se contentait plus de faire des vœux secrets, mais manifestait tout haut ses sentimens en faveur de la dynastie des Nassau. Chaque jour les espérances de ces hommes si intéressés à l'ordre croissaient au point de faire craindre que l'échafaudage de la révolution ne vint à s'écrouler de lui-même. En s'en apercevant, les fauteurs de la révolte prirent des mesures pour consolider leur ouvrage. Une garde civique dans laquelle tous les prolétaires, les mendiens, les vagabonds furent compris permit de compter sur un secours assez important pour qu'on put, à la rigueur, se passer des honnêtes gens. Ceux-ci pressentant une action militaire, et pour la plupart pères de famille paisibles, se

voyant oubliés dans la convocation générale, aimèrent autant ne se rappeler à l'esprit de ceux qui convoquaient la garde que lorsque le danger serait passé. Et pendant qu'on les laissait tranquilles au sein de leurs demeures, quelques hommes à double face leur furent lancés pour les engager à envoyer secrètement au Prince Frédéric l'invitation pressante de venir occuper la ville le plutôt possible. » Venez et présentez-vous, lui disait-on dans plusieurs messages; aux yeux de la populace, nous ne pouvons nous compromettre en allant vous attendre hors des murs; mais arrivez, forcez la barrière si l'on vous y oppose quelque résistance. Arrivé au sein de la ville, vous verrez tous les honnêtes gens accourir auprès de vous." Pendant qu'on tenait au Prince ce langage menteur, et qu'il finissait lui-même à force de témoignages par se figurer qu'il ne s'agissait que de marcher vers une ville pour délivrer sa population entière du joug de quelques factieux, ceux-ci ne perdaient pas de temps, et hors les honnêtes gens dont il s'agit, ils appelaient tout sous leur bannière. Les dispositions de défense faites à l'exemple de Saragosse et de Buenos-Ayres non seulement devaient être formidables, mais étaient de nature à triompher de toute espèce d'armée



qui aurait voulu prendre Bruxelles de vive force. On sait que contre de telles dispositions les usages de la guerre admettent des moyens terribles, mais extérieurs. Cerner une ville, la priver de subsistances, l'entourer sur les hauteurs de canons de gros calibre, la bombarder, s'il le faut, toutes ces choses ne sont pas plus nouvelles dans les Pays-Bas qu'ailleurs; on ne l'a pas fait, parce qu'il n'était pas dans le coeur du Roi de l'ordonner. Mais en s'abstenant de ces moyens extrêmes et certains, on se serait aussi abstenu des autres si on avait su par quelle perfidie les troupes étaient entraînées dans Bruxelles comme dans un piège; si l'on avait su que les porteurs de messages de la bourgeoisie n'étaient que des traîtres ou des dupes; si l'on avait su que pas un Belge, pas un citoyen Bruxellois ne se prononcerait, même lors de l'occupation de la ville, en faveur de ce Prince et de ces soldats qui, bravant avec valeur les premiers obstacles, et ayant jonché les rues des cadavres d'un grand nombre d'entr'eux attendirent l'arme au bras que les bourgeois prissent courage, et vinssent les saluer du nom de libérateurs.

Il est si vrai qu'on voulait attirer les troupes vers la ville, que dans la journée du 21 Sep-



tomber les révoltés sortis par les portes de Flandre et de Dieghem commencèrent l'attaque contre les troupes royales quand rien ne les y obligeait. Un escadron de dragons qui devait cantonner au village d'Evere le trouva occupé par des bandes qui le reçurent à coups de fusil. Sur plusieurs points les insurgés avaient eux-mêmes commencé l'attaque.

Le Prince Frédéric arriva le 21 à Malines, et le 22 à Vilvorde. Le Roi, ne voulant pas qu'en cas de quelque résistance son fils eût à ordonner des mesures violentes, le commandement de l'armée fut donné au Lieutenant-Général Trip. Le Prince ne s'éloigna pourtant pas du quartier-général.

Divisées en trois colonnes; les troupes se portèrent vers la porte de Schaerebeek, sous les ordres du Général Schuurman; vers la porte de Louvain, sous ceux du Général Post; et vers le pont de Vilvorde sous ceux du Général Favauge. Ce dernier corps devait aussi occuper le pont de Laeken s'il n'était pas détruit, et marcher vers la porte Guillaume, pour opérer plutôt de ce côté en faisant une diversion qu'une attaque réelle.

Le 23, après une résistance opiniâtre, l'armée entra dans la ville et prit position sur les hau-

teurs. Les rapports faits de tous côtés au Prince Frédéric lui apprirent alors non seulement qu'il avait eu tort de compter sur le concours de la bourgeoisie, mais qu'il fallait se disposer pour soumettre toute la ville à assiéger séparément chaque quartier. Prévoyant d'horribles malheurs, le Prince ne voulut pas pousser les choses à l'extrémité, et un parlementaire le lieutenant-colonel Gumoëns fut envoyé par lui à la recherche de quelque chef ennemi dont on pût écouter les propositions.

Ce brave officier, assailli par la populace, insulté par les uns, protégé par les autres, dut son salut à quelques personnes qui le conduisirent jusqu'à la caserne des pompiers. Là, malgré son caractère de parlementaire, il fut déclaré prisonnier de guerre, et retenu comme tel.

Quelques personnes de la ville s'étaient réunies dans l'intention de constituer une autorité. Soit amour de l'ordre, soit ambition, trois hommes prirent alors la direction des affaires. C'était MM. Emmanuel d'Hoogvorst, Rogier et Jolly, le premier se rendit auprès du Prince, et lui fit observer qu'il n'y avait aucun espoir de trêve avant l'évacuation des troupes par la ville. Sans l'ordre du Roi, cette évacuation ne pouvait se

faire, et pourtant elle devenait d'une absolue nécessité, car les troupes stationnées au parc et dans les environs ayant adopté un système purement défensif ne s'en voyaient pas moins assaillies sans cesse, et harcelées jour et nuit par une nombreuse population des champs que les factieux recrutaient sans relâche, et que le tocsin appelait continuellement à la ville. L'évacuation de Bruxelles dut être ordonnée, et s'exécuta dans la nuit du 26 au 27 avec un tel ordre et une telle prudence qu'on ne l'apprit le lendemain dans la ville qu'avec une espèce d'étonnement.

Il n'est pas de conte absurde qu'on n'ait publié sur cette retraite. Le Prince Frédéric qui n'avait voulu ni cerner, ni bombarder la ville fut représenté dans les journaux Belges comme un bourreau dont l'impuissance seule avait empêché l'anéantissement de la cité. La patience des troupes passa pour de la crainte, grace aux calomnies de la presse. Et cette retraite pour laquelle on s'était décidé plutôt que de recourir aux dernières extrémités de la guerre fut présentée comme une déroute au milieu de laquelle, disait-on, s'était sauvé avec beaucoup de peine le Prince, déguisé en meunier!...

L'inflexible histoire qui n'adopte pas les men-

songes, et qui ne consacre que les faits dont la preuve est établie, répondra aux misérables qui ont accusé de cruauté le Prince le plus généreux, en leur opposant des témoignages sans réplique.

Si l'on eut cru qu'il n'y eut aucun appui pour le Gouvernement dans Bruxelles, et si sans attendre cet appui on eut pourtant résolu de soumettre par la force cette ville révoltée, on y eut procédé par le blocus ou le bombardement.

Les troupes du Prince n'avaient avec elles que trois batteries d'artillerie légère, par conséquent ni mortiers pour jeter des bombes, ni attirail à boulets rouges. Il n'y eut pas une seule fusée à la congrevé, quoiqu'on ait publié le contraire. Et si le Prince au lieu de s'abstenir de violence avait jugé à propos d'en user, huit obusiers qu'il avait à sa disposition auraient pu jeter quatre cents obus par heure sur la ville qui n'en reçut pas un seul.

Le Prince venait avec ses troupes pour fraterniser avec l'élite de la ville; avec une garde civique qu'il trouva absente ou désarmée. Sans alliés, et assaillis par l'écume de la population, les guerriers que commandait Frédéric devaient ou quitter ou anéantir Bruxelles. Jamais clémence ne fut plus vraie, ni mieux constatée que celle du

Prince dans cette circonstance, avec plus de cruauté, il eut eu plus de gloire, et il ne fut appelé par quelques hommes *sanguinaire* que parcequ'il n'avait pas voulu verser leur sang.

Quoiqu'il en soit, la libération de Bruxelles eut l'air d'une victoire, et l'Europe abusée sembla croire à un succès que la jactance des Belges exaltait outre mesure. La retraite de l'armée fut une circonstance décisive pour tous ceux qui avaient jusqu'alors renfermé leurs opinions au fond de leur âme; et ce fut au sein même des Etats-Généraux que l'on s'aperçut qu'entre Belges et Hollandais tout pacte d'alliance était rompu désormais.

QUELQUES HOMMES.

Quelques hommes doivent ici être signalés à l'histoire. Il est des noms qu'elle ne saurait oublier ; c'est la récompense des amis des peuples, et la punition de ceux par qui ces peuples ont été indignemens trahis.

Plusieurs opinions, différentes au fond, mais réunies par les circonstances, se dessinaient dans les États-Généraux. Là quelques députés semblaient, avec la séparation, admettre la continuité du règne de la maison de Nassau ; mais cette concession leur devenait de jour en jour plus rude, et l'on voyait assez que ce sentiment chez eux ne serait pas durable. Le plus connu de tous ces hommes, et certainement le plus méprisé était le Comte de Celles. A ce nom se rattachent une foule de déplorables souvenirs. Si l'on se rappelle à Amsterdam ce qu'eut de pesant la domination française et le despotisme impérial,

c'est au Préfet de Celles que s'adressent les accusations les plus légitimes; si l'on remonte aux premières causes de la révolution Belge, et que les concessions extrêmes faites au clergé semblent devoir parmi ces causes être placées au premier rang, on apprend que le concordat qui en fut la source était l'ouvrage du Comte de Celles, Ambassadeur à Rome, et son nom s'unit à l'anarchie comme il s'était uni au despotisme. Si enfin on se demande quel homme, alors qu'il était honoré de la confiance du Roi Guillaume, s'épuisa en efforts inouis pour livrer son pays à l'étranger, le nom de de Celles se présente encore à la mémoire, et ses innombrables audiences chez le Roi Louis-Philippe le désignent comme ayant traité souvent avec ce Monarque de l'union de la Belgique à la France, quoiqu'il n'eut aucune mission officielle apparente pour représenter la Belgique chez l'étranger.

Au sein des états et avec de Celles siégeaient quelques députés aussi dangereux. C'était Stassart, homme profondément ambitieux, accoutumé à l'autorité par ses préfectures impériales, et que l'absence de toute fonction laissait dépérir dans une espèce de langueur; membre de l'opposition par dépit, et la servant de toute la sou-

plesse de son caractère, catholique avec les catholiques, libéral avec les libéraux, et dévoué à la France quand il croyait au Duc de Nemours comme il s'est consacré à l'Angleterre et à ses intérêts aussitôt que Léopold a été désigné pour Roi de la Belgique. C'était encore Surlet de Chokier, homme à la fois spirituel et grossier, à la haute taille, aux cheveux pendans, affectant une bonhomie toujours calculée, et feignant de blâmer une exagération dont il comptait profiter, et dont il a profité en effet lorsqu'il s'est fait porter à la régence de la Belgique. C'était Sécus, homme dévoué au plus fort, disant au Roi : faites marcher contre les factieux de Bruxelles, et disant aux factieux ; tout est rompu entre vous et le Roi qui a eu l'indignité de diriger des troupes contre votre ville. C'était l'ambitieux Lehon, sacrifiant tout pour parvenir, et aspirant à la double réputation d'orateur et de diplomate ; c'était Brouckère, jeune, impatient, inquiet, d'un entêtement rare et d'un caractère irascible, toujours conspirant, et toujours s'indignant d'être pris pour un conspirateur, croyant tout savoir, tout connaître, parlant sur tout, à propos de tout, et ayant le premier transporté dans les chambres les débats des cafés et l'aigreur

des petites discussions de la place publique. C'était enfin Gerlache, représentant de la partie catholique de l'union révolutionnaire, homme bigot et intolérant, criant toujours à l'intolérance, pilier inébranlable sur lequel reposait toute la faction sacerdotale, ami enthousiaste de la liberté d'enseignement chère au clergé et aux dévôts précisément parceque ce n'est point une liberté, vieillard chagrin qui prenait ses préjugés pour des principes, et sa mauvaise humeur pour une noble opposition.

A ces hommes que leurs fonctions de députés rendaient les soutiens les plus légaux de la cause des prétendus griefs du peuple, il faut ajouter cette tourbe de petits écrivains, publicistes d'un jour, à peine sortis des bancs de l'école, et que l'union avait rendus d'importans personnages. Une étroite alliance existait entre ceux des villes de Louvain, de Liège, de Gand et de Bruxelles. A Louvain, sous l'influence de l'avocat van Meeuwen, doyen de tous les jacobins Belges, et des leçons duquel ils avaient tous profité, s'élevait non dans l'ombre mais au grand jour et bruyamment le jeune Adolphe Roussel, journaliste naïf, qui déclinait la responsabilité, et demandait, allant droit au but, combien il faut de temps pour

attacher un Roi sur la planche de la guillotine. Le sieur de Neef le soutenait, et formait avec Roussel et van Meenen le triumvirat par lequel devait à Louvain triompher l'opposition. A Gand, le clergé plus puissant qu'ailleurs, et appuyé sur les stupides villageois des Flandres dictait une feuille quotidienne intitulée *le Catholique*, et que rédigeait, en apparence au moins, le Sieur Barthels, éditeur responsable des violens articles des Smet, des Rapsaet, des Craco, des Ryckewaert, et de plusieurs autres publicistes également ténus. Liège était mieux servi, sinon en fanatisme, du moins en talent. *Le Courrier de la Meuse* plus fin, plus réservé que *le Catholique* réfléchissait et reproduisait les principes de l'union avec adresse, attaquant l'esprit, et respectant presque toujours la lettre de la loi fondamentale, casuiste et jésuite habile, sachant prendre en conspirant le ton d'un conseiller véritable, et respirant l'esprit et les principes de l'évêque Van Bommel, ami, soutien et défenseur continuel des factieux auprès du Roi Guillaume jusqu'au jour où il a pu sans danger se prononcer hautement pour eux. Liège avec son courrier sacerdotal possédait aussi un organe jacobin dans le *Politique*, rédigé par quelques hommes qui en faisant

les affaires de l'état ont su merveilleusement soigner leurs intérêts propres. C'était Charles Rogier, jadis petit maître d'école, aujourd'hui colonel, représentant de la nation, et gouverneur de la ville d'Anvers; Devaux avocat et journaliste, devenu Excellence, et si indispensable dans le cabinet Belge qu'il y est considéré dans chaque grave circonstance comme le ministre consultant. Sauvage, avocat, l'un des premiers auteurs de l'union, homme adroit et souple, devenu aussi représentant, puis ministre, enfin gouverneur; Lebeau, le pauvre et intrigant Lebeau, tout-à-coup métamorphosé en ministre, vendu à l'Angleterre, recevant des guinées pour faire de l'éloquence, et avec cette éloquence donnant à son pays un Roi auquel le pays ne songeait pas; s'assurant ainsi une réputation de capacité politique que l'Angleterre lui a faite, et se montrant du jour au lendemain, lui, pauvre entrepreneur d'éditions économiques, égal aux banquiers par la fortune, aux ministres par l'autorité, aux génies même par le succès qui décide de tout en politique.

Comme Louvain, Liège et Gand, et plus encore que ces trois villes, Bruxelles comptait des hommes de lettres bavards et de médiocres avocats

qui avaient leur fortune à faire. *Le Belge* et *le Courrier des Pays-Bas* présentaient aussi leurs rédacteurs comme candidats à toutes les dignités possibles. C'était M. Claes, qui faisait de l'esprit jovial en attendant de faire sa fortune en qualité de greffier en chef d'une cour royale; Jottrand, petit homme gonflé de suffisance, se croyant important en raison de sa qualité de chef de la rédaction, et n'écrivant pas toujours en français, comme cette qualité l'aurait exigé. C'était Mascart, espèce de niais dont le parti se servait, et dont au jour du succès il n'a rien pu faire à cause de sa complète nullité; c'était Ducpétiaux, jeune philanthrope, qui depuis, avec Feigneaux le médecin, a présidé le club et dirigé les pillages, renonçant pour servir la faction à sa philanthropie d'apparat. C'était Gendebien, devenu depuis ministre et premier président presque en même temps, parceque c'était au ministre à nommer le premier président, scandale inoui d'un homme qui s'élève lui-même à une des premières dignités de l'état, et qui vaincu par la clameur générale est bientôt obligé d'abdiquer tous ses titres à la fois; du reste, homme important dans la faction, parcequ'il possédait un peu de bien et avait moins besoin d'argent

que tous les autres; c'était le professeur Lesbroussart, homme par lequel toujours l'opinion fut dupée, qui flatta tous les hommes, et affecta avec tous le commerce le plus facile, joignant à une fausse bonté qui provoque l'abandon assez d'esprit pour profiter des fautes que l'abandon fait commettre, du reste lourd, pédant et d'une prétention quelquefois guerrière qui lui faisait pendant les journées de Septembre accueillir le sabre à la main l'ami intime que sa vue bornée ne distinguait pas même en le touchant, personnage ridicule et grotesque, qui pourrait être le père de tous les jeunes Jacobins qui le tutoient et dont on a dit plaisamment que depuis quarante ans il appartenait à la jeune génération. Au milieu de ce troupeau soi-disant littéraire et politique, un homme, rédacteur du *Belge*, tout en étant aussi extravagant que les autres et plus peut-être, se distinguait au moins par sa bonne foi. N'ayant été admis avec personne à la curée des places, des profits et des honneurs, on le voit s'étonner encore aujourd'hui dans son journal de ce que la révolution n'a pas fait le bonheur du peuple; touchante naïveté qui se présente au milieu des troubles avec quelque chose d'intéressant et de candide! cet innocent écrivain se nomme Levaë.

Mais tous ces hommes; quoique parmi eux on puisse compter des ambassadeurs et des ministres, tous ces hommes ne furent pas les auteurs véritables de la révolte. Tous assurément ils l'ont appelée de leurs vœux, de leurs espérances, de leurs efforts; mais ce n'est pas dans leur sein qu'il faut chercher les premiers instigateurs du mouvement révolutionnaire. Ces chefs du complot qui le tramaient de loin et avec une audace incroyable ne sont pas ceux qui lors du danger s'offrirent aux coups qui menaçaient leurs compatriotes; ce n'étaient ni les Français Mellinet et Niellon, ni l'Espagnol van Halen qui en prenant le parti des insurgés adoptaient du moins avec courage toutes les chances de la révolution; il ne faut pas non plus confondre avec le triumvirat infâme qui entrouvrit l'abîme pour y engloutir l'existence et la prospérité d'un peuple entier ce bienévolé Mérode qui dut à son nom, à la mort de son frère, et à son influence aristocratique d'arriver à la présidence, et de rêver un moment la royauté, ni ce baron d'Hoogvorst qui a trouvé sa destinée toute faite et qui n'a eu tout simplement qu'à rester où on l'avait mis. Les trois auteurs de la révolution, ceux qui conspirèrent dans l'ombre, firent agir les

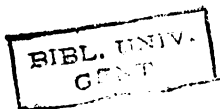
massas, prirent la fuite devant le danger et revinrent pour s'approprier les fruits de la victoire sont de Potter, Tielemans et van de Weyer. Chacun de ces personnages mérite une mention particulière.

Elevé dans l'atelier obscur de son père, honnête et pauvre boulanger de Bruxelles, Tielemans avait annoncé de bonne heure des talens précoces. Quelques articles qu'il fit insérer dans *le Journal de Gand*, tous conçus dans un sens philosophique, et destinés à disputer à l'influence sacerdotale l'esprit de l'habitant des campagnes fixèrent sur lui l'attention d'un gouvernement ami des lumières et de la raison. Tielemans non seulement fut encouragé et comblé des faveurs ministérielles; mais sur la proposition du ministre de l'intérieur, il fut envoyé par le Roi en Allemagne, pour y compléter son instruction, et y observer le mode d'enseignement théologique le plus propre à être introduit dans les Pays-Bas. De retour de cette mission qui le désignait naturellement aux fonctions de professeur du collège philosophique, le jeune Tielemans parut aspirer de préférence à un emploi administratif; on le plaça sur le champ au ministère des affaires étrangères en qualité de

référéndaire, titre qui, comme chacun sait, ne s'obtient dans les Pays-Bas qu'après de longues années de service, à moins qu'il ne soit la récompense d'un mérite éclatant et distingué. Tel était le sort du sieur Tielemans; lui reprocher son ingratitude envers le Roi qui fut son bienfaiteur, le ministre qui fut son ami; lui remettre sous les yeux l'espionnage et les cabales qui ne cessaient de l'occuper, et lui rappeler ses sermens et ses devoirs, ce serait exciter sa pitié. Pour lui, l'ingratitude est une vertu et l'amitié un vain nom; l'espionnage est chose permise en politique, et les cabales sont le signe de l'habileté; dans les sermens il ne voit que des mots, et dans les devoirs que des préjugés. On ne devient pas grand citoyen sans fouler aux pieds toutes ces choses. Les scrupules ont conduit peu de gens à la fortune et aux dignités. Devenu ministre de l'intérieur pendant le cours de cette révolution qu'il avait allumée, Tielemans a fait en un seul jour évanouir la réputation d'esprit et de talent qu'il s'était précédemment acquise. Le croirait-on? il a proposé à une assemblée législative dont les opinions flottaient entre la monarchie et la république, d'essayer alternativement six mois de l'une et de l'autre!

six mois pour des républicains qui sauraient que la royauté attend la mort de leurs institutions politiques au premier jour ; six mois pour des hommes monarchiques, c'est à dire pour l'hérédité du trône qui constitue principalement la monarchie. L'hérédité royale pour six mois !.... l'homme qui émettait très-sérieusement une idée si bouffonne était ministre de l'intérieur, et l'un des chefs de cette révolution qu'il était appelé à diriger !

De Potter, plus indépendant par sa position, semblait avoir consacré sa vie à un seul but, à une seule pensée. Ennemi acharné, impitoyable des prêtres et de tout ce qui était catholique, on le vit longtemps diriger contre eux seuls sa colère et ses écrits. Hélas ! un jour, une minute suffit quelquefois pour changer l'existence d'un homme, et lui faire renier les principes qu'il n'avait cessé de professer. Un article anonyme inséré dans *le Courrier des Pays-Bas* dévouait à la fureur populaire les hommes appelés ministériels : c'était pour la première fois que dans les Pays-Bas les partisans d'un gouvernement juste et libéral étaient désignés par cette épithète ; le ministère public crut devoir poursuivre l'auteur de l'article qui alors se nomma. Irrité contre le pouvoir dont son ambition n'avait rien obtenu,



nu, de Potter appela à son secours non seulement ceux qui partageaient son incrédulité et ses principes, mais ceux mêmes qui ayant les opinions les plus opposées n'avaient jamais cessé d'être ses ennemis. Ainsi, il devint l'un des chefs de cette union catholico-libérale dont j'ai déjà parlé; mais s'il fit alliance avec les prêtres, cette alliance ne devait subsister qu'aux jours des communs complots. La révolution de Bruxelles qui avait d'abord rappelé de Potter ne tarda pas à le livrer à ses ennemis d'autrefois. Il avait conduit le fanatisme au pouvoir, il avait assuré son triomphe; ses maximes républicaines ne purent le sauver de l'intolérance qui lui devait la force qu'elle venait d'acquérir. Assailli dans un club, poursuivi par la populace, il dut s'estimer heureux de pouvoir s'éloigner de sa patrie, et de trouver sur la terre étrangère un appui et un asile chez des hommes qu'une monstrueuse union, qu'une alliance contre nature n'avaient pas conduits à abjurer comme lui leurs principes, leurs opinions et leur foi.

Mais ni Tielemans, ni de Potter n'avaient en eux la ruse, la souplesse et l'habileté de leur compagnon politique. Le Fouché du triumvirat, c'était l'avocat van de Weyer.

Ce rusé personnage avait acquis la protection du gouvernement en rédigeant *la Gazette des Pays-Bas*, dans le même temps où il dirigeait secrètement l'opposition, en écrivant dans *le Courrier* le contraire de ce qu'il publiait dans *la Gazette*; bien avec le ministre de l'intérieur, bien avec le bourguemestre de la ville, bien avec tous les libéraux qui ne faisaient rien sans le consulter, Silvain van de Weyer occupait pour vivre une place de bibliothécaire, et, pour se faire une réputation, écrivait contre celui dont il tenait cette place; c'est la morale des grands citoyens du jour.

Cet homme habile s'était aperçu que dans les crises révolutionnaires ce n'est pas la première, mais la seconde place qui doit tenter le citoyen qui songe à ses propres intérêts. Dès les premiers jours, et lorsque au milieu de l'effervescence populaire un comité se forma à l'hôtel de ville, van de Weyer n'en fut pas le président, mais le secrétaire; lorsqu'il y eut un gouvernement provisoire, il en fut secrétaire encore. Quand un régent fut nommé, un ministère échut à van de Weyer, et il était bien certain d'avance, quel que fut le Roi que dût subir la Belgique, que la meilleure ambassade serait pour lui. La foudre,

dans les évènements politiques, n'atteint que les arbres dont la cime s'élance dans les nues ; près d'eux , l'arbuste parasite s'élève , et végète en paix. Van de Weyer s'est fait une égide de chacun des chefs de la révolution Belge. Comité, gouvernement provisoire , régence , royauté , tout a été changé , et van de Weyer est resté debout. Son principe , son opinion , c'est son intérêt et sa fortune ; et sous ce rapport on peut dire qu'il est le seul de ces hommes politiques qui soit resté constamment fidèle au système qu'il avait adopté.

Tel était le triumvirat fatal au meilleur des Rois , et aussi fatal au peuple , qui avait entrepris et qui a pu accomplir en quelques jours l'anéantissement d'un gouvernement juste et légitime , par les mêmes moyens que d'autres emploient pour renverser une odieuse tyrannie. Les noms de de Potter , de Tielemans , de van de Weyer seront toujours placés au premier rang parmi ceux que le juste courroux d'une nation abusée lègue au mépris et à l'exécration de la postérité.

Tels sont souvent les évènements de l'époque où nous sommes ; deux ou trois petits amour-propres irrités suffisent pour allumer un incendie populaire , et pour conduire une nation aveugle

vers sa ruine et son désespoir. Ils ne sont plus ces temps héroïques où trois pâtres pauvres et désintéressés juraient pendant la nuit, dans la plaine du Grutly, la délivrance de leurs compatriotes ; ils ne sont plus ces temps où pour s'affranchir du joug espagnol l'immortel Batave ouvrait ses digues, submergeait son pays et dévouait à la mort ses insolens oppresseurs. Ces deux magnifiques révolutions nous apparaissent comme dans un songe lointain sur l'horizon de l'histoire. Deux ou trois députés ambitieux, quelques hommes de lettres intrigans, une poignée de prêtres conspirateurs, c'est plus qu'il n'en faut pour égayer les esprits, fausser le jugement des masses, et lancer une multitude ignorante dans le tourbillon des expériences révolutionnaires, et le malheureux peuple, incapable de comparer le principe et la fin de chaque chose, ne voit pas que dans la Suisse et dans les provinces-unies les auteurs de la plus juste insurrection furent pauvres et assurèrent le bonheur de leur pays pour des siècles, tandis que l'ingrate Belgique, aujourd'hui trop punie, expie sa révolution par sa ruine, quand les chefs de cette révolution, jadis humbles et pauvres, nagent dans l'opulence, et se couvrent d'honneurs et de dignités !

CRIMES.

Il y a des hommes, même en France, qui se plaignent à comparer sans cesse la révolution de Bruxelles avec celle de Paris. L'ignorance est leur excuse, car ces hommes, partisans des journées de Paris, ne s'en montreraient pas si glorieux, si on déroulait à leurs yeux un horrible tableau des vols, des pillages et des meurtres commis dans ces journées. L'Europe, qui n'a entendu sur les évènements Belges que la voix des Belges eux-mêmes, ne se doutait pas, quand elle exprimait sa sympathie pour tant d'horreurs, qu'elle était la dupe de la plus profonde hypocrisie politique qui jamais ait existé.

C'était par le pillage et l'incendie qu'avait débuté la révolution Belge. Elle a persisté dans cet affreux système de violence à chacune de ses périodes. La terreur inspirée par les excès populaires si faciles à provoquer quand leurs auteurs

sont sûrs de l'impunité, cette terreur a laissé des traces qui attesteront à la postérité la profonde immoralité des misérables qui l'avaient organisée.

Bruxelles raconte avec terreur encore le pillage qui le premier jour, pour ouvrir l'ère révolutionnaire, dévasta la maison Libry, la maison Knyff, l'hôtel du Ministère de la Justice, et l'incendie qui consuma ces deux dernières habitations; Gand se souvient du pillage de la maison de campagne du Duc de Saxe-Weymar, et de celle du général alors colonel Destombes. Le pillage et l'incendie de la maison Sandelin offrent le même spectacle à Bruges, on pille à Wasmes, à Gemmapes, à Ghlin, à Mons, on incendie à Solre-sur-Sambre. On pille à Haren la maison van Panhuys, à Schemmert la maison Schirmer; on pille l'imprimerie Stéven à Gand, la maison Crombien à Alost, la maison Mathieu à Bruxelles, et dans la même ville les maisons Picard, Spinael, Jones, Prévinaire; on pille à Liège l'imprimerie de *l'Écho*, les maisons d'Orban, Stéphany, Macar, on pille à Anvers l'imprimerie du *Journal du Commerce*, les maisons de Caters, de Cock, Geelhand, de Moor, Werrebroek-Pieters; à Ypres, les maisons Be-

haegel, Cardinal-Hugues, Steurs; à Namur, la maison Coppeau; à Laerne, la maison Anthéunis, et partout dans les villages et les campagnes, les vols et les dévastations se succèdent avec une déplorable impunité.

Les attentats contre les personnes s'unissaient de temps en temps aux attentats contre la propriété. La veuve Coppeau, l'infirme Anthéunis dérobés comme par miracle à la mort ont failli périr sous les coups d'une horde de misérables; au village de Calmpthout, le 5 Avril, chez Corneille van Tillo, une jeune fille meurt assassinée; à Hasselt, M. van der Laan Bonga tombe percé d'un coup de bayonnette; un pauvre cordonnier de la commune de Tegelen avait le 15 Février subi le même sort. Mais parmi ces crimes et une foule d'autres que l'on pourrait citer, deux se placent au même rang parceque rien, dans l'histoire, ne les surpasse en férocité. Je veux parler de l'assassinat du major Gaillard à Louvain, et de celui de Voortman à Gand, commis tous les deux en plein jour, au centre d'une grande ville, sans que les victimes aient trouvé chez les autorités, je ne dis pas défense et protection, mais commisération et pitié.

Non! on ne connaît pas la rage révolution-

naire, ni tous les maux attachés à ces horribles commotions populaires, si l'on ne se figure, un malheureux officier, honnête, estimable, et dont le seul tort fut d'être fidèle à ses sermens et scrupuleux sur ses devoirs, saisi par la populace, garotté par elle, promené dans les rues d'une ville, assailli de coups de bâton qui font réjaillir son sang aux acclamations féroces de la multitude, demandant qu'on l'achève, et ne pouvant l'obtenir; bientôt se débattant avec convulsion contre ses bourreaux qui lui crèvent les yeux, lui brûlent le crâne, et le suspendent en chantant à l'arbre de la liberté!

A Gand, le malheureux Voortman est également surpris par la populace contre laquelle il tente envain de se défendre. Coups de bâtons, de sabots, ne suffisent plus. On le place au milieu d'un groupe, on l'oblige de suivre un chemin. Dans chaque rue, devant chaque maison, il implore des secours; la terreur a glacé toutes les âmes. On le conduit sur une place, tout sanglant, haletant, mutilé. » Baise, lui dit-on, l'arbre de la liberté! — plutôt mourir! » répond-il avec force. Soudain un coup de sabre que lui applique derrière la tête un pompier en costume qui n'avait cessé de l'accompagner lui fait une

large blessure. On le pousse, on tente d'écraser sa figure contre l'arbre fatal. Il ne peut qu'y imprimer en frémissant la trace de ses dents convulsives, et il tombe sur le pavé, percé de dix sept coups de couteau, de sabre, de bayonnette ou de poignard !

Ce n'est point pour me complaire dans ces horribles détails que je cite et que j'invoque le souvenir de telles barbaries. Il faut prouver que cette révolution Belge si injuste dans son principe a été criminelle dans son action et dans ses résultats. Il faut établir que, sous le rapport moral comme sous le rapport politique, elle a mérité l'exécration de tous les gens de bien.

C'est pourquoi, ayant fait connaître dans ce précis rapide les évènements, les hommes et les choses autant que je l'ai pu, je vais maintenant porter mes regards sur la conférence et ses décisions politiques. Il m'importait de dire quels ont été les adversaires que le Prince d'Orange et l'armée Hollandaise ont eu à combattre. Examinons maintenant comment la campagne des dix jours a été nécessitée par la conduite des plénipotentiaires des grandes puissances, réunis à la conférence de Londres.

LA CONFERENCE.

Sur l'appel fait par le Roi des Pays-Bas aux hautes puissances alliées de l'Europe qui, ayant, en 1815, fondé le Royaume dans l'intérêt-général, s'étaient engagées à le maintenir et à le défendre, une réunion de plénipotentiaires se forma à Londres en conférence politique.

Le premier acte de cette conférence fut un acte de faiblesse remarquable. Elle commença, à l'instigation de la France, par adopter le principe de non-intervention, persuadée que renonçant par là à tout espoir de conquête à l'égard de la Belgique, la France faisait d'avance une concession dont il était juste qu'on lui sût gré. Or la France, malgré ses observations et ses notes, croyait si peu elle-même au principe de non-intervention de l'Autriche en Italie, qu'elle a souffert depuis l'asservissement de la Pologne révoltée par les troupes du Czar, et qu'aujourd'hui

même encore , elle ne réclame nullement l'indépendance de la principauté de Neuchâtel insurgée contre le Roi de Prusse.

Ce n'était donc que pour la Belgique spécialement que le système d'intervention fut établi ; et si le Roi des Pays-Bas a vu à ce sujet son autorité indignement méconnue , ses droits et les traités qui les fondent injustement foulés aux pieds par les plénipotentiaires de Londres , il n'en faut accuser aucune règle politique , aucun système arrêté. La conférence tout entière c'est à dire la France d'une part et l'Europe de l'autre se trouvèrent d'accord pour protéger la Belgique , et froisser les intérêts du Roi des Pays-Bas , parceque cela convenait également à l'égoïsme de leur politique réciproque.

La crainte de l'Europe , c'était que la France n'envahit la Belgique ; la crainte de la France , c'était que l'Europe n'aspirât à une restauration des Bourbons. Chacune d'elles , en proclamant la neutralité et l'indépendance de la Belgique , rassurait sa partie adverse.

Le gouvernement Français disait à la conférence ; mon principe révolutionnaire ne saurait admettre à mes portes même une restauration. Le rétablissement des Nassau , résolu par l'Europe ,

laisserait toujours croire à l'arrière-pensée du rétablissement en France de la famille de Charles X. La France ne peut souffrir que la dynastie d'Orange revienne régner à Bruxelles; mais renonçant à tout projet de conquête, elle est résolue à se renfermer dans ses limites, et à conserver pour sa part la paix générale actuelle, si elle est rassurée contre toute apparence de restauration.

D'autre part, les puissances se disaient: ce n'est point de la politique sentimentale que nous sommes venus faire; l'essentiel était pour nous d'empêcher la Belgique de se jeter dans les bras de la France. Que nous importe que Guillaume conserve ou perde son royaume, pourvu que la France ne le possède pas? et pourvu que, devenue état indépendant, la Belgique subsiste toujours pour nous servir de barrière contre la France?

Dès lors, et dans l'intérêt du maintien de la paix générale, on sembla pencher en faveur de l'émancipation de la Belgique, faute grave, faute énorme, et qui tôt ou tard produira des fruits amers. Ce n'était pas en effet de la politique sentimentale qu'il fallait faire, mais c'était de la politique conséquente; En évitant que la

Belgique fut réunie à la France, l'Europe a cru beaucoup faire, et elle n'a fait rien ou presque rien. D'abord, parceque la France s'est contentée d'ajourner des prétentions qui, un moment dissimulées, n'en sont pas moins continues dans l'esprit de tous ses gouvernemens successifs; ensuite, parcequ'on a transigé avec une révolution, consacré le droit d'insurrection comme légitime, et établi comme règle ce principe qui profite aujourd'hui et qui nuira plus tard: que le succès justifie tout, et qu'il n'y a en politique aucune moralité.

Cette violation du traité de Vienne une fois résolue, et les plénipotentiaires une fois décidés à trahir lâchement comme ils l'ont fait la cause de l'allié de leurs augustes maîtres, il était aisé de prévoir ce qui allait arriver. L'audace des factieux s'accrut au dernier point, et les amis du principe monarchique tombèrent dans le plus profond découragement.

L'Angleterre, dont la politique a toujours été de ne jamais s'associer à un système général, mais de se contenter de stipuler ses intérêts propres tantôt avec une puissance qu'elle combattait la veille, tantôt avec une autre qu'elle doit abandonner le lendemain, l'Angleterre

exploita à sa manière les troubles des Pays-Bas.

Jalouse de la Belgique qui produisait trop, et qui commençait à prendre rang parmi les premières nations manufacturières du monde, la Grande-Bretagne résolut de terminer cette révolution à son avantage, et de placer son lieutenant en Belgique pour gouverner ce pays, afin de le détourner à tout prix de la glorieuse carrière dans laquelle il entrait avec tant d'éclat. Seule, l'Angleterre ne pouvait s'emparer ainsi de la Belgique; mais la France était là qui craignait l'Europe, et qui devait à tout prix se ménager un puissant appui.

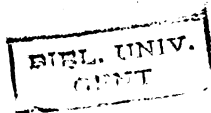
Certes, quand M. de Talleyrand, envoyé à l'Europe au nom des révolutions et des monarchies passées, se représenta de nouveau comme fondé de pouvoirs de Louis-Philippe, on dut bien penser qu'il y avait nécessité pour le Duc d'Orléans de choisir un tel négociateur, dont le nom usé et la conscience versatile répondaient peu aux brillantes espérances des libéraux de Juillet. Mais par cela seul qu'il est habile diplomate, M. de Talleyrand est un homme auquel on peut tout dire, et il est probable que Louis-Philippe lui dit: je veux régner à tout prix.

Arrivé à Londres, M. de Talleyrand mit l'Angleterre dans une position magnifique. La France, lui dit-il sans doute, ne craint pas l'Europe si vous faites cause commune avec nous; et si vous vous prêtez à l'alliance, il n'est aucune condition qu'elle n'accepte de votre part. Unis ensemble, nous pouvons tout déjouer, et les conditions de notre pacte, c'est vous qui les dicterez. Si, au contraire, vous vous alliez avec l'Europe contre la France, vous ne trouverez dans cette alliance aucune solidité, car l'Europe, moins intéressée à vous avoir pour elle, ne fera jamais en votre faveur les mêmes sacrifices. L'Angleterre comprit ce langage; elle sentit que moyennant la garantie donnée secrètement par elle de l'existence et de l'affermissement du Roi Louis-Philippe, elle pouvait dicter la loi à l'Europe, la France étant, à cette condition, aussi disposée à la servir que si elle eût été une des provinces de la Grande-Bretagne.

En vertu de ce honteux marché, on résolut d'envoyer un Roi de fabrique anglaise occuper la Belgique pour l'Angleterre; et afin de dissimuler la chose, on résolut aussi de faire soutenir ce Roi par l'armée Française, placée dès ce moment et sans s'en douter aux ordres du préfet anglais.

Tel est, il faut bien le dire, le rôle ignoble et secondaire que dans son intérêt tout personnel le Roi de France a fait jouer à une nation digne par ses lumières, sa force et sa valeur d'une tout autre destinée.

Les deux systèmes de l'Angleterre qui voulait à tout prix détruire la concurrence manufacturière de la Belgique, et de la France qui voulait aussi à tout prix assurer l'existence et l'affermissement de sa nouvelle dynastie expliquent parfaitement la conduite de ces deux puissances; mais qu'animées par un prétendu désir de paix générale, l'Autriche, la Russie et la Prusse aient souscrit à la spoliation de leur allié le Roi des Pays-Bas, et aient voulu aussi consacrer et admettre le principe et le droit de l'insurrection, c'est ce qui a frappé d'étonnement l'Europe tout entière. Certes, depuis plus d'un an qu'ont duré ces débats, on ne peut douter que plusieurs fois chacun de ces plénipotentiaires n'ait eu le loisir et n'ait rempli le devoir de consulter son souverain et le cabinet qui lui avait donné mission auprès de la conférence; c'est donc bien de l'aveu et avec l'approbation des gouvernemens eux-mêmes de Russie d'Autriche et de Prusse qu'on décide que le Roi des Pays-



Bas sera le seul monarque que l'on obligera par la force à transiger avec ses sujets révoltés. Là est une énigme que le temps dévoilera.

Les protocoles émanés de la conférence sont empreints de ce double esprit, de ce système contradictoire qui tend à respecter le droit et à transiger avec le fait, comme si deux choses aussi inconciliables pouvaient jamais s'accorder. Tantôt, on pose des bases de partage pour la dette, et sur la première clameur on renonce à ces bases; tantôt, on détermine des limites qui ne paraissent plus être fixées dans le protocole suivant. Enfin, partout la séparation des deux états est consacrée, mais nulle part on ne dit que ces états séparés ne continuent pas d'être soumis au même sceptre, et pourtant l'Angleterre et la France installent et reconnaissent le Roi Léopold dans un temps où la question de la souveraineté n'a pas encore été agitée.

Ces nombreuses contradictions, ces décisions incertaines étonnent et confondent la raison. Mais parmi ces protocoles, le plus important était celui du 20 Janvier auquel était joint sous la titre d'annexe A un projet de délimitation des deux états. Ce protocole ne préjugant en rien

la question de souveraineté, et établissant d'ailleurs des bases de séparation raisonnables, le Roi des Pays-Bas se décida à l'accepter.

En même temps parut un protocole du 27 Janvier, sous le N°. 12, dans lequel on lisait cette phrase signée par tous les plénipotentiaires, comme s'ils avaient voulu, à dessein, se réserver à eux-mêmes l'occasion d'une honteuse rétractation :

» Elles n'hésitent pas, (les cinq cours) à se reconnaître le droit de poser ces principes; et *sans préjuger d'autres questions graves, sans rien décider sur celle de la souveraineté de la Belgique*, il leur appartient de déclarer qu'à leurs yeux, le souverain de ce pays *doit nécessairement répondre aux principes d'existence du pays lui-même, satisfaire par sa position personnelle à la sûreté des états voisins, accepter à cet effet les arrangemens consignés au présent protocole, et se trouver à même d'en assurer aux Belges la paisible jouissance.*»

C'est ainsi que s'exprimaient les puissances, et bientôt après, la question de souveraineté était préjugée, un roi intrus était installé à Bruxelles, son ambassadeur était accrédité comme tel auprès de la conférence, et tout cela sans

que le prince se souciât le moins du monde des dispositions de ce protocole qu'il devait *nécessairement accepter!*

Ici se place naturellement la circonstance des 18 articles offerts à la Belgique par la conférence, alors que de succès en succès l'orgueil Belge en était venu à rejeter avec dédain ces protocoles qu'avait acceptés le Roi des Pays-Bas.

Un homme fut cherché et fut bientôt trouvé par Lord Ponsomby, en Belgique, pour servir les intérêts de l'Angleterre. Parmi les nouveaux publicistes qu'une position de fortune très-difficile devait rendre accessibles aux propositions de son pays, lord Ponsomby avait remarqué surtout le sieur Lebeau, homme d'un certain talent, propre à toutes les causes, formé au sophisme comme beaucoup d'avocats, et qui jusqu'à la révolution avait trouvé sa subsistance dans la triple ressource du barreau, du journalisme et des éditions économiques en librairie. Rédacteur du *Politique* de Liège, et poussé à son tour au pouvoir comme tous les autres écrivains libéraux, Lebeau ne demandait pas mieux que de faire fortune. Ce fut lui que l'on chargea de la cause du Roi que l'Angleterre

voulait donner aux Belges , et auquel les Belges ne songeaient pas.

Ils avaient d'abord porté leurs vues sur le Duc de Leuchtenberg dont ne pouvait vouloir la France à ses frontières ; de ce jeune Prince, ils passèrent au Duc de Nemours au sujet duquel ils envoyèrent une députation à Paris. Cette députation fut obligée d'attendre , car ce n'était pas à Paris mais à Londres que se préparait pour elle la réponse. Dans cette circonstance , et par le refus de Louis-Philippe , le pacte contracté en Angleterre par M. de Talleyrand se dévoila tout à fait. Il paraît que cet ambassadeur auquel la Grande-Bretagne avait garanti le trône de Louis-Philippe , fut soupçonné d'avoir un moment médité la réunion de la Belgique à la France. Pour expier ce soupçon , on exigea du cabinet Français le refus éclatant de la couronne pour le Duc de Nemours , et l'on résolut d'envoyer soi-même un Roi en Belgique afin de prévenir d'autres tentatives pareilles dans l'avenir. L'Angleterre a vu qu'elle n'avait pas trop exigé de la France , car au bruit de l'invasion Hollandaise c'est autant pour soutenir son candidat que pour empêcher une restauration à ses portes que Louis-Philippe a fait marcher une armée.

L'influence de Ponsomby, les conseils de la France, les intrigues de l'Angleterre, et les manœuvres du sieur Lebeau devenu ministre et gouvernant pour l'Angleterre dans toute la force du terme, assurèrent le succès de Léopold que la nation Belge pourtant ne pouvait recevoir qu'après l'acceptation d'un protocole en 18 articles, considérés comme *préliminaires de paix*.

Dans ces 18 articles, la conférence donnait gain de cause à la Belgique, puisqu'après le refus des protocoles acceptés par le Roi Guillaume et rejetés par les Belges, elle descendait jusqu'à considérer comme nuls ces protocoles, et à proposer d'autres conditions. Elle avait, cette conférence politique, établi qu'elle ne prononçait pas sur la souveraineté, et qu'elle ne proposait que des bases de traité. Et ces bases étant acceptées par le Roi des Pays-Bas, les plénipotentiaires déclaraient maintenant qu'on ne s'y tenait plus, et que moyennant d'autres conditions plus favorables aux Belges, ceux-ci étaient les maîtres de passer sous une autre souveraineté. Le Roi acceptant l'arbitrage était ainsi débouté de ses droits, et le peuple qui avait refusé de s'y soumettre non seulement obtenait des avantages, mais voyait la conférence

revenir en sa faveur sur toutes ses précédentes décisions.

Dès lors, on dut s'attendre à tout de la part des envoyés des puissances. Soit intérêt, soit peur, soit tout autre motif aussi difficile à expliquer qu'à comprendre, il fut évident que les trois puissances du Nord conspiraient avec la France et l'Angleterre contre le Roi des Pays-Bas.

Cependant, Léopold s'installait à Bruxelles. fidèle à ses instructions qui résultaient du plan que j'ai indiqué, il ne cessa d'être par le fait l'homme de l'Angleterre, et par l'apparence celui de la France. On vit alors pour la première fois tous les intrigans de la révolution et de l'étranger se réunir contre les prétendus orangistes, et vouloir se grouper autour de cette royauté éphémère.

L'installation de Léopold comptera dans l'histoire au nombre des mystifications politiques les plus réelles. Un seul coup-d'œil suffit pour qu'on ait dans cette circonstance une égale pitié pour le peuple et pour le Roi qui va le gouverner.

Que l'on se figure la constitution Belge décrétant un territoire, et les dix huit articles dits *préliminaires* en décrétant un autre. Pour avoir

Léopold , il faut accepter les 18 articles, et violer la constitution. Les anglomanes, les partisans intéressés du ministère Lebeau votent pour l'acceptation des 18 articles, et sacrifient la constitution au nouvel acte politique et à leur candidat Anglais. Le parti de la constitution la défend, proteste à haute voix contre ceux qui la déchirent, ils sont battus, et la majorité parlementaire, se prononçant pour Léopold et les 18 articles contre la constitution, proclame Léopold qui arrive, et qui prête serment.... à la constitution !

L'avènement de Léopold ne produisit aucun des résultats que dans ses argumens intéressés le ministre Lebeau avait fait entrevoir à la Belgique. Le Roi nouveau n'était connu de personne. Usurpateur aux yeux de tous les hommes monarchiques, trop féodal pour les Jacobins, protestant, et par conséquent peu fêté du parti prêtre, Léopold se vit adopté et placé comme on accueille le fruit d'une intrigue politique. On était las de tant d'incertitudes, et il aurait peut-être fini par attirer à lui les masses s'il avait pu leur donner l'assurance de quelque paix, de quelque gloire, de quelque prospérité. Mais quelle paix attendre quand rien n'était fixé, ni

la dette, ni les frontières, ni la question si capitale de la liberté de navigation, quelle gloire au milieu de ces troupes indisciplinées, sans règle, sans ordre, sans frein, offrant à l'œil presque autant d'officiers que de soldats, et plus portées au pillage qu'à la guerre? quelle prospérité enfin que celles des manufactures vides, de ces ateliers déserts, de ces rues pleines de pauvres et de mendiants, là où naguère on ne voyait qu'occupation, empressement et travaux, là où circulait, il y a quelques mois, une foule active que l'industrie et le commerce nourrissaient, et qui remplissait les airs de ses chants joyeux?

Débris et ruines que fit la plus hypocrite des révolutions, manufactures abandonnées, vastes magasins autrefois si animés et aujourd'hui si languissans! places ensanglantées, villes presque désertes, moissons que dévorent les impôts, sources de richesses aujourd'hui taries! votre muet témoignage sera quelque chose pour l'histoire. Un seul homme qui meurt de faim fait plus, dans ses arrêts, pour la condamnation d'un gouvernement ou d'une révolution que ne feraient les argumens les plus subtils et les théories les plus savantes. Oh! quels doivent être les

tourmens et les regrets de cette foule abusée par une poignée d'intrigans, lorsqu'elle voit qu'eux seuls se sont sauvés et enrichis au milieu de ce commun désastre ! qu'il doit gémir l'honnête homme qui ne fut qu'égaré par une erreur passagère, lorsqu'il compare ce qui fut autrefois avec ce qui frappe ses yeux aujourd'hui ! lorsqu'il songe à tant de biens perdus, à tant de concorde et de bonheur dissipés sans doute pour toujours !

LA HOLLANDE.

Si jamais peuple fut calomnié dans l'histoire, ce serait assurément le peuple Hollandais, si une plume Belge se chargeait de transmettre le présent à l'avenir. Témoin des récits faits par les journaux Belges depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour, ce n'est pas sans un sentiment de peine et d'amertume que je rappelle à mon esprit tant d'outrages, tant de calomnies. Jamais système de mensonge ne fut plus généralement convenu, plus constamment suivi avec une imperturbable perversité. Les circonstances ne rendaient que trop faciles ces accusations que l'Europe avide accueillait avec empressement, et qui, publiées chaque jour par milliers, rendaient les réfutations impossibles. Séparée violemment de la Hollande, la Belgique accusait celle-ci dans des journaux dont le langage Européen favorisait la cir-

culatlon des calomnies; et la Hollande, au contraire, ne s'expliquait et ne se défendait que dans ses feuilles ordinaires, rédigées en langue nationale, et lues en Hollande seulement.

La facilité avec laquelle furent accueillis les premiers mensonges des journaux Belges encouragea leurs auteurs à un tel point que ce qui n'avait été d'abord pour eux qu'un besoin de justification devint un système arrêté, un plan politique qui ne fut couronné que de trop de succès. Que de Belges, vivans encore, ont été, s'il faut en croire les journaux de leur pays, les victimes de la férocité des Hollandais, le peuple le plus doux et le plus hospitalier de la terre! que de villes ont été officiellement incendiées, où pas une maison n'avait souffert de la flamme! le croirait-on? le *Constitutionnel* de Paris a eu la stupidité de croire que les Hollandais brulaient vifs leurs prisonniers; il l'a annoncé à l'Europe; et rien n'a pu l'engager à la rétractation, quoique les rédacteurs soient bien convaincus qu'il n'y a dans cette assertion qu'une lâche imposture. Ainsi font les hommes de parti, calomniant sans scrupule quiconque ne pense pas comme eux, soit individu, soit nation; et ils ne voient pas, les insensés, que c'est le moyen

d'éloigner tous les honnêtes gens d'une cause que l'on défend avec de telles armes.

Dès le premier mot de séparation prononcé par la Belgique, la Hollande (et sous ce nom je continuerai de désigner les provinces septentrionales du Royaume des Pays-Bas), la Hollande répondit par le même cri. Ce cri, la Belgique le poussait en aveugle, et ils'accordait trop avec les intérêts du Nord pour que la Hollande ne l'accueillit pas. J'ai déjà exposé les motifs de ce vœu très-fondé de la part des provinces septentrionales.

La séparation était donc à tort ou à raison dans les opinions de tous. Il eût été facile de s'entendre. Au lieu d'énoncer des propositions, la Belgique courut aux armes; au lieu de traités elle fit la guerre, retint contre le droit des gens, en qualité de prisonniers de guerre, des officiers en garnison surpris dans leurs habitudes paisibles et plongés dans les cachots; elle déclara en séquestre les biens des sujets fidèles, combattit tout Hollandais à main armée, et accumula les outrages et les excès contre les Belges même qu'elle accusait de conserver encore quelque affection pour le Roi qui les avait comblés de bienfaits. A ces signes d'irritation, et

à l'aspect des bandes armées qui traversaient en tout sens les provinces méridionales, les Hollandais durent, pour protéger leurs frontières, mettre les armes à la main. Le Roi Guillaume publia une proclamation qui commençait par ce mot bref et énergique : *aux armes!* et aussitôt, comme si le son de sa voix eût été multiplié par des milliers d'échos, on entendit chez un peuple jusqu'alors si calme et si tranquille, le cri *aux armes!* répété de toutes parts.

J'ignore quel autre exemple peut offrir l'histoire ancienne ou moderne d'une telle unanimité dans les vœux, d'une telle expression dans le patriotisme; mais jamais, je le dis avec émotion, le spectacle qui frappa alors mes yeux ne sortira de ma mémoire. J'ai vu, comme aux jours de l'antique Sparte, les mères offrir leurs enfans, les pères marcher avec eux, et les épouses et les sœurs accompagner de leurs acclamations le départ de leurs époux et de leurs frères. J'ai vu le vieillard, la larme à l'œil, se féliciter de pouvoir présenter plusieurs de ses fils sous les drapeaux; le fermier, le paysan porter le fruit de leurs économies au trésor, pour contribuer à l'équipement des soldats. Partout, dans les villages, le bruit du fusil, le roulement du tam-

bour se faisaient entendre. Ici, le produit d'une exposition d'objets d'art, là une collecte, plus loin le prix d'un concert, prouvaient que l'idée dominante, l'idée seule, unique, dans les affaires et dans les plaisirs était le besoin d'être utile à la patrie. La liste des dons fut si excessive que le journal officiel avait été obligé d'ajouter à sa feuille de longs supplémens qui ne contenaient pourtant que le nom du donataire et la somme reçue. Une joie guerrière, une résolution héroïque semblaient donner à tous ces visages ordinairement calmes je ne sais quelle vie nouvelle et quelle énergie inconnue. Les enfans se désolaient de n'être pas des hommes, et les vieillards ne pouvaient s'habituer à l'idée de ne pas suivre la foule au combat. Beaux jours de la vieille république! vous sembleriez renaître, et la gloire Hollandaise se réveillait déjà avec ses antiques souvenirs. Maurice et le Taciturne lui-même semblaient sourire à cette ardeur guerrière, véritable compagne du patriotisme, et que les mœurs commerciales n'ont point laissé s'éteindre ni dépérir. Nation généreuse et brave! laisse les passions sillonner le monde, et la calomnie y répandre son affreux venin. Le temps et l'histoire te vengeront, et

tes enfans seront honorés, vivans encore, et triomphans de l'imposture, comme ils ont triomphé du canon ennemi !

Pour se faire une juste idée du spectacle que présentait la Hollande dans ce moment il faut connaître le caractère de ses habitans, et l'instruction généralement répandue chez les classes moyennes dans ses provinces. Il faut avoir entendu les discours, les raisonnemens, l'expression de sentimens sublimes dont de tels actes étaient accompagnés. Il n'y avait pas un citoyen qui ne joignit à son ardeur guerrière un sentiment pieux et tendre pour Dieu, pour le Roi, pour la vieille Hollande; il n'y en avait pas un seul dont le cœur ne battit et dont la voix ne s'émut en entonnant le chant national qui allait le conduire aux batailles.

Ce n'était pas la classe la plus riche spécialement, ni la classe moyenne, ni la classe pauvre qui se distinguait par le plus d'ardeur et d'enthousiasme. A côté du maître, et sous le même habit, on distinguait le commis, le paysan, le domestique. Quelle que fut l'aristocratie naturelle à l'organisation sociale, au premier coup de tambour, au premier cri d'alarme, toutes les distinctions avaient disparu. J'ai vu l'élégant

citadin revêtir l'habit de simple chasseur, et serrer de sa main blanche la main grossière du paysan qui allait marcher à côté de lui vers le champ de bataille. Cette égalité solennelle que la mort proclame devant le canon, elle commençait déjà au jour du départ; et tous les citoyens étaient frères.

Cependant, et après quelques affaires d'avant-postes insignifiantes, à l'exception de celle d'Ost-burg où tout l'avantage fut du côté des Hollandais, un armistice avait été exigé par la conférence et consenti par les deux parties. C'est pendant cet armistice, et pour en punir une violation manifeste que le général Chassé avait été obligé de sévir contre Anvers, et de diriger contre cette ville un bombardement. Cet acte de rigueur déplorable par son effet, mais juste dans sa cause, rappela enfin aux Belges que la force des Hollandais se composait d'autre chose que de ces garnisons paisibles qu'une populace tout à coup soulevée avait si facilement forcées à la retraite; il rappela aux hollandais eux-mêmes que désormais séparés de leurs ci-devant compatriotes, ils redevenaient un peuple qui avait ses intérêts et son honneur national à conserver. Cet avertissement ne fut pas vain.



Cependant, lorsque de toutes les provinces du Nord on se dirigeait vers les frontières pour y attendre la fin de l'armistice; lorsque partout se multipliaient les sacrifices et les preuves de dévouement; lorsque, insultée dans son honneur et dans sa gloire, la Hollande se disposait à une réponse énergique aux calomnies passées, une nouvelle se répandit tout-à-coup.

On apprit que détachée de la flotille qui naviguait dans l'Escaut, devant Anvers, et qui, sous le Capitaine Koopman, était destinée à appuyer les forces de la citadelle, une chaloupe canonnière avait été poussée par le vent vers le rivage, et venait de sombrer contre le quai. A cette vue, la populace avide de pillage se précipite vers la chaloupe, et se piquant peu de respecter l'armistice, crie et hurle en menaçant le pavillon hollandais. L'officier de marine, commandant de cette canonnière, le jeune van Speyk se présente sur le pont et veut envain faire tête à l'orage. Inutiles efforts; il est culbuté par cette horde de barbares qui s'élance vers le mât pour prendre possession du navire, abat le drapeau hollandais, et le foule aux pieds avec mépris. Van Speyk a vu l'outrage, il n'a pu l'empêcher, c'est assez il court, se préci-

pite dans l'entrepont, y trouve un de ses matelots: sauve-toi! lui dit-il; sauve-toi, et laisse-moi mourir.... le matelot effrayé monte en courant sur le pont, et se précipite dans l'Escaut. Van Speyk a saisi un tison, il ouvre la sainte-barbe..... une épouvantable explosion se fait entendre. Un tonnerre a semblé sillonner les airs, et les débris volent au loin. Morts! tous morts ensemble! et l'insulte au pavillon est vengée.... la chaloupe n'existe plus. Là bas, au loin, sur le rivage, on en voit les débris avec des membres informes et palpitans encore. Le quai s'est couvert de morceaux de fer et de bois calcinés, mêlés avec de la chair et du sang....

Il est mort, le jeune héros qui ne pouvait survivre au déshonneur, et qui s'est cru déshonoré quand une main sacrilège a touché au drapeau qu'il avait juré de défendre. Il est mort, et il a donné son sang à la patrie, en reconnaissance de ce que la patrie avait fait pour lui. Orphelin dès son bas âge, élevé à Amsterdam dans cet établissement pieux que la bienfaisance a fondé pour l'enfance malheureuse, van Speyk considérait la Hollande comme sa mère, et son patriotisme était empreint d'amour filial. Doux et modeste, estimé de tous par son caractère

bon et facile, il réservait son énergie pour une de ces grandes circonstances où l'homme se dessine en héros. Le ciel lui a réservé cette gloire, et la Hollande s'enrichit de son immortalité.

En apprenant la mort de van Speyk, vous eussiez vu tous les cœurs s'émouvoir, tous les yeux se remplir de larmes; à l'orgueil qui désormais était permis à tous ses concitoyens se mêlait une admiration triste, et une douleur pleine de charmes. L'histoire de van Speyk mort à 28 ans, les détails des jours de son enfance, tout jusqu'à sa qualité d'orphelin répandait sur cette vie si courte et si noble un voile mélancolique qui n'était rien à l'éclat d'une telle gloire. On admirait van Speyk, on était fier de lui; mais en même temps on le pleurait comme s'il n'eût eu que des parens, des amis ou des frères dans la vieille patrie que sa glorieuse fin venait d'honorer.

Chaque jour, depuis la mort de van Speyk, on apprenait par des récits divers combien l'esprit des Hollandais s'était exalté en raison de tant d'injustes calomnies. Ces hommes que quelques ridicules Jacobins de France avaient traités de soldats serviles et de soutiens du despotisme, ces hommes ne respiraient que pour l'indépendance et la gloire nationale, et ces nobles

sentimens n'étaient pas seulement le partage des classes les plus élevées. Tantôt on apprenait qu'un matelot, Hobeyn, obligé d'abandonner avec quelques uns de ses compagnons un bateau sur lequel on dirigeait du rivage une grêle de balles, s'était souvenu que son drapeau, le drapeau de Hollande avait été oublié dans le fond de ce bateau. Sa résolution est prise, il plonge, se dirige à la nage vers son trésor, pendant que du rivage tous les coups sont dirigés sur lui, il atteint la barque, saisit le drapeau, l'agite avec triomphe, se jette de nouveau dans le fleuve, et arrive sur l'autre bord, son étendard chéri dans la main. Tantôt, on apprend que parmi les simples ouvriers qui tous les jours travaillent sur le glacis de la citadelle d'Anvers, il se trouve un homme pour lequel les provocations de l'ennemi sont devenues intolérables. Voyant planter dans le gazon, à quelque distance du lieu où il était seul occupé, un drapeau aux couleurs Brabançonnnes, il s'avance hardiment vers le groupe qui plantait ce drapeau, saisit l'étendard sans rien dire, en brise la pique, en déchire les couleurs avec les mains et les dents; puis, rejetant au loin ces débris d'un air de mépris, il promène un regard menaçant sur ceux qui l'entourent,

et revient à son poste, protégé par son audace même et par la surprise qu'il a causée.

Tel était l'esprit qui se réveillait dans toute la population Hollandaise, mais déjà la fin de l'armistice approchait, et de grands préparatifs de guerre se faisaient des deux côtés; chez les Belges avec du bruit, des provocations et de la jactance; en Hollande avec une mesure qui annonçait la prudence, et avec une énergie sourde et toujours croissante qui annonçait assez que van Speyk serait bientôt vengé.

A un tel peuple qu'inspiraient la cause la plus juste et le plus saint amour de la patrie, à un peuple en proie à tant de calomnies et digne de tant d'admiration, décidé cette fois à régler ses comptes avec les Belges sur le champ de bataille et à stipuler ses intérêts le fer à la main, que pouvait-il manquer pour réussir? ce que la providence n'accorde pas toujours même aux plus braves: un chef fait pour les comprendre, et digne de les commander. Je vais parler du Prince d'Orange.

LE PRINCE D'ORANGE.

Depuis le jour où s'exposant seul au milieu des factieux dans les murs de Bruxelles, le Prince d'Orange avait pu y juger de l'esprit révolutionnaire, et s'assurer que tout espoir de conciliation était véritablement éteint sans retour, il était venu à la Haye attendre les évènements, et se soumettre à la volonté du Roi. Cette oisiveté politique ne convenait guère à un prince d'un tel caractère. Elevé dans les camps, formé à l'art de la guerre qu'il avait pratiqué en ayant auprès de lui et en face de lui les illustrations militaires du siècle, Guillaume fut sans doute plus d'une fois tenté de jeter son épée dans la balance pour abréger et terminer tant de différends. Mais le moment n'était pas venu. Malgré l'accomplissement de la révolution Belge, malgré les vœux manifestés par la Hollande en faveur de la séparation des deux pays, une circonstance

tenait encore le Roi en suspens sur ce qu'il devait faire, c'était le dévouement réel que conservait pour la maison de Nassau l'immense majorité des Belges, majorité paisible et impuissante que débordaient les nobles et les prêtres, que menaçait la populace, et qui se bornait à faire de loin des vœux pour le rétablissement de l'autorité royale dans les provinces du midi.

Conseillé par quelques hommes faibles, que les uns ont avec raison accusés de pusillanimité, et que d'autres trop légèrement peut-être ont accusé de trahison, le monarque au risque, il faut bien le dire, d'indisposer gravement ses fidèles hollandais, résolut de tenter un dernier effort sur le pays révolté. Cet homme si franc, ce guerrier vif et loyal, le Prince d'Orange, si propre à une mission décisive et guerrière, fut chargé d'une mission toute méticuleuse et diplomatique. Deux ministres du Roi figuraient dans le conseil qui fut établi près de lui; l'un, M. van Gobbelschroy, homme de mœurs douces et conciliantes, mais faible et sans caractère, ne sachant (et ce fut son tort le plus grave), ne sachant pas répudier ouvertement et avec une énergie vigoureuse les hommes qui avaient été ses amis, et qui maintenant étaient les ennemis.

de son Roi; l'autre, M. Lacoste, ambitieux et jaloux de son autorité, homme aux formes aristocratiques et tranchantes, qui eut le malheur d'inspirer au plus haut degré la confiance aux révoltés, et la défiance aux sujets fidèles. Arrivé à Anvers avec ces ministres et quelques autres, le Prince d'Orange dut plier son caractère à des concessions inouïes, accueillir les députés et les chefs des factions, écouter leurs plaintes, essayer de les ramener par la douceur, adopter ce rôle intermédiaire comme dernière tentative, ce qui en faisant croire à la faiblesse du pouvoir royal ne servait qu'à relever les espérances des auteurs et des appuis de la révolution.

On a beaucoup blâmé le Prince d'Orange du langage que lui dictaient ses conseillers d'Anvers, et l'on n'a eu ni assez d'égards pour sa position dans cette circonstance, ni assez de considération pour les droits de souveraineté qu'il avait à défendre, et que dans un cas si grave il fallait encore, s'il était possible, sauver à tout prix et sans effusion de sang. Je sais que la Hollande par son dévouement et son patriotisme méritait beaucoup; mais le Prince qui laisse s'échapper la moitié d'un royaume de dessous son sceptre sans avoir tout fait pour le conserver court grand

risque de voir un jour l'histoire attester qu'il n'avait pas mérité ce qu'il a pu perdre si indifféremment. Autre chose sont les devoirs des particuliers et les rigides obligations des Rois.

Que l'on n'aille pas conclure de ceci que j'approuve les moyens qui furent conseillés au prince par les hommes dont à Anvers il se voyait entouré; mais dans la Hollande, cette terre de vieille loyauté, la franchise est toujours comprise, et j'oserai dire que si à la place des moyens indiqués et que je blâme on en avait pris de plus sages, de plus fermes et de plus surs, ils n'auraient pas été pour cela plus approuvés des provinces septentrionales, décidées à invoquer à tout prix la séparation. Ce n'était pas le mode d'agir, mais l'action elle-même qui répugnait à la Hollande; et à tort ou à raison, elle se félicita en voyant qu'aucune de ces tentatives ne réussissait.

Ayant perdu de ce côté tout espoir, le Prince s'embarqua pour l'Angleterre; il savait que là, dans une conférence dont on espérait encore quelque chose, se traitaient les graves questions qu'il ne lui avait pas été donné de résoudre. Pendant plusieurs mois, il habita Londres, se tenant au courant des négociations diplomati-

ques, jusqu'au moment où voyant approcher l'époque fixée pour l'expiration de l'armistice, il résolut de revenir dans les Pays-Bas.

Là, tous ceux auxquels il fut donné de l'approcher furent témoins de sa continuelle impatience. Affligé de voir son pays conserver contre lui quelques préventions au sujet de ses tentatives de conciliation d'Anvers, il aspirait après le moment qui pourrait dissiper ces nuages, et lui rendre cette affection publique que sa conscience lui disait avoir été par lui justifiée dans tous les temps. Son éloignement avait laissé dans certains esprits s'accroître quelques préjugés. Qui le voyait, qui lui parlait revenait de ces préventions à l'instant même. J'ai vu des officiers froids et mornes en entendant prononcer son nom sortir de son palais avec une figure rayonnante de joie. Oui, c'est encore lui! disait-on. C'est le héros des Quatre-Bras, c'est le blessé de Waterloo. Que Dieu le bénisse, et qu'il nous conduise encore au champ de bataille. Et lui ne laissait échapper aucune occasion de prévenir la froideur de ces braves. » Mes amis, leur disait-il, trouvons nous le plutôt possible vous et moi sur le champ de bataille. Là, chacun se fera connaître par la manière dont il remplira son devoir. »

Guillaume Princee d'Orange se montrait ainsi, par les sentimens, le digne fils de Guillaume Roi. Les négociations n'ayant rien amené de décisif à l'époque de l'expiration de l'armistice, on apprit tout-à-coup en même temps et avec une surprise mêlée de joie que le Roi était disposé à la guerre, et que son fils, chargé cette fois d'une mission plus digne de lui, était désigné pour le commandement en chef de l'armée.

L'un et l'autre se rendirent alors au quartier-général de Bréda où sous les ordres du Prince Frédéric se trouvait réunie la plus grande partie de l'armée Hollandaise. Il serait difficile de dire avec quels transports d'enthousiasme et d'amour furent accueillis par les troupes ces Princes, vieux représentans des libertés et de la dignité nationale. Partout, sur le passage du Roi le cri *en avant!* s'unissait aux acclamations des troupes. *En avant!* répétait-on de toutes parts; et jamais émotion plus délicieuse n'avait dû toucher le cœur du monarque, quand il voyait la fleur de la nation, l'élite volontaire des villes et des campagnes demander de marcher au champ de bataille pour faire respecter la patrie et le Roi.

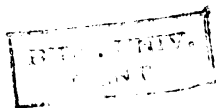
Cette noble impatience confirma le Roi dans

l'idée où il était que la nation armée éprouvait sa propre indignation et partageait avec lui le désir d'imposer silence aux calomnies de l'Europe par quelque fait d'armes éclatant. Confiant dans son fils et dans son armée, il présenta aux troupes le Prince d'Orange, et revint à la Haye certain de pouvoir compter sur son fils et sur son peuple. Heureux Souverain ! dont la bonté ne recueillit pas ainsi partout l'ingratitude, et qui, grâce au caractère hollandais, ne vit jamais autant de concorde de dévouement autour de lui que lorsque l'infortune semblait le poursuivre et la calomnie le persécuter !

A peine le Roi eut-il quitté le quartier-général, que la proclamation suivante du Prince Frédéric fit entrevoir aux troupes que le vœu qu'elles avaient formé de marcher en avant allait sans doute recevoir bientôt son exécution.

Ordre du jour.

Je remplis un devoir bien doux, en faisant connaître, d'après les ordres du Roi, aux troupes que Sa Majesté vient de passer en revue, la satisfaction particulière que lui ont fait éprouver leur belle tenue et leur air martial. Sa Ma-



jesté à été très sensible aux différens témoignages non équivoques de l'excellent esprit qui anime toute l'armée.

Sa Majesté s'est sentie heureuse , en voyant ces soldats courageux, qui prouvaient déjà qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour le Roi et pour la patrie ; en voyant les volontaires, qui, au moment du danger, saisissaient les armes ; et les gardes communales, qui toutes avaient écouté avec enthousiasme sa voix qui les appelait ; en un mot, en se voyant entourée de vous tous, qui veillez depuis tant de mois aux frontières de la Hollande, en vous consolant avec un noble courage de toutes les fatigues et de tous les sacrifices ; tandis que votre désir le plus ardent est de prouver à l'ennemi, le fer à la main, quels sentimens vous animent, et quelle confiance vous placez dans la providence et dans la bonne cause qui vous fit courir aux armes.

Voilà pourquoi le Roi est si intimement persuadé que quand les armes devront décider du sort de la Hollande, et partout où vous appelleront votre Roi et les intérêts de la patrie, vous vous présenterez en face de l'ennemi avec ce noble enthousiasme que vous avez montré dans les premiers momens, avec ce courage qui pré-

sage la victoire, avec cette fidélité inébranlable qui vous a toujours été propre.

Le Roi n'ignore pas que vous appelez de vos vœux le jour où l'ordre, *en avant !* retentira dans vos rangs, et où, marchant sous la protection de ce Dieu qui a si souvent sauvé des plus grands dangers la Hollande et sa dynastie, vous pourrez combattre de manière à ajouter quelques nouvelles pages brillantes aux annales des Pays-Bas.

Au quartier-général de Breda,
le 26 Juillet 1831.

FREDÉRIC.

Le mouvement de l'armée avait électrisé les provinces, et ce fut avec un sentiment solennel que l'opinion publique accueillit la proclamation royale par laquelle le monarque, prenant le ciel à témoin de la plus juste des causes, invitait ses sujets de toutes les religions à se réunir dans les temples saints, pour y implorer le secours de l'éternel. Je sais que c'est un usage antique et immémorial, chez toutes les nations civilisées, de réclamer l'assistance de Dieu aux jours du danger et au moment des batailles, mais souvent, cette formalité n'est que parade, et les peuples blasés sont loin de croire comme

ils le fesaient jadis à une intervention divine, même dans les guerres le plus légitimement entreprises. Sous ce rapport, il faut bien le dire, la Hollande n'est pas à la hauteur du siècle et des soi-disant esprits forts. Son Roi auquel personne ne conteste de vastes lumières a la faiblesse de croire en Dieu, et de gouverner un peuple aussi éclairé et pourtant aussi croyant que lui. Dussent les philosophes sourire et les athées s'indigner, il faut avouer que le spectacle d'une nation entière inclinée au pied des autels, invoquant la protection divine, et l'invoquant avec la conviction du droit, et l'espérance réelle, douce compagne de la prière, offre quelque chose de sympathique et de touchant. Allez et priez, peuple pieux qui ne l'êtes point par intérêt, et que personne n'accusera d'intolérance ou de fanatisme; vous qui n'implorez le ciel, comme firent vos ayeux, que pour vos princes, votre patrie et vos foyers, allez et priez, l'incrédule même vous accompagnera de sa sympathie, et il est impossible que ce ciel qui vous inspire ne soit pas véritablement avec vous!... (1)

L'époque était arrivé. Le Prince d'Orange

(1) Voir les pièces justificatives pour toute la suite du récit.

venait de se mettre à la tête de l'armée qui l'attendait avec une impatience guerrière. A sa vue, les Schuttery (gardes communales) et la troupe de ligne rivalisèrent d'enthousiasme et d'ardeur. Le cri : *en avant!* fut répété dans tous les rangs, et les schakos s'agitèrent, placés au bout des bayonnettes en signe de réjouissance. On eût dit que ce peuple calme était en un jour devenu bouillant; on eût dit que ces esprits tournés toute leur vie vers les spéculations positives et les entreprises commerciales venaient de changer soudain de nature, et de s'animer d'une exaltation dont au jour de paix personne ne les eût crus capables; c'est qu'il y a toujours dans le sang nouveau des peuples quelques restes de leur vieux sang; c'est que la patrie, la vieille patrie des provinces-unies faisait véritablement entendre sa voix, et que dans le bruit de ses drapeaux agités par les vents, on semblait entendre la voix du grand Guillaume et de Maurice montrant aux générations nouvelles la route du devoir et de l'honneur.

Quelques dispositions préliminaires ayant été faites par le Prince d'Orange et son auguste frère le Prince Frédéric dont les soins pour l'organisation de l'armée avaient été admirables, on

se prépara au départ pour le lendemain. Ce fut alors que de son propre mouvement et prenant lui-même la plume, le fils de Guillaume rédigea sa première proclamation. Au moment de se présenter sur le champ de bataille qui pouvait être pour lui le champ de la victoire ou de la mort, il ne voulut laisser aucun doute sur les sentimens patriotiques dont son âme était remplie; et dans un ordre du jour où brillent éminemment sa franchise et sa loyauté, il rappela ainsi à ses troupes et ce qu'il était, et ce qu'il se proposait d'être encore. » Appelé par la volonté de mon père et Roi à prendre le commandement de son armée, je me place à votre tête au jour où le mot: *en avant!* a été prononcé par lui. Les témoignages d'amour et de fidélité que vous avez déjà donnés au Roi, à la patrie, et qui offrent le plus bel exemple aux peuples de l'Europe, me sont un sûr garant de la bravoure que vous déploierez sur le champ de bataille. Là, sous peu de jours, peut-être, nous aurons à combattre pour les véritables intérêts de la patrie, et pour obtenir des conditions avantageuses de séparation d'avec ces provinces, qui se sont soustraites au gouvernement de ce même souverain pour lequel nous

sommes prêts à sacrifier notre vie et nos plus chers intérêts.

Mais en ayant recours aux armes, le Roi, véritable père de ses sujets, est loin de repousser les négociations, quelque infructueuses qu'elles aient été jusqu'à présent. Ses plénipotentiaires auprès de la Conférence de Londres continueront à y défendre les droits de la nation.

Pour moi, je sais toute l'importance de la tâche honorable que le Roi m'a imposée; elle me sera sans doute rendue légère par votre courage, sur lequel je compte avec confiance en me rappelant la valeur de tant d'anciens frères d'armes de tous grades, que je vois dans vos rangs, et en consultant l'histoire qui m'annonce ce que la patrie peut attendre des nobles efforts de sa *schuttery* et de ses volontaires.

Depuis les journées des Quatre-Bras et de Waterloo nous ne nous sommes plus trouvés dans les mêmes relations, qui nous réunissent en ce jour. Dans cet intervalle il s'est passé plusieurs évènements importans presque toujours heureux, mais depuis un an très-désastreux pour notre patrie.

Mes devoirs et la volonté du Roi m'ont appelé à prendre une part active dans les der-

nières affaires politiques des Pays-Bas. Toutes mes actions, mes paroles et mes intentions avaient pour unique but d'éloigner du Royaume ces calamités dont il était à prévoir qu'il pouvait être frappé, et que nous éprouvons aujourd'hui; mais les moyens que j'ai employés pour atteindre ce but, n'ayant pas réussi, je dois croire que je me suis trompé dans le choix que j'en ai fait; cependant les motifs qui me guidaient étaient purs. Maintenant j'espère vous convaincre l'épée à la main, que le sang des Nassau coule encore dans mes veines, qu'aucun sacrifice ne me paraîtra trop grand afin d'assurer le bonheur de ce sol natal, pour l'indépendance duquel nos ayeux combattirent si souvent avec succès des armées très supérieures par le nombre, jamais par le courage.

Au quartier-général de Breda,
le 1 Août 1831.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

ENTREE EN CAMPAGNE.

En avant!... le mot n'avait pas été prononcé envain, et l'effet maintenant suivait la promesse. Au moment de pénétrer les armes à la main sur la terre révoltée, le général en chef se souvint qu'il avait de graves devoirs à remplir. D'une part il fallait empêcher l'esprit de vengeance et de réaction; d'autre part, rassurer ceux qui auraient pu le craindre. Deux peuples irrités étaient en présence, et brulaient de se mesurer; leur exaspération était extrême. Il importait de prêcher l'ordre et la modération à la Hollande, et de prévenir la Belgique que ce qu'on voulait n'était ni la vengeance, ni les excès. Pour remplir ce double devoir en homme d'état et en homme de guerre, le Prince d'Orange fit publier l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour pour l'armée active.

En mettant le pied sur le sol arraché au pouvoir légal par l'insurrection, je considère comme mon premier devoir de rappeler à l'armée de la patrie, qu'aucun désir de conquête ne nous fait marcher en avant ! puisque nous n'avons d'autre but que d'assurer, conformément à la politique développée par le Roi des Pays-Bas à toute l'Europe les conditions de la séparation entre la Hollande et la Belgique, telles que les puissances médiatrices les ont jugées équitables.

Aucune soif de vengeance ne précède donc nos colonnes. Aux habitans paisibles, nous promettons protection, appui aux bien intentionnés. Les Pays-Bas septentrionaux (le bien être précédent des Belges le prouve) ne furent jamais leurs ennemis, et ne le sont point dans ce moment même, où, après avoir essayé en vain tous les moyens d'accommodement, nous nous trouvons forcés d'en appeler au jugement de Dieu.

Ne confondez nullement la bonne partie du peuple avec ceux qui se sont établis ses chefs de leur propre autorité. Nous venons leur rendre, à eux et à nous, la paix, rétablir la bonne intelligence sans laquelle jamais, ni pour les Pays-Bas du Nord ni pour ceux du Sud, repos,

bonheur et prospérité ne seront possibles, et fonder cette bonne intelligence sur des bases immuables pour l'avenir.

Mes frères d'armes! je ne compte pas moins sur votre discipline que sur votre valeur; l'une et l'autre doivent caractériser cette armée vraiment nationale que je suis fier de commander.

Je maintiendrai cette discipline d'autant plus strictement que le soin de pourvoir à tous vos besoins sera l'objet de ma plus vive sollicitude.

Les autorités militaires de tout rang seront tenues d'accueillir les plaintes des habitants. Aussitôt que les faits imputés aux hommes sous leurs ordres seront prouvés, les coupables seront punis d'après toute la rigueur des lois militaires.

Au quartier-général à Breda,

le 1 Août 1831.

GUILLAUME,

Prince d'Orange.

Cette précaution indispensable étant prise, le premier mouvement de l'armée fut exécuté dès le deux août, jour mémorable, puisqu'il figure le premier dans ces dix grandes journées, par lesquelles l'Europe a été forcée de rendre à la Hollande la justice que lui était due. Dès

ses premières dispositions, le Prince avait ordonné au général van Geen, commandant la première division, de se porter sur Baerle-Hertog, et d'étendre ses avant-postes jusqu'à Sonderreygen et Baerle-Brugge. Un premier poste Belge de 400 hommes défendait en cet endroit la frontière, et vivement attaqué par le 2^e bataillon de chasseurs fut obligé de battre en retraite jusqu'à Merxplas. Pour accoutumer au feu des soldats novices encore, le général van Geen essaya de les placer à l'avant-garde. Il voulut ainsi éprouver et former à la fois le courage de ces volontaires qui pour la première fois voyaient l'ennemi. Sa tentative fut couronnée d'un succès si heureux qu'il était de bon augure pour la suite de la campagne. En parlant de cette première action, le Prince général en chef inséra, dans son rapport au Roi, cette phrase si concise et si remarquable par laquelle ce bataillon restera immortalisé: *tous les volontaires de ce bataillon ont été blessés.*

La seconde division, sous les ordres du Duc de Saxe-Weymar, ayant occupé Poppel et Weel-de opéra sur la gauche de l'armée avec la même intrépidité que venait de le faire à l'aile droite l'avant garde du général van Geen. Depuis

L'Eel jusqu'à Ravels un combat eut lieu sous les yeux même du Prince d'Orange entre le 2^e bataillon de la 18^e afdeeling que commandait le Major Tegelaar, et un corps de chasseurs ennemis que soutenait un détachement de cavalerie. Pour ouvrir la campagne en donnant eux-mêmes l'exemple, et pour encourager les nouveaux soldats, le Lieutenant-Général Duc de Saxe-Weymar et le Colonel Bagelaar se placèrent à pied à la tête d'un bataillon, et donnèrent le signal de l'attaque contre Ravels. Postés dans les maisons de ce village, et réfugiés en partie dans le bois qui l'avoisine, les Belges firent une vigoureuse défense. Le bataillon s'avança au pas de charge et à la bayonnette, et le village et le bois en furent purgés entièrement.

Sur les derrières de l'armée Hollandaise et près d'Alphen, la cavalerie et l'artillerie de réserve s'avançaient sous les ordres du Général Post. C'en était fait, la frontière était franchie, et les bataillons de la Hollande se déroulaient dans les plaines ennemies. Tremblans d'abord, et bientôt rassurés, les habitans des villages que venaient de conquérir les premières troupes leur firent un accueil digne de la cause qu'elles défendaient. Cependant, quelques ini-

mitiés de parti, et quelques dispositions trop naturelles à une réaction que le Prince généralissime avait résolu d'empêcher à tout prix ayant amené quelques excès, il en manifesta sa vive indignation, et prit avec le ton du commandement l'air ferme et sévère qui convient à un général d'armée. D'autre part, pour rassurer l'opinion Belge sur ses intentions personnelles, et pour l'éclairer sur le véritable but de la campagne, le Prince adressa et fit afficher partout sur le territoire nouvellement occupé la proclamation qu'on va lire, et qui devait avoir pour résultat certain d'un côté l'ordre le plus parfait, et de l'autre une sécurité d'autant plus complète qu'amis et ennemis ne doutèrent jamais de la parole du Prince d'Orange.

PROCLAMATION.

AUX HABITANS DES PROVINCES QUE DOIT OCCUPER
L'ARMÉE DE S. M. LE ROI DES PAYS-BAS.

A la tête de l'armée nationale des Pays-Bas je me suis porté sur votre sol. Je viens tranquilliser les habitans paisibles de ces provinces sur le but de cet acte d'hostilité.

Aucun désir de conquête ou de vengeance n'anime l'armée ou son chef.

Le Roi, mon père, m'envoie sans aucun autre but que celui d'obtenir des conditions justes et équitables pour la séparation entre les provinces qui lui sont restées fidèles et celles qui se sont soustraites à sa domination.

Nous faisons la guerre pour accélérer l'établissement d'une paix durable.

Aux habitans tranquilles du territoire sur lequel je me trouve maintenant, je garantis pro-

tection et sûreté; je promets même appui à ceux qui sont portés pour la bonne cause.

S'il arrivait qu'il fut commis quelque désordre, inconvénient toujours inévitable de la part d'une armée nombreuse, toute plainte faite par l'habitant sera accueillie par les chefs militaires. Une punition sévère sera la conséquence immédiate de la preuve du délit.

Donné au quartier-général,
le 2 Août 1831.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

Cependant, et quoique le secret eut été jusque là gardé avec beaucoup de soin, on apprit partout dès la soirée du 2 Août que l'entrée sur le territoire Belge venait d'être effectué dans la matinée. Chacun se rendit compte alors du mouvement des troupes qui avec un ensemble admirable s'ébranlaient en même temps pour obéir à la voix du Prince non seulement aux lieux où il commandait, mais depuis les murs de Maestricht jusqu'aux rives de la Zélande.

Le 3 Août, dès le grand matin, l'armée se mit en marche pour arriver à la première place un peu importante qu'elle eut à rencontrer sur sa route, la ville de Turnhout. Éprouvés par

leur premier feu, les jeunes volontaires et soldats de la 1^e et de la seconde division se racontaient de part et d'autre avec joie l'évènement de la veille. On donnait quelques regrets aux morts, quelque pitié aux blessés, et l'on se félicitait réciproquement. Parmi les traits cités, et les caractères qui s'étaient honorablement manifestés dès l'entrée en campagne, celui du soldat van Weerd, fusiller du 17^e régiment de la division Saxe-Weimar était cité avec attendrissement. Au fort de l'action, van Weerd avait eu une jambe emportée par un boulet; l'amputation eut lieu sur le champ de bataille, et l'ordre fut donné de le transporter à l'hôpital de Breda. Ce mouvement rétrograde fit seul de la peine au brave. » Perdre une jambe, dit-il gaiement, c'est bien; mais je n'aurais pas voulu que ce fut si tôt. »

L'armée se dirigeait vers Turnhout sur trois colonnes. La 2^e division qui occupait toujours la gauche arriva la première devant la place, où d'autres troupes la rejoignirent vers les dix heures du matin. Le corps d'armée composé de la 1^e et 2^e division d'infanterie, de la 1^e brigade de cavalerie et de trois batteries d'artillerie volante se réunissaient dans un rayon peu éloigné

de la ville; elle fut occupée, après une légère résistance par les troupes de la 2^e division.

Le mouvement était général sur la ligne. A la droite des Princes, van Geen et sa division partis dès quatre heures du village de Merxplas avaient pris position près du village de Vorselaer, en travers de la chaussée qui conduit de Turnhout à Anvers. Post et sa brigade de cavalerie ainsi que l'artillerie de réserve suivaient la gauche jusqu'à la hauteur de Raevels. Dès lors se lièrent les communications du Prince d'Orange qui établit son quartier-général à Turnhout avec la 3^e division qui sous les ordres du Général Meyer occupait en avant et sur la gauche les villages d'Arendonk et de Rethy.

Il parut probable au sieur Niellon, général Belge qui commandait les troupes insurgées, que de Turnhout le Prince d'Orange ne tarderait pas à marcher sur Anvers et peut-être directement sur Bruxelles par la route de Lierre. Ce fut cette dernière position que choisit Niellon, et il essaya d'y concentrer les troupes qui étaient à sa disposition.

Cependant, une diversion puissante allait s'opérer sur plusieurs points à la fois.

Le même jour, de très-grand matin, deux

colonnes mobiles sorties de la forteresse de Berg-op-Zoom se portaient sur le territoire ennemi. Composées des gardes communales de la Hollande méridionale, de l'Overysse et d'Utrecht, ainsi que d'une partie de la 10^e afdeeling, ces colonnes s'avançaient sous le commandement du colonel d'Ablaing de Giessenburg et sous celui du major de Bosson; elles se dirigèrent du côté de Calmpthout et Capelle, où une autre colonne mobile, sous les ordres du Major Herckenrath, composée également des schutters de la Hollande méridionale et des compagnies de la 10^e afdeeling, les attendait pour faire leur jonction, et marcher de concert. Le lieutenant-colonel Veeren qui commandait les troupes à Groot-Zundert avait fait dans la même matinée une reconnaissance avancée dans la direction de West-Wezel, et l'approche de ses soldats avait mis en fuite les avant-postes belges.

Ce n'est pas tout. Combinant avec habileté ses mouvemens avec ceux du principal corps d'armée, le lieutenant-général de Kock qui commandait la division militaire de la Zélande, et dont le quartier-général était à Yzendyke, envoya contre l'endroit nommé Verlaat le colonel Ledel qui avait réuni sous ses ordres les troupes

stationnées à Schoondyke, Hoofdplaat, Oostbourg et Yzendyke, tandis que le capitaine Schwarts à la tête de celles qui se trouvaient cantonnées à Biervliet et dans les environs se dirigeait vers le Kapitalen-Dam.

Dès huit heures, ces deux positions étaient emportées, et l'ennemi était en fuite. Les deux points furent occupés par les Hollandais.

Pendant que de toutes parts on menaçait ainsi par le Nord le territoire Belge, deux postes importants dans l'intérieur se préparaient à seconder vaillamment l'armée; je veux parler de Maestricht où le général Dibbetz déployant une fermeté peu commune maintenait les amis dans la discipline et les suspects dans le devoir; et d'Anvers où le vieux général Chassé, la terreur des rebelles, dont le caractère et les actes rappelaient sans cesse le glorieux et joyeux surnom de *colonel bayonnette* que lui avait jadis donné la vieille armée, faisait retirer le drapeau blanc de la citadelle, et dénonçait à la ville effrayée l'expiration de l'armistice.

Dans la matinée de ce même jour, et pendant que l'armée de terre commençait ses glorieux succès, les marins et soldats de la flotille stationnée dans l'Escaut voulurent aussi leur part de

gloire, et sous le commandement du lieutenant de marine Lans, soutenus par le feu des bricks *l'Eurydice* et le *Dauphin* tentèrent une attaque sur le fort Sainte-Marie. L'affaire fut vive et chaude; mais deux heures suffirent à ces braves, et le pavillon orange flotta bientôt sur le rempart où il fut inauguré avec de bruyantes acclamations.

BIBL. UNIV.
GENT

PREMIERS FAITS D'ARMES.

Pendant que le Prince généralissime s'arrêtait à Turnhout pour une journée, afin de laisser reposer le soldat, et veiller au mouvement général des troupes, la 2^e division le précédait, et allait prendre position à Gheel, où il avait résolu d'établir le lendemain son quartier-général. La troisième division fit un mouvement sur la gauche et prit position à Mol, la brigade du général Post et l'artillerie de réserve entrèrent en même temps à Casterle. Le village de Vorselaer conserva sa garnison de la veille, toujours placée à la droite sur la chaussée de Turnhout à Anvers.

On apprit alors que de la frontière du Brabant septentrional le général Cort-Heyligers s'avancait vers le Limbourg; et par des reconnaissances hardies et multipliées protégeait pour la sûreté de l'armée toute la gauche du pays.

Placée à Eindhoven où était son quartier-général, sa division s'était avancée en bon ordre et occupait déjà Lommel et Hamont où elle n'avait trouvé d'autres adversaires que quelques douaniers que l'on fit prisonniers.

Le général Dibbetz continuait à Maestricht son système de fréquentes reconnaissances dans le pays. Rien encore ne semblait indiquer que la marche des troupes Hollandaises eut éveillé l'inquiétude du gouvernement révolutionnaire de la Belgique.

Se reposant avec sécurité sur ses capacités militaires qu'il vantait sans cesse, le nouveau pouvoir Belge se confiait surtout aux deux chefs des deux armées qu'il avait décorées pompeusement du nom d'armée de l'Escaut et armée de la Meuse. La première était commandée par le général Tiken de Terhove, chef nouveau dans le grade, et qui avait gagné par des bassesses la confiance du soldat. Le procès fait aux pillards de Liège a dévoilé l'infâme complicité de Tiken de Terhove avec les auteurs des plus sanglans désordres de la révolution. Témoin des pillages, et chef de la troupe qui pouvait les empêcher, il ordonna à ses soldats de laisser faire, et se servit pour protéger le crime

de la force instituée pour le prévenir. Tel était le chef de l'armée de l'Escaut que les Hollandais avaient devant eux et à leur droite. A leur gauche, l'armée de la Meuse présentait un personnage plus méprisable encore dans son général.

Ce général, dont on doit loyalement vanter le courage, était de tambour monté successivement par chaque grade jusqu'à celui qu'il possédait maintenant. La soif de l'or, la manie du jeu l'avaient rendu peu recommandable aux yeux du Roi qui pourtant, afin de s'attacher un vieux soldat, avait deux fois payé ses dettes, et lui avait évité une condamnation comme faussaire. Daine, c'est son nom, était venu à Anvers auprès du Prince d'Orange protester de son dévouement pour la personne du Prince, et solliciter un arriéré de paiement. Son argent reçu, il partit, se rangea sous les drapeaux des rebelles, et fut d'autant mieux reçu d'eux qu'ils ne possédaient encore aucun officier d'un grade aussi élevé.

Qu'allait faire le Prince généralissime ? marcherait-il contre Anvers dont la citadelle se disposait à le seconder puissamment ? se porterait-il successivement contre l'armée de l'Escaut et

contre celle de la Meuse afin de les anéantir l'une après l'autre ; ou se présenterait-il hardiment entre deux pour les couper et se frayer un passage au milieu d'elles ? tous les yeux étaient attentifs, tous les esprits incertains, lorsque l'ordre fut donné de partir de Turnhout et de se diriger par Gheel sur la route de Diest. L'armée Hollandaise, pleine de confiance, devina dès lors que le dernier parti était celui que le Prince avait adopté, elle sentit qu'avec le génie qui commande et le courage qui exécute tout est possible ; et l'on se disposa à aller sur les traces du héros demander raison aux Belges de leurs outrages dans les murs même de Bruxelles, à moins qu'une force majeure ne vint protéger leur chancelante destinée.

Le sort en est jeté, ils marchent droit devant eux, comme si par la grande route et en temps de paix ils se rendaient tranquillement à Liège. L'armée de l'Escaut sur leur droite, l'armée de la Meuse à leur gauche ne semblent point les inquiéter. Aujourd'hui, demain, à la première rencontre une bataille devient inévitable ; on s'y attend, on fait des vœux pour le combat, et l'on ne s'arrêtera que lorsque l'heure du combat aura sonné.

La division Saxe-Weymar est toujours en avant de l'armée; c'est elle qui des murs de Gheel se dirige la première sur la ville de Diest. Ainsi la province d'Anvers est franchie, et l'avant-garde du Prince d'Orange touche déjà le Brabant-méridional.

Diest ne fut pas défendu; ce fut vers Hasselt que se porta le corps de cavalerie qui en avait jusqu'alors formé la garnison. Le Duc de Saxe-Weymar échelonna sa division depuis le village de Sechem où s'appuyait sa gauche jusqu'à celui de Haelen, plaçant ainsi toute sa troupe dans le Brabant.

Afin de garantir la gauche, et de marcher parallèlement, le général Meyer s'avancait avec ses braves, ayant quitté Moll, et se dirigeant vers Beeringen. Au moment où il approchait du village d'Oostham, il eut la nouvelle que l'ennemi occupait encore ce poste. Pour y faire une reconnaissance, le général se servit pour la première fois du bataillon des chasseurs volontaires de Leyde, (étudiants de l'université), qu'il fit soutenir par quelques hussards. Ces intrépides jeunes gens attendaient avec impatience le moment de se distinguer; l'ordre d'avancer fut pour eux comme le signal d'une fête. Ils marchèrent

à Oostham, y rencontrèrent l'ennemi, le forcèrent à évacuer ce village, et à se replier sur Quaa-Mechelen; l'attaque avait été vive, mais la cavalerie ne pouvant poursuivre les fuyards à cause de l'épaisseur du bois, on fut obligé de s'arrêter. Alors, on résolut de se porter sur Beeringen, et l'arrivée dans cette ville se fit presque au pas de charge. L'ennemi y avait rassemblé des forces assez considérables, il opposa une vaine résistance à l'ardeur des jeunes guerriers si animés au combat qu'il fut impossible au général Meyer d'organiser une attaque régulière. Ce fut dans cette vive et brillante affaire que l'étudiant Beekman tomba sur le champ d'honneur.

Deux autres élèves d'université, Huet à Oostham et Stollé à Beeringen, reçurent d'honorables blessures. Mais il y eut dans la mort de Beekman quelque chose de solennel qui inspirait à la fois à ses collègues de la douleur et de la fierté. Ils étaient connus désormais, et ils venaient de prouver, les armes à la main, qu'elles n'étaient point vaines, ces promesses de dévouement qu'ils avaient faites à la patrie, en quittant la vieille terre des provinces-unies. Quand sous les drapeaux qu'avaient tissés et brodés leurs belles et nobles concitoyennes, ils avaient répondu au cri du pa-

triotisme alarmé par le serment de vaincre ou de mourir, ils n'avaient point affiché des sentimens qui ne fussent sincères: Beeringen attestait qu'ils savaient *vaincre*; l'héroïque Beekman venait de prouver qu'ils savaient *mourir*!...

Ce jour même, le Prince généralissime avait établi son quartier-général à Gheel, et suivait la route qu'ouvrait progressivement devant lui la 2^e division. La division van Geen l'accompagnait, et se porta de Turnhout sur Gheel et sur Casterle.

Cependant, vers la Zélande, le général de Kock et ses troupes ne cessaient de harceler les garnisons des Flandres, et de faire de ce côté une utile diversion. Un combat important eut lieu dans les environs d'Ecluse dans la journée du 5. Le capitaine commandant cette ville avait fait faire dans la matinée une reconnaissance aux environs de Hazegras, tandis qu'en même temps l'ordre avait été donné aux deux canonnières stationnées dans le Zwin de manœuvrer dans cette direction. Un vent de Sud-ouest fit échouer ces deux bâtimens qu'une forte division ennemie attaqua avec une pièce de canon. Le colonel Ledel qui en avait reçu la nouvelle à Oostbourg ordonna immédiatement à une com-

pagnie de la garde communale sous le commandement du capitaine Spaan d'aller secourir le faible détachement de 50 hommes qui sous les ordres du capitaine Hopbergen soutenait vaillamment le feu de l'ennemi réuni au nombre de 5 ou 600. Les braves gardes communaux de la Zélande conduits par d'intrépides officiers attaquèrent vigoureusement les Belges, les forcèrent à la retraite, et malgré l'infériorité du nombre s'emparèrent de la pièce de canon, délivrèrent les canonnières, et se rendirent maîtres du Haze-gras.

On n'était pas plus inactif dans la direction de Berg-op-Zoom. Le colonel d'Ablaing van Giessenburg dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, avait, dans la matinée du 5, quitté son camp près de Camphout, et s'étant mis en route vers midi, avait rencontré l'ennemi vers 4 heures, à une demi-lieue de la chaussée d'Anvers. Après s'être assuré d'une position favorable, le colonel fit avancer une ligne de tirailleurs qui en vinrent bientôt aux mains avec les Belges. A peine l'affaire commençait-elle que ceux-ci furent avertis que le lieutenant-colonel Veeren s'avavançait vers eux d'un autre côté. La déroute se mit dans leurs rangs, et le colonel d'A-

blain maître du terrain établit sa position à Esschen.

Le colonel Veeren arrivait, en effet, dans une autre direction, mais il avait également trouvé devant lui des obstacles dont il avait glorieusement triomphé. Depuis son bivouac près de West-Wesel, il avait continuellement poursuivi les Belges jusqu'à Brescaet. Un brave, le capitaine d'artillerie de Groot fut blessé pendant ce trajet. Un cri unanime d'estime et d'admiration s'élevait dans le pays pour attester le courage des gardes communaux de la Gueldre, et du bataillon de garde communale de la Hollande méridionale qui les accompagnait. Au nom du brave colonel Veeren, on joignait ceux des majors Repelaar, van Molenaarsgraaf et Wassenaar van Katwyk, qui se montrèrent en effet dignes de commander de tels soldats.

Tout était donc assuré vers le Nord, et les frontières vaillamment défendues n'avaient aucune tentative sérieuse à redouter. Le Prince avait besoin de cette certitude, car au moment où se passaient ces choses, il entrait lui-même dans le Brabant méridional, et transportait à Diest son quartier-général, arrivant ainsi au milieu de deux armées ennemies qui

n'avaient pas su se concerter , et qui sans avoir encore livré une bataille, voyaient le généralissime Hollandais à quatre lieues de Louvain , et à huit lieues de Bruxelles, comme s'il y fut venu par enchantement.

BATAILLE D'HASSELLT.

Le moment approche, et ce n'est plus maintenant sur des récits que les Hollandais auront à juger les mouvemens de l'armée Belge. Elle est là, devant eux, immobile et menaçante, cette armée de la Meuse, commandée par le traître Daine, et occupant l'importante position d'Hasselt que les Hollandais doivent posséder à tout prix, s'ils veulent fonder leur sécurité sur la possibilité des communications qui leur sont si nécessaires entre Maestricht et Bois-le-Duc.

Etabli à Hasselt qu'il paraissait vouloir défendre, Daine étendait ses troupes dans le haut Limbourg jusqu'à Sonhoven, et même jusqu'à Houthalen, villages qu'il n'avait abandonnés que la veille au soir, et qui étaient occupés maintenant par la division du général Cort-Heyligers.

Dès le 3 Août, les troupes commandées par ce général s'étaient mises en route, et avaient

franchi les frontières du Limbourg. Leurs reconnaissances d'abord s'étaient dirigées de Lommel qu'elles occupaient jusqu'à Over Pelt, Neder Pelt et Hamont. Après avoir passé la journée du 4 à s'éclairer attentivement sur le pays, le général donna l'ordre de marcher le 5 dès six heures du matin contre Hechtel dont ses soldats s'emparèrent de vive force. Un moment ils eurent l'espoir de faire prisonniers un corps de 900 Belges étroitement cerné, mais le bataillon du major Kerkhoven s'étant engagé dans un terrain marécageux, il fallut renoncer à cette entreprise.

L'ennemi se disposait à défendre le pays, et ce fut au delà d'Hechtel que commencèrent ces actions vives et fréquentes que ce glorieux corps d'armée eut à soutenir jusqu'au moment de sa réunion avec le reste des troupes Hollandaises. Devant eux se retiraient les fameux tirailleurs de la Meuse commandés par un des fougueux révolutionnaires de Bruxelles, Lecharlier; mais bientôt de plus graves difficultés se présentèrent, et Helchteren et Houthalen furent témoins de la valeur que déploya la première brigade de la division, brigade composée seulement des gardes communaux de la Gueldre, de la Hollande Septentrionale et d'Amsterdam, conduits au combat par

le brave général Knotser. 5,000 hommes de garde communale avaient devant eux 9,000 hommes de troupes du général Daine, comme ce chef l'a avoué depuis ; il a dit, il est vrai, qu'il avait battu les Hollandais dans la journée du 6. Cette assertion peut aisément être vérifiée. La division de gardes communales a bivouaqué ce jour même sur le champ de bataille à Houthalen. Singulière défaite que celle qui rend un ennemi maître du terrain que vous occupiez la veille, et que vous venez d'abandonner !

Le général Cort-Heyligers a depuis, rendu un éclatant hommage à la valeur des braves qui l'accompagnaient. Il avoue avoir été surpris de leur contenance et de leur discipline non seulement au milieu des dangers de la guerre, mais à travers une foule de privations de tout genre, et dans des jours si orageux que des torrens de pluie ne cessaient d'inonder le chemin. Le capitaine van der Schuëren, le sergent Stähle, les gardes communaux Versfelt et van Blarkom avaient fixé particulièrement l'attention du général, quoique chacun d'ailleurs eut bravement rempli ses devoirs autour de lui.

Cette résistance de détail, et une certaine lenteur apportée par Daine dans la retraite de

celles de ses troupes qui occupaient les points les plus éloignés firent penser au Prince généralissime que l'intention de ce général était de se concentrer à Hasselt, et d'y tenter la fortune. Le Prince d'Orange se prépara en conséquence.

La gauche de l'armée Hollandaise était protégée par les troupes du général Cort-Heyligers qui s'étaient avancées jusqu'à Sonhoven. Un corps considérable fut formé par le Prince entre Diest, Halen, Herck en Beerenbroek. Il laissa en garnison à Diest une brigade de la 1^{ère} division, commandée par le général Favauge.

Le corps préparé pour l'attaque se composait de la troisième division (général Meyer), placée à Herck et à Beerenbroek, soutenue par une brigade de cavalerie sous les ordres du général-major Boreel. Le général van Geen se trouvait à Halen où le général-major Schuurman commandait sous ses ordres la 1^{ère} brigade de la 1^{ère} division. La brigade de cuirassiers sous les ordres du général-major Post, et quatre batteries d'artillerie de réserve soutenaient cette brigade d'infanterie. Le Prince généralissime s'était placé en personne avec son auguste frère à la tête de la 3^e division.

Ainsi composé, décidé à une bataille, et animé

d'enthousiasme et d'ardeur, le corps d'armée s'avança en bon ordre par la grande route qui conduit de Diest à Hasselt. Le Duc de Saxe-Weimar qui toujours en avant se trouvait déjà à Saint-Trond avait ordre de revenir sur Hasselt pour couper s'il était possible la retraite à Daine dans la direction de Saint-Trond et même dans celle de Tongres. Une colonne assez considérable était sortie d'Hasselt et avait attaqué aux villages de Kermpth et Herckenrode, la cavalerie légère sous les ordres du général-major Boreel. Cette circonstance confirma le Prince dans l'idée que l'intention de Daine était d'en venir à une affaire décisive.

Ce fut au village de Curingen que l'armée Hollandaise rencontra les avant-postes de l'armée de la Meuse. Le Prince fit sur-le-champ attaquer ce village par les chasseurs de Leyde et les corps de chasseurs de la Hollande Septentrionale et de Groningue envoyés en tirailleurs. Daine sembla dès lors se préparer à une attaque. Son mouvement était attendu. Le généralissime déploya ses bataillons, couvrit sa gauche par le village de Herckenrode, et plaça au centre et sur le chemin même sa batterie d'artillerie de campagne.

Ces dispositions furent remarquées par Daine qui d'abord parut hésiter, et qui suspendit bientôt son mouvement. Le Prince résolut de marcher alors, et commença le sien avec ses troupes rangées en bataille. Le corps des chasseurs volontaires envoyés en tirailleurs suffit pour décider l'ennemi à évacuer le village de Curingen; l'armée le traversa aussitôt, et se trouva en vue d'Hasselt où Daine avait concentré ses forces.

A l'aspect des troupes Hollandaises qui se disposaient à assiéger la ville, les habitants d'Hasselt furent saisis d'effroi; d'une part un grand nombre d'habitants faisaient des vœux pour la dynastie de Nassau, et ne voulaient point passer pour ses adversaires, d'autre part, les propriétaires, les citoyens aisés savaient peu de gré à Daine d'avoir choisi pour le centre de ses opérations et le lieu de sa résistance une ville que par ce seul fait il exposait à toutes les rigueurs de la guerre.

Ces circonstances n'échappèrent point au Prince; voulant, pour le succès de ses armes, profiter de cette disposition des esprits, il envoya le lieutenant-colonel van Tuyl son aide-de-camp sommer la ville de se rendre, déclarant les chefs



et les magistrats responsables des suites funestes que pourrait avoir une prise d'assaut. La régence d'Hasselt et tous les citoyens notables commencèrent alors à discuter avec le général Daine, et arrivèrent bientôt à lui déclarer que libre de tenter une affaire en rase campagne, il devait songer à quitter les murs de la ville au plutôt. Force fut alors au général Daine d'ordonner la retraite; il évacua la ville et fit avancer ses soldats vers la route de Tongres, pendant que les bourgmestre et échevins venaient faire leur soumission au Prince généralissime qui promit d'épargner la ville, et de n'agir que contre l'ennemi. Guillaume alors, profitant du mouvement de retraite qui nécessairement devait introduire quelque désordre dans les rangs des Belges, résolut de suivre Daine et de l'attaquer immédiatement par son arrière-garde. Le général-major Boreel fut détaché, avec ordre de traverser la ville au grand trot avec sa brigade et une demi-batterie d'artillerie légère, et de poursuivre l'ennemi sur la route de Tongres. Ce fut aux portes même de la ville que ce général surprit l'arrière-garde sur laquelle ses troupes se précipitèrent avec acharnement. Depuis Hasselt jusqu'au village de Wimmertingen qui

en est éloigné de plusieurs lieues, et au delà même de ce village, la confusion fut extrême parmi les soldats de Daine poursuivis par les Hollandais l'épée dans les reins. 3 Pièces de 6, 2 obusiers et 7 caissons pour canons et obusiers tombèrent dans les mains des Hollandais ainsi que plusieurs chariots chargés d'équipement et sortis des magasins de Hasselt.

Ce n'était pas tout; déjà harcelé par les troupes du général Boreel qui taillait en pièces son arrière garde, le général Daine, si rapide que fut sa course découvrit à sa droite un autre danger. C'était le Duc de Saxe-Weimar qui arrivé à Saint-Trond s'y était d'abord arrêté, mais qui faisant un mouvement presque rétrograde se portait dans la direction d'Hasselt pour couper la retraite à l'ennemi. La rencontre fut vive et meurtrière, mais elle l'eut été davantage si le Duc eut pu rencontrer et attaquer en masse ce corps d'armée dispersé, et fuyant dans tous les chemins de traverse. Il n'en revint pas moins avec deux cents prisonniers Belges au nombre desquels étaient 3 officiers.

Le Prince fixa son quartier-général à Hasselt où le général Meyer avait déjà établi le sien. Le Duc de Saxe-Weimar retourna à Saint-Trond

pour y reprendre sa marche régulière que sa manœuvre militaire venait d'interrompre.

Tel fut le résultat de cette brillante journée dans laquelle pour la première fois les troupes Hollandaises avaient pu depuis leur départ voir une armée Belge ; journée d'autant plus précieuse pour le Prince généralissime que tous ses soldats dont la majeure partie n'avait jamais fait la guerre se trouvaient maintenant aguerris au combat, et fortifiés par cette vigueur morale que donne le sentiment des premiers succès ; journée précieuse encore par la position que l'on venait de conquérir, laquelle en ouvrant la route de Maestricht et en permettant à l'armée de s'appuyer sur cette place, lui donnait la facilité de lier d'une manière régulière et définitive les communications entre la Hollande et le quartier-général.

Les traits nombreux de bravoure dont ce jour avait été témoin réjouissaient les vieux soldats, encourageaient les jeunes, et donnaient de la confiance à tous. On se racontait avec une espèce d'effroi le trait presque sauvage d'un schutter Frison qui, à l'affaire de Kermpt s'était élancé sur un fantassin Belge, et l'avait frappé avec l'énorme couteau que les Frisons ne quittent ja-

mais, qui, se sentant blessé à mort par son adversaire, l'avait saisi et étouffé dans ses bras nerveux, embrassement funèbre qui n'avait pas fini même avec la vie. Les deux cadavres se voyaient encore étroitement enlacés le lendemain.

A Curingen, un chasseur de la compagnie Rookmaecker détaché en tirailleur se perce la main de sa bayonnette en chargeant son fusil. Retirez-vous, lui dit-on, vous avez une large blessure; impossible, répond-il. Je ne puis partir sans avoir rien fait. Il couche en joue un Belge, tue son homme, et consent alors à se faire panser.

Au moment où le corps du général Boreel traversait au grand trot la ville d'Hasselt et poursuivait l'arrière-garde de Daine, plusieurs combats particuliers entre cavaliers s'engagèrent dans les rues même de la ville. Les Hollandais y eurent constamment l'avantage, mais on y fut frappé du courage avec lequel un lancier Belge soutint longtemps un combat inégal contre un officier et quatre hussards qui ne purent le déterminer à se rendre. Il renversa l'officier de son cheval et fut bientôt renversé et tué lui-même après s'être vaillamment défendu: valeur réelle, et digne d'une meilleure cause!

L'un des officiers de l'armée qui sut le mieux.

fixer les regards du soldat, et lui inspirer l'enthousiasme et la confiance fut le lieutenant-colonel Nepveu. Ce digne officier à la tête d'une douzaine de cavaliers s'élance intrépidement sur une trentaine de lanciers ennemis, blesse de sa main l'officier qui les commande, tue les uns, fait les autres prisonniers, et dans toutes ces choses étonne autant par sa promptitude que par sa valeur. Le lieutenant-colonel Nepveu est surnommé, par quelques braves le *Murat* de l'armée Hollandaise. On se souvient qu'on le vit le 23 Septembre, jour de déplorable mémoire, se jeter à Bruxelles sur la place royale, seul, agitant son chapeau au panache noir, et invitant à haute voix les soldats à le suivre. Noble et énergique voix, qui si tous eussent pu l'entendre, eut décidé peut-être la ruine de la révolution!

Après la déroute d'Hasselt, entouré d'une partie de son État-Major, le Prince d'Orange examinait l'uniforme d'un officier d'infanterie Belge. Le costume était fort beau. Qui veut cet habit? demanda le Prince en souriant. Et le hasard fit tomber ses regards sur un officier Belge resté fidèle à la cause royale. — Merci, monseigneur, répondit le brave. *Je n'ai pas coutume d'en changer.* — Non certes, reprit vivement le

Prince. *Je sais que vous êtes fidèle au vôtre, et que vous n'en changez pas aisément.*

Cependant, les nouvelles des progrès de l'armée Hollandaise et de ses succès toujours croissans avaient répandu la consternation à Bruxelles et à Liège. Dans la première de ces villes l'ordre fut donné de faire des barricades dans toutes les rues ; ce fut la porte de Namur surtout que l'on chercha à fortifier, et par une circonstance bizarre qui explique assez le désordre des esprits dans cette occasion, sur quatre pièces d'artillerie de douze qui furent placées à ce poste de défense deux se trouvèrent enclouées une demi-heure après, *sans que l'on pût savoir comment cela s'était fait*, propres expressions des journaux de Bruxelles.

A Liège, les témoins de l'arrivée des fuyards de l'armée de la Meuse annonçaient le 8 au soir que cette armée présentait le plus déplorable spectacle. Des milliers d'hommes se précipitaient en désordre dans la ville, fuyant dans toutes les rues, et criant : *sauve qui peut !* la cavalerie s'était jetée sur l'infanterie, et la confusion avait été si loin que plusieurs fois les Belges avaient fait feu les uns sur les autres. Daine que les uns accusaient de lâcheté, les autres de

trahison, fut obligé pour éviter la mort de cacher avec soin le lieu de sa retraite. Il quitta la ville dès le lendemain, escorté de 70 cavaliers appelés en Belgique cosaques de la Meuse, auxquels ce général avait confié la garde de sa personne.

Il est temps, pour suivre les mouvemens généraux des troupes, de jeter un coup d'œil sur Anvers et sur Maestricht, où sous deux généraux habiles tout se combinait soit pour aider et favoriser les manœuvres de l'armée principale, soit pour maintenir les turbulens dans le devoir.

La ville d'Anvers montrait ce que peut un chef intelligent et brave. Dès le 5, le général Chassé avait ordonné une sortie, et avait enjoint à une colonne de 500 hommes commandée par le lieutenant-colonel Volkhemer d'aller occuper le poste dit le *melkhuis*. Un détachement de 120 hommes attaqua ce poste, et le lieutenant-colonel avec le reste de sa troupe se plaça devant la lunette la *kiel*, afin de retenir l'ennemi qui viendrait porter du secours au poste attaqué. L'expédition fut heureuse. Pour en mieux assurer le succès, le général fit encore sortir 250 hommes sous les ordres du lieutenant-colonel Naudascher, ainsi qu'un détachement d'artilleurs,

mineurs et ouvriers commandés par le capitaine Alewyn, auquel se joignit volontairement le colonel de Gumoëns. Cette colonne, pendant que Volkhemer entretenait un feu très-nourri de tirailleurs, s'empara de cinq batteries ennemies armées de 16 mortiers, 4 pièces de gros calibre, et 2 obusiers. 18 de ces pièces furent enclouées, les affûts brisés, les munitions jetées à l'eau.

La ville que, précédemment la violation de l'armistice par quelques misérables avait exposée et soumise à un bombardement, ne dissimulait pas ses craintes, et avait veillé avec attention jusqu'alors à ce que de nouvelles provocations ne vinssent pas irriter les troupes royales; mais l'armistice était terminé, et le danger renaissait plus menaçant que jamais.

Le général Belliard, chargé de représenter le gouvernement Français à Bruxelles, était arrivé à Anvers le 4 Août, et avait entamé avec le général Chassé des négociations dont le but était la prolongation de l'armistice. Le général Hollandais ayant répondu qu'au Roi des Pays-Bas seul il appartenait de suspendre ou de reprendre les hostilités, le ministre plénipotentiaire de la France pria du moins le général Chassé d'épargner la ville d'Anvers, faisant valoir auprès

du vieux guerrier les conséquences qu'un bombardement d'Anvers pourrait entraîner, les intérêts de cette ville se liant à ceux de toute l'Europe.

Chassé répondit que l'adoption par lui des rigueurs de la guerre dépendrait des seuls évènements, ajoutant qu'il n'aurait pas une première fois sans de justes causes et si les évènements ne l'y eussent forcé, sévi à ce point contre la ville. Le 5, le général Belliard annonça que la France prenait Anvers sous sa protection, et proposa de conclure un armistice par lequel la ville et la citadelle seraient entièrement neutres; le 6, le Baron Chassé annonça que tout ce qu'il pouvait faire était de suspendre les hostilités jusqu'à la réponse de son souverain qu'il allait immédiatement consulter, à condition que Belliard lui garantirait de son côté qu'il ne serait pendant ce temps commis aucune hostilité contre la citadelle, ni contre la flotte.

Le 8 Août enfin, le général Chassé informa le général Belliard que son gouvernement n'avait point ratifié leur convention provisoire; et il se hâta en même temps d'annoncer au général Belge Tabor qui commandait à Anvers que les hostilités allaient être reprises dès le lendemain.

9, ajoutant que la ville n'avait rien à craindre des Hollandais, aussi longtemps qu'elle ne forceraient pas ceux-ci à user de représailles.

Du côté de Maestricht, les dispositions étaient les mêmes. Et le 9, au moment où Chassé à Anvers remettait ses troupes sur le pied de guerre, les braves du Limbourg multipliaient les sorties et les reconnaissances. Dès le 6, une colonne commandée par le colonel von Quadt, s'était dirigée du côté de Velt-Werselt, et était arrivée jusqu'à Mopertingen sans rencontrer l'ennemi que les ordres de Daine concentraient dans les environs d'Hasselt. Le 7, le général-major van Boecop fit une reconnaissance du côté de Tongres, ayant avec lui le 1^{er} bataillon de la 8^e afdeeling, un escadron de cuirassiers, 4 pièces de 6, et 2 obusiers commandés par le capitaine Brade. Cette colonne rencontra l'ennemi près du village de Riemst, à cinq quarts de lieue environ de la citadelle. Après un feu de tirailleurs qui fut bientôt suivi d'une vive canonnade, le général Boecop ordonna un mouvement rétrograde, essayant d'attirer l'ennemi dans la plaine où l'on pouvait avec succès faire agir l'infanterie et la cavalerie. Les Belges virent le piège, et ne s'y laissèrent pas attirer.

Mais le 9, revenant à la charge avec succès, le général-major van Boecop se dirigea hardiment sur Tongres, et y arriva lorsque l'armée de la Meuse fuyant l'armée Hollandaise avait déjà traversé la ville, et se sauvait en désordre sur la route de Liège. Ce fut au moment même de marcher sur Tongres que le Prince généralissime apprit avec étonnement qu'il y était attendu, le major Roloff lui ayant porté la nouvelle de l'occupation de cette ville par van Boecop et les braves de la garnison de Maestricht.

Mille traits pourraient être cités pour prouver combien, dans les sorties qui s'opéraient tant de la citadelle d'Anvers que de la forteresse de Maestricht, l'esprit des Hollandais sans cesse calomnié par les feuilles Belges se maintenait pur, ardent et dévoué. C'était sur le territoire Belge que les soldats des vieilles provinces-unies exhalaient de préférence leur amour pour leur patrie et leur Roi. La mort même les trouva fidèles à ces sentimens sublimes, et beaucoup imitèrent l'exemple de ce van de Rydt qui, sorti de Maestricht dans l'expédition du 5 Août, et ayant reçu une balle dans les entrailles, attendrit ses camarades en leur criant à son dernier soupir : *je meurs ; mais vive Orange ! et vive le Roi ! ...*

Que faisait pourtant à Bruxelles ce Prince Léopold, couronné par un congrès, et portant dans sa royauté improvisée les destins de cet état chancelant ? il recevait de son ambassadeur à Londres, le sieur van de Weyer, une nouvelle ridicule, un bruit vague, accueilli de la bouche du premier venu, et auquel pour exciter l'esprit public on s'efforçait de donner une couleur officielle. Une révolution, disait-on, a éclaté à Java, les Hollandais sont chassés de cette immense colonie que les Belges tiennent désormais en leur possession. Et les copies de la pièce officielle suivante circulaient de toutes parts, accueillies par les uns avec une crédulité stupide, par les autres avec le sentiment d'une vive pitié :

A MONSIEUR LEBEAU, MINISTRE, A. LOUVAIN.

Aerschot, le 8 Août 1831.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Sa Majesté me charge de vous informer qu'elle vient de recevoir par la voie de l'Angleterre la nouvelle que les troupes dans l'île de Java se sont révoltées, et que les Belges, étant en plus grand nombre que les autres Européens se sont

emparés de l'autorité, et ont établi un gouvernement au nom de la *nation Belge*. Toute l'île s'est soumise à ce gouvernement. Le Roi vous invite à envoyer immédiatement un agent à Batavia.

Le Ministre de la Guerre, ad interim,

CONST. D'HANE.

C'est avec des contes de cette nature que le nouveau Roi de la Belgique faisait oublier à ses sujets leur désastre de la veille, et leur préparait des consolations chimériques contre le coup réel qui devait bientôt les frapper.

BATAILLE DE LOUVAIN.

La nouvelle de l'occupation de Tongres par le général-major van Boecop avec le corps qui sous ses ordres avait opéré la sortie de Maestricht, assurant de ce côté la sécurité de l'armée, le généralissime se décida à marcher directement sur la ville de Louvain.

Le quartier-général du Prince avait été dans la journée du 10 transféré de Hasselt à Saint-Trond. Dès la matinée du 11, et en vertu de la résolution qui venait d'être prise, Tirlemont fut désigné comme nouveau quartier-général, et l'armée se mit en marche. La 2^e brigade de la 3^e division occupait déjà Tirlemont, et la 1^{re} brigade poussait son avant-garde jusqu'au village de Boutersem. La 2^e division s'établit à Bossut, la première s'appuya sur Saint-Joris-Winghe, chacun concentrant ses troupes de manière à rendre facile une attaque contre Louvain.

Au moment même où s'opérait ce mouvement, dès sept heures et demie du matin, l'avant-garde trouva l'ennemi prenant position au village de Boutersem. Le centre était établi sur la chaussée, l'aile droite s'appuyait sur l'église, sur une cinquantaine de maisons, et quelques petits bouquets de bois; l'aile gauche s'étendait vers un grand bois de sapins. Les tirailleurs Hollandais commencèrent l'attaque; mais le feu était devenu si vif sur la chaussée défendue par trois pièces d'artillerie, que ces attaques ne se dirigeaient guère que vers les deux flancs. Les Princes d'Orange et Frédéric, voulant s'assurer par eux-mêmes de l'obstacle qui arrêtait l'avant-garde, s'avancent dans ce moment sur la chaussée, entourés de leurs états-majors. Tout-à-coup, le ronflement d'un boulet se fait entendre au milieu du groupe. Le cheval du Prince généralissime chancelle, et s'abat sous lui. A l'aspect de sa chute, un effroi rapide se peint sur tous les visages. Le Prince se débarrasse du cheval blessé, en demande subitement un autre, s'élance sur la selle du premier qu'on lui présente, puis se retourne avec calme vers ses officiers. » Rassurez-vous, messieurs. Je n'ai rien, absolument rien.... ces diables là ne savent pas tirer. » Et il part au galop.

Plus d'une fois, dans cette campagne, on reprocha au Prince son audace un peu aventureuse. On s'apercevait évidemment que les Belges dirigeaient particulièrement le feu de leur artillerie partout où ils croyaient le distinguer. Aussi finit-il par se convaincre lui-même qu'il était l'objet de leur préférence meurtrière, car ce jour même, sur les hauteurs de Pellenberg, ne voulant pas quitter son poste, et voyant arriver tous les boulets, il dit aux officiers : « Messieurs de l'état-major, retirez-vous : vous m'attirez des coups de canon. »

Au moment où pour balayer la route devant lui le Prince allait lancer sa cavalerie et son artillerie légère, un parlementaire fut annoncé, venant du camp des Belges, et se présentant à l'avant-garde; c'était lord Russel, chargé de remettre une lettre au généralissime, dans laquelle était pour la première fois déclarée la nouvelle de l'entrée des troupes Françaises sur la territoire de la Belgique. Le Prince annonça au diplomate son intention de n'écouter aucune négociation, qu'il ne fut d'abord arrivé dans les murs de Louvain où il avait résolu de se rendre. A peine lord Russel fut-il parti avec cette réponse, que les Belges repoussés de Boutersem prirent posi-

tion à une demi lieue du village et recommencèrent leur feu. Le Prince les fit de nouveau débusquer de ce poste, et ils se retiraient en désordre, lorsqu'un second parlementaire Anglais se présenta.

Celui-ci était M. Adair qu'accompagnait dans sa mission un belge, M. le major de l'Eau. Mêmes instances auprès du Prince, même refus de sa part, et toujours de nouvelles résistances quand se retiraient les parlementaires, et toujours de nouveaux parlementaires quand ces résistances ne suffisaient plus.

De monticule en monticule le Prince avait progressivement forcé l'ennemi à la retraite, l'inquiétant sans cesse sur ses deux flancs, et ne le laissant respirer que sous les murs même de Louvain quand il put se faire protéger par le canon de cette place. Là, il fallut s'arrêter, et commencer une grande manœuvre, car les Belges concentrant toutes leurs forces qui étaient considérables venaient de prendre, sur les hauteurs de Pellenberg, la position la plus avantageuse, et faisaient mine de vouloir s'y maintenir.

Le Prince commença par ordonner à la 1^{re} division qui s'avancait du côté de Saint-Joris-Winghe de gravir les hauteurs, et de se porter

sur le flanc gauche de l'ennemi. Le général Fa-
vaugé qui commandait la 2^e brigade de la 1^{re} di-
vision fut chargé d'exécuter cette manœuvre, et
s'en acquitta avec promptitude et bonheur. Le
canon de la 3^e division ayant soutenu de son
feu ce mouvement, les Belges ne purent se
maintenir dans cette position toute forte qu'elle
était, et ils furent obligés de se replier en hâte
sur Louvain.

Là se trouvait le Roi Léopold, qui comman-
dait, disait-on, en personne l'armée Belge, ayant
sous ses ordres le général Ticken de Terhove.
Le vaillant Léopold devait en effet rester dans
Louvain, jusqu'au moment où pressé par le duc
de Saxe-Weimar du côté de Namur et de Ter-
vueren, et par les troupes du Prince du côté
de Diest et de Tirlemont, il ne lui resterait plus
pour s'échapper que la route de Malines.

Observant les mouvemens de l'armée Hollan-
daise au moment où elle s'emparait des hauteurs
qui défendent l'approche de la ville, il put la
voir se développer avec science et intrépidité,
et occuper progressivement toutes les positions
qui séparent la chaussée de Diest de celle de
Tirlemont pour attaquer à la fois les deux por-
tes de la ville. A mesure que le canon gron-

daient, que des batteries intermédiaires s'établissaient entre les deux routes, et que de moment en moment, malgré le feu d'une artillerie bien servie, les assiégans s'avançaient au pas de charge vers Louvain; Léopold put voir son armée mise en déroute, et la garde civique saisie d'une terreur panique se précipitant confusément vers les remparts, et se mêlant avec l'artillerie et l'infanterie qu'elle ne faisait qu'embarrasser; la ville de Louvain eut à regretter que ses rues étroites ne pussent contenir les milliers de fuyards qui s'y entassaient à l'envi; et les débris de cheminées que les boulets Hollandais fesaient voler au loin sur cette cohue ne cessaient d'y accroître encore le désordre et l'effroi.

Ici, une populace découragée cherchait au cabaret des moyens de se redonner une valeur artificielle; là, pour calmer la peur qui consternait les masses, le baron d'Hoogvorst ne cessait d'annoncer à haute voix que les Hollandais s'éloignaient, quand le bruit de leur canon toujours plus effrayant proclamait éloquentement le contraire. » A Malines le quartier-général du Roi et le Roi se sauvait seul, abandonné de son état-major même; et le quartier-général pouvait être à Malines; mais l'armée n'était plus nulle part.

C'était surtout vers la porte de Diest que le combat se maintenait avec opiniâtreté. Un caisson Belge y sauta en l'air avec trois hommes dont les cadavres retombèrent mutilés. Cette circonstance ajouta à l'effroi général. Les derniers défenseurs de Louvain se replièrent à leur tour dans la ville, et annoncèrent qu'il ne fallait plus songer qu'à capituler. Ainsi s'évanouissait et disparaissait peu à peu devant les guerriers de la Hollande cette redoutable armée de l'Escaut, augmentée de plus de 20,000 hommes de gardes civiques, armée déjà démoralisée par la terreur qu'avait semée sur son passage l'armée de la Meuse, et qu'il était désormais impossible de rallier.

Ce fut le général Niellon que les ordres de Léopold avaient chargé du commandement de l'aile gauche, qui défendait la porte de Diest, et qui du côté des Belges montra le plus d'indrépité. Entre sa brigade et celle de Clump se trouvait celle du général Koeckelberg qui au premier coup de canon se mit en déroute, laissant à peine 400 hommes sur le champ de bataille. Le vide qui dès ce moment existait entre les deux brigades fut immédiatement occupé par les Hollandais qui y établirent leur artillerie,

et les généraux Clump et Niclsen, attaqués et séparés par cette manœuvre habile, durent dès lors songer eux-mêmes à la retraite.

Sir Adair revint bientôt au quartier du Prince généralissime, et demanda une suspension d'armes. Le Prince déclara qu'il entendait occuper la ville, et que là seulement se terminerait sa course; mais que la première condition de toute capitulation devait être l'évacuation de la place par Léopold et l'armée Belge. Sir Adair prit sur lui d'exposer ces choses au gouvernement révolutionnaire, et à peine s'était-il retiré, qu'un officier de l'état-major Belge vint demander au Prince d'Orange quelles conditions il voulait dicter.

Ces conditions furent rédigées sur-le-champ par ordre du généralissime qui exigea une prompt réponse. Elle ne se fit pas attendre. L'officier qui la portait fut conduit les yeux bandés devant le Prince, sur les hauteurs de Pellenberg. On lui ôte son bandeau, c'est le sieur Baudry, officier de la garde communale de Bruxelles. Le Prince le regarde et le reconnaît. « Quel Baudry! vous aussi! vous parmi mes ennemis! ah, Baudry!... » Ce ton de regret et de reproche, cette exclamation que le Prince n'a pu

contenir ont frappé le jeune homme au cœur. Il baisse la tête, et pleure; larmes tardives, et qui ne lui rendront pas l'honneur.

La capitulation signée de part et d'autre, il fut ordonné aux troupes de bivouaquer dans leurs positions respectives. Elles commençaient à prendre du repos, lorsque tout-à-coup une vive canonnade partie de la ville semble annoncer la reprise des hostilités. L'armée s'indigne et s'ébranle; les cris *à la trahison!* s'élèvent dans tous les rangs. Les deux Princes, suivis de leurs officiers se précipitent de ce côté; le brave Prinsen, lieutenant d'artillerie tombe mort à leurs pieds, le colonel Gallières a la jambe emportée, et tombe à côté de son fils atteint de la même blessure. Un ébranlement involontaire se communique aux soldats les plus voisins de la porte de Tirlemont d'où ces coups sont dirigés sur eux. Le Prince d'Orange charge le capitaine Duchâtel de rallier un bataillon de schuttery, et d'attaquer quelques maisons qui se trouvent à l'extrémité de l'aile gauche. En avant! leur cri ce capitaine, indigné comme eux de ce qu'il considère comme une trahison. Le capitaine d'infanterie van den Bosch court par les mêmes ordres chercher de l'artillerie, et

la dirige, quoique peu d'instans auparavant il eut été jeté à bas de son cheval. Le capitaine Abets du 9^e de cuirassiers fait un appel aux volontaires de ce régiment, les rallie, et les place en bataille sur la chaussée. En quelques instans l'ordre est rétabli, la cavalerie ennemie qui se montrait sur la chaussée est repoussée, et 800 hommes mis hors de combat vengent l'armée Hollandaise de cet insigne manque de foi.

Le Prince généralissime avait envoyé en parlementaire le capitaine van Stirum de l'état-major du Prince Frédéric, pour demander les causes d'une telle déloyauté. Ce capitaine revint avec un officier Belge qui offrit au Prince les plus grandes excuses et les plus vifs regrets, l'assurant que c'était contre toute espèce d'ordre que la chose était arrivée. La plus grande tranquillité succéda à cette explication, et la convention dictée par le Prince d'Orange fut fidèlement exécutée.

Pendant la bataille de Louvain, le duc de Saxe-Weimar s'était montré aussi habile stratégicien qu'on le savait intrépide soldat. A la tête d'un corps d'armée composé des troupes de sa division, ce général avait, dès trois heures du matin, quitté ses positions près Nethène et

les environs, tourné la ville de Louvain, et gagné la route de Bruxelles où déjà il était arrivé sur la hauteur appelée *Montagne de Fer*. Ce fut dans cette position, et après avoir combattu vaillamment pour y parvenir, qu'il reçut du généralissime l'avis de la suspension d'armes, et l'ordre d'arrêter ses troupes qui dans peu d'heures se préparaient à entrer à Bruxelles. Il faut connaître le duc de Saxe-Weimar, il faut savoir apprécier ce noble caractère et cet ardent courage, pour sentir tout ce que ce guerrier dut éprouver de pénible lorsqu'on lui enlevait soudain de toutes les gloires la plus assurée, celle d'arriver le premier à Bruxelles pour y planter le drapeau royal sur les ruines de la révolution.

L'entrée du Prince à Louvain fut fixée au lendemain 13 Août. Ce jour même, à midi, les braves de la Hollande entrèrent l'arme au bras dans la ville qui un an auparavant avait vu le plus sanglant excès dont la révolution Belge se soit rendue coupable. Ils se montraient l'un à l'autre en frémissant la place où le major Gaillard, les yeux crevés et le crâne brûlé, avait été suspendu à l'arbre de la liberté, et leur sagesse, leur modération, leur discipline établissaient dans les esprits des Louvanistes

un contraste remarquable avec ces pénibles souvenirs.

La mission de lord Russel auprès du Prince, et bientôt après celle de sir Adair avaient eu pour but de sommer les troupes Hollandaises de s'arrêter, et d'annoncer en même temps au Prince que l'armée Française forte de 50,000 hommes et commandée par le maréchal Gérard s'avançait au secours de Léopold et de la Belgique. Certes, une telle nouvelle ne pouvait suffire pour arrêter la marche du Prince, si celui-ci n'eut reçu de la Haye des instructions positives par lesquelles considérant l'armée Française comme représentant la conférence de Londres, le cabinet des Pays-Bas faisait suspendre les hostilités, par déférence pour les souverains dont la France était censée manifester ici les intentions.

Quoiqu'il en soit, le Prince d'Orange, généralissime de l'armée, n'avait point à s'occuper des questions diplomatiques qui s'agitaient au sein de la conférence de Londres. Sa mission était de combattre et de vaincre; il avait combattu, il avait vaincu. L'ordre de son père et de son roi enchaînait seul ses armes, et l'arrêtait après sa seconde victoire qui lui ouvrait

les portes de Bruxelles, et qui terminait la révolution. Se résignant lui-même, il dut commander la même résignation à son armée, et il fit publier le suivant ordre du jour :

Louvain le 18 Août 1831.

FRÈRES D'ARMES,

Vous avez rempli mon attente. Je me fie à votre intrépidité et à votre indomptable courage. J'apprécie la patience avec laquelle vous avez supporté toutes les fatigues, et avec laquelle vous vous êtes consolés de toutes ces privations qui accompagnent toujours les marches faites près de l'ennemi.

Grande est votre récompense. Votre victoire est complète.

Après une marche d'à peine dix jours, nous sommes au cœur de la Belgique.

Deux fois nous rencontrâmes l'ennemi, d'abord à *Hasselt*, ensuite près de *Louvain*, c'en fut assez pour battre deux armées Belges, les mettre en déroute et en fuite.

Hier et aujourd'hui nos avant-postes étaient à deux lieues de *Bruxelles*, et il n'existe plus d'armée Belge qui puisse empêcher notre entrée dans la capitale.

Le Roi, mon père, a appris avec plaisir la nouvelle de la victoire que nous avons remportée à *Hasselt*. Il témoigne par ma voix sa satisfaction particulière, aux troupes de toutes armes qui prirent part à ce combat et aux précédens, et réunirent leurs efforts pour anéantir cette armée qui sous le nom *d'armée de la Meuse*, se vantait d'être invincible.

Nous avons rempli notre tâche, Nous avons fait ce que le Roi et la patrie réclamaient de nous. Nous avons vaincu l'ennemi que nous étions venu combattre.

C'est avec honneur que nous retournons vers nos anciennes frontières. Une armée Française considérable s'avance en Belgique. Ses avant-postes touchent aux nôtres.

Nous nous en retournons, par suite d'une arrangement conclu entre notre souverain et le Roi des Français.

Le Commandant en Chef etc. etc.

MOUVEMENT RÉTROGRADE.

Ainsi se termina cette course militaire si rapide, cette mémorable campagne de dix jours où à la tête de ses braves Hollandais si régulièrement insultés et si dignes d'estime, le Prince d'Orange justifia devant l'Europe ce mot prononcé le jour de son départ : *je prouverai que le sang des Nassau coule toujours dans mes veines.*

Oui, il y coule, et par torrens, noble rejeton des héros ! quand on vous taxait d'erreur, chacun nommait tout haut les conseillers que l'on accusait de plaider auprès de vous la cause des traîtres ; quand le jour est venu de vous montrer vous-même, tel que vous firent la nature et le sang de vos ayeux, on vous a trouvé patriote comme le Taciturne, brave et vaillant comme Maurice ; et l'on a bien vu que votre cœur et votre génie étaient cette fois vos seuls conseillers !

Après avoir fait son entrée à Louvain, et avoir occupé en vainqueur cette ville, le Prince généralissime ordonna le mouvement rétrograde qu'il avait annoncé à ses troupes dans son ordre du jour, et il se rendit lui-même à Tirlemont où le maréchal Gérard lui avait demandé une entrevue.

La première idée du Prince avait été de faire évacuer Tirlemont par ses soldats, et d'y attendre avec une faible escorte le général Français qui devait venir l'y trouver. Au moment du départ, les troupes Hollandaises reçurent contre-ordre, le généralissime s'étant aperçu de quelques mouvemens qui fesaient prévoir qu'un grand nombre de volontaires, disposés au pillage n'attendaient pour se livrer à des excès que le moment où la ville dégarnie des forces Hollandaises ne serait pas encore occupée par les Français qui devaient y arriver.

En retenant à Tirlemont plus de soldats qu'il ne l'avait cru d'abord, le Prince d'Orange prit le parti d'en avertir le maréchal Gérard, lui faisant dire qu'il était le maître d'arriver avec une garnison Française à Tirlemont qui ne pouvait être laissé vide de troupes. Le maréchal, avec la loyauté qui le distingue, se rendit ac-

compagné d'une faible escorte de dragons dans la ville où au milieu des Hollandais, et dans la société du Prince, il attendit la division Française du général Hulot. Cette division ayant occupé quelques heures après tous les postes de la ville, le Prince d'Orange qui avait congédié ses troupes resta seul à son tour au milieu des Français avec une légère escorte, et rendit ainsi au maréchal Gérard le témoignage de confiance qu'il en avait reçu. Quand le Prince quitta la ville, le général en chef des troupes Françaises voulut l'accompagner, et lui fit cortège jusque hors des portes où ils prirent congé l'un de l'autre. Au moment où ils allaient se séparer, un misérable, revêtu d'une blouse bleue s'élança vers le Prince d'Orange le menaçant de son sabre. Quatre dragons Français saisirent ce brigand et l'emmenèrent sur-le-champ. Le bruit se répandit dans le pays que le maréchal Gérard avait fait fusiller cet assassin.

L'itinéraire fixé par le Prince pour le mouvement rétrograde de l'armée devait être le même que celui qu'il avait suivi en arrivant, car en culbutant l'armée de la Meuse et l'armée de l'Escaut, il n'en avait pas moins suivi le chemin le plus court pour se rendre au cœur de la Belgique.

Cependant, au jour qu'avait fixé la volonté du Roi, pour se réunir dans les temples saints afin d'y rendre grâce à l'éternel des premiers succès obtenus; au moment même où la foule se rendait de toutes parts à la prière, le bruit de la victoire de Louvain se répandit à la Haye comme un éclair. On s'embrassait, on se félicitait, et les prières dans ce moment eurent plus de solennité que dans tout autre. Un prédicateur éloquent de l'église Wallonne, M. Secrétan toucha surtout son nombreux auditoire par un sermon aussi plein de patriotisme que de piété. A peine cessait-il de faire entendre la parole sainte, que cent coups de canon tirés à l'entrée du bois apprirent à la Hollande que quels que fussent désormais les évènements, l'honneur de la vieille patrie resterait du moins vengé.

Un ordre du jour du Prince d'Orange annonça cette nouvelle à l'armée.

Quartier-Général de Hasselt, 17 Août 1831.

COMPAGNONS D'ARMES !

Ce fut dimanche de bonne heure que le Roi reçut la nouvelle du succès qu'avaient eu nos armes sous les murs de *Louvain*, et aussitôt des actions de grace furent adressées à l'éternel

qui a béni nos efforts et les a couronnés de la victoire.

VAILLANS SOLDATS !

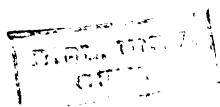
Le Roi m'a chargé de la tâche honorable de vous témoigner sa haute satisfaction et le vif plaisir qu'il éprouve, de ce que par votre courage et votre persévérance, vertus qui ont toujours brillé dans le caractère Néerlandais, vous avez répondu à la confiance que vous lui aviez inspirée.

A toutes les troupes de toutes armes, à tous les volontaires, à tous les officiers des divers états-majors de l'armée, qui sont placés sous mon commandement, je dois, au nom du Roi, donner l'assurance sincère que sa Majesté apprécie dignement les brillantes qualités dont ils ont donné des preuves si éclatantes pendant toute cette campagne, partout où il a fallu se mesurer avec l'ennemi, et surtout aux combats de *Hasselt* et de *Louvain*.

Ce témoignage flatteur du Roi est certainement la plus noble satisfaction que des sujets loyaux et fidèles puissent jamais désirer.

Je suis convaincu que l'armée entière sous mes ordres en appréciera la valeur.

Le Commandant en Chef etc. etc.



Ainsi parlait le Prince, et les faits parlaient aussi haut que lui. Le fusil sur l'épaule et cheminant avec gaité, nos braves regagnaient la frontière, chantant en signe de dérision la Brabançonne et plusieurs autres chansons révolutionnaires que leur avaient apprises des chanteurs ambulans. L'un deux, particulièrement, amusa beaucoup ses frères d'armes en leur lisant avec le plus grand sérieux l'article suivant du *Courrier des Pays-Bas*, inséré peu de jours auparavant dans ce journal :

» 4 Août. Le Roi Guillaume, poussé par la fatalité vient accomplir ses destins ; un échec, et la Hollande en masse se lève contre lui. *Cet échec est inévitable*, nous en voyons l'assurance dans l'enthousiasme et l'exaltation que l'annonce de la reprise des hostilités a subitement éveillés dans le peuple. Nos jeunes soldats sont transportés de joie, et l'énergie comme un feu rapide a pénétré dans tous les cœurs. Qu'il se lève donc, le jour de gloire et de vengeance, ce jour que nous avons promis aux martyrs de Septembre, et nous irons déposer un nouveau laurier sur leur tombe..»

Après deux défaites successives, et le secours de la France imploré comme dernier refuge, ce

style de matamore avait en effet quelque chose de comique. Ce qu'il y avait pourtant de triste, c'est que l'Europe prenait ou feignait de prendre au sérieux ces ridicules bravades, et qu'elle osait placer sur le même rang deux peuples qui venaient de se montrer si différents l'un de l'autre.

Fidèles à leurs devoirs et à la discipline, les soldats Hollandais revirent bientôt cette frontière des vieilles provinces unies qu'ils avaient quittée avec le courage et l'espérance, et dans laquelle ils rentraient avec le profond sentiment de la dignité nationale vengée, et avec le juste orgueil que donnent le succès et la victoire.

Ce fut alors où pour prendre congé de ces braves, avant de se rendre auprès du Roi qui l'appelait, le Prince généralissime leur adressa l'ordre du jour suivant :

Quartier-Général d'Eindhoven, 20 Août 1831.

Au moment où l'armée des Pays-Bas rentre dans les positions qu'elle occupait le 1^{er} Août dernier, je dois derechef lui témoigner toute ma reconnaissance pour la promptitude et la précision avec lesquelles toutes mes dispositions, tous mes ordres ont été exécutés.

Je dois de nouveau la remercier du zèle per-

sévérant, avec lequel elle a supporté les fatigues et les embarras de cette courte, mais rude campagne.

Le Roi, la patrie entière, et même les nations étrangères rendent justice à ce noble enthousiasme, à cette sublime concorde, qui jettent un nouvel éclat sur l'antique Hollande.

Toujours prêt à récompenser le mérite, le Roi m'a fait savoir, que du bronze des canons pris sur l'ennemi, il sera frappé des médailles d'honneur, qui orneront la poitrine de mes braves compagnons d'armes.

Ce nouveau témoignage de la vive satisfaction du Roi, sera, j'en suis certain, un sujet de contentement pour toute l'armée. Elle apprendra avec non moins de plaisir la nouvelle que le Roi, comme un bon père, l'ami de son peuple, se rendra, sous peu au milieu de son armée, pour revoir ces braves soldats, cette brave milice citoyenne, ces braves volontaires, qui il y a un mois, lui jurèrent amour et fidélité; serment qu'ils ont scellé de leur sang sur le champ d'honneur.

Cependant cet ordre parfait, cette discipline, cette habileté dans les manœuvres par lesquelles l'armée se faisait remarquer, et qui la rendait

propre à voler au combat, au premier signal, nous le devons aux soins infatigables de mon frère bien-aimé, l'amiral et colonel-général. Sur ma proposition le Roi a résolu de récompenser ces mérites éminens de l'amiral et colonel-général, qui n'a cessé de m'assister de ses conseils, et de combattre à mes côtés, en le nommant grand-croix de l'ordre de Guillaume. Les sentimens de gratitude que vous lui devez, me servent de garant, combien ce décret du Roi vous est agréable. C'est pourquoi je vous en donne connaissance par le présent ordre du jour.

Le Commandant en Chef etc. etc.

Le Prince ne se borna pas à cette proclamation. Devant les troupes, et au bruit de leurs acclamations, il décora son frère du ruban de l'ordre de Guillaume, à la dignité de grand-croix qui venait de lui être conférée; et l'armée aux yeux de laquelle le Prince Frédéric s'est toujours montré habile comme un chef, brave comme un soldat et bon comme un père, vit avec émotion le spectacle de cette touchante fraternité. On se souvenait de la bravoure que Frédéric avait montrée à Bruxelles, et de sa clémence dont ses ennemis avaient fait une arme

contre lui. On se souvenait aussi que modeste autant que vaillant, oubliant son propre mérite pour rehausser les brillantes qualités de son frère, il avait lui-même sollicité le commandement de l'armée pour ce héros, ce frère bien aimé. Le caractère du Prince Frédéric s'ennoblissait de toutes ces choses, et plus il s'effaçait auprès du généralissime, plus l'armée lui savait gré de sa patriotique abnégation.

Mais la Hollande n'avait qu'un désir, qu'un vœu, qu'un espoir; c'était de revoir ce Prince d'Orange qui venait de se montrer si digne de ses ancêtres et si digne de son pays.

Le bruit se répandit soudain que le 23, le Prince ferait son entrée à la Haye. Tous les cœurs l'y attendaient!

RETOUR EN HOLLANDE.

Dès le 23, et de grand matin, la population de la Haye, augmentée de celle de toutes les communes voisines de cette résidence royale, se porta vers les rues par lesquelles le Prince devait passer pour se rendre au palais. A chaque façade des maisons qui bordent le passage depuis le *Wagenstraat* jusqu'au *Noordeinde* des guirlandes et des draperies flottantes se balançaient au souffle du vent. Le drapeau tricolore de la vieille république, l'étendard orange son fidèle allié arborés de distance en distance annonçaient la solennité du jour; et le cri de *vive Orange!* et le son du tambour se mêlaient aux bruyantes clameurs de la joie publique.

Jamais foule ne fut plus nombreuse, plus pressée, plus vive et plus animée. Ce n'étaient pas les riches; ce n'étaient pas les pauvres, c'était tout le

monde, c'était un peuple, une nation entière qui chantait la victoire et qui célébrait le triomphateur.

Nation admirable et calomniée! savait-elle si sa victoire même lui servirait à quelque chose? n'avait-elle pas à craindre que la présence d'une armée Française et la volonté des puissances ne rendissent vains tous ses efforts, et ne sacrifiassent tous ses intérêts? eh bien, qu'importe? le sentiment était le même. L'honneur, l'honneur Hollandais était rétabli dans son intégrité. Ce n'était pas un vain appel qu'avait fait la vieille Hollande à ses enfans des générations nouvelles. L'intérêt serait stipulé ensuite, mais l'honneur était sauvé; c'était le premier cri d'un peuple dont le patriotisme fut toujours la première vertu.

Les magistrats, la garde civique s'avancèrent jusqu'à la porte de la ville pour complimenter le Prince, et l'escorter. Et l'innombrable foule du peuple paraissait sourire du cortège. » Son cortège c'est nous! semblaient dire ces hommes. C'est à nous qu'il appartient aujourd'hui.»

A l'entrée de la ville, une voiture se présente. On y distingue le Prince d'Orange, son épouse, ses enfans mille cris ont donné le signal. Les chevaux disparaissent, la voiture n'en a nul besoin, elle marche, elle est portée. Prince,

Princesse, enfans, assaillis par des cris d'amour et d'enthousiasme s'abandonnent au peuple et se laissent conduire. C'est une ivresse, un délire inexprimable, des larmes coulent de tous les yeux, des cris, des chants, des danses entourent la voiture, et à travers la foule, moitié poussée, moitié portée, cette voiture arrive devant le palais.

Du haut de son balcon, le vénérable Roi a reconnu son fils non à pied, non en voiture, mais sur mille bras qui l'élèvent en criant *gloire à Orange et vive le Roi!* Le Prince arrive à l'escalier, le gravit, se précipite dans les bras de son père, et ce peuple n'est pas encore satisfait. Il les demande, il veut les voir se serrant dans les bras les uns des autres. Princes d'Orange et Frédéric, Princesses, enfans, le monarque les a tous pressés sur son sein royal, et s'avancant vers le peuple il montre sa noble figure que les larmes ne cessent de couvrir...

Non! il n'y eut jamais, dans les temps antiques, de triomphe plus beau, ni de gloire plus pure. Non! les vainqueurs du capitol, ces orgueilleux conquérans du monde ne sauraient être égalés au héros de cette journée. Ils combattaient pour l'usurpation; et celui-ci pour le seul

intérêt de sa patrie ; ils suivaient l'ambition , et celui-ci ne voulait que l'honneur et la gloire d'un peuple qui avait placé ce glorieux dépôt sur son épée. Vienne maintenant l'histoire et ses immortelles tables d'airain. Que pourrait y graver la calomnie ? Hasselt , Louvain témoigneront pour la Hollande , et parleront plus haut que tous les discours ennemis. La Hollande est vengée , et Guillaume , Prince d'Orange vient de marquer sa place. Quelle que soit désormais sa destinée , sa statue ne restera pas muette parmi les nobles images de ses ayeux !

Le lendemain , jour de la fête du Roi , la garde civique de la Haye supplia Sa Majesté de la passer en revue , ne voulant pas qu'en l'absence des troupes régulières qui se trouvaient à l'armée cette cérémonie ne put avoir lieu. Le monarque se rendit à cette invitation , et vint avec le Prince d'Orange inspecter les troupes civiques qui manœuvrèrent devant lui. Quelques artilleurs passèrent devant le Roi , traînant trois pièces de canon et deux obusiers. « Ceci est de l'armée de Daine , » dit le Prince à son auguste père. Et il pria Sa Majesté d'en agréer le respectueux tribut.

A Amsterdam , même enthousiasme et mêmes

fêtes; la famille royale s'y porta tout entière, et y recueillit les preuves du même amour. Si l'Europe a été injuste envers Guillaume, une douce compensation lui a été offerte par la Providence. Il fut aimé de son peuple. C'est le premier bonheur pour un Roi.

Cependant, le monarque voulait revoir l'armée Hollandaise, et la remercier lui-même de ce qu'elle avait fait pour la dignité de la patrie. La famille royale se rendit à Breda, et de là sur la bruyère de Woensel où le Roi passa une grande revue. Les troupes qu'il y trouva réunies se composaient des 2^e et 3^e divisions, de la division de réserve, de l'artillerie et de la cavalerie légères, formant un corps de 30 à 34,000 hommes.

En félicitant l'armée sur sa conduite, le Roi ne put s'empêcher d'exprimer en particulier sa satisfaction aux volontaires, et aux braves jeunes gens de l'université de Leyde. Sa Majesté se rendit ensuite à Eindhoven et à Tilbourg, d'où elle partit pour aller sur la bruyère de Gilze inspecter la première division. Avec cette division, Sa Majesté trouva réunis sur le terrain deux régimens de cuirassiers, un régiment de lanciers, une batterie d'artillerie de campagne,

et une section d'artillerie légère. A la tête de la première brigade, le Roi trouva les étudiants de Groningue, qu'il félicita avec émotion. Partout, et parmi les soldats, et parmi les volontaires, le père de la patrie trouvait des hommes qui avaient généreusement payé de leur personne sur le champ de bataille. Des nouvelles graves arrivées de Londres interrompirent le Roi dans son inspection générale de l'armée.

Au moment où au milieu du plus grand ordre chacun se félicitait des évènements accomplis, où le calme et la modération naturels au caractère hollandais succédaient à l'effervescence du champ de bataille et à la fatigue du voyage, on lut, avec une surprise mêlée de quelque gaité, dans un journal qui serait riche si l'on était payé pour chaque calomnie, on lut, dis-je, dans le *Courrier des Pays-Bas*, rédigé par le sieur Jottrand de Bruxelles, qu'en arrivant à la Haye, les troupes hollandaises avaient cloué à toutes les portes des nez, des oreilles et des doigts coupés aux Belges vaincus. Le sieur Jottrand, même après la leçon reçue, essayait ainsi de ressusciter les calomnies d'autrefois; mais l'Europe ne fut plus dupe. Sur le témoignage des soldats français, elle avait appris ce qu'était l'ar-

mée hollandaise, et son illustre chef, et l'imputation des nez coupés ne parut que ridicule.

Le trente-un août, le Prince d'Orange, annonça à l'armée mobile quelles étaient au moins provisoirement, et en attendant de nouvelles lumières, les promotions que le Roi avait résolu de faire dans l'armée. Il était beau, il était noble de voir un Prince, l'auguste héritier du trône recevoir avec attendrissement la récompense qu'en sa qualité de soldat il avait méritée de la part du chef de la patrie. Des canons pris sur l'armée de la Meuse, deux avaient été donnés par le monarque à son fils, trophée glorieux et mérité. Une autre faveur lui était due moins comme Prince que comme commandant en chef, c'était le rang qui devait le maintenir pour toujours à la tête de cette armée qu'il avait si vaillamment dirigée. Le généralissime annonça aux troupes dans un dernier ordre du jour les récompenses, dont le Roi l'honorait, ainsi que celles qui attendaient un grand nombre de braves sous ses ordres.

31 Août 1831.

S. M. le Roi m'a confié la tâche honorable d'être auprès de l'armée l'interprète de la sa-

tisfaction qu'a éprouvée S. M., en revoyant ses courageux soldats revenus du champ de bataille où ils donnèrent des preuves non équivoques de leur fidélité au Roi et de leur amour pour la patrie.

S. M. est en outre on ne peut plus satisfaite de la belle tenue, de l'ordre et de l'exactitude par lesquels se fesaient remarquer les troupes de toutes armes qu'elle a passées en revue les 29 en 30 de ce mois.

Le Roi annonce par ma voix à tous les généraux, et chefs qui commandent quelque corps, qu'il est satisfait.

Il a plu à S. M. en quittant l'armée de donner une preuve éclatante de son approbation aux opérations militaires que l'armée a exécutées.

Le Roi a promu le commandant en chef au grade de *Feld-Maréchal*, et lui a donné en présent deux des bouches à feu conquises sur l'ennemi.

Frères d'armes, je suis vivement pénétré de la plus profonde reconnaissance pour cette marque touchante d'approbation que me donne le Roi.

Je ne puis exprimer en paroles ce que je ressens comme fils pour ce père qui me récompense; ceux qui respectent le plus les liens sa-

crés de la parenté, me comprendront facilement.

C'est à votre courage, mes frères d'armes, à votre persévérance, à votre obéissance aux ordres et commandemens que nous devons cet heureux résultat qui comble de joie le Roi et la patrie. C'est à vos services que je dois la récompense qui m'est accordée aujourd'hui; je vous prouverai par mon constant et sincère attachement que je suis reconnaissant.

Il a, en outre, plu à S. M. d'accorder sur ma proposition provisoire les récompenses suivantes. (Voir aux pièces justificatives).

Et le Prince faisait ici l'énumération des faveurs que le Roi avait accordées à un grand nombre d'officiers.

Mais ce qui surtout fut solennel et touchant, ce fut la réception faite par toutes les villes où ils passèrent, à ces braves et loyaux étudiants des universités de Hollande qui reprenaient le chemin de leurs études, après avoir par leur discipline et par leur vaillance étonné les vieux soldats qui avaient cru diriger au feu de simples conscrits. Fleur de la plus brillante jeunesse, espoir des familles les plus considérables, cette génération d'élèves d'universités s'était volon-
tai-

rement présentée au champ d'honneur. Ils n'avaient pas brigué les places, les titres, ni les épaulettes, ces jeunes braves; ils étaient tous soldats, et chacun de leurs bataillons présentait l'aspect d'un bataillon ordinaire. Utrecht! Groningue! Leyde! ce n'est ni par l'habit ni par le grade que vous avez brillé. Ce n'était pas la vanité, mais la gloire seule qui vous inspirait au champ de bataille. Et c'est à votre patriotisme, à votre honneur, à votre vaillance, qu'on a reconnu les cœurs élevés qui battaient sous ce simple habit de soldat!

Un membre de *l'opposition* dans la 2^e chambre des États-Généraux, qui souvent trouva contre les agens du gouvernement des argumens nombreux et piquans, un-député, également respectable alors qu'il voyait juste et alors qu'il se trompait, parce qu'il ne cessa jamais d'agir et de parler avec patriotisme et dévouement, avait équipé à ses frais un bataillon de chasseurs qui prirent son nom: chasseurs *van Dam*; accoutumés à l'entendre parler contre ce qu'il croyait sincèrement être des abus, les auteurs de la révolution belge publiaient dans leurs journaux qu'ils comptaient sur l'appui du député Van Dam. — «Je leur répondrai, écrivit-il au *Journal*

de la Haye, à la tête de mes chasseurs, et sur le champ de bataille. Et on le vit à chaque affaire, payer de sa personne, et se montrer l'un des plus braves de l'armée.

Il fit plus : et le trait mérite d'être mentionné. Dès le début de la campagne, quelques officiers hollandais patriotes comme lui, mais opposés d'opinion à une irruption sur le territoire belge, demandaient s'il était convenable de marcher au delà des frontières. On consulta le major Van Dam dont l'indépendance était connue. — «Messieurs, leur répondit-il, comme député, je discute souvent à la chambre, et j'y dis librement mon avis; mais je suis ici comme militaire, comme officier, ayant des supérieurs et des subordonnés. En devenant officier de l'armée du Roi, j'ai consenti d'avance à marcher partout où le Roi m'ordonnera de le faire.»

On peut, par ce trait, juger un grand nombre de caractères hollandais; de ces hommes que les Belges ont appelés les soutiens du despotisme, et qui seuls en Europe, peut-être, ont montré une connaissance réelle de la véritable liberté que le sentiment de l'ordre n'abandonne jamais.

RÉCAPITULATION.

J'ai raconté les faits avec rapidité; j'ai dit quel avait été l'esprit de la Hollande avant les jours de son expédition militaire, et combien avait été prompt et heureux le succès de cette expédition. Arrêtons-nous maintenant, et jetons un coup-d'œil en arrière. La campagne de dix jours doit être envisagée avec le même soin dans ses résultats que dans ses motifs.

Les Belges ont toujours passé en Europe pour des soldats braves, quoique mutins; on ne peut dire que le défaut de courage ait été la cause de leur défaite. Cette cause se trouverait plutôt dans l'inhabileté des chefs, leur jalousie réciproque, l'incapacité des administrateurs, et le cahos inévitable de tant d'éléments divers que l'ordre seul peut mettre à leur place, et qui vont se heurtant sans cesse dans le trouble des révolutions.

Ils ont fui pourtant ces hommes que la stricte impartialité ne permet pas de considérer comme des lâches ; et jamais triomphe ne fut plus complet ni plus éclatant que celui par lequel les enfans de la Hollande viennent de réhabiliter leur vieille renommée que la calomnie avait ternie quelques instans.

Le plan de la campagne avait d'avance été médité avec soin dans le cabinet du Roi Guillaume ; et il faut convenir que jamais expédition ne fut résolue avec plus de discrétion ni commencée avec plus de spontanéité. Quand le premier bruit s'en répandit à la Haye, vous eussiez vu courir cà et là, les uns chez les autres, les membres du corps diplomatique qui n'avaient pas soupçonné un seul moment cette subite et glorieuse détermination. Les ministres des diverses cours s'interrogeaient pour savoir si réellement la Hollande était bien décidée à la guerre, et c'était déjà avec les premiers bulletins qu'on leur répondait.

C'est que dans le cabinet même, et à la tête des affaires, il se trouvait un homme auquel rien ne manquait, ni l'expérience comme vieux soldat, ni le tact et la prudence comme politique, ni le caractère comme Roi.

Dès les premières démonstrations des troupes hollandaises, leurs mouvemens dans la direction de Turnhout, d'Anvers et de Gand n'avaient pas laissé douter un moment qu'elles ne voulussent marcher sur Bruxelles par Lierre, Malines et Aerschot, en même temps que par la Flandre-orientale; tandis que les Belges se portaient confusément sur ces points menacés, le Prince d'Orange faisait une pointe sur Diest, et s'avancait inopinément sur Louvain. L'armée des Belges, irrégulièrement organisée, et peu faite pour l'ordre et la discipline devait même en revenant sur Louvain, n'y pas arriver avec la promptitude et la régularité que possèdent seules les vieilles troupes, et le généralissime hollandais ne leur donna le temps ni de se reconnaître, ni de combiner de sages mouvemens dans leur position nouvelle.

Chose étrange! au moment même où se portant sur Diest le Prince coupait toute communication entre l'armée de l'Escaut et l'armée de la Meuse, au moment où, par cette manœuvre habile, il empêchait ces deux corps de se joindre pour l'attaquer en même temps, on annonçait à Bruxelles que son imprudence l'avait engagé entre deux feux, et que cerné dans Diest et

pressé de part et d'autre il allait être nécessairement obligé de se rendre. Tant il y avait d'inexpérience chez ces hommes pour juger et pour agir !

Les gens du métier qui examinent la disposition des troupes du Prince d'Orange, et qui les ont vues toujours prêtes à seconder son mouvement soit qu'à l'entrée de la campagne il semblât se diriger sur Anvers à sa droite, soit qu'il eut besoin d'elles plus tard pour attaquer Daine sur sa gauche à Hasselt, soit qu'il lui ait été nécessaire de les réunir subitement autour de lui pour marcher sur Bruxelles par Louvain, sont obligés de convenir qu'il y avait dans ce généralissime non seulement le mérite de la bravoure personnelle, et le sang froid qui distingue les grands hommes de guerre, mais le talent de la stratégie, l'art difficile de faire manœuvrer les masses sur le terrain de manière à ce que nulle part les forces ne soient doublées, et à ce que partout elles soient utilement employées.

La déroute de l'armée de la Meuse après la journée d'Hasselt n'entraîna pas l'armée hollandaise à une poursuite imprudente. Sûr que les soldats de Daine seraient quelque temps à se remettre de la terreur panique et du désordre qui s'étaient répandus dans leurs rangs, le Prince

d'Orange ne s'inquiéta plus de ce corps d'armée; il étendit ses troupes vers Tirlemont, dirigea une division de cavalerie de trois à quatre mille hommes par Jodoigne, Wavre et Tervueren, tandis qu'une partie de son armée passait la Dyle au dessus de Louvain pour intercepter les routes de Malines, d'Aerschot et de Bruxelles à Louvain. Ainsi non seulement son avant-garde n'était plus qu'à trois lieues de Bruxelles, mais toute l'armée belge se trouvait cernée dans la ville de Louvain avec le Roi Léopold qu'à chaque instant abandonnaient quelques uns de ses officiers.

Ce fut alors que par un coup de la Providence auquel aucune combinaison humaine n'aurait pu suppléer, l'armée hollandaise fut soudain arrêtée dans sa marche par la nouvelle de l'arrivée des troupes françaises. Le nombre des Français inférieur à celui des soldats du Prince d'Orange, la proximité où était celui-ci de Bruxelles, le moral des Hollandais échauffé par la victoire, et leur confiance dans l'habileté éprouvée de leur Auguste chef, tout rendait possible et probable l'entrée du généralissime à Bruxelles malgré l'armée française elle-même, s'il l'eût voulu; mais cette armée s'avancait au nom de la conférence et prétendait représenter la volonté de

toutes les puissances européennes. Le cabinet de La Haye jugea prudent de s'abstenir, et le Prince obéissant aux ordres de son père dut baisser son épée victorieuse devant cette troupe étrangère qu'il n'avait point mission d'attaquer.

Dans l'entrevue qu'ils eurent ensemble, le maréchal Gérard ne put dissimuler au Prince d'Orange la haute estime que la campagne de dix jours venait de lui acquérir chez tous les militaires consommés; et les journaux français jusqu'alors prononcés contre la dynastie des Nassau semblèrent confus de leurs injures passées, et décidés dès ce moment à changer ou à modifier leur langage. L'esprit de parti a beau faire en France; il y a dans la véritable gloire une force qui l'ébranle sans peine, et qui finit bientôt par le dompter.

Le mouvement rétrograde de l'armée hollandaise répandit en Belgique une profonde tristesse. J'ai dit à qui avait profité la révolution, et à qui elle avait été hostile. Les intrigans arrivés par elle au pouvoir; la classe aristocratique trop compromise, le clergé qui redoutait avec Guillaume le retour des lumières et de la tolérance s'unirent pour rendre grâce à la France, aux noms menteurs *d'indépendance* et de *liberté*.

Et la classe moyenne, cette immense foule d'habitans paisibles, de citoyens industriels, commerçans, agriculteurs qui prospéraient sous Guillaume et par qui le peuple prospérait à son tour, ce véritable peuple de la Belgique en un mot pleura sur les succès de la France qui le replongeaient dans un abîme de maux !

Trompés dans leurs espérances, les Hollandais ne s'en retiraient pas moins avec l'honneur de la victoire, et la satisfaction d'un grand devoir accompli. La jactance des Belges, leurs provocations continuelles, la peur prétendue de leurs adversaires, tout pouvait être apprécié maintenant ; l'Europe avait pour prononcer son jugement des pièces irrécusables sous les yeux : les évènemens du champ de bataille.

On dit que Léopold ne trouva pas que le mérite du Prince d'Orange fut aussi grand qu'on le prétendait ; et que s'entretenant un jour à ce sujet avec le maréchal Gérard, il laissa échapper quelques paroles dédaigneuses. — *« Ne vous y trompez pas, Sire, répondit le maréchal Français avec vivacité. Il y a du Napoléon dans les dernières manœuvres du Prince d'Orange. »* Léopold se tut, et depuis ce temps ne reparla plus de son vainqueur.

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE.

Il y a des gens, honnêtes d'ailleurs, mais privés d'une certaine délicatesse d'intelligence, qui demandent avec quelque simplicité si la Hollande a bien ou mal fait d'entreprendre la campagne de dix jours, et si la nullité du résultat ne prouve pas l'inutilité de l'entreprise.

Il faut répondre à ceux qui parlent ainsi, qu'il n'existe pas de nation qui n'ait besoin de se constituer un système politique, et que le système de la Hollande ne pouvait consister que dans les principes suivans :

1°. Ne pas dépendre entièrement de la politique européenne; car toute puissance qui est assez faible pour s'y résoudre, perd jusqu'à l'ombre de l'indépendance.

2°. Éviter la collision des partis qui aurait fourni trop de prise à l'ennemi du dehors.

3°. Montrer par des preuves positives qu'on

était disposé à tous les sacrifices d'or et de sang, pour lutter avec avantage contre la Belgique.

4°. Attaquer les Belges qui depuis un an peignaient à l'Europe abusée les Hollandais comme des lâches, faire preuve de courage, et réfuter ainsi la calomnie les armes à la main.

5°. Obtenir des conditions équitables de séparation, et les obtenir par la victoire, puisque c'était le seul moyen d'y parvenir.

6°. Répondre à la division provoquée entre le peuple hollandais et la dynastie qui le gouverne, en se serrant autour du trône, et en ne formant qu'un cœur à toute la nation.

7°. Enfin, tracer avec la pointe de l'épée les limites des vieilles provinces unies, sans y être inquiétés sans cesse par un voisin turbulent et jaloux.

Or toutes ces choses ont été accomplies; et si la paix eut suivi l'inévitable victoire des Hollandais à Bruxelles, tout serait arrangé entre les deux états séparés, la conférence aurait depuis longtemps été dissoute, et le repos de l'Europe serait assuré sans que personne songeât désormais à le troubler. Reprenons les idées politiques indiquées.

1°. J'ai dit que la Hollande devait s'efforcer

d'abord de ne pas dépendre entièrement de la politique extérieure. Certes, quels que soient les torts des plénipotentiaires de la conférence, c'est à son attitude noble et guerrière que la Hollande a dû de conserver à l'égard de Londres quelque force morale et beaucoup de dignité. Ce dédain aristocratique des diplomates pour les forces hollandaises ne s'est plus manifesté, depuis que quatre-vingt mille hommes et leur auguste chef, tous animés du plus pur patriotisme ont prouvé à l'Europe qu'il était sage de compter la Hollande pour quelque chose, et qu'il serait imprudent peut-être de la réduire au désespoir.

2°. Il fallait éviter la collision des partis. Qui connaît la Hollande et ses vieilles mœurs libérales, sait bien que sur cette terre de franchises on aime la liberté sans affectation, mais réelle et pour elle-même. Accoutumés à l'exercice sage de cette liberté, les Hollandais comprennent aisément la différence des opinions et des systèmes. Il n'y a pas dans l'univers de pays qui possède plus de cultes différens et qui soit témoin de moins de disputes religieuses; il n'en est point qui possède des hommes de principes plus variés en politique, et la tolérance dans cette matière existe comme en fait de principes

religieux. Ces nuances innombrables ont fait penser au Belge et à l'étranger qu'il faudrait peu de chose pour semer la discorde chez un tel peuple. Mais ce peuple tout divisé qu'il est d'opinions est sincère dans toutes ses croyances; pour être respecté dans la sienne, chaque citoyen conçoit et respecte celle d'autrui; et ce noble et vieil usage de la liberté surmontant toutes divisions et toutes haines, on a vu au jour du danger tous les cultes et tous les partis n'en former qu'un seul: le parti de l'indépendance, le culte de la patrie.

3°. Se montrer capables de sacrifice. Eh! qui pourrait les oublier jamais? Qui pourrait les compter sans s'attendrir, et nommer toutes ces honorables familles dont les fils comme volontaires se sont, au signal donné par le père de la patrie, précipités en foule sous les drapeaux?

4°. Réfuter la calomnie qui, propagée de la Belgique dans l'Europe entière, présentait à l'opinion publique les Hollandais comme un peuple lâche et dégénéré. Elle a été brillante, la réfutation de nos braves; et elle était la seule possible. Oh! que le souvenir d'Hasselt et de Louvain prévienne désormais de tentatives calomnieuses chez tous les peuples de l'Europe! Qui

croira le Belge accusant maintenant le Hollandais de manquer de cotrage ? Quel acte celui-ci a-t-il à faire désormais pour réhabiliter son noble caractère aux yeux des nations ? Avouons-le hautement, ce ne sont pas seulement des intérêts matériels que les peuples ont à défendre. Leur honneur, leur renommée compte pour quelque chose aux yeux du monde, et ajoute souvent un grand poids à leur nom dans la balance politique. A ce titre, et ce résultat glorieux eut-il été le seul qu'eut obtenu la Hollande, la campagne de dix jours aurait paru nécessaire, et son premier but eut été atteint.

5°. Obtenir des conditions équitables de séparation. On le sait; les deux peuples étaient d'accord sur ce point, et le souverain lui-même avait adopté le principe d'une séparation nécessaire. Mais après tant de ruses et de détours, tant de chicanes à l'intérieur, tant d'intrigues à l'étranger, restait-il à la Hollande d'autre ressource que de se mettre en position de stipuler elle-même, afin de ne stipuler ensuite que la justice ? Les proclamations du Prince d'Orange, le but avoué de la campagne tout dénonce dans les Hollandais cette noble résolution d'être d'abord les plus forts pour être ensuite les plus justes;

la France seule a fait échouer cet héroïque dessein, au moment même où il touchait à son accomplissement.

6°. Protester contre les tentatives faites pour opérer la division entre le peuple et la dynastie. Il est impossible de se peindre le tact et le sens exquis de ce peuple qui alors même qu'il croyait avoir eu à se plaindre du Prince d'Orange ne tarda pas à s'apercevoir qu'on voulait exploiter diplomatiquement les soucis qui, pour quelques momens, alteraient sa loyale affection. *J'ai pu me tromper*, a dit le généralissime dans une proclamation qui précédait son départ; j'ai pu me tromper *sur les moyens*, et il n'allait pas au delà. Mais avec quelle adresse c'était non sur les moyens, mais sur le fond qu'on l'attaquait! au moment où essayant de ressaisir les débris de l'autorité royale, ce cœur franc et noble était forcé à des concessions importantes, et se donnait toutes les apparences des torts qu'il n'avait pas. Que de vils ennemis se sont acharnés et sur sa personne et sur sa gloire! Lui, désertre la cause hollandaise! lui, être indifférent pour le berceau de ses ayeux, et pour cette terre sacrée où tout parle encore de leur héroïque existence! Transportons nous dans son âme auguste, et son-

geons à tout ce que ce doute dût avoir pour lui de cruel et d'injurieux ! mais avec un tel caractère, la calomnie qui sert si bien la discorde, et la politique qui en profite si habilement, vinrent échouer contre un cri parti spontanément de sa grande âme. Suivez-moi, dit-il aux soldats de son pays, et je vous prouverai que le sang des Nassau coule toujours dans mes veines. Amis qui l'avez suivi, ennemis qu'il a frappés de terreur, la voix de ce sang ne s'est-elle pas fait entendre ? est-il un seul d'entre vous qui refuse aujourd'hui d'en convenir ?

Ils se sont donc évanouis aussi, ces nuages qui un moment avaient obscurci la concorde au sein de la patrie ; et le jour pur qui leur a succédé a vu tous les citoyens réunis autour du trône fêtant unanimement le sang de leurs rois, et se réjouissant de ce qu'il était encore ce qu'il fut au temps de leurs ayeux.

7°. Enfin plusieurs questions devaient être décidées parmi lesquelles celle des frontières occupe sûrement le premier rang. Ni les intrigues de Londres, ni l'intervention de la France n'empêcheront ici que sur cette question du moins la Hollande n'ait complètement réussi. Les frontières des vieilles provinces-unies sont

les bornes où la liberté hollandaise s'arrête; mais où elle continue de veiller les armes à la main. Malheur à qui franchirait ces limites! malheur à qui foulerait le sol sacré de la patrie! si pour venger son honneur outragé le Hollandais a couru repousser l'insulte jusque sous les murs de Louvain, que ne ferait-il pas pour défendre la patrie qui lui est chère! c'est un temple dont le seuil est confié à ses armes, et que l'impie quel qu'il soit n'osera jamais profaner!

Ne craignons donc pas d'affirmer que malgré les cruelles déceptions politiques qui de toutes parts devaient affliger la Hollande, la campagne de dix jours a eu un résultat positif et brillant. Par elle, l'Europe a appris que le Hollandais avait une patrie et une armée; par elle, les opinions et les systèmes se sont ralliés et confondus dans un seul sentiment de dévouement et de patriotisme; par elle, il a été prouvé que l'or et le sang d'un tel peuple ne manqueront jamais quand il aura sa gloire à soutenir et son honneur à venger. Par cette campagne encore, l'Europe désabusée a ouvert les yeux, et déclaré que les fils des vieux Bataves étaient les dignes descendants de leurs ancêtres; par elle, le monde a pu juger que si les Hollandais ne veulent que

la justice, ils n'en étaient pas moins capables de dicter des conditions fatales à leurs ennemis; par elle ont été resserrés plus étroitement et malgré des combinaisons machiavéliques ces nœuds saints et sacrés qui lient le sang du Taciturne à la destinée des enfans de la vieille Hollande; par elle enfin veillent plus fiers aux frontières ces soldats si jeunes et déjà vainqueurs que leur famille nourrissait dans l'opulence, dans l'oisiveté peut-être, et qui désormais faits à la guerre et formés à la noble fatigue du camp, assurent le repos de la Hollande après avoir orné de quelques lauriers ses vénérables drapeaux.

Souvenirs des vieux temps! vous êtes sortis de la tombe, car les froids calculs du siècle n'auraient pas suffi pour animer tant de cœurs généreux! Souvenirs des vieux temps! c'est à vous que la Hollande doit sa gloire nouvelle; tant il est vrai que le peuple qui s'illustre et s'honore travaille véritablement pour la postérité!

Et vous, glorieux Prince sur les traces duquel ils marchaient avec confiance, tenant leur vie et leur sang à la disposition de votre commandement guerrier; vous aussi, en rappelant quel noble sang coulait dans vos veines, vous aviez fait aux vieux temps un éloquent appel.

que tous nos braves ont entendu. C'est vers les monumens des anciens Bataves que l'élan du cœur doit porter les hommages de la reconnaissance. Ornez d'un laurier vert et nouveau la vieille tombe du Taciturne ; son ombre se réjouira des exploits que sa mémoire vous a inspirés !

DE LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE.

Qui a renversé le trône de Charles X? qui a privé le Roi des Pays-Bas de la moitié de son beau royaume? quelle force puissante dispose aujourd'hui des empires, et prononce souverainement sur la destinée des rois? la France, l'Angleterre et la Belgique sont soumises à ce pouvoir qui s'accroît tous les jours, et dont l'Allemagne est déjà menacée. Ce pouvoir terrible quel est-il donc? c'est *la presse*. Voilà le véritable sceptre du siècle, voilà le point d'appui que cherchait Archimède quand il menaçait d'ébranler l'univers.

J'écris l'histoire de la campagne de dix jours, et je prouve combien il a fallu dans le Prince de talent, dans les soldats de courage pour renverser à la tête d'une armée de 70 à 80 mille hommes, quoi? l'ouvrage d'une poignée de médiocres journalistes dont la plume a suffi

pour bouleverser un état heureux et florissant !

Et la France offre le même spectacle ; non qu'il y ait la moindre analogie entre Guillaume de Nassau et Charles de Bourbon, entre leurs caractères, entre la nature de leur gouvernement ; mais parce que catholique ou protestant, dévôt ou philosophe, un roi tombe du trône, quand la presse l'a véritablement résolu.

Souriez de pitié, dédaigneux soutiens de la diplomatie ! nobles gentilshommes, parlez du journalisme avec mépris. Vous serez vaincus vous et les vôtres par cette presse que vous voyez s'élever près de vos palais dans le modeste atelier d'un homme de rien. Et si elles ne s'appuient sur les hommes de rien, les monarchies sont perdues.

Des concessions ? direz-vous. — Oui, des concessions, mais justes et raisonnables. Et ne faites vous pas des concessions, vous qui avec tous vos quartiers de noblesse siégez dans ce moment à la même table, et signez le même acte que le sieur Vandeweyer le plus obscur et le plus ignoble peut-être des hommes de lettres que la révolution belge ait fait prospérer ? quelle force l'a placé près de vous ? la même qui y en pla-

tera une foule d'autres : la presse : puissance plus réelle de nos jours que vos polices intrigantes et vos innombrables bataillons.

Un fait qui frappe tous les yeux, dont tout le monde est témoin, et qu'aucun gouvernement ne veut admettre, c'est qu'il y a dans le journalisme plus de force et de vigueur que dans un système politique quelconque. Ce n'est pas ici une accusation que je dirige contre la presse, c'est une vérité que j'établis, vérité sur laquelle il faut bien raisonner désormais, puisqu'il ne servirait de rien de la nier.

Or, s'il est vrai que la presse soit trop forte en comparaison des gouvernemens, il ne reste plus à ceux-ci que deux partis entre lesquels il faut choisir : ou affaiblir la presse pour restituer à la force publique l'action sans laquelle il n'y a pas d'autorité possible, ou s'appuyer sur la presse elle-même, et en faire un moyen de gouvernement.

Affaiblir la presse, est-ce chose possible? n'est-elle pas devenue une nécessité inévitable de quelques gouvernemens? n'a-t-elle pas servi de transaction chez quelques autres entre les gouvernans obérés et les gouvernés exigeans? n'est-elle pas considérée comme la première, la plus

solide des garanties chez tous les peuples; et n'avons nous pas été frappés souvent de ce mot d'un homme célèbre qu'on n'accusera pas d'être hostile aux rois, M. de Chateaubriand: *j'aimerais mieux la liberté de la presse sans la charta, que la charta sans la liberté de la presse?*

C'est qu'avec la presse, tout peut se conquérir. Seule liberté accordée à l'homme, elle lui suffit bientôt pour récupérer toutes les autres. Elle frappe ou absout, elle diffame ou récompense toujours puissante en influence dans ses louanges, dans ses critiques, et même dans ses calomnies. C'est la boîte de Pandore d'où peuvent sortir tous les maux, et c'est pourtant le plus noble instrument de la civilisation, si elle se consacre à l'instruction et à l'amélioration de la race humaine.

Affaiblir la presse, lui imposer silence, l'enchaîner par la censure est donc un ouvrage devenu difficile par le temps qui court. Eh bien! n'est-il pas possible de faire alliance avec cet ennemi redoutable? Si on ne peut le vaincre, ne peut-on pas fraterniser avec lui? c'est une chose à laquelle les gouvernemens n'ont pas encore songé.

Les affaires de la France m'entraîneraient dans

une digression trop longue et étrangère à mon sujet. Je me borne donc à la situation de la Belgique.

Combien y avait-il à Bruxelles de journaux opposés au gouvernement ? tous. Combien destinés à sa défense ? un seul, et ceux qui connaissent le *National* savent bien qu'il a irrité l'opinion au lieu de la persuader.

Telle était la situation politique du pouvoir. Attaqué par tous, défendu par un seul et mal défendu, que pouvait-il ? Je me souviens qu'à Bruxelles même, et quelque temps avant la révolution, on faisait observer à un ministre du Roi Guillaume cette opinion toujours croissant qui s'élevait hostile, et qui, séduite et égarée par la calomnie, prenait déjà un aspect menaçant. Il répondit par ces mots : *c'est à nos actes à nous défendre*. Voilà quelle était la force des hommes d'état qui avaient une révolution à conjurer !

Et il n'est pas bien sûr que ceux d'aujourd'hui, dans les Pays-Bas et ailleurs, soient bien convaincus de la puissance de la presse. Une demi-douzaine d'écrivains amentent la populace, renversent un gouvernement, créent un Roi, signent des traités avec l'Europe, et montrent par les

résultats mêmes qui seraient ceux de la conquête que cinq ou six journaux médiocres peuvent tenir lieu d'une armée de cinquante mille hommes ; et l'influence du journalisme est méconnue, et ceux qui le dédaignent ne se doutent pas qu'ils dédaignent la force réelle de l'intelligence, et la profonde énergie du génie du mal !

Supposez maintenant qu'en Belgique le journalisme et la presse n'eussent pas été si aristocratiquement méprisés. Supposez qu'au lieu de laisser pervertir l'opinion du peuple, on se fut appliqué à l'éclairer, à la guider. Supposez qu'un journal eut été établi par le pouvoir lui-même pour veiller spécialement aux intérêts du culte, un autre pour défendre les actes de l'administration, qu'un troisième se fut voué à l'instruction publique, qu'un autre eut été consacré aux sciences, d'autres au commerce, à l'agriculture, à toutes les branches de l'industrie. Supposez enfin, que non content de choisir des hommes savans pour les universités, le gouvernement les eut choisis tout haut, sans mystère, à la clarté du jour pour conseiller, discuter et défendre ses actes avec noblesse, avec décence, avec une raisonnable liberté. Croyez-vous que quelques brouillons médiocres auraient eu le dessus ? Pen-

sez-vous que l'opinion publique n'ait pas été au moins partagée? que signifie le silence quand le public s'égare, quand le mensonge le séduit, quand il croit, sur un témoignage calomnieux, avoir à se plaindre du pouvoir? c'est à nos actes à nous défendre! mais les masses qui remplissent les cafés, les lieux publics, ont-elles toujours en main votre bulletin des lois pour comparer la version infidèle avec votre texte officiel? si l'on change vos paroles, si l'on dénature vos intentions, si on avilit votre caractère, tous ces actes que personne ne connaît et qui restent ensevelis souvent dans la poussière des greffes suffisent-ils pour anéantir tant de critiques spirituelles et malignes, tant de déclamations de mauvaise foi que tous les jours on offre au peuple comme le tableau de sa misère et la démonstration de votre tyrannie?

Chose bizarre! étrange inconséquence! l'enfant que l'on pousse et qui tombe a le bon sens de se retourner pour voir d'où vient le choc, et pour se préserver d'un nouvel accident. Les gouvernemens seuls que la presse renverse ignorent alors-même qu'ils sont tombés quelle est cette arme redoutable qui dispose de l'existence des trônes et du destin des Rois!

Si elle était pourtant comprise, cette puissance réelle; si les Rois et leurs ministres savaient que l'opinion est leur seule rivale dans les sociétés modernes et qu'il faut ou se résoudre à l'enchaîner ou consentir à la guider, que de catastrophes futures seraient encore évitées! que de services la presse pourrait encore rendre à la sainte cause de l'ordre et de la véritable liberté!

Enchaîner est bientôt dit, mais est plus difficile qu'on ne pense, car partout on sent le besoin d'une représentation nationale; les députés une fois réunis, demandent des concessions aux gouvernemens; le besoin des budgets fait accorder la liberté de la presse à qui consent à voter docilement les impôts; et la censure devenant impossible, le sceptre de l'opinion passe dans des mains populaires pour servir à attaquer l'autre sceptre quand le moment sera venu.

Ces nécessités tiennent au siècle, à ses mœurs, à ses lumières, à sa civilisation. Vous ne pouvez pas plus les arracher de votre temps que vous n'auriez pu combattre le catholicisme au temps des croisades. Force vous est donc de transiger, mais en disputant du moins le terrain aux factions, et aux sophismes le domaine de l'intelligence.

Si la presse est forte servez-vous de la presse.

Si l'esprit et le génie sont les véritables maîtres de l'opinion, que l'esprit et le génie vous fassent escorte, qu'ils parlent et agissent pour vous, non dans l'ombre, mais au soleil, avec un caractère honorable, et une décente et grave liberté; que les intérêts populaires vous soient chers avant tout, et que leurs défenseurs soient vos amis. Le commerce, l'industrie enrichiront un peuple, et je ne verrai que des nobles à la cour? le patriotisme brillera dans les classes les plus pauvres, et les citoyens modestes qui aiment la patrie et le Roi ne marcheront pas fièrement les égaux de tous? non, non, le jour est venu. Le siècle vous déborde. Le temps des forces matérielles expire, elles ne peuvent se soutenir qu'en s'alliant avec l'intelligence, et ce qu'il doit y avoir de plus intelligent dans une société, c'est son gouvernement.

REFLEXIONS POLITIQUES.

La conférence de Londres qui, sur l'invitation du Roi des Pays-Bas, s'était réunie pour remédier aux maux qui accablaient ce royaume ne se fut pas plutôt constituée, qu'elle oublia le but de sa mission, et la qualité même de chacun de ses membres. Ceci est pénible à dire, mais ceci est la vérité. La conférence s'établit souveraine quand elle n'était qu'arbitre, et s'occupa de soutenir de tous ses moyens la révolution Belge si inique, si infâme qu'elle fût, ouvrant en cela la lice aux espérances de la France, et aux rivalités commerciales de l'Angleterre. Guillaume dénonçait des sujets factieux, ou plutôt se bornait aux termes des traités à réclamer les secours que ces traités lui garantissaient de la part de ses alliés; il lui fut répondu par l'Autriche qui combattait la révolution en Italie, par la Russie qui la combattait en Pologne,

par la Prusse qui la combattait à Neuchâtel, que cette fois et dans les Pays-Bas seulement la révolution pouvait être légitime, et qu'il convenait de prendre en considération les réclamations des Belges. Inconstance politique qui plus tard portera ses fruits; honteuse défection que mille fois l'histoire reprochera à l'égoïsme des puissances du Nord; car elles aussi dorment sur cette terre que le feu sourd des factions ronge et mine incessamment dans son action lente et corrosive; et quelque part qu'éclate le volcan, si funestes que soient un jour ses ravages, qui répondra à l'appel du souverain contre les révolutions, quand on se souviendra que ce souverain trouve justes et fondées les révolutions qui n'ont pas lieu dans son empire?

J'ai déjà, dans le récit qui précède, établi ce fait: que la conférence avait successivement présenté à la Haye et à Bruxelles ici des préliminaires de paix et là des protocoles qui convenant à l'une des parties et déplaisant à l'autre, étaient tour-à-tour rejetés. Une année entière écoulée dans ces tentatives apparentes de conciliation prouvait ou un système d'arrière-pensées ou une grande inhabileté dans les membres de la conférence. Mais ce qui indignait surtout

l'opinion, c'était la position dans laquelle se trouvait placé le Roi des Pays-Bas, toujours prié d'adhérer aux protocoles aussi longtemps que l'on crut qu'il ne les accepterait pas, et frustré dans ses espérances dès qu'il eut signé ces protocoles dont on lui garantissait l'exécution.

Pour sentir jusqu'à quel point les membres de la conférence de Londres ont dépouillé dans ces graves circonstances la bonne foi politique qui doit toujours guider les hommes d'état, il faut se poser les questions suivantes. Pourquoi les principes sur lesquels reposent des vieilles monarchies ont-ils ici été répudiés par leurs envoyés? pourquoi le Roi des Pays-Bas a-t-il été seul trahi par l'Europe quand des traités formels lui garantissaient l'appui de ceux-là même qui ont concouru à le précipiter? à ces questions, la conférence répond que d'une part l'antipathie des Belges et des Hollandais était suffisamment prouvée pour motiver une séparation devenue indispensable; et que d'autre part la lutte établie entre la Hollande et la Belgique était de nature à amener une conflagration générale en Europe. Rien n'est plus aisé à réfuter que de telles objections.

D'abord, l'antipathie des deux nations n'est

nullement prouvée ; ce qui l'est seulement , c'est que les deux peuples avaient des réclamations à faire sur la législation commune qui les unissait. Le Roi acceptant lui-même le principe fondamental de la séparation des deux états, rien n'était dès lors plus facile que de s'entendre, et de déterminer les deux législations séparées, sauf à combiner ensuite un traité d'alliance ou de fédération où eussent été stipulés avec soin les intérêts des deux pays. Mais avant de rien essayer, de rien conseiller, se hâter de délier des sujets du serment de fidélité qui les enchaînait au monarque, ce fut une imprudence si haute, une décision politique si funeste que le système monarchique ne se relèvera jamais, j'ose le dire, du coup que la conférence lui a porté.

Et d'ailleurs, quelle raison à alléguer qu'une antipathie prétendue ! comme si le temps, les mœurs, les lois ne liaient pas tôt ou tard les hommes quand un gouvernement sait se montrer tour à tour juste, ferme et éclairé ! sont-ils donc si pleins de sympathie pour l'Autriche, ces Italiens qu'elle persiste à maintenir sous son autorité ? le sceptre du Czar est-il bien du goût de la Pologne ? est-ce par une affection bien prononcée pour la Prusse que les habitans du canton

de Neuchâtel continuent de dépendre d'elle ? les catholiques qui forment la majorité de l'Irlande aiment-ils beaucoup le sceptre du roi protestant d'Angleterre ? et les partisans des Bourbons dans la Vendée et dans le midi de la France sont-ils liés avec le gouvernement de Louis-Philippe par les nœuds de la sympathie et de l'amitié ?

La seconde raison, celle qui résulte de la crainte de voir troubler la paix générale n'est pas susceptible d'un examen plus sérieux. Quoi ! l'Autriche porte ses armes en Italie, la Russie en Pologne, et la paix de l'Europe subsiste, pour le royaume des Pays-Bas seulement ce repos universel va se troubler ? mais si vous aviez laissé faire le Prince d'Orange, il est évident que depuis longtemps le calme serait rétabli dans les Pays-Bas, et par conséquent la paix de l'Europe bien mieux assurée que par vous mêmes. La France n'avait qu'à rester chez elle, et la conférence qu'à ne se mêler de rien. La Hollande aurait terminé seule ses affaires, et c'est alors que le repos de l'Europe n'aurait, en effet, souffert aucune atteinte. Quel besoin avait-on de ces réunions de quinze mois de la conférence de Londres, de ces transactions *irrévocables* et *révoquées*, de tous ces insignifiants protocoles,

et de cette fantasmagorie de délibérations continues, de convocations, de dépêches et de courriers, pour s'occuper de quoi? du repos intérieur d'un royaume dont le Prince héréditaire à la tête d'une armée de braves possédait jusqu'au dernier village en quelques jours. *Empêcher*, telle a été la devise de la conférence de Londres. Le Roi des Pays-Bas, abandonné par ses alliés, était de force à se suffire à lui-même, et voilà ce qu'on n'a pas voulu souffrir. Il est donc de toute évidence que c'est contre lui que l'action de la conférence a été spécialement dirigée. La paix de l'Europe, l'antipathie des deux peuples n'ont été qu'un vain prétexte; le but a été la plus inique des spoliations. En faveur de qui? la chose peut s'éclaircir par l'examen des résultats que cette commotion a amenés à sa suite, et par cet axiôme si connu de droit criminel: *is fecit cui prodest*.

On ne doit donc pas dire au Roi des Pays-Bas: Nous n'avons pas pu rétablir l'ordre dans votre royaume, car il répondrait à la conférence: je l'ai pu, je l'ai entrepris, et vous ne l'avez pas voulu. Quels que soient donc vos détours diplomatiques, un fait certain, c'est que les envoyés des puissances de l'Europe se sont accor-



dés pour protéger la révolution dans mes états, et pour trahir ici les principes que partout ailleurs ils ont eu mission de défendre.

Et ces plénipotentiaires qui pour combler un précipice d'un jour ont creusé un immense et éternel abîme pour l'avenir, ces plénipotentiaires encore réunis au moment où je tiens la plume, où est leur droit ? sur quel fondement reposent leurs pouvoirs ? le Roi des Pays-Bas demande à ses alliés l'appui qu'ils lui ont promis par les traités de 1814 et 1815. Si ces traités existent, il y a en effet des alliés, des plénipotentiaires, car il faut des exécuteurs à tous les contrats ; mais ces actes une fois lacérés, ces traités de 1814 et 1815 une fois déclarés nuls, dans quelle source les envoyés de Londres trouvent-ils leur mandat ? en vertu de quels principes disposent-ils de la destinée d'un Prince et d'un pays étranger ? la règle qui les appelait, ils la foulent aux pieds, ils la déchirent, et cette règle n'existant plus dans rien de ce qu'elle leur prescrivait, ils se fondent pourtant sur elle seule pour se constituer arbitres et prendre une qualité qui résultait de l'acte seul qu'ils ont anéanti ! que d'inconséquences dans le fond et dans la forme ; et qu'il y a de naïveté dans ce

despotisme qui admet ou nie les traités tour à tour, selon ce qu'on y veut prendre et selon ce qu'on en veut écarter!

Ne nous aveuglons pas sur les faits, quelles que soient les paroles tantôt mielleuses et tantôt menaçantes sous lesquelles ces faits sont déguisés. Le royaume des Pays-Bas, ce royaume de second ordre avait trop vite prospéré. La magnificence de ses villes, l'aisance de sa population, les trésors de commerce et d'industrie qui se développaient dans son sein avaient rendu en Europe plus d'une puissance envieuse de son sort. L'exposition des produits de l'industrie nationale à Bruxelles avaient frappé de surprise plus d'un regard jaloux. On sait de quel œil l'Angleterre voit une autre nation commerçante témoigner ainsi par des miracles de la prospérité de son industrie.

La circonstance de la révolution Française était des plus favorables pour l'accomplissement des projets de cette grande puissance. A toute autre époque, la conquête de la Belgique eut été à craindre de la part de la France, des le jour où le sceptre de Guillaume eut été brisé à Bruxelles; mais dès l'avènement de Louis-Philippe, et au moment où l'Angleterre était en

mesure de stipuler toutes les conditions qu'elle attachait à la reconnaissance de la royauté de juillet, il était évident que les premières garanties patentes ou occultes que la Grande-Bretagne imposerait à la France seraient la renonciation formelle à l'occupation de la Belgique, et la répudiation de toute espèce de projet de réunion de ce pays avec la France.

Aussi avons-nous vu comment honteusement docile, et se traînant toujours à la remorque de l'Angleterre, le fameux ministère du Roi Louis-Philippe dont le système a reçu le nom de *juste-milieu*, s'estimaient heureux d'avoir l'Angleterre pour rempart contre l'Europe monarchique, à tout sacrifié à cette alliance. Rester sur le trône, tel a été le premier besoin du Roi élu par la révolution; et contre le ressentiment des autres monarques, il s'est fièrement appuyé sur la main que lui tendait la Grande-Bretagne: on sait que celle-ci fait payer cher une telle alliance, et qu'elle est habile à stipuler ses intérêts. Que signifie donc la longue et monotone comédie que l'on joue à Londres, et ces messages et ces stipulations auxquels personne ne croit? Rentrons dans la voie de la vérité, il en est temps, et établissons notre opinion sur les auteurs, par

l'inspection même des œuvres. 24 articles, composant un prétendu traité de paix, viennent d'émaner de la conférence de Londres. Par ces articles, il serait convenu que l'indépendance de la Belgique est assurée, mais sous un préfet Anglais; que des canaux et des chemins de fer pourront être construits dans cette Belgique où l'industrie déjà ruinée fera place aux vastes entrepôts des marchandises Anglaises, et que ces chemins et ces canaux pourront traverser le territoire Hollandais. La liberté de navigation y est enfin stipulée dans les eaux de la Hollande, afin que convertie en une vaste maison de commission, la Belgique n'ait d'autre avenir que de transporter en Allemagne par ses nouvelles routes les produits des manufactures d'Angleterre dont Anvers sera sans cesse encombré.

Tel est le véritable texte du traité, malgré l'apparence mensongère de sa forme, et la perfidie trop transparente de sa diplomatique rédaction. J'ignore si pour ne pas être tenues à se conformer au principe de *non-intervention* qui fermait à l'Autriche l'Italie, à la Russie la Pologne et la Suisse à la Prusse, ces puissances du Nord, voulant être maîtresses chez elles, ont tacitement promis à l'Angleterre et à la

France de ne point défendre le Roi des Pays-Bas. Un grand mystère diplomatique existe, quel qu'il soit, et se cache sous les conventions que la publicité nous fait connaître. Il est nécessaire, il est indispensable pour expliquer la conduite des trois grandes puissances du Nord, et l'odieux abandon dans lequel leur politique égoïste a laissé le plus juste, le plus sage et le plus vénérable de leurs alliés.

Quoiqu'il en soit, le monarque ainsi trahi par l'Europe, seul avec son peuple et sa fortune, n'a point plié sous le poids de l'adversité. Toujours pieux et ferme, fort de son droit et de sa conscience, Guillaume a levé vers le ciel ses mains pures de toute oppression, et il a été entendu par la foule de ses sujets fidèles. Le palais du riche, la cabane du pauvre ont à la fois retenti de ses louanges, et mille chants populaires unissant les vieilles gloires aux gloires nouvelles ont semblé joindre par une chaîne de lauriers les jours actuels avec les temps héroïques d'autrefois. Peuple grand et patriotique! monarque fait pour un tel peuple! vous étiez dignes de trouver des alliés plus fidèles, et de couler des jours plus heureux. Mais qui prévoit l'avenir et qui peut dire si sous de tels évènements

ne se cache pas quelque grande leçon que la providence tient en réserve pour l'instruction des peuples et des Rois? soyez toujours justes, fermes et vaillans comme vous l'êtes; si l'Europe vous abandonne, que l'Europe ait à rougir, et que ce sol, illustré par vous et par vos pères, continue au milieu des révolutions humaines d'être le perpétuel asile du patriotisme et de la nationalité!

CONCLUSION.

J'avais pris la plume pour retracer en quelques pages le tableau dont mes yeux ont été frappés, lorsque après avoir examiné la Belgique à loisir, je me suis trouvé par la force des choses amené en Hollande, attaché comme je devais l'être à cette noble cause que j'avais embrassée quand nul ne m'y forçait, et quand ma volonté libre pouvait adopter ou rejeter ce qui me semblait être juste, ou ce qui me paraissait ne l'être pas.

Les pensées ont fait éclore d'autres pensées; les émotions qui m'oppressaient ont nécessité plus de développemens dans les expressions qui devaient les produire, et parvenu à la fin de cet ouvrage, presque honteux d'avoir écrit un volume entier, je crois voir encore que loin de tout dire je me suis borné aux principaux traits du tableau.

Oh ! si j'avais voulu reproduire une foule de détails dont je fus le témoin, et qui peut-être ne manqueraient pas d'intérêt ; si j'avais été moins sobre de mes réflexions, et moins discret à l'égard du lecteur, que d'anecdotes, que de faits positifs, que de récits touchans et pittoresques auraient pu dans mes narrations rapides attirer l'attention de l'Europe trop distraite, vers cette Hollande devenue le centre de tous les grands intérêts politiques du moment ! que de vertus, que de traits magnanimes j'aurais pu trouver à recueillir dans les palais ; que de dévouement simple et touchant dans les chaumières ; que d'enthousiasme et de désintéressement sur les places publiques, dans les rues, dans les camps, de la part d'un peuple commerçant dont l'économie est classique en Europe, et dont la générosité est devenue non seulement imposante, mais même prodigue aussitôt que la patrie a fait entendre sa voix !

J'ai indiqué quelques traits du caractère de ce peuple ; et j'en ai dit assez pour expliquer, pour justifier l'attachement qu'il porte à un Roi que sa noble persévérance dans l'adversité a recommandé suffisamment à l'admiration de l'Europe. C'est pour ce Prince invulnérable

dans sa dignité, inébranlable dans ses patriotiques résolutions que semble avoir été écrit ce passage remarquable de Montesquieu :

« Je ne sache rien de si grand que la résolution que prit un monarque qui a régné de nos jours, de s'ensevelir sous les débris du trône, plutôt que d'écouter des propositions qu'un Roi ne doit pas entendre. Il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis; et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais. »

C'est à Guillaume plus qu'à Louis XIV que s'applique ce beau portrait tracé par le publiciste français, et si on le lisait pour la première fois aujourd'hui, c'est Guillaume que la voix du monde désignerait comme en étant le véritable modèle.

Et pourtant, qu'elle a été bizarre, injuste, inexplicable, la conduite des puissances de l'Europe envers le chef de la maison de Nassau ! que l'Angleterre toujours attentive à ses intérêts mercantiles, que la France qui craignait une restauration à ses portes se soient alliées un moment contre le Roi des Pays-Bas, on le conçoit. Mais l'Autriche, mais la Prusse, mais la

Russie ! l'Autriche dont la surveillance en Allemagne et en Italie est sans cesse excitée par le feu révolutionnaire qui couve sous la cendre ; la Prusse qui sans la Belgique insurgée a déjà tant de brandons de discorde à éteindre vers les rives du Rhin ; la Russie, que son système politique semblait rendre si redoutable, qui récemment a doublé ses forces par l'anéantissement de la révolution polonaise, et qui se présente à Londres aussi timide qu'on la voit triomphante à Varsovie ! je ne parle ni des amitiés royales, ni des alliances, ni de la voix du sang ; depuis long-temps les souverains nous ont appris que ces liens en politique n'étaient qu'une majestueuse chimère. Mais il est un sentiment qui a été dans ces circonstances indignement méconnu, sentiment ignoble chez un homme, mais nécessaire dans un gouvernement chargé du sort de tous : *l'intérêt*, ce principe de l'intérêt politique, qui ne se borne pas aux soins d'un jour, mais qui embrasse tout l'avenir !

Qui ne voit que s'ils ne rentrent au plutôt dans cette route d'intérêt politique, les monarques divisés entre eux par des questions et des jalousies secondaires vont se trouver sans force devant le principe révolutionnaire qui s'apprête

à les attaquer tour-à-tour? qui ne sent que ce grand édifice monarchique élevé religieusement par nos pères penche vers son déclin, et a besoin d'être fortement étayé pour résister à la tempête?

Certes, ce n'est pas au milieu du siècle le plus éclairé qu'on me verra, évoquant des idées gothiques et chevaleresques, conseiller de rajeunir des institutions usées, me cramponner obstinément à un passé qui s'écroule, et trouver dans les hommes et les choses d'autrefois le seul remède aux abus d'aujourd'hui. Mais résumant ce que je viens d'écrire, ne m'est-il pas permis d'en tirer cette conclusion que Guillaume avait de très haut et de très loin vu et compris son siècle? N'a-t-on pas vu sous son règne une profonde intelligence de la liberté sans licence et de la royauté sans despotisme? Son système de gouvernement n'est-il pas encore celui de tous qui s'est montré le plus en rapport avec les progrès du siècle d'une part, et de l'autre avec ce besoin d'une autorité légale, forte et tutélaire dont les peuples les plus libéraux sentent aujourd'hui le besoin?

J'ai prouvé que ce règne était juste, et que la révolution qui l'avait terminé était inique et funeste. J'ai dit combien la cause de la Hollande

était légitime, et combien par conséquent était pure cette gloire qui ne se sépara jamais de la plus stricte équité.

Oui, c'est à la Hollande, accoutumée de longue date à sa vieille liberté, c'est à un Roi à la fois clément, ferme, éclairé qu'il appartiendra encore de se placer à la tête de la civilisation de l'Europe, en favorisant comme ils l'ont toujours fait cette continuelle alliance des sentimens avec les actions, de la force avec la pensée. Le fanatisme et le préjugé ont eu beau calomnier ce Roi qui n'avait voulu régner que par les lumières; tout serait perdu si Guillaume croyait, après cette douloureuse expérience, qu'il convient à l'avenir de régner autrement. Mais un tel mal n'est point à craindre. Sa conscience d'honnête homme et son jugement éclairé guideront sans cesse le Roi le plus vénérable de notre siècle. Que les révolutions éclatent, que la guerre nous menace encore, Guillaume saura que les lumières, les lois, et la vraie liberté qui ne se fonde que sur les lois, ne sont point solidaires des excès qu'on a pu commettre en leur nom. Il n'en restera pas moins doux ni moins paisible, ce règne que l'Europe avait si long-temps admiré; ils renaîtront pour les Pays-Bas ces temps heu-

reux qu'auront achetés tant de glorieux sacrifices; mais si le jour des batailles devait revenir, la même union, la même concorde accompagneraient au champ d'honneur les enfans des Provinces-Unies. D'ORANGE est jeune encore, et ses bataillons patriotiques seront de nouveau prêts à le suivre, quand la voix de GUILLAUME l'ordonnera.

PIECES JUSTIFICATIVES.

GUILLAUME, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DES
PAYS-BAS, PRINCE D'ORANGE-NASSAU, GRAND-
DUC DE LUXEMBOURG, ETC. ETC.

Considérant que dès l'origine de la révolte armée en Belgique, nous avons usé de tous les moyens et n'avons reculé devant aucun sacrifice pour arriver à des conditions de séparation qui, en conservant la paix générale, fussent compatibles avec l'honneur et les intérêts des fidèles provinces septentrionales;

Que nous avons considéré comme telles et par conséquent accepté immédiatement les conditions qui à cette fin, nous avaient été proposées et garanties par les puissances médiatrices;

Que cependant, les derniers événemens ont ajourné de nouveau, à notre plus vif regret, et contrairement à nos espérances les plus fondées, l'accomplissement de ces conventions;

Que ne pouvant laisser plus long-tems nos fidèles sujets accablés sans aucun résultat sous le poids des

charges et des sacrifices qui leur sont imposés depuis plusieurs mois, et qui dépassent de beaucoup leurs moyens et leurs facultés, il ne nous reste d'autre voie, pour sauver notre chère patrie, que d'appuyer les négociations par les forces des armes, pleins que nous sommes de confiance en Dieu et en la justice de notre cause, afin d'obtenir ces conditions de séparation que les puissances médiatrices, ont reconnues être équitables, et qui sont indispensables pour assurer aux Pays-Bas septentrionaux leur indépendance et leur nationalité ;

Qu'au moment où nous ordonnons à notre brave armée nationale de se préparer au combat, notre premier besoin est de nous prosterner devant le trône du Dieu des armées, et d'implorer du Tout-Puissant, arbitre du destin des peuples, la bénédiction de nos armes, voulant dans ces graves circonstances, offrir à cette nation fidèle, qui s'est toujours si dignement distinguée par son sentiment moral et religieux, l'occasion de s'unir à nous, afin d'implorer de l'Être-Suprême à l'exemple de nos ayeux et pour le salut de la patrie ces secours que nous accorda si souvent sa bonté.

Avons trouvé bon et entendu de charger notre ministre d'état directeur-général des cultes ainsi que le directeur-général du culte catholique d'inviter immédiatement de notre part, chacun en ce qui le concerne, les ministres de la religion, à procéder aux cérémonies d'usage de chaque culte, le dimanche,

14 de ce mois, pour faire un pieux appel à la repentance, à la confiance, aux autres sentimens religieux que réveillent dans les cœurs, les circonstances où se trouve le pays, pour recommander humblement à Dieu dans de ferventes prières, les intérêts de notre chère patrie, et pour appeler avec confiance la protection divine sur nos armes dans la lutte où l'honneur et le devoir nous commandent de nous engager.

Notre ministre d'état et notre directeur-général susdit sont chargés de l'exécution du présent.

La Haye, le 1^{er}. Août 1831.

GUILLAUME.

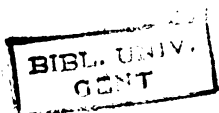
Par le Roi,

J. C. DE MEIJ VAN STREEFKERK.

AU ROI.

Quartier-général de Baerle-Hertog, 3 Août 1831.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que le premier mouvement de l'armée a été exécuté conformément aux dispositions prises dans la journée d'hier, par suite duquel la première division se trouve en avant de *Baerle-Hertog*, ayant ses avant-postes à *Sonderreygen* et *Baerle-Brugge*. Un combat a eu lieu près du premier de ces endroits entre le 2^e. bataillon de chasseurs et l'ennemi, dont les forces pouvaient s'élever à 400 hommes. Trois



volontaires faisant partie de ce bataillon ont été blessés. L'ennemi s'est retiré jusqu'à *Merxplas*.

La seconde division occupe *Poppel* et *Weldde*, et a ses extrêmes avant-postes entre l'*Eel* et *Rapels* où un combat a eu lieu sous mes yeux entre le 2^e bataillon de la 18^e *afdeeling*, commandé par le major Tegelaar, et des chasseurs ennemis, soutenus par quelque cavalerie. Ce bataillon a chassé l'ennemi de l'intérieur des maisons et du bois voisin à la bayonnette. Le Duc de Saxe-Weimar et le colonel Baggelaar se sont placés à pied à la tête du bataillon et ont dirigé cette attaque avec un courage digne des plus grands éloges.

J'ai l'honneur de recommander à la bienveillance particulière de Votre Majesté le major Tegelaar, commandant de ce bataillon.

La cavalerie, sous les ordres du général Post, et l'artillerie de réserve, sont au bivouac près d'*Alphen*.

Je me propose de me porter en avant aujourd'hui avec la première et la seconde division, en y joignant la brigade de cuirassiers et trois batteries d'artillerie volante, pour tâcher de me rendre maître de *Turnhout*.

Le Commandant en chef de l'armée des Pays-Bas.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

BULLETIN DE L'ARMÉE.

*Rapport de S. A. R. le Prince d'Orange,
Généralissime de l'armée des Pays-Bas*

AU ROI.

Quartier-général de Turnhout, 3 Août 1831, au soir.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que nous nous sommes portés aujourd'hui vers *Turnhout* sur trois colonnes. La 2^e division qui s'était emparée déjà hier soir du village de *Rasels* près duquel se trouvait Nielon avec quelques bataillons et deux pièces de canon, a débouché de ce village ce matin à 5 heures. Elle rencontra bientôt les troupes de ce chef ennemi. Après une courte résistance, celui-ci se retira, poursuivi par la 1^{re} brigade de la 2^e division, qui occupa *Turnhout*, abandonné par les troupes belges. Toute cette opération a été exécutée avec une perte très légère de notre part.

L'ancien *Turnhout* fut occupé par la 2^e division; la 1^{re} quitta ses bivouacs ce matin à quatre heures; traversa *Merzplas* et *Boere*, et prit position en travers de la chaussée de *Turnhout*, du côté d'*Anvers* près le village de *Vorselaer*. La brigade de cavalerie, sous les ordres du général Post, ainsi que l'artillerie de réserve, s'avança jusqu'à la hauteur de la bruyère de *Rasels*.

Mon quartier-général se trouve ici à *Turnhout*.

Je viens d'établir aujourd'hui mes communications avec la 3^e division, qui occupe les villages d'*Arendonk* et de *Rethy*.

D'après les rapports que je viens de recevoir les troupes commandées par Niellon se seraient retirées sur la route de *Lierre*, où il paraît que d'autres troupes ennemies se sont également concentrées.

J'espère avoir l'honneur d'informer demain Votre Majesté des évènements qui se seront passés dans le courant de cette journée.

Le Commandant en chef de l'armée des Pays-Bas.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

2^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général de Turnhout, 4 Août 1831.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que mon quartier-général est resté établi ici aujourd'hui. La 2^e division a marché en avant pour passer la nuit à *Gheel*. La 2^e brigade de la 1^{re} division tient sa position d'hier sur la grande route de *Turnhout* à *Anvers*, près du village de *Vorselaer*. La 3^e division doit entrer

aujourd'hui à *Moll*. La brigade du général Post, avec l'artillerie de réserve, se trouve aujourd'hui à *Casterle*. J'espère établir demain mon quartier-général à *Gheel*, et de faire avancer l'armée jusque sur la rivière le *Demer*.

Le Commandant en chef etc. etc.

3^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général de Gheel, 5 Août 1831.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que l'armée a exécuté aujourd'hui de la manière suivante un mouvement en avant très avantageux et d'une grande importance, considéré sous le rapport militaire.

La 2^e division sous les ordres du Duc de Saxe-Weimar, quitta de grand matin *Gheel* et se dirigea vers *Diest*.

Quelque cavalerie ennemie se trouvait encore le matin dans cette ville; mais à l'approche de notre colonne, que précédaient quelques lanciers, elle évacua la place et se porta vers *Hasselt*. La 2^e division a occupé *Diest* et les environs sur la gauche jusqu'au village de *Sichem*, et sur la droite jusque près de *Halen*.

La 1^{re} division commandée par le lieutenant-général van Geen, quitta *Turnhout* et alla occuper *Gheel* et *Casterlo*.

La 3^e division sous les ordres du lieutenant-général Meyer, quitta *Moll* dans l'intention d'aller occuper *Beeringen* et les environs. Dans cette marche elle rencontra l'ennemi à *Oostham*. Le général donna aussitôt l'ordre d'attaquer le village, et l'ennemi se retira immédiatement sur *Quaad-Mechelen*. Arrivé dans les environs de *Beeringen*, le général rencontra encore une fois l'ennemi, cette fois en assez grand nombre; le général le fit aussitôt attaquer par les chasseurs volontaires et par le bataillon de flanqueurs de la 13^e *afdeeling*. L'ennemi s'enfuit promptement dans toutes les directions; mais nous avons à déplorer la perte de l'étudiant *Beekman*. Le général parle avec le plus grand éloge de la conduite du corps entier des chasseurs volontaires de *Leyde*.

Le général a fait plusieurs prisonniers à *Beeringen* où il a établi son quartier-général.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à V. M. une copie du rapport du général Meyer.

Mon quartier-général est établi ici à *Gheel*.

L'armée entière se reposera demain 6 et restera dans les positions précitées.

Le Commandant en chef etc. etc.

à S. A. R. LE PRINCE D'ORANGE.

Quartier-général de Beeringen, 5 Août 1831.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de V. A. R. que je suis arrivé ici cet après-midi à trois heures, après avoir laissé à *Beverloo* les escadrons de hussards, ainsi que l'artillerie légère et un bataillon d'infanterie. Les escadrons de dragons ainsi qu'un bataillon d'infanterie ont été détachés vers *Paal*, et deux bataillons d'infanterie vers *Coursel*. Les autres corps ainsi que la batterie d'artillerie ont pris position sur une hauteur en avant de la ville, les corps de chasseurs sont restés ici pour maintenir l'ordre.

Voici pour quels motifs les troupes sont arrivées aussi tard.

En arrivant ce matin près le village *Oostham*, j'appris que l'ennemi s'y trouvait encore; je fis alors faire une reconnaissance par les chasseurs volontaires et quelques hussards, ceux-ci ne tardèrent pas à rencontrer l'ennemi et à en venir aux prises avec lui; cependant il se retira immédiatement sur *Quaad-Meehelen*, il ne fut pas possible de l'atteindre, parceque la cavalerie ne pût le poursuivre à cause de l'épaisseur du bois. Dans cette attaque l'étudiant *Huet* a été blessé.

Étant ensuite arrivé avec la colonne dans les environs de *Beeringen*, nous y trouvâmes l'ennemi avec des forces assez considérables; toutefois il fut impossible de faire une attaque régulière. Nos troupes, tant les chasseurs

volontaires que le bataillon de flanqueurs de la 13^e division, l'attaquèrent vivement, et le mirent en fuite de toutes parts. L'étudiant Beekman a péri dans cette affaire, et le nommé Stollé a été blessé.

Je reçois à l'instant la nouvelle que l'ennemi se retire sur *Diest*, mais que quelques uns d'entre eux, à la poursuite desquels on s'était mis, s'arrêtent dans les bois qui se trouvent sur cette route.

Par suite de la dépêche de V. A. R. en date du 4 de ce mois, N^o. 1386, la division, ainsi que la brigade de cavalerie, se reposera demain.

J'ai donné connaissance à S. Ex. le lieutenant-général Cort-Heyligers de mon arrivée à *Beerlingen*.

Le Lieutenant-Général commandant la
3^e division militaire,

Signé MEYER.

P. S. Les chasseurs volontaires de Leyde se sont parfaitement bien conduits dans cette circonstance, surtout allant au feu pour la première fois. Un sergent et quatre hommes ont été faits prisonniers par nos troupes.

4^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-Général de Diest, 7 Août 1831.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que j'ai établi ce matin mon quartier-général ici.

La 2^e division s'est portée en avant et a pris position à *St. Troad*.

La 3^e division a pris position à *Herck* à moitié chemin de *Diest* à *Hasselt*.

Le corps d'armée du lieutenant-général Cort-Heyligers est cantonné à *Heusden*.

D'après differens rapports de ce général, les gardes communales doivent s'être distingués par un courage digne des plus grands éloges dans chacun des combats qui ont eu lieu.

Le Commandant en chef etc. etc.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

5^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-Général de Curingen, 8 Août 1831,

8 heures du soir.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que l'armée royale a eu le bonheur de prendre aujourd'hui en flanc

les troupes ennemies placées sous les ordres de Daine, généralement connues sous le nom d'*armée de la Meuse*, de les forcer à évacuer *Hasselt* et à se replier sur *Tongres*. Votre Majesté appréciera certainement tous les avantages qui résultent de l'occupation d'*Hasselt*. Ce point nous ouvre des communications faciles avec *Maastricht* et *Beir-le-Duc*.

Voici comment a été exécutée cette importante opération.

Les troupes de l'aile gauche, sous les ordres du lieutenant-général Cort-Heyligers, s'avancèrent de *Heusden* jusqu'à *Sonhoven*. En même temps je formai un corps considérable entre *Diest*, *Halen*, *Herck* et *Beerenbroek*, et laissai en garnison à *Diest* la seconde brigade de la première division commandée par le général-major Favauge. Ce corps se composait de la 3^e division (général Meyer) placée à *Herck* et *Beerenbroek*, soutenu par la brigade de cavalerie légère sous les ordres du général-major Boreel; à *Halen* se trouvait la 1^{re} brigade de la 1^{re} division sous les ordres du général-major Schuurman, et où était aussi le lieutenant-général van Geen; la brigade de cuirassiers, sous les ordres du général-major Post, et quatre batteries d'artillerie de réserve, soutenaient cette brigade d'infanterie. Mon plan était d'obliger Daine, par la force des armes, à abandonner ses positions devant, dans et à l'entour de *Hasselt*. Je me trouvai moi-même, avec mon frère bien-aimé et l'état-major du quartier-général, à la tête de la 3^{me}

division. Ce corps d'armée ainsi composé fit son mouvement en avant sur la grande route de *Diest* à *Hasselt*. J'avais en outre donné ordre à la 2^{me} division, sous les ordres du duc de Saxe-Weymar, de quitter, pour le moment *St. Trond*, et de se porter en avant sur *Hasselt* afin d'envelopper Daine du côté de *St. Trond* et de *Tongres*. J'avais des motifs pour croire que l'armée de la Meuse, voulait nous attendre à *Hasselt*, ou même venir nous attaquer dans la direction de *Diest*. Cette opinion était fondée sur ce que les positions de *Sonhoven* et le village *Houthalen* étaient encore occupées la veille au soir (7 Août) par cette armée, et que la cavalerie légère, sous les ordres du général-major Boreel qui occupait les villages de *Kernpt*, *Herckenrode* et circonvoisins, avait été attaquée dans cette même soirée par une forte colonne sortie de *Hasselt*, et s'était même vu forcée à se retirer à *Beerenbroek* derrière la première brigade de la 2^e division.

Le terrain où était campée la cavalerie était trop couvert de broussailles pour qu'elle pût exécuter quelque mouvement. L'infanterie de cette première brigade de la 3^e division, sous les ordres du colonel Hocker, repoussa immédiatement cette colonne jusque à *Kernpt*, après quoi elle retourna à *Curingen*. C'est dans et près ce village que je rencontrai l'ennemi ce matin. Je fis immédiatement attaquer le village par les chasseurs de Leyde et les corps de chasseurs de la Hollande septentrionale et de Groningue que j'envoyai

en tirailleurs. Il sembla alors que l'on voulut faire une attaque sur nous, ce qui me força à déployer quelques bataillons et à prendre position à droite et à gauche du chemin le long duquel nous nous avançons. Mon aile droite s'appuyait sur le bois de *Steencroft*, qui fut occupé par un bataillon de la 1^{re} brigade, 3^e division. L'aile gauche était couverte par le village de *Herskenrode* que je fis fortement occuper.

Entre les bataillons déployés était placée la batterie d'artillerie de campagne; et à mon aile droite entre les bois et les troupes qui l'occupaient j'avais fait placer deux pièces d'artillerie légère. Le déploiement d'un nombre de troupes aussi considérable fut probablement ce qui détermina l'ennemi à ne pas continuer son mouvement en avant avec mes troupes rangées en bataille comme je l'ai indiqué. Les corps de chasseurs volontaires agirent seuls en tirailleurs. L'ennemi évacua le village à notre approche. Nous le traversâmes aussitôt et prîmes position à l'autre extrémité en vue de *Hasselt*.

J'envoyai mon aide de camp le lieutenant-colonel van Tuyl, en parlementaire vers la ville, afin d'avertir la garnison ainsi que les habitants, que si l'on n'ouvrait immédiatement les portes, ou que si l'on osait se défendre, malgré mes ordres, je les rendrais responsables des suites funestes qu'aurait la prise de la ville par la force des armes. Le colonel van Tuyl revint bientôt m'avertir que la garnison, ainsi que tout le corps sous les ordres de Daine se retirait sur *Tongres* et que son

arrière-garde venait de quitter la ville à l'instant. Il m'annonça aussi que le bourguemestre et scheyens de la ville venaient à ma rencontre afin de me demander d'épargner la ville. Je le promis.

Je résolus alors de poursuivre immédiatement l'arrière-garde de l'ennemi et de l'attaquer si faire se pouvait. J'ordonnai donc au général-major Boreel de traverser la ville au trot avec sa brigade et une demi-batterie d'artillerie légère et de poursuivre l'ennemi sur la route de *Tongres*.

Le général rencontra l'ennemi à la sortie de la ville, fit plusieurs attaques, et lui fit éprouver, avec sa cavalerie et son artillerie, une perte assez considérable. Le plus grand désordre régna aussitôt dans les rangs de l'ennemi qui prit la fuite de toutes parts. Nous le poursuivîmes jusques à l'autre extrémité du village de *Wimmertinghen*. Cette attaque du général Boreel eut pour premier résultat de faire tomber en notre pouvoir 3 pièces de 6, 2 obusiers et 7 caissons pour canon et obusiers; à peu près cent hommes de toutes armes, beaucoup de chevaux de cavalerie et de train tombèrent aussi entre nos mains ainsi que plusieurs chariots chargés d'objets d'équipement sortis du magasin d'*Hasselt*.

La déroute occasionnée à l'ennemi eut encore pour nous un autre résultat heureux; l'ennemi ayant dans sa fuite abandonné la grande route de *Tongres*, et cherchant à se sauver par des chemins de traverse,

le duc de Saxe-Weimar parvint encore dans sa marche de *St. Trond* sur *Hasselt*, à lui faire 200 prisonniers parmi lesquels se trouvent trois officiers.

Mon quartier-général est encore pour le moment à *Curingen*; demain il sera établi à *Hasselt*. La ville est occupée par la 1^{re} brigade de la 2^e division; et le lieutenant-général Meyer y a fixé son quartier-général. Le duc de Saxe-Weimar ira demain occuper *St. Trond* avec l'une des brigades sous ses ordres, et *Loos* avec l'autre.

La brigade qui se trouve à *Diest* me rejoindra demain et occupera *Halen* et *Herck*, en ne laissant à *Diest* qu'une forte garnison. Le lieutenant-général Cort-Heyligers se trouve à *Sonhoven* et dans les environs.

Il m'est on ne peut plus agréable de pouvoir recommander les troupes sous mes ordres à la bienveillance de votre Majesté. Je ne puis assez louer leur zèle et leur courage.

Le Commandant en chef de l'armée,
GUILLAUME,
Prince d'Orange.

AU ROI

Quartier-général de *St. Trond*, 10 Août 1831.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que j'établis hier mon quartier-général à *Hasselt*, et me proposai de marcher aujourd'hui sur *Tongres*, afin de forcer l'ennemi à se retirer sur *Liège*, lorsque le major *Roloff* m'apporta la nouvelle inattendue que *Tongres* était occupé par le général-major *van Boecop*, avec une partie de la garnison de *Maestricht* consistant en infanterie, cavalerie et artillerie, j'avais envoyé ce major le 8 à *Maestricht* pour informer le lieutenant-général *Dibbets* de la prise d'*Hasselt* et des avantages que nous venions de remporter, et lui enjoindre en outre de faire faire une sortie sur *Tongres* le jour suivant 9 de ce mois. Le général *Daine* s'était précisément retiré la veille 8, jusque sur *Liège*. Le corps d'armée sous ses ordres paraît s'être tout-à-fait dissous à cette occasion. La route et la campagne étaient couvertes d'armes et d'habillemens jettés par les soldats; les fuyards prirent toutes les routes, un petit nombre seulement arriva jusques à *Liège*. Par suite de cet événement j'ai décidé de marcher sur *Louvain*. Je fais avancer aujourd'hui à cet effet la 2^e division de *St. Trond* vers *Tirlemont*.

La 3^e division occupe *St. Trond*.

La 1^{ère} se réunit à *Diest*.

Le général Cort-Heyligers occupe *Hasselt*.

La cavalerie légère sous les ordres du général Boreel est campée entre *St. Trond* et *Tirlemont*.

La brigade de grosse cavalerie, commandée par le général Post, et les batteries d'artillerie de réserve sont à *Loos*.

Mon quartier-général est ici à *St. Trond*.

Le Commandant en chef etc. etc.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

7^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général de Tirlemont 11 Août 1831.

J'ai l'honneur d'annoncer à votre Majesté que j'ai établi aujourd'hui mon quartier-général à *Tirlemont*, qui est occupé par la 2^{me} brigade de la 3^e division. La 1^{re} brigade, 3^e division est à *Contic*, et une forte avant-garde à *Bautersem*.

La 2^e division qui est à *Bossut* et dans les environs, surveille les routes de *Namur* et *Wavre* à *Louvain*.

La 1^{re} division est à mon aile droite et occupe *St. Joris-Winghe* et les environs. Ce rassemblement de toutes les forces de l'armée a pour but de tenter demain une attaque sur *Louvain*.

L'avant-garde a été aux prises avec l'ennemi à *Bau-*

tersem. L'affaire était en elle-même de peu d'importance ; mais nous avons à déplorer la perte du lieutenant-colonel *Valkenburg* qui commandait les chasseurs de Groningue. Il trouva là une mort glorieuse.
Le Commandant en chef etc. etc.

8^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général de Tirlemont, 12 Août 1831,
9 heures du soir.

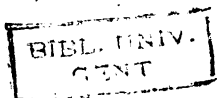
J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que l'armée royale que j'ai l'honneur de commander a remporté aujourd'hui un avantage éclatant sur l'armée ennemie commandée par Tiecken de Terhoven. Le Prince Léopold se trouvait à l'affaire. Les troupes ennemies ont été repoussées de toutes les positions où nous sommes venus les attaquer, et forcés à se retirer dans *Louvain* et sous le canon de cette ville.

Le résultat de cette affaire fut la demande d'une courte suspension d'armes, pour évacuer *Louvain* et remettre la ville aux troupes de votre Majesté.

Les conditions de cette suspension par lesquelles l'ennemi reconnaissait sa défaite ont été dictées par moi.

Ce résultat a été obtenu de la manière suivante :

Dès cinq heures du matin la 3^e division sous les ordres du général Meyer, accompagnée de la brigade de cui-



raissiers commandée par le général Post, et des batteries d'artillerie de réserve se mit en mouvement.

Nous avons été obligés d'évacuer *Bauterssem* la veille au soir et de faire retirer notre avant-garde jusques à *Boosbeek*, à cause des forces supérieures de l'ennemi.

Nous trouvâmes ce matin l'ennemi du côté de *Louvain*, près *Bauterssem*, dans une position avantageuse, protégée encore par un bois et les maisons les plus avancées de *Bauterssem*. Ses forces consistaient en infanterie et en artillerie. Je reconnus immédiatement que de déboucher par le village et d'attaquer l'ennemi de front n'aurait d'autre résultat que de faire inutilement répandre beaucoup de sang. J'ordonnai donc de l'attaquer sur les deux flancs afin de le forcer à la retraite.

L'ennemi résista longtemps ; mais lorsqu'il s'aperçut que nous étions maîtres sur son flanc gauche de quelques monticules que je fis occuper par les corps de chasseurs volontaires de la troisième division, il se vit forcé de commencer promptement sa retraite ; nous le poursuivîmes aussitôt sur la route de *Louvain*.

Je venais de donner l'ordre de le poursuivre avec la cavalerie afin de tirer quelque avantage de sa déroute lorsqu'un parlementaire vint à moi sur la grande route.

C'était lord William Russell. Il apportait une lettre de sir Robert Adair. Elle était à l'adresse du duc de Saxe-Weimar, parceque l'on croyait que le duc commandait cette colonne. Elle contenait la demande d'une

suspension d'armes et la nouvelle que l'avant-garde de l'armée Française se trouvait déjà dans les environs de *Wavre*. Après un instant de réflexion je déclarai que la seule chose qui put me déterminer à consentir à une suspension d'armes était l'évacuation de *Louvain* et l'assurance positive qu'une armée Française se trouvait déjà sur le territoire Belge. Je voulus envoyer un officier s'assurer de ce dernier fait. Lord William Russell se retira et je continuai à me porter en avant. L'ennemi s'enfuit de toutes parts. A l'approche de *Louvain* nous le trouvâmes dans une position très avantageuse sur les hauteurs de *Pellenberg* avec des forces considérables. Je le forçai à abandonner cette position en ordonnant à la 1^{re} division qui s'avancait du côté de *St. Joris Winghs* de se placer de ce côté sur la même ligne de hauteurs, et, arrivé, sur le plateau, de se porter en avant sur le flanc gauche de l'ennemi.

Ce mouvement fut exécuté avec beaucoup de promptitude et de bonheur par le général Favauge qui commandait la 2^e brigade de la 1^{re} division. Une courte canonnade faite de concert par ce général et le canon de la 3^e division obligea l'ennemi à abandonner cette position militaire extrêmement forte et à se retirer en toute hâte sur *Louvain*.

Nous occupâmes alors ces mêmes positions, et en outre la grande route et les hameaux situés sur notre flanc gauche. Nous nous trouvions à la portée d'un coup de canon de *Louvain*. J'attendais cependant le résultat

du message que lord Russel avait dû porter à sir Adair en réponse à sa lettre. Sir Adair vint lui-même, il demanda une suspension d'armes. Je déclarai ne pouvoir accepter d'autres conditions que l'entière évacuation de la ville par Léopold et l'armée Belge. Sir Robert Adair prit sur lui de faire exécuter ce que je demandais.

Aussitôt après sa rentrée dans la ville, je vis paraître un officier de l'état-major général des Belges, qui vint me demander quelles conditions je voulais dicter.

Je le fis rédiger par le chef de l'état-major général, le lieutenant-général de Constant de Rebecque, et exigeai une prompte réponse. Je la reçus immédiatement, ratifiée par le général en chef *ad interim* de l'état-major Belge A Goblet. Aussitôt après la conclusion de ce traité, j'ai fait bivouaquer les troupes dans les positions qu'elles occupaient. Je dois encore annoncer à votre Majesté que pendant ces négociations, une vive canonnade partit encore de la porte de la ville sur nos troupes. Ne pouvant en connaître la cause j'envoyai aussitôt en parlementaire le capitaine van Stirum de l'état-major du prince Frédéric, demander au commandant de la place les causes de cette conduite qui paraissait être une trahison.

Le capitaine van Stirum revint bientôt avec un officier Belge, qui témoigna combien il était peiné de ce qui arrivait, et assura que cela était tout-à-fait en opposition avec les ordres positifs donnés par le commandant des troupes campées dans ces environs. Nous avons à dé-

plorer dans cette attaque la mort du lieutenant d'artillerie *Prinsen* et la perte pour le service du brave colonel *Gallières*, dont la jambe gauche a été emportée par un boulet de canon. Son fils qui faisait auprès de son père les fonctions d'adjudant de ce même régiment de cuirassiers, fut malheureusement frappé de la même manière par le même boulet.

Le duc de Saxe-Weimar, à la tête d'un corps d'armée, composé de la 2^e division sous ses ordres, de la brigade de cavalerie et d'artillerie nécessaire, quitta ce matin à trois heures ses positions près *Nethène* et les environs, tourna la ville de Louvain, et alla se placer sur la route de Louvain à Bruxelles sur la hauteur appelée *Montagne de Fer*. Ce mouvement fut par lui aussi habilement conçu qu'heureusement exécuté.

Le duc a, dans cette circonstance, comme dans toute cette campagne de dix jours déployé de la manière la plus brillante son indomptable courage, et ses talens militaires. Il doit avoir été aux prises avec l'ennemi car j'entendais le feu de son corps d'armée de l'autre côté de la ville. Je n'ai pas à ce sujet d'informations ultérieures, mais je viens d'envoyer mon aide de camp, comte van Limburg Stirum, l'avertir de la suspension d'armes qui vient d'être conclue.

Le Commandant en chef etc. etc.

Conditions d'une suspension d'hostilités entre S. A. R. le Prince d'Orange, et le chef de l'état-major général ad interim.

Art. 1. La ville de Louvain sera évacuée par les troupes Belges demain 13 Août à midi, et remise aux troupes sous les ordres de S. A. R. le Prince d'Orange.

2. Les portes de la ville et les postes principaux seront remis, par les gardes des troupes Belges, à des gardes des troupes Hollandaises, demain avant l'heure de midi.

3. Il y aura suspension d'hostilités des à présent, jusqu'à l'heure de midi, du jour de demain 13 Août.

Par ordre de S. A. R. M. le Prince d'Orange, le lieutenant-général, chef de l'état major général.

Signé: Baron de CONSTANT DE REBECQUE.

Accepté par le général de brigade, chef de l'état-major ad interim.

Signé: A. GOBLET.

Au Pellenberg, devant Louvain, le 12 Août 1831.

Je suis garant que le Prince d'Orange a donné sa parole, que les troupes Belges, peuvent évacuer la place avec armes et bagages et tout son matériel.

Le colonel, aide de camp de S. A. R. le Prince d'Orange

Signé: Comte DE STIRUM.

9^m BULLETIN

AU ROI.

Louvain, 13 Août 1831, trois heures après midi.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté, que par suite du traité conclu hier, la ville de *Louvain* a été remise aujourd'hui à midi par les troupes sous les ordres de Niellon, à la 1^{re} brigade de la 3^e division. Les troupes de V. M. ont été bien accueillies dans la ville. En me rendant de *Tirlemont* à *Louvain*, je rencontrai l'envoyé de France comte Belliard et le général Larwoëstine, qui commande l'avant-garde de l'armée française sous les ordres du maréchal Gérard, que le maréchal m'expédiait pour m'informer que l'armée Française s'était déjà avancée sur mon flanc gauche jusques à *Grex* en avant de *Wavre*. Ces deux messieurs me communiquèrent l'avis officiel des arrangemens pris entre votre Majesté et la France, par suite desquels la paix ne sera pas troublée entre la Hollande et la France. Je suis convenu avec eux de commencer demain mon mouvement rétrograde vers les frontières du Brabant-septentrional. Je suis donc déterminé à faire abandonner *Louvain* demain 14, à dix heures du matin.

La 2^e division occupera *Tirlemont* et les environs.

La 3^e campera entre les villages situés à deux lieues de *Louvain*. La 1^{re} division occupe *Diest* aujourd'hui et son arrière garde est à *St. Joris Winghe*. La cava-

lerie suit ce mouvement et les batteries d'artillerie de réserve restent sous la protection de la grosse cavalerie.

Je ne puis terminer ce rapport sans signaler spécialement à V. M. la conduite distinguée qu'a tenue toute l'artillerie qui a été au feu dans la bataille de *Louvain* ; je dois vous nommer la batterie du capitaine van de Wal qui accompagne la 3^e division et la batterie d'obusiers commandée par le capitaine Coehoorn. J'ai tous les motifs pour recommander à la bienveillance de V. M. tous les officiers des états-majors, tant généraux que particuliers, qui ont rempli leurs devoirs avec zèle et sang-froid, sous le feu de l'ennemi.

J'attends les rapports des généraux de division et des chefs de corps, sur les officiers, sous officiers et soldats qui se sont distingués par leur courage et leur intelligence afin de les recommander après à la bienveillance de V. M.

Le Commandant en chef etc. etc.

10^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général de Tirlemont, 15 Août 1831.

J'ai l'honneur d'informer votre Majesté que nous avons continué aujourd'hui notre marche rétrograde.

La 1^{re} division s'est concentrée à *Diest*.

La 2^e division est aujourd'hui à *St. Trond* et dans les environs.

La 3^e division est ici dans les villages à gauche de la route d'ici à *Liège*.

L'armée française, marche sur nos talons et se trouve dans les villages à droite de la grande route.

Hier et avant-hier nos troupes se sont touchées avec les Français dans quelques cantonnemens ; afin d'éviter ce désagrément j'ai envoyé hier le lieutenant-général baron Constant de Rebecque près le maréchal Gérard au quartier-général français à *Wavre* afin de prendre de concert des mesures relatives à la marche ultérieure et aux cantonnemens des deux armées.

Le lieutenant-général Constant de Rebecque a conclu avec le chef de l'état-major général français, un arrangement par écrit, qui, approuvé et signé par le maréchal Gérard, m'a été envoyé pour être par moi ratifié. Je l'ai également signé et ai l'honneur d'en envoyer une copie à V. M.

C'est l'aide de camp comte de Laigle, qui accompagnait le lieutenant-général Constant de Rebecque, qui est allé remettre au maréchal la pièce par moi signée.

J'ai proposé au maréchal un rendez-vous qu'il a aussitôt accepté avec plaisir ; nous espérons nous rencontrer ici demain avant notre départ pour *St. Trond*.

Le Commandant en chef, etc., etc.

AU ROI.

Quartier-général de St.-Trond, 16 août 1831.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que l'entrevue entre le maréchal Gérard et moi a eu lieu aujourd'hui à Tirlemont. Je m'étais flatté de pouvoir renvoyer les troupes de cette ville, afin de la faire considérer comme neutre, et j'aurais voulu y rester seul avec une escorte, afin d'attendre le maréchal. Cependant je me vis dans l'impossibilité de réaliser ce désir, par l'arrivée de volontaires qui de toutes parts pénétrèrent dans la ville, et la menacèrent même de pillage. J'en donnai préalablement connaissance au maréchal, lui proposant de vouloir encore aujourd'hui faire occuper la ville par les troupes françaises, les troupes de V. M. devant y maintenir l'ordre jusqu'à ce qu'elles fussent relevées par les Français.

Peu après, vers les 9 heures, arriva déjà le maréchal lui-même, accompagné de son état-major et d'une petite escorte, composée de dragons. Il m'assura aussitôt que, d'après mes souhaits, il avait donné tous les ordres nécessaires, et que la division du général Hulot était en marche, pour remplacer les troupes de V. M. Je trouvai le maréchal disposé à remplir mes desirs, et j'ai l'espoir bien flatteur que, par cette entrevue, toutes les difficultés, qui auraient pu surgir par la

proximité des deux armées et par leurs mouvemens, seront entièrement levées.

Je n'ai quitté *Tirlemont* que lorsque la ville fut occupée par la division du général Hulot. Par là je voulus rendre au maréchal les procédés honnêtes qu'il avait observés à mon égard.

Il était arrivé à *Tirlemont* lorsque, par la présence des troupes de V. M., cette ville se trouvait être encore mon quartier-général. En quittant la ville, le maréchal eut l'attention de m'accompagner jusques hors de la porte où nous avons pris congé l'un de l'autre.

Le Commandant en chef, etc., etc.

12^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général de Hasselt, 17 août 1831.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que j'ai établi aujourd'hui mon quartier-général ici.

La 3^e division occupe cette ville et les environs.

La 1^{re} division se trouve aujourd'hui à *Gheel* et dans les villages circonvoisins.

La 2^e division est à *Helchteren* et dans les environs.

Les deux brigades de cavalerie et les batteries de l'artillerie de réserve, ont suivi ce mouvement rétrograde.

Je pense rester ici demain et donner un jour de repos à la 3^e division.

Après-demain j'établirai mon quartier-général à *Eindhoven*.

Le Commandant en chef, etc., etc.

ORDRE DU JOUR.

Quartier-général de Hasselt, 17 août 1831.

COMPAGNONS D'ARMES!

Ce fut dimanche de bonne heure que le Roi reçut la nouvelle du succès qu'avaient eu nos armes sous les murs de *Louvain*, et aussitôt des actions de grâces furent adressées à l'Éternel qui a béni nos efforts et les a couronnés de la victoire.

VAILLANS SOLDATS!

Le Roi m'a chargé de la tâche honorable de vous en témoigner sa haute satisfaction et le vif plaisir qu'il éprouve, que par votre courage et votre persévérance, vertus qui ont toujours brillé dans le caractère néerlandais, vous avez répondu à la confiance que vous lui aviez inspirée.

A toutes les troupes de toutes armes, à tous les volontaires, à tous les officiers des divers États-Majors de l'armée, qui sont placés sous mon commandement, je dois, au nom du roi, donner l'assurance sincère que S. M. apprécie dignement les brillantes qualités dont

ils ont donné des preuves si éclatantes pendant toute cette campagne, partout où il a fallu se mesurer avec l'ennemi, et surtout aux combats de *Hasselt* et de *Lowain*.

Ce témoignage flatteur du Roi est certainement la plus noble satisfaction que des sujets loyaux et fidèles peuvent jamais désirer.

Je suis convaincu que l'armée entière sous mes ordres en appréciera la valeur.

Le Commandant en chef de l'armée,

GUILLAUME,

Prince d'Orange.

13^{me} BULLETIN

AU ROI.

Quartier-général d'Eindhoven, 20 août 1831.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que j'ai établi hier 19, mon quartier-général ici. Toutes les troupes de Votre Majesté sont retournées aujourd'hui dans le Brabant-septentrional. Demain 21, elles vont rentrer dans leurs cantonnemens, dans l'ordre suivant : la 1^{re} division aura son quartier-général à *Breda* et occupera les villages et hameaux environnant cette ville.

La 2^e division établira son quartier-général à *Oirschot* et sera cantonnée dans les villages circonvoisins.

La 3^e division ira occuper *Eindhoven* et les villages voisins. La 1^{re} brigade de cavalerie s'établira à *Oosterhout*; la deuxième à *Eindhoven* et les environs.

La division d'infanterie sous les ordres du lieutenant-général *Cort-Heiligers* occupera *St.-Oedenrode* et les environs. Je pense établir mon quartier-général à *Tilbourg*.

Je me flatte que Votre Majesté apprendra avec plaisir que hier j'ai reçu de *Turnhout*, l'avis du lieutenant-général *van Geen*, qu'il y a rencontré un aide de camp du maréchal *Gérard*, accompagné d'un officier belge, chargé par le maréchal, de faire en sorte que, si dans cet endroit ou dans le voisinage il se trouvait des troupes belges, elles fussent éloignées à une distance convenable des troupes de Votre Majesté, afin de prévenir, autant que possible, tout contact entre nos troupes et les leurs.

Cette conduite me fournit une nouvelle preuve des sentimens pacifiques du maréchal à notre égard.

Le Commandant en chef etc. etc.

ORDRE DU JOUR.

Quartier-général d'Eindhoven, 20 août 1831.

Au moment que l'armée des Pays-Bas rentre dans les positions qu'elle occupait le 1 août dernier, je dois de rechef lui témoigner toute ma reconnaissance

pour la promptitude et la précision, avec lesquelles toutes mes dispositions, tous mes ordres ont été exécutés.

Je dois de nouveau la remercier du zèle persévérant, avec lequel elle a supporté les fatigues et les embarras de cette courte mais rude campagne.

Le Roi, la patrie entière, et même des nations étrangères rendent justice à ce noble enthousiasme, à cette sublime concorde, qui jettent un nouvel éclat sur l'antique Hollande.

Toujours prêt à récompenser le mérite, le Roi m'a fait savoir, que du bronze des canons pris sur l'ennemi, il sera frappé des médailles d'honneur, qui orneront la poitrine de mes braves compagnons d'armes.

Ce nouveau témoignage de la vive satisfaction du Roi, sera, j'en suis certain, un sujet de contentement pour toute l'armée. Elle apprendra avec non moins de plaisir, la nouvelle, que le Roi, comme un bon père, l'ami de son peuple, se rendra, sous peu, au milieu de son armée, pour revoir ces braves soldats, cette brave milice citoyenne, ces braves volontaires qui, il y a un mois, lui jurèrent amour et fidélité; serment qu'ils ont scellé de leur sang sur le champ d'honneur.

Cependant cet ordre parfait, cette discipline, cette habileté dans les manœuvres par lesquelles l'armée se faisait remarquer, et qui la rendait propre à voler au combat, au premier signal, nous le devons aux soins infatigables de mon frère bien aimé, l'amiral et colo-

nel-général. Sur ma proposition le Roi a résolu de récompenser ces mérites éminens de l'amiral et colonel-général, qui n'a cessé de m'assister de ses conseils, et de combattre à mes côtés, en le nommant grand-croix de l'ordre de Guillaume. Les sentimens de gratitude que vous lui devez, me servent de garant, combien ce décret du Roi vous est agréable. C'est pourquoi je vous en donne connaissance par le présent ordre du jour.

Le Commandant en chef de l'armée,
GUILLAUME,
Prince d'Orange.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS.

Sont nommés : le lieutenant-général Cort-Hayligers, commandant du corps, composé des détachemens des garnisons de Nymègue, Grave et Bois-le-Duc, commandeur de l'ordre militaire de Guillaume ;

Le lieutenant-général Constant de Rebecque, chef de l'état-major-général, grand'-croix de l'ordre du Lion néerlandais ;

Le lieutenant-général Trip, commandant en chef de la cavalerie, grand'-croix de l'ordre du Lion néerlandais ;

Le lieutenant-général Van Geen, commandant de la 1^{re} division, commandeur de l'ordre du Lion néerlandais ;

Le lieutenant-général Meyer, commandant la 3^e division, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe ;

Le lieutenant-général duc de Saxe-Weimar, commandant la 2^e division, recevra une épée d'honneur ;

Le général-major Reuther, chef de l'administration, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe ;

Le Roi témoigne hautement sa satisfaction au général-major Post, pour la manière méritoire avec laquelle il a conduit sa brigade ;

Le général-major Boreel, commandant la cavalerie légère, est nommé commandeur de l'ordre du Lion néerlandais;

Le général-major Schuurman, commandant la 1^{re} brigade, 1^{re} division, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le général-major Trip, directeur du département du grand-maître de l'artillerie, chargé du commandement en chef de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le général-major Destombe, commandant la 1^{re} brigade, 2^e division, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le général-major Van Hooff, chef de la direction générale du génie, chevalier de l'ordre de Guillaume 3^e classe;

Le général-major Knotzer, commandant la 1^{re} brigade du général Cost-Heyligers, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le général-major de Favauge, commandant la 2^e brigade, 1^{re} division, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le colonel Bagelaar, commandant la 2^e brigade, 2^e division, est promu au grade de général-major;

Le colonel Stouker, commandant la 1^{re} brigade, 3^e division, est nommé chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le colonel Sprenger, commandant la 2^e brigade, 3^e division, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le colonel List, commandant de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le colonel Busch, de la 1^{re} division de la garde communale de Groningue, commandant la 2^e brigade du corps du général Cort-Heyligers, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le colonel Van Limburg-Stirum, aide-de-camp de S. A. R. le Prince d'Orange, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le colonel Waldkirch, aide-de-camp de S. A. R. le Prince Frédéric, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le capitaine de vaisseau Van den Bosch, aide-de-camp de S. A. R. le Prince Frédéric, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le lieutenant-colonel Van Tuyll, aide-de-camp de S. A. R. le Prince d'Orange, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Les majors Van Omphal, aide-de-camp de S. M. et de Ceva, aide-de-camp du Prince Frédéric sont promus au grade de lieutenant-colonel;

Le capitaine volontaire Van Grovesteins, faisant fonction d'aide-de-camp près S. A. R. le Prince d'Orange, est nommé chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le lieutenant-colonel Nepveu, chef adjoint de l'état major, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le major Roloff, de l'état-major général, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le major Gey, du génie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Hoyel, commandant du quartier-général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Brumel de la maréchaussée, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Henckens, de la maréchaussée, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Van den Bosch, de la 7^e division d'infanterie, détaché près S. A. R. le Prince Frédéric, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 2^e lieutenant volontaire de Constant, de l'état-major-général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

L'aspirant près l'administration militaire, Van der Capellen, faisant fonction de sous-intendant près le quartier-général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le volontaire baron Van Tuyll, près le quartier-général de S. A. R. le Prince d'Orange, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le chirurgien-major Brink, chargé du service général de santé, chevalier de l'ordre du lion Néerlandais.

1^{re} DIVISION.

Le colonel Van Heerdt commandant du 1^{er} bataillon de chasseurs est nommé chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le lieutenant-colonel Everts, commandant du 2^e bataillon de chasseurs, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le lieutenant-colonel Gey, de l'artillerie des Indes, servant en qualité de volontaire, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le major Van Dam, commandant d'un corps de chasseurs, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Van Rechteren, du 2^e bataillon, 1^{re} *afdeeling*, garde communale de la Gueldre, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Havelaar, du 2^e bataillon, 2^e *afdeeling*, garde communale de la Hollande méridionale, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Auffmorth, de la 5^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Van Panhuis, de l'état-major général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Van der Brugghen, des étudiants de Groningue, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le chasseur volontaire Vos-Brouwer, du corps de Van Dam, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

2^e DIVISION.

Le major Van Gagern, de l'état-major-général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le major de Petit, de l'état-major-général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Forstner de Danbinois, de l'état-major général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le lieutenant volontaire Van Gager, de l'état-major général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le colonel Knoll, de la 18^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le lieutenant-colonel Holle, du 2^e bataillon, 4^e *afdeeling*, garde communale de la Hollande méridionale, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Schimmelpenninck, du 1^{er} bataillon, 2^e *afdeeling* garde communale de la Gueldre, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Schoch, de la 18^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Spengler, de la 7^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Wilhelmi, des étudiants d'Utrecht, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Buchner, commandant les chasseurs royaux, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

L'adjutant sous-officier de Graaf, porte-drapeau près la 12^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe.

3^e DIVISION.

Le lieutenant-colonel Eksteen, chef de l'état-major de la 3^e *afdeeling*, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Umbgrove, aide-de-camp du lieutenant-

général Meyer, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant volontaire Mock, de l'état-major-général, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le colonel de Hart, de la 17^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Van Ashceek, du 1^{er} bataillon, 2^e *afdeeling* garde communale de la Frise, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major de Haan, de la 17^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le major Voigt, de la 13^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Rockmaker, des chasseurs de la Hollande-septentrionale, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Van Boecop, commandant les étudiants de Leyde, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Van Kesteren, des chasseurs de Groningue, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

DIVISION

DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL CORT-HEYLIGERS.

Le capitaine-adjutant Walther, faisant fonction de chef de l'état-major, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le colonel Luder, de la 1^{re} *afdeeling* garde communale de la Hollande-septentrionale, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le colonel Groenia, de la 2^e *afdeeling* garde communale de la Frise, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le lieutenant-colonel Kerkhoven, du 2^e bataillon, 1^{re} *afdeeling* garde communale de la Hollande-septentrionale, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le lieutenant-colonel Tjallingie, de la 2^e *afdeeling* garde communale de la Frise, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Van der Bruggen van Coij, de la 5^e *afdeeling* infanterie, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le capitaine Van Ittersum, du 1^{er} bataillon, 1^{re} *afdeeling* garde communale de la Gueldre, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Ruding, du 1^{er} bataillon, 1^{re} *afdeeling* garde communale de Groningue, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

CAVALERIE.

Le major Chomel, faisant fonction de chef de l'état-major ou commandant en chef de la cavalerie, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major volontaire d'Albiac, détaché près le général major Boreel, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Nepveu, aide-de-camp du général-major Boreel, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le colonel Van Balveren, du régiment de hussards, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le colonel de Gallières, du régiment de cuirassiers n^o. 9, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le colonel de Posson, du régiment de lanciers, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le lieutenant-colonel Bouwens, du régiment de cuirassiers n^o. 3, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le lieutenant-colonel Van Campen, du régiment de dragons n^o. 4, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le lieutenant-colonel Dumonceau, du régiment de dragons n^o. 5, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Gantois, du régiment de lanciers, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais;

Le major de Graillet, du régiment de cuirassiers n^o. 9, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major de Bellefroid, du régiment de lanciers, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le capitaine Geymet, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant de Gallières, du régiment de cuirassiers n^o. 9, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Jonquière, du régiment de cuirassiers n^o. 3, détaché près le lieutenant-général Trip, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le maréchal-des-logis Malcoros, du régiment des

cuirassiers n°. 9, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe.

ARTILLERIE.

Le lieutenant-colonel Tatter, de l'artillerie légère, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le lieutenant-colonel Steenberg, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le major Ramaar, de l'artillerie légère, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le capitaine Van Coehorn, de l'artillerie légère, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le capitaine Van de Wall, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 3^e classe;

Le capitaine Van Singendonck, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Löbensels, de l'artillerie légère, détaché près le général-major Trip, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Brucher, de l'artillerie légère, détaché près le général-major Trip, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Van den Oudenmeulen, de l'artillerie légère, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Frantzen, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Kellner, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 1^{er} lieutenant Lycklama-a-Nyeholt, de l'artillerie légère, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 2^e lieutenant Bentinck, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le 2^e lieutenant Van Phaffenrath, de l'artillerie de campagne, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe;

Le maréchal-des-logis List, de l'artillerie légère, chevalier de l'ordre de Guillaume, 4^e classe.

Le Commandant en chef, etc. etc.

Par arrêté royal du 3 septembre 1831, n^o. 45, sont nommés:

1^{rs} *Lieutenans.*

Près la 10^e *afdeeling* infanterie: le 2^e lieutenant W. Pot, de l'*afdeeling*;

Près la 12^e *afdeeling* infanterie: les 2^{mes} lieutenans F.J. Sorg, de la 7^e *afdeeling* infanterie, et R. Van der Schalk, de l'*afdeeling*;

Près la 13^e *afdeeling* infanterie: le 2^e lieutenant R. E. Eberhard, de la 2^e *afdeeling* infanterie;

Près la 17^e *afdeeling* infanterie: le 2^e lieutenant H. Gabriels, de la 2^e *afdeeling* infanterie;

Près la 18^e *afdeeling*: le 2^e lieutenant H. Veldman, de la 2^e *afdeeling* infanterie;

1^{er} *Lieutenant quartier-maitre* près la 14^e *afdeeling* infanterie: le 2^e lieutenant quartier-maitre J. Van Dyl, de la dite *afdeeling*.

2^{es} Lieutenans.

Près la 2^e *afdeeling* infanterie: les cadets L. L. A. Kluppel et P. H. J. Hoogeveen, tous deux de l'école royale militaire; les adjudans sous-officiers J. de Roo, de de la 18^e *afdeeling*; M. Schaap, de la 9^e *afdeeling*; N. Van Driesten, de la 5^e *afdeeling*; C. Keum, de la 12^e *afd.* infanterie, et G. G. Smeesters, de l'*afdeeling* grenadiers; le sergent-major et sergent J. Stoltenhoff, et H. Pfister, du 1^{er} bataillon de chasseurs; le cadet W. F. A. Beekman, de l'académie royale militaire; ainsi que les sergens G. H. A. de Rivecourt, et P. H. Arnold, l'un de la 18^e *afdeeling* infanterie et l'autre du 4^e bataillon d'artillerie de milice nationale;

Près la 5^e *afdeeling* infanterie: les cadets G. A. Roelofs, et T. G. Schooneveld, tous deux de l'académie royale militaire; l'adjudant sous-officier S. Heukers, de la 2^e *afdeeling*; le porte-drapeau M. Quax, de la 17^e *afdeeling*; l'adjudant sous-officier O. G. Huysers, de l'*afdeeling* grenadiers; le cadet-sergent C. G. Döerleben, du dépôt-général de l'armée de terre n^o 33; le cadet P. A. Mecima, de l'académie royale militaire; le fourrier A. S. Van der Meer, du 2^e bataillon de chasseurs; les sergens J. D. Gillet, de l'ex-11^e *afdeeling* infanterie, actuellement détaché auprès de l'académie royale militaire, F. G. N. de Villepoix, et J. B. G. Wentholt, l'un de la 2^e et l'autre de la 14^e *afdeeling* infanterie ainsi que J. A. Andresen, du 6^e bat. d'artillerie de milice nationale;

Près la 7^e *afdeeling* infanterie: les cadets A. E. Mans-

feldt, et J. U. E. Chaurin, tous deux de l'académie royale militaire; le porte-drapeau P. Van Roon, de la 9° *afdeeling*; l'adjudant sous-officier G. Hazemeyer, de la 17° *afdeeling* infanterie, ainsi que les sergens J. D. L. Roulet et J. B. Hamm, l'un de l'*afdeeling* grenadiers, l'autre du 3° bataillon d'artillerie de milice nationale;

Près la 8° *afdeeling* infanterie: les adjudans sous-officiers J. J. de Vries, de la 18° *afdeeling*; G. J. de Groot, de la 8° *afdeeling*; D. Logeman, de la 10° *afdeeling*; et G. Van Den Bosch, de la 12° *afdeeling* infanterie; les sergens-majors K. J. Boukam, J. H. Breckenheimer, et H. M. E. Sluyterman, ainsi que le sergent H. H. Schotler, tous de l'*afdeeling*;

Près la 9° *afdeeling* infanterie, les cadets G. L. F. Van Kinschot, et J. D. U. Ledel, tous deux de l'école royale militaire; les sergens M. Van Gerven, et L. A. A. H. Weytland, l'un de la 2° *afdeeling* infanterie, l'autre du bataillon d'artilleurs volontaires;

Près la 10° *afdeeling* infanterie: le cadet-sergent G. E. Croissant, de la 7° *afdeeling* infanterie; le cadet B. D. Deufferuiel, de l'académie royale militaire; les sergens C. G. A. Van Essen, du 2° bataillon de chasseurs, G. Van Doorn, de la 14° *afdeeling* infanterie, G. Visenberg, et E. J. A. Timmerman, tous deux du dépôt-général de l'armée de terre n°. 33; G. H. Ruempol, de la 13° *afdeeling*; G. A. C. W. de Thouars, de la 7° *afdeeling*; et F. J. A. Esau, du 3° bataillon d'artillerie de milice nationale;

Près la 12° *afdeeling* infanterie : les cadets J. J. C. Smits, et C. P. Weymar Schultz, tous de l'académie royale militaire ; le sergent-major P. H. B. Mesch, de la 7° *afdeeling* ; le cadet-sergent C. Van Koetsveld, de la 17° *afdeeling* infanterie ; les sergens-majors H. de Wolff, de la 18° *afdeeling*, J. H. Meys, et C. W. A. N. Rasch, tous deux de la 13° *afdeeling* ; ainsi que P. F. A. le Cocq d'Armandville, de la 10° *afdeeling* infanterie ;

Près la 13° *afdeeling* infanterie : les cadets B. R. de Brayn, et P. J. W. Van der Schrieck, tous deux de l'académie royale militaire ; l'adjudant sous-officier J. N. Baudon, de la 14° *afdeeling* ; ainsi que les sergens W. J. Van Hogenhuizen, et M. Van Vooren, l'un de la 10° et l'autre de la 9° *afdeeling* infanterie ;

Près la 14° *afdeeling* infanterie : le cadet-sergent J. C. Van Teylingen, de la 13° *afdeeling* ; le sergent-major D. Noman, de la 12° *afdeeling* ; ainsi que les sergens R. H. Driessen de la 12° *afdeeling*, J. J. de Veer de la 13° *afdeeling*, et L. J. L. T. Van Gorcum, du bataillon d'artilleurs volontaires ;

Près la 17° *afdeeling* infanterie : le cadet P. N. Roche, de l'académie royale militaire ; les sergens J. P. Zerben, de la 7° *afdeeling*, K. Servais, de la 14° *afdeeling*, M. Ruth, de la 10° *afdeeling*, et F. Campbell, de la 18° *afdeeling* infanterie ;

Près la 18° *afdeeling* infanterie : les sergens-majors A. Abrahamsz, et C. de Vos, des 9° et 10° *afdeeling* ; le cadet-sergent A. G. W. Ramaar, de la 7° *afdeeling* ; les

sergens-majors W. F. K rndorffer, et J. Voogt, l'un de la 9^e et l'autre de la 5^e *afdeeling*; ainsi que les sergens H. Hania, de la 18^e *afdeeling*, P. Wiltshut, de la 2^e *afdeeling*, et K. T. Van Engelbert Van Bevervoorden, de la 9^e *afdeeling*; le fourrier P. H. Van Deventer, de la 5^e *afdeeling*, et le sergent J. W. Hendriks, de la 7^e *afdeeling* infanterie;

Pr s le d p t-g n ral de l'arm e de terre n . 33, le sergent J. F. G. Mohr, de la 9^e *afdeeling*, et le cadet-caporal H. Buusz, de la 10^e *afdeeling* infanterie.

S. M. a daign  accorder les r compenses suivantes aux officiers et soldats de l'arm e de terre et de mer qui lors de la sortie faite le 5 Ao t de la citadelle d'Anvers ou des hostilit s qui ont eu lieu tant en Z lande qu'  Maestricht, se sont particuli rement distingu s.

Sont nomm s :

Chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 3^e classe :

Le capitaine H. F. K. Duycker, de la 14^e *afdeeling* infanterie.

Chevaliers de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe :

Le 1^{er} lieutenant H. J. L. Heshusius, de la 14^e *afdeeling* infanterie et adjudant pr s le g n ral-major de Favauge;

Le capitaine J. H. Hamers; le 2^{es} lieutenants W. K. Van der Does, et C. W. Doerrleben, du d p t g n ral de l'arm e de terre, n . 33;

Le capitaine J. Herbig, et le 1^{er} lieutenant J. C. C. Horion de Corby, de la 7^e *afdeeling* infanterie ;

Le 1^{er} lieutenant-adjutant J. C. de Bock, et le 1^{er} lieutenant J. F. A. Krythé, de la 9^e *afdeeling* infanterie ; le capitaine W. G. F. Van Heemskerk, et le 1^{er} lieutenant J. C. W. Von Pfaffenrath, de la 10^e *afdeeling* infanterie ;

Le sergent Teunissen, le caporal Van Sonnenberg, et le fusilier Herman, du dépôt général de l'armée, de terre n^o. 33 ;

Le caporal P. Harms, les flanqueurs E. Boeredans, J. Teekelenburg, et P. K. Smit, de la 7^e *afdeeling* infanterie ;

Le sergent A. Van Oyen, le caporal A. J. Carabyn, les flanqueurs L. Vogel, et C. van Akveld, de la 9^e *afdeeling* infanterie ;

Le sergent H. A. Horremans, le caporal P. J. W. Van Es, les flanqueurs H. Van Kousant, J. W. Hommelsberg, T. Blokzeil, et C. C. Van Vreeswyk (aussi nommé de Vries), de la 10^e *afdeeling* infanterie ;

Le sergent C. Oudendyk, et le canonnier H. H. Stedefeld, du 3^e bataillon d'artillerie de milice nationale ;

Le 2^e lieutenant W. C. Van Vollenhoven, du génie ;

L'adjutant sous-officier Roger, conducteur de fortifications de 1^{re} classe ;

Le 1^{er} lieutenant A. C. Camerlingh, et le mineur de 1^{re} classe Volders, du corps de mineurs et sapeurs ;

Le 1^{er} lieutenant H. Van Goudoever, le capitaine G.

Leers, le 1^{er} lieutenant H. G. Tuck, et le 2^e lieutenant R. E. Eberhard, de la 2^e *afdeeling* infanterie;

Le capitaine H. de Greef, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Le capitaine Spaan, de la *schuttery* de Zélande;

Le 2^e lieutenant Witte Eeckhout, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Le capitaine Van Well Groeneveld, de la 10^e *afdeeling* infanterie;

Le 2^e lieutenant M. C. Kars, de la 5^e *afdeeling* infanterie;

Le 2^e lieutenant P. Louis, de la 10^e *afdeeling* infanterie;

Le 2^e lieutenant W. J. Van Kerekoirle, de la 5^e *afdeeling* infanterie;

Le 1^{er} lieutenant-adjutant R. G. Van Andringa de Kempnaer, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Le 2^e lieutenant A. F. de Raadt Van Gesseler, du 3^e bataillon d'artillerie de milice nationale;

Le caporal Smidt, et les fusilliers Hummel, de Mooi, et Breevoort, tous de la 5^e *afdeeling* infanterie;

Le major R. Oltkamp, le 1^{er} lieutenant-adjutant A. J. Van Hoey Schilthouwer, et le 1^{er} lieutenant A. G. Van der Linden, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Le 2^e lieutenant J. Strater, de la 5^e *afd.* infanterie;

L'adjutant-sous-officier K. Van Driessen, de la 8^e *afdeeling* infanterie;

L'adjutant-sous-officier G. de Roos, de l'*afdeeling* cuirassiers n^o. 1;

Le chirurgien-major Wygand;

Les 1^{ers} lieutenans de marine, 1^{re} classe, S. J. Franck, W. F. Baart, J. F. Bouricius, et l'aspirant Schokker.

Chevaliers de l'ordre du Lion néerlandais:

Le capitaine B. J. H. Van Hopbergen, de la 17^e *afdeeling* infanterie, détaché près le commandant de place d'Éoluse;

Le colonel G. F. Brade, commandant de place de 2^e classe, à Maestricht;

Le capitaine A. J. Verhorst, adjudant du lieutenant-général de Eerens;

S. M. a temoigné sa satisfaction et sa reconnaissance particulière, aux officiers suivans:

Au lieutenant-colonel J. J. Volkhemer, de la 18^e *afdeeling* infanterie, détaché près le dépôt général de l'armée de terre, n^o. 33;

Au lieutenant-colonel F. X. Naudascher, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Au 1^{er} lieutenant J. C. de Raadt, de la même *afdeeling*;

Au 1^{er} lieutenant W. de Ravallet, de la 10^e *afdeeling*;

Au colonel N. F. E. de Gumoëns, de l'état-major général;

Au capitaine Brumstede, de la 12^e *afdeeling* infanterie, détaché à la citadelle d'Anvers;

Au colonel J. Ledel, commandant la 9^e *afdeeling* infanterie et des troupes dans le 4^e district de la Zélande;

Au capitaine J. Drullman, de la 5^e *afdeeling* infanterie;

Au lieutenant de marine de 1^{re} classe J. D. Velsberg, et à celui de 2^e classe H. Van Maldeghem.

S. M. a daigné enfin nommer *Chevaliers de l'ordre militaire de Guillaume* 4^e classe, les militaires qui se sont le plus distingués près l'*afdeeling* grenadiers, ainsi que près les 5^e et 7^e *afdeeling* infanterie, à ajouter à ceux qui avaient été précédemment désignés près de ces *afdeeling* pour cette décoration.

Savoir :

Les adjutans sous-officiers A. Zuidema, et W. Rosman, ainsi que le fourrier C. J. Lagerwey, tous de l'*afdeeling* grenadiers ;

Les 1^{ers} lieutenans Roelants et Stolte, le sergent-major Schmid, le caporal Gresnich, et le flanqueur Verkerk, tous du bataillon de flanqueurs de la 5^e *afdeeling* infanterie ;

Les capitaines Vos, Westenberg, et Brousson, les 1^{ers} lieutenans Van Spengler, et Van Alphen Zeewoldt, le 2^e lieutenant Seyffardt et le porte-drapeau Janssen, tous de la 7^e *afdeeling* infanterie.

ORDRE DU JOUR POUR L'ARMÉE MOBILE.

Je porte, par cet ordre du jour, à la connaissance de l'armée, que j'ai reçu de S. M. la nouvelle offi-

cielle que je suis chargé de communiquer à l'armée mobile, aux commandans des forts et des corps détachés placés sous mes ordres, que les hostilités entre la Hollande et la Belgique sont suspendues pour un espace de temps de six semaines; commencé le lundi 29 août à midi, et finissant le lundi 10 octobre à midi.

Quartier-général de Tilburg, 8 septembre 1831.

Le feld-maréchal commandant en chef de l'armée.

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

Par un arrêté royal du 10 septembre dernier n°. 103, les officiers, sous-officiers et hommes des différens corps en garnison à Maestricht dont les noms suivent, sont nommés:

Chevaliers de l'ordre de Guillaume, 4^e classe:

C. H. L. M. H. J. Baron Von Quadt Huchtenbruck
colonel près la 8^e *afdeeling* infanterie;

H. N. Ubachs, et M. A. Van Hasselt, 1^{ers} lieutenans,
et de Bruin, sergent près la susdite *afdeeling*;

A. J. A. Pisuisse, capitaine-adjutant, aide de-camp
du général-major Van Boecop;

H. de Leeuw Van Coolwyk, et P. P. Brouerius Van
Nideck, capitaines près la 13^e *afdeeling* infanterie,
Knipper et Antoine Gabriel, sergens, ainsi que Hubert
Roza, soldat près la susdite *afdeeling*;

Horbach, Eugster, Menet, de Vries et Heykamp, soldats près la 14^e *afdeeling* infanterie ;

A. J. Aarts, major près le 3^e bataillon artillerie de campagne ;

A. F. Brade, capitaine près le 3^e bataillon artillerie de campagne ;

H. C. Clement, 1^{er} lieutenant, J. A. le Clercq et B. F. J. A. baron Van Verschuur, 2^{es} lieutenans près le même bataillon ;

G. Momal, J. de Makker et M. Smeets, sergens, et J. Van Eyk, canonnier, tous près le 3^e bataillon artillerie de campagne susnommé ;

C. H. Van Schack, 2^e lieutenant près le dépôt général de l'armée de terre, n^o 33 ;

Clause, soldat près le même dépôt ;

W. Van Toll, capitaine de 2^e classe, et A. J. Ziegeler, 1^{er} lieutenant, près la division de cuirassiers ;

W. N. Rose, 1^{er} lieutenant près le génie ;

J. B. Hulet, 1^{er} capitaine près le corps des mineurs et sappeurs ;

H. Plappert, major en non activité.

Chevaliers de l'ordre du Lion Néerlandais :

W. J. E. Greenleaf, capitaine, aide-de-camp du lieutenant-général Dibbetz ;

F. J. Van Wintershoven, capitaine, faisant fonction d'adjudant dans le 5^e grand commandement militaire ;

J. S. Hoeksema, capitaine près la 8^e *afdeeling* infanterie ;

C. H. Menso, major près la 13^e *afdeeling* infanterie;
 J. Sybers, major près la 14^e *afdeeling* infanterie;
 J. B. Schryber et W. Krans, capitaines près la sus-
 dite *afdeeling* infanterie;
 J. C. Ninaber, lieutenant-colonel près le corps des
 mineurs et sapeurs;
 D. C. Hennequin, 2^e capitaine-adjutant, et G. A.
 Oosterhout, 2^e capitaine près le susdit corps;
 M. de Ras, intendant de 2^e classe;
 F. D. Mohr, chirurgien-major près l'hôpital de Maes-
 tricht.

S. M. a arrêté encore qu'il serait fait mention ho-
 norable des officiers, sous-officiers, etc. en garnison
 à Maestricht, dont les noms suivent, savoir:

Du général-major: C. G. J. Baron Van Boecop;

Du général: J. W. Verkouteren, chef d'artillerie
 à Maestricht;

Des lieutenans-colonels: K. F. J. B. Von Rheins et
 J. Hulst;

Du major: H. Van der Heyden;

Des capitaines: H. F. Baron de Coenens, A. J. M.
 Van der Mey, et W. Bodegrave;

Des 1^{ers} lieutenans-adjutant: F. W. Lemaire Knot-
 zer, J. J. Van Mulken, et K. A. Pheiffer;

Du 1^{er} lieutenant: F. F. Gebhard, et du 2^e lieute-
 nant: G. H. J. de Ponthier;

Da vice-caporal: Blanken et des flanqueurs: de Boenet Jansen Pikke; tous près la 8^e *afdel.* infanterie;

Du 1^{er} lieutenant-adjutant: R. H. Kooy;

Des fusilliers: M. Visser, et J. Van 't Goor et de l'officier de santé de 2^e classe; N. J. M. Van Wyk; tous près la 13^e *afdeeling* infanterie;

Du colonel: J. Van Duynen;

Des majors: E. Bokius, J. G. Kroo, et J. P. J. de Villers;

Des capitaines: C. G. de Bock, W. A. C. de Vree, P. G. Lambert, et P. J. Ullens;

Des 1^{ers} lieutenans-adjutant: D. J. G. Vrydag, et A. Van Helden;

Des 1^{ers} lieutenans: A. Simons, et E. Klapp;

Du sergent: A. Kalkhover, tous près la 14^e *afdeeling* infanterie;

Du sergent: Van de Mosselaar, près le dépôt-général de l'armée de terre, n^o. 33.

Du 1^{er} lieutenant-adjutant: E. A. Frantsen, près l'artillerie;

Du lieutenant-colonel: A. Byleveld, du 3^e bataillon d'artillerie de campagne;

Des capitaines: J. H. Hojel, A. W. de Bruyn, A. J. C. M. de Beer Poortugael, et O. W. G. J. Camp, du 3^e bataillon d'artillerie de campagne;

Des 1^{ers} lieutenans: P. Doorman, A. J. J. Simmers Hogerwaard, et H. A. Gobius, du 3^e bataillon d'artillerie de campagne;

Des 2^{es} lieutenans-adjutant : W. H. Van der Loo, et P. J. J. Bogaert, du 3^e bataillon d'artillerie de campagne ;

Des caporaux : Brade, et Leenderts, des canonniers : Kennis, Van Tittelen, de Kleyn, Facs, Zimmer, Van Kolk, Berk, de Beer, de Jong, Kommissaris, Kelders, Lommers, de Werd, Akkermans, Vennix, Van der Loop, et Van Handel du 3^e bataillon d'artillerie de campagne ;

Du capitaine : J. D. Ferrand, près le 4^e bataillon d'artillerie de campagne ;

Du 2^e lieutenant-adjutant : J. Dubuisson de Jonge, près le bataillon d'artilleurs volontaires ;

Du lieutenant-colonel : L. Nypels, près le régiment de cuirassiers n^o. 1 ;

Du capitaine de la 1^{re} classe : C. F. Morbotter, près le régiment de cuirassiers n^o. 1 ;

Du 1^{er} lieutenant : H. C. Zehelein, près le régiment de dragons, n^o. 5 ;

Du major de génie : H. Engelen, et du 1^{er} capitaine G. Witteveen, près le génie ;

Du major : E. Bergsma, près le corps de mineurs et sapeurs ;

Du 1^{er} lieutenant : F. P. Mascheck, et du 2^e lieutenant C. P. Hartingh, près le même corps.

Par arrêté du 12 septembre, n°. 70, S. M. a décidé que :

La marque distinctive durable à décerner consistera en une croix faite du métal provenant des canons pris le 8 août dans le combat de Hasselt. Sur la face de la croix sera placé un VV couronné au milieu d'une guirlande de laurier et de feuilles de chêne. Sur le revers seront inscrits les mots : *Fidélité au Roi et à la Patrie*, et sur le milieu le millésime 1830 et 1831 également entouré d'une guirlande de laurier et de feuilles de chêne. En outre sur la face sera inscrit le mot *Volontaire* pour ceux qui ont servi en cette qualité dans la guerre pour le Roi et la Patrie.

La croix sera attachée à un ruban de 2 $\frac{3}{4}$ centimètres de large, composé de six lignes verticales, oranges et vertes pour les volontaires et oranges et bleues pour les autres; ces rubans ne pourront être portés en signe de distinction sans la croix.

Cette marque de distinction sera remise à tous ceux qui ont servi, soit sur terre, soit sur mer, depuis le moment où la patrie s'est trouvée dans une position difficile, et que l'on pourra supposer avoir pris part aux opérations militaires.

La croix pour les volontaires sera remise à ceux qui, ne devant pas selon les lois de l'état être en service, en ont pris, sans recevoir de gratification.

Une attestation écrite portant autorisation de porter la croix, avec indication du rang et du corps dans lequel ils ont servi, et les opérations militaires de

1830 et 1831 auxquels ils ont pris part, sera remise à tous ceux auxquels la croix sera donnée.

Par un arrêté du 29 septembre; n°. 1, S. M. a nommé chevaliers de l'ordre de Guillaume, 4^e classe, les officiers et hommes des équipages des canonnières n°. 41 et 42, qui se sont distingués lors du combat livré le 4 août au Hazegras, et dont les noms suivent:

J. N. Huys, aspirant de 1^{re} classe; L. N. de Kruffy, chirurgien de 3^e classe; L. Scheps, 3^e batelier; F. J. Schnertzel, artilleur; H. J. Van Dyk, matelot de 1^{re} classe; P. Scheurkogel, idem; A. Jaweel, matelot de 2^e classe; J. Van der Vliet, idem, et C. Schunterman, matelot de 3^e classe.

S. M. a, en outre, accordé à tous les hommes des équipages de ces deux canonnières une gratification montant à un mois de traitement.

Par un ordre du jour, en date du 11 octobre, S. A. R. le feld-maréchal prince d'Orange, a porté à la connaissance de l'armée mobile:

1°. Que, par un arrêté du 5 du même mois, n°. 17, il a plu à S. M. de faire les nominations et promotions suivantes:

Près le régiment de cuirassiers, n°. 1.

1^{er} *Lieutenant*: le 2^e lieutenant G. Van Olden, du régiment de cuirassiers n°. 9;

2^e *Lieutenans à la suite*: les maréchaux-des-logis

chefs, G. B. Steenstra, et H. Bachman, tous deux du régiment.

Près le régiment de cuirassiers, n° 3.

Lieutenant-colonel: le major J. H. Van Schaik, du régiment de hussards n° 6 ;

Capitaine de 2^e classe: le 1^{er} lieutenant J. Van Akerlaken ;

1^{ers} Lieutenans: les 2^{es} lieutenans G. J. de Sturler, D. V. Van Litters ; G. C. T. B. Thoe Schwartsenberg et Hohenlansberg, tous du régiment, P. A. Erzye et B. A. Van Verschwer, tous deux du régiment de cuirassiers n° 9 ;

2^e Lieutenant: l'adjudant sous-officier N. A. Van Otterloo ;

2^e Lieutenant effectif: le maréchal-des-logis chef Y. Van Maasvaal, du régiment de cuirassiers n° 9 ;

2^{es} Lieutenans à la suite: le cadet maréchal-des-logis E. L. de Casembroot, du régiment, et le cadet-caporal R. A. Jakson, de l'académie militaire, ainsi que le maréchal-des-logis N. Habets, du régiment de cuirassiers n° 9.

Près le régiment de dragons, n° 4.

Capitaines de 1^{re} classe: les capitaines de 2^e classe, G. Buma et C. E. baron Van Heerdt, tous deux du régiment de hussards n° 6 ;

Capitaine de 2^e classe: le 1^{er} lieutenant H. Heuvingh, du régiment ;

1^{ers} Lieutenans: les 2^{es} lieutenans, J. B. Brandtzen

Luneus, et C. F. J. Bosch Van Drakensteijn, tous deux du régiment ;

2^{es} Lieutenans effectifs : le cadet maréchal-des-logis, H. J. Mascheck, de l'académie militaire, et T. H. L. Van Luiten, du régiment, ainsi que l'adjudant sous-officier G. J. te Boekhorst, également du régiment ;

2^{es} Lieutenans à la suite : le cadet maréchal-des-logis H. J. J. Cattenburg, de l'école militaire, le maréchal-des-logis, L. F. X. Jundler, du régiment, et le cadet-brigadier A. A. O. baron Van Heerdt, du régiment de hussards n^o. 6.

Près le régiment de dragons, n^o. 5.

Capitaine de 1^{re} classe : le capitaine de 2^e classe C. Van Olden, du régiment ;

Capitaines de 2^e classe : les 1^{ers} lieutenans E. G. Lux, du régiment de cuirassiers, n^o. 1, et H. C. Zehlein, du régiment ;

1^{ers} Lieutenans : les 2^{es} lieutenans A. J. M. de Crombrugghe, du régiment, et G. A. Willich, du régiment de dragons, n^o. 4 ;

2^{es} Lieutenans effectifs : le 2^e lieutenant à la suite, F. baron de Smeth Van Deurne, ainsi que l'adjudant sous-officier J. W. A. Zwenker, tous deux du régiment ;

2^e Lieutenant : le maréchal-des-logis chef F. Mettler, du régiment.

2^{es} Lieutenans à la suite : le maréchal-des-logis chef F. J. Van den Wakker, du régiment, ainsi que le cadet-sergent A. H. Stratenus, du 1^{er} bataillon d'artillerie de campagne ;

Près le régiment de hussards, n°. 6.

Major: le capitaine de 1^{re} classe A. T. Van Guericke, du régiment de dragons, n°. 4;

Capitains de 1^{re} classe: le capitaine de 2^e classe J. J. Nepveu, du régiment, qui continuera à remplir auprès du général Boreel ses fonctions d'aide-de-camp;

Capitaines de 2^e classe: le 1^{er} lieutenant K. M. F. Storm de Grave, du régiment de cuirassiers, n°. 3, le 1^{er} lieutenant-instructeur A. Faust, du régiment, les 1^{ers} lieutenans H. H. Van de Poll, et W. J. Comte de Goltz, également du régiment, ainsi que le 1^{er} lieutenant-adjutant J. C. Coetz Van Baggen, du régiment de cuirassiers, n°. 3;

1^{er} Lieutenant-adjutant: le 2^e lieutenant-adjutant J. G. Van Merrebach, du régiment;

1^{er} Lieutenans: les 2^{es} lieutenans W. Van der Duyn Van Maasdam, N. Thirion, J. H. Schreuder, G. M. Burkens et C. V. C. de Villers;

2^{es} Lieutenans effectifs: les 2^{es} lieutenans à la suite H. N. K. Van Tuyll Van Serooskerken, et A. Van Santen, ainsi que les maréchaux-des-logis chefs C. A. Onger, et G. C. de Mey, tous du régiment;

2^{es} Lieutenans à la suite: le cadet maréchal-des-logis H. S. Sodenkamp, ainsi que le cadet brigadier J. W. Vertholen, tous deux de l'académie militaire.

Près le régiment de cuirassiers, n°. 9.

Lieutenant-colonel provisoirement chargé du com-

mandement du régiment: le lieutenant-colonel J. J. A. Schneither, du régiment de cuirassiers, n°. 3;

Capitaine de 2° classe: le 1^{er} lieutenant R. J. A. Van Grotenhuis, également du régiment de cuirassiers, n°. 3;

1^{er} *Lieutenant*: le 2° lieutenant E. A. Bangeman Van der Hulst;

2^{es} *Lieutenans effectifs*: les 2^{es} lieutenans à la suite, F. W. Nix, et H. Hooft Graafland, le cadet-maréchal-des-logis G. H. E. Emmerman, ainsi que l'adjutant sous-officier H. Geerits;

2^{es} *Lieutenans à la suite*: le maréchal-des-logis chef E. Weidner, et le cadet maréchal-des-logis J. H. Veldhuys, tous du régiment.

Près le régiment de lanciers.

Capitaines de 1^{re} classe: les capitaines de 2° classe C. J. Van Heeckeren, du régiment, A. H. baron Sloet Van Oldruitenborgh, du régiment des hussards n°. 6;

Capitaine de 2° classe: le 1^{er} lieutenant B. Van Merlen;

1^{ers} *Lieutenans*: les 2^{es} lieutenans E. H. E. Van Bylandt, et L. F. E. Maas;

1^{er} *Lieutenant honoraire*: le 2° lieutenant honoraire A. J. Q. Alting Siberg;

2^{es} *Lieutenans effectifs*: le 2° lieutenant honoraire Kutsleben, et les 2^{es} lieutenans à la suite L. E. Van Bylandt, W. J. A. J. Van Bylandt et F. M. Van den Capellen, l'adjutant sous-officier H. Wiel, les maréchaux-des-logis chefs H. C. Playter, et K. S. Minne;

2^{es} *Lieutenans à la suite*: les maréchaux-des-logis W. A. Royen, P. A. J. H. Boreel de Maurignault, tous du régiment;

2^o Que le rang de *Capitaine titulaire* est accordé au 1^{er} lieutenant G. M. Tundler, administrateur d'équipement et d'armement près le régiment de lanciers, sans augmentation de traitement;

3^o Que les 2^{es} lieutenans, nommés par le présent arrêté près l'arme de la cavalerie, prendront rang d'ancienneté près les régimens de cuirassiers, dragons, hussards et lanciers comme suit:

Près les régimens de cuirassiers.

Steenstra, Van Otterloo, de Casembroot, Jackson, Emmerman, Geerits, Weidner, Maasvaal, Veldhuys, et Habets.

Près les régimens de dragons.

Mascheck, Van Luiten, Te Boekhorst, Cattenburg, Tundler, Swenker, Van de Wacker, Metzler, Stratenus, et Van Heerdt.

Près les régimens de hussards.

Onger, De Mey, Sodenkamp, Vertholen.

Près le régiment de lanciers.

Van Kutsleben, Wiel, Blayter, Minne, Royen, et Boreel de Maurignault.

Et les 2^{es} lieutenans à la suite, près l'arme de la cavalerie, d'après l'ordre suivent:

Steenstra, Bagman, De Casembroot, Jackson, Weidner, Veldhuys, Habets, Cattenburg, Tundler, Van

de Wakker, Stratenus, Royen, Boreel de Maurignault, Sodenkamp, et Vertholen.

En attendant qu'ils puissent jouir du traitement d'officier il sera accordé, à chacun des nouveaux nommés, une gratification annuelle de 700 florins, payable de mois en mois par 12^{me} sur les fonds destinés à la cavalerie.

Il est en outre porté à la connaissance de l'armée que S. M., par un arrêté du 28 septembre n°. 123 a décrété que les troupes qui jusqu'à présent ont été sous les ordres du lieutenant-général Cort-Heyligers, seront à l'avenir considérées comme faisant partie intégrante de l'armée mobile, et ce sous le titre de *division* de réserve.

Le major de Petit, de l'état-major-général est nommé chef de l'état-major près la 1^{re} division d'infanterie, en remplacement du colonel Cleerens, honorablement demissionné sur sa demande; le major Petit sera remplacé dans ses fonctions de chef de l'état-major près la 2^e division d'infanterie par le 1^{er} lieutenant Van Voorst tot Voorst, de l'état-major-général.

ORDRE DU JOUR.

Pour l'armée en campagne.

Je porte par cet ordre du jour à la connaissance de l'armée, que j'ai reçu de S. M. la nouvelle officielle que je suis chargé de communiquer à l'armée en cam-

pagne, aux divers commandans des forteresses et chefs de corps sous mes ordres que la suspension d'armes entre la Hollande et la Belgique, qui devait se terminer le 10 octobre prochain à midi est prolongée, sur la *demande spéciale* des représentans des cinq grandes puissances en conférence à Londres, jusqu'au 25 de ce mois à midi.

L'acceptation de cette demande des plénipotentiaires susmentionnés défend tout mouvement *agressif* de notre part jusqu'à l'époque déterminée.

Quartier-général de Tilbourg, 6 octobre 1831.

Le feld-maréchal commandant en chef de l'armée,

GUILLAUME,
Prince d'Orange.

Par arrêté du 7 octobre n°. 81, S. M. a nommé :

Commandant de l'ordre du Lion néerlandais :

Le chevalier O. W. Gobius, vice-amiral, directeur et commandant de la marine dans le département supérieur de l'Escaut.

Chevaliers du même ordre :

Le contre-amiral A. W. de Man ;

Les capitaines de vaisseau F. Coertzen, G. A. Pool, N. F. Blommendal, C. Eeg, et W. A. Geesteranus ;

Le capitaine de frégate C. Roest, et le capitaine G. N. de Haan, maître d'équipage près le département de la marine de l'Escaut.

Par arrêté du 10 octobre S. M. a fait les promotions suivantes :

Près le 1^{er} bataillon d'artillerie de campagne :

1^{ers} Lieutenans : les 2^{es} lieutenans à la suite Voll, T. Bentinck Van Wyenhuis, le 2^e lieutenant L. E. Werner, tous du bataillon, ainsi que les 2^{es} lieutenans W. G. Gelinck, à la suite de l'état-major de l'artillerie, J. Vertholen, et A. J. J. Dyckmeester, J. H. Snoeck, tous du bataillon.

2^{es} Lieutenans : les sergens H. L. Traus, et J. Altinck, également du bataillon.

Près le 3^e bataillon d'artillerie de campagne :

1^{ers} Lieutenans : les 2^{es} lieutenans W. H. Van der Loo, P. J. J. Bogaert, et J. A. Le Clerq, tous du bataillon,

2^{es} Lieutenans : les sergens J. J. L. Freithag, Drabbe, H. S. Ploen, et G. S. C. Wagner, tous du 1^{er} bataillon d'artillerie de campagne; les cadets-sergens C. Bool, et C. C. M. Van Hees, tous deux du bataillon d'artilleurs volontaires.

Près le bataillon d'artilleurs volontaires :

2^e Capitaine : le 1^{er} lieutenant J. Wessels, à la suite de la division de pontonniers.

1^{ers} Lieutenans : les seconds lieutenans B. Spoelstra, du 3^e bataillon d'artillerie de milice nationale, P. J. de Betou, du bataillon d'artilleurs volontaires, G. J. Coerman, et P. H. Otterbein, tous deux du 4^{me} bataillon d'artillerie de milice nationale.

2^{es} Lieutenans : les sergens, A. J. A. Tengher-

gen, P. J. Mommers, et W. H. G. Ernst, tous du bataillon.

Près le corps d'artillerie légère :

1^{ers} *Lieutenans* : les 2^o lieutenans W. P. J. Barnaart, et W. A. Sodenkamp, tous deux du corps.

2^{es} *Lieutenans* : les cadets-sergens L. Harbaar, P. C. Swaving, A. K. J. Van Rappard, et L. P. D. Netherburgh, tous du bataillon d'artilleurs volontaires; les cadets maréchaux-des-logis A. T. K. List, et A. J. A. Gerlach, du corps d'artillerie légère, ainsi que les cadets-sergens S. Pypers, et G. J. Maris, tous deux du bataillon d'artilleurs volontaires.

Près le 3^e bataillon d'artillerie de milice nationale :

2^o *Capitaine* : le 1^{er} lieutenant J. E. Frantzen, du bataillon et aide-de-camp du gouverneur de l'académie militaire.

2^{es} *Lieutenans* : les sergens D. A. Hendriks, du 6^e bataillon, artillerie milice nationale, E. Van Ingen, F. Van Ester, et I. F. I. A. Battaerd, tous du bataillon d'artilleurs volontaires.

Près le 4^e bataillon d'artillerie de milice nationale :

2^o *Capitaine* : le 1^{er} lieutenant A. C. Sorg, du 3^e bataillon d'artillerie de campagne.

2^o *Lieutenans* : les sergens titulaires C. F. L. Kanningiesser, et N. H. Van Slingelandt, tous deux du 4^e bataillon d'artillerie de milice nationale.

Près le 6^e bataillon d'artillerie de milice nationale :

2^o *Capitaine* le 1^{er} lieutenant J. B. Vet zoo, du bataillon.

1^{er} *Lieutenant*: le 2^e lieutenant L. M. W. Van Dort, du 4^e bataillon d'artillerie de milice nationale.

2^e *Lieutenant*: le sergent Keyzer, du 6^e bataillon d'artillerie de milice-nationale.

Près le bataillon d'artillerie du train:

1^{er} *Lieutenant titulaire adjudant*: le 2^e lieutenant-adjudant J. Ubbens, du bataillon.

Les 1^{ers} lieutenans, promus par cet arrêté au grade de capitaine en second, les sergens volontaires et les cadets de l'école militaire, promus au grade de 2^e lieutenant, n'auront, le 1^{er} lieutenant Frantzen excepté, droit à de l'avancement qu'après avoir subi un examen.

Les cadets et sous-officiers nommés lieutenans en second par le présent arrêté prendront rang près l'arme de l'artillerie, comme suit:

Tengbergen, Keyzer, Hendriks, Traus, Ernst, Van Freithag, Drabbe, Van Ingen, Kannengiesser, Mommers, Harbaur, Swaving, Van Rappard, Nederburgh, Bool, List, Gerlach, Pypers, Van Hees, Maris, Van Slingelandt, Ploen, Van Ester, Wagner, Altinck, Battaerd.

Par arrêté du 12 octobre S. M. a nommé chevaliers de l'ordre de Guillaume 4^e classe:

Près la 1^{re} division d'infanterie.

Près l'État-major.

N. de Man, major; De Moulin, capitaine; Goffin, 1^{er} lieutenant-aspirant.

Van Blankenheim , capitaine de la garde communale de Rotterdam, détaché près le général-major de Favange.

1^{er} bataillon de chasseurs.

Wagner, 1^{er} lieutenant; Van Bylandt et Voleker, 2^{es} lieutenans; Smit, sergent; Zeehof, fourrier; de Vries, Helwig, et Tegeli, chasseurs.

2^e bataillon de chasseurs.

Wortman, capitaine; Van Lesschen, 2^e lieutenant; Jeltjes, sergent; Van Hees Van den Tempel, chasseur; Gutzen, sergent-major; Wusten, caporal; Roeby, sergent-major; de Hazebomme, sergent; d'Hervant, Van der Hucht, Phaff, et Reede Verboom, chasseurs.

Chasseurs de Van Dam.

Petter, 1^{er} lieutenant-adjutant; Van Brien Van Ramerus, 2^{me} lieutenant; Van Zorgen, et Stas, sergens; Hedinger, et Langen, chasseurs.

2^{me} bataillon de grenadiers.

Kock, capitaine; Van Limburg Stirum, 1^{er} lieutenant; Bolderdyk, grenadier; Schimmelpennink, 1^{er} lieutenant.

Étudiants de Groningue.

Van Pallandt, 1^{er} lieutenant; Vrolik, et Van Oord, 2^{mes} lieutenans; Van der Loef, sergent-major.

1^{ere} Afdeeling 1^{er} bataillon garde communale de la Gueldre.

Pheiffer, 1^{er} lieutenant-adjutant; Beerens, 2^{me} lieutenant.

2^{me} Afdeeling garde communale de la Hollande méridionale.

J. 's Jacob, colonel.

Près la deuxième division d'infanterie.

Etat-major. — Keyzer, 1^{er} lieutenant-adjutant, près le général-major Des Tombes; de Jong, 1^{er} lieutenant, attaché près le même général-major; Jansen, 1^{er} lieutenant détaché près le général-major Bagelaer.

2^e Afdeeling infanterie, 2^{me} et 3^e bataillons.

Scherping, 2^e lieutenant; Groebe, flaqueur; Stapfer, capitaine; Reichman, 2^e lieutenant; de Haas, 1^{er} lieutenant-adjutant; Post, adjudant-sous-officier; Boschard, caporal-sapeur; Daendels, volontaire.

7^e Afdeeling infanterie.

Van Weerd, fusilier.

12^e Afdeeling infanterie.

Van den Boom, major; Momberg, capitaine; Salomon, et Van Dionant, 1^{ers} lieutenans; Caspari, 2^e lieutenant; Ritsman, et Mansveld, sergens; Van der Horst, caporal; Proost, flaqueur.

18^e Afdeeling infanterie, 1^{er} et 2^{me} bataillons.

Oudemans, capitaine-adjutant; Pistorius, capitaine; Reynders, et Van der Wal, 1^{ers} lieutenans; Jacob, caporal; Van der Laar, et Bosma, fusiliers; Lehman, sergent; Herr, 1^{er} lieutenant-adjutant; Dominus, capitaine; Holgraaf, sergent; Voltelen, 1^{er} lieutenant-adjutant; Staal van Holstein, capitaine; Van Geldrop, 1^{er} lieutenant; Thomas Van der Vlist, 2^{me} lieutenant; de Moor, adjudant-sous-officier; Van den Akker, sergent-major; Grossenbach, sergent; Klaver, fusilier.

Étudiants de l'université d'Utrecht.

De Heer, sergent-major.

Chasseurs royaux.

Gobius, Diemont, et Beeking, 1^{ers} lieutenans; Van der Hulst, adjudant-sous-officier; Smid, sergent-major; Humbert, et Bosma, sergens; Houtmans, caporal; Verkerk, et Jongstra, chasseurs.

2^e Afdeeling, 1^{er} bataillon garde communale de la
Gueldre.

Lehmer, sergent.

4^e Afdeeling, 1^{er} bataillon garde communale de la
Hollande méridionale.

O. Repelaar Van Molenaarsgraaff, major.

Près la 3^e division d'infanterie. — État-major.

Van Uttenhove, 1^{er} lieutenant; Bruce et Meyer, 2^{es} lieutenans.

8^e Afdeeling infanterie, bataillon de reserve.

Jalink, 1^{er} lieutenant; Compans, 2^e lieutenant; Stutzer, et Cauters, capitaines; Mackay, 1^{er} lieutenant-adjudant; Kraal, 1^{er} lieutenant; P. J. Menningh, 2^e lieutenant; G. Menning, capitaine; Schaefer, sergent; Balthuis, et Moderaar, fusiliers.

13^e Afdeeling infanterie.

Van Bronkhorst, Hoek, et Teunissen, capitaines; Van Barneveld, 1^{er} lieutenant-adjudant; Toewater, 1^{er} lieutenant; Plappert, Lechleitner, et Van Till, 2^{mes} lieutenans; Vonk, adjudant-sous-officier; Walk, et Klaassen, sergens; Bannier, volontaire; Boevé, Mul-

dermans, et de Clerk, fusiliers; Van Pelt, officier de santé de 2^e classe; Schuak, et Siborg, 2^{es} lieutenans; Eliarts, Van Groin, et Pussenklo, 1^{ers} lieutenans; Sagels, Calume, et Bus, sergens; Wagenaar, et de Vos, caporaux; Obsterdorp, Van der Mey, Post, et Soeterix, flanqueurs.

17^e Afdeeling *infanterie*.

Pheiffer, capitaine; Cunasus, et Scharten, 1^{ers} lieutenans-adjudans; de Korte, et Baar, 1^{ers} lieutenans; Meyer, Van Koetsveld, Baptist, et Barikhausen, 2^{es} lieutenans; Blydesteyn, sous-adjutant; Seltes, sergent-major; Bronkhorst, Pieterse, Outmeyer, et Van Lier, sergens; Holsboer, et Spinola, caporaux; Lachelle, cornet; Koole, Konynenburg, Vogel, et Hofman, flanqueurs.

1^{re} Afdeeling, 2^e *bataillon garde communale de la Frise*.

Baron Thoe Schwartzenberg et Hohenlansberg, et Adama, capitaines; Hildebrandt, et Van der Veen, 1^{ers} lieutenans; Molanus, 2^e lieutenant; Neuman, sergent; Boersma, garde.

2^e Afdeeling, 2^e *bataillon garde communale de la Frise*.

Dunné, capitaine-adjutant; de Sitter, et Evertz, capitaines; Bonga, 2^e lieutenant; Balleurs, sous-officier.

Garde communale mobile d'Utrecht.

Van Sohermbeek, 1^{er} lieutenant-adjutant; Van Beusekom, sergent-major; Van Zylén, sergent; Kamerbeek, garde.

Chasseurs volontaires de la Hollande septentrionale.

Diesbach, 1^{er} lieutenant, Peter, 2^e lieutenant; Van

Dyk, Beels, Van Styrum, et Josissen, chasseurs; Muller, sergent-major; Choze, sergent; Ernst, cornet; Roelofs, caporal; Heincken, Verploeg, Groel, Van Meesteren, Raad, et Sandenberg, chasseurs.

Chasseurs volontaires de Groningue.

A. A. Langguth, 1^{er} lieutenant; J. J. Langguth, 2^e lieutenant; Poortman, sergent; Willemsen, fourrier; Koolsman, et Schuit, caporaux; Herlitz, et Otto, chasseurs.

Étudiants de l'Université de Leyde.

Den Beer Poortegael, 1^{er} lieutenant; Van Zutphen, 2^e lieutenant; Matthieu, sergent.

Près la division du général Cort-Heyligers.

État-major.

Van Munnich, capitaine-adjutant près le général-major Knotzer.

2^e Afdeeling, 1^{er} bataillon garde communale de la Frise.

Buising, capitaine; Petit, 2^e lieutenant-adjutant; Reakok, adjudant sous-officier; de Jong, sergent; Van Hylckama, capitaine; Van der Laan, 1^{er} lieutenant; Geertsema, 2^e lieutenant; Lintwurm, sous-adjutant; Brugmans, tambour; Platima, garde.

1^{re} Afdeeling, 2^e bataillon garde communale de la Hollande septentrionale.

Brugmans, capitaine; Fabius, 1^{er} lieutenant; Wentz, sergent; Van Steyn, caporal; Struiving, flanqueur; Van Paddenburg, 1^{er} lieutenant.

2^e Afdeeling, 2^e bataillon garde communale de la
Hollande septentrionale.

Tip, capitaine; Engel, 1^{er} lieutenant-adjutant; Prins,
2^e lieutenant; Zondag, sergent-major; Kater, capitaine;
Veenstra, sergent-major; Zuyleveld, sergent; Kramer,
garde.

1^{re} Afdeeling, 1^{er} bataillon garde communale de la
Gueldre.

Fischer, 1^{er} lieutenant; Swart, sergent; de Boevé, et
Janssens, caporaux; Thomasson, et Spreuwel, gardes.

1^{re} Afdeeling, 1^{er} bataillon garde communale de
Groningue.

Backer, sergent; Cremer, Schoningh, et Sleup, gar-
des; Kyf, capitaine.

1^{er} bataillon de campagne de la forteresse de Bois-le-Duc.

De van der Schueren, capitaine; Van Galen, 1^{er}
lieutenant; Massloo, 1^{er} lieutenant-adjutant; Vink et
Van Hal, caporaux; Versfeldt, et Van Blaricum, gardes.

2^e bataillon de campagne de la forteresse de Bois-le-Duc.

De Carpentier, 1^{er} lieutenant; Hofmeister, et Schik
Victor, 2^{es} lieutenans; Joly, sergent.

CAVALLERIE.

Régiment de dragons, n^o 4:

Le major Metelerkamp; le capitaine Snouckaert Van
Schauburg; les 1^{ers} lieutenans Clamberg, Happé, et
Van Noordt; le trompette Passier; le maréchal-des-
logis Heyl; le caporal Kuypers.

Régiment de dragons, n° 5:

Le 1^{er} lieutenant Gaymans; le 2^e lieutenant Van der Netten; l'adjudant-sous-officier Swenker; le maréchal-des-logis Jansen; le caporal Thiessing, et le dragon Tirlot.

Régiment de hussards, n° 6:

Le major Van Schaak; le 1^{er} lieutenant Kōning; le capitaine Thirion; le 1^{er} lieutenant Van de Poll; le sous-adjudant Steenberg; le maréchal-des-logis Tonbreker, et le caporal Wink.

Régiment de cuirassiers, n° 9:

Le 1^{er} lieutenant Van Voorst; le maréchal-des-logis Jurgens; les caporaux Mennib, et Comeine; le major Maschek; les capitaines Storm de Grave, et Liewerens; le 1^{er} lieutenant-adjudant Bauman; le maréchal-des-logis Maaswaal; le capitaine Habets.

Régiment de lanciers, n° 10:

Les capitaines Snouckaert Van Schauburg, et Van de Wal; les 1^{ers} lieutenans Oudshoorn, et d'Offignies; les 2^{es} lieutenans Van Voorst tot Voorst, et Van Kutsleben; les maréchaux-des-logis Minne, Amand, et d'Haynin; le caporal Starquit; le trompette Teyge; le lancier Geuvels; le volontaire Wessels; le maréchal-des-logis C. D. Ziegeler.

Corps des maréchaussées:

Le maréchal-des-logis Van der Woerst.

ARTILLERIE.

Le 1^{er} lieutenant-adjudant Blanken; les 1^{ers} lieute-

nans Kuytenbrouwer, et Peeter de Cattenbroek; les 2^{es} lieutenans Van Gorkum, Barnaart, et Tindal; les sergens Smulders, Hubenaar, Duurland, et Lokhof; les caporaux Dormitz, Houtappel, et Hendriks; le 1^{er} lieutenant Huguenin; les maréchaux-des-logis Van Ryk, de Jong, Brouwers, et Luppen; le canonnier Kob; le maréchal-des-logis Klymans; les caporaux Smulders, et Van den Berg; le canonnier Delmotte; les 2^{es} lieutenans Voortman Spandaw, et Gallois; les maréchaux-des-logis Bydeveer, Anthoon, et Nieuwenboer; le canonnier Dumoulin; les maréchaux-des-logis Van Bokhoven, Beyer, Nuhn, Polspoel, et Frans; les caporaux Fransen, Luckar, Stiestand, et Raes; le canonnier Schneider; le milicien Van den Bogaerdt; le canonnier Van Steensel; les sergens de Munik, Graft, et de Man; les caporaux Engelen, Adler, et Veekens; les canonniers Stolkers, Groffe, Bicher, Terhaar, Jacobs, et Van Eck; le 1^{er} lieutenant Rengers; les 2^{es} lieutenans Snoeck, et Paravicini di Capelli; le sergent Nein; le caporal de Jong.

GÉNIE.

Les capitaines Van Hurn, Biben, et Van Lelyveld.

Chevaliers de l'ordre du Lion néerlandais :

Le lieutenant-colonel Serraris, des grenadiers;

Le lieutenant-colonel Cox Van Spengler, de la 8^e afdeeling infanterie;

Le chirurgien de 2^e classe Lulof, de la même afdeeling ;

Le major Van Wageningen, du 2^e bataillon de campagne de la forteresse de Bois-le-Duc;

Le major Arensma, de la 1^{re} *afdeling*, 1^{er} bataillon, de gardes communaux de Groningue;

Le major Wagner, et le capitaine Van Aylva Rengers, du 1^{er} bataillon de chasseurs;

Le chirurgien-major Rauwen; directeur près l'ambulance de la 3^e division d'infanterie;

Le chirurgien-major Flaming, près le régiment de cuirassiers, n^o 9;

Le chirurgien-major Schauricht, directeur de l'ambulance de la cavallerie;

Le chirurgien-major Kerst, directeur de l'ambulance de la 2^e division d'infanterie;

Les chirurgiens-majors Van de Velde, et Ninaber, des garnisons de Bois-le-Duc et Bergen op Zoom;

Le capitaine d'artillerie W. D. Hubner;

Les capitaines d'infanterie B. J. Verstege, et G. F. Scharten, tous les trois employés au département de la guerre.

S. M. a encore arrêté qu'il serait fait mention honorable des officiers, sous-officiers etc. dont les noms suivent savoir :

Près l'état-major de S. A. R. le Prince Frédéric :

Du major de Fioquelmont; des capitaines Van Limburg Stirum, et Du Chastel; des 1^{ers} lieutenans Artan, Van der Goltz, et Van der Duyn.

Près l'état-major général :

Du 1^{er} lieutenant De Moulin ; du 1^{er} lieutenant de la 13^e *afdeeling* infanterie Schmidt ; des 1^{ers} lieutenans Von Motz, Neyrinckx, et Pichot, de la 7^e *afdeeling* infanterie ; et du 2^e lieutenant Dubois, de la 2^e *afdeeling* infanterie ; les cinq derniers détachés près l'état-major général.

Près la 1^{re} division d'infanterie, état-major :

Du colonel Cleerens ; du major Gall ; du capitaine-adjutant Van Geen, et du lieutenant-adjutant Van Lieshout.

Grenadiers.

Du chirurgien-major Krol ; du 1^{er} lieutenant Van Kempen ; du 2^e lieutenant Staring ; du fourrier Van Hagen ; du caporal Nyssen.

Chasseurs de Van Dam :

De l'officier de santé Schreuder ; de l'adjutant-sous-officier Hoogstraten.

2^e Bataillon de chasseurs :

Du major Madiol ; du capitaine de Hazebomme ; du 1^{er} lieutenant Sieborg, de l'officier de santé 2^e classe Grootendorst ; de l'officier de santé 3^e classe Nieuwenhuyzen ; des sergens-majors Gatzen, et Roebj ; du sergent de Hazebomme ; du caporal Wuesten ; des chasseurs d'Hervant, Van der Hucht, Phaff, et Reede Verboom.

5^{me} Afdeeling infanterie :

Du colonel Stavenisse de Brauw.

Près la 2^e division d'infanterie, état-major :

Du 1^{er} lieutenant de Jacob.

4^e Afdeeling garde communale méridionale :

Du capitaine Kaauwens; des 1^{ers} lieutenans Rhynbende, et Schaurman, et du sergent-major de Pyper.

Chasseurs royaux :

Des 2^{es} lieutenans Bing, et W. G. Story Van Blokland; des sergens Jacob, et Dykman; du cadet-sergent Hallangius; du caporal Moll; des chasseurs Jansen, de Jong, de Launay, Van Ryhn, Ziegelaar, et Vleck.

2^e Afdeeling infanterie :

Des majors Senn Van Basel, et Van den Heuvel; des capitaines Beukman, et Schmid; des 1^{ers} lieutenans-adjudans Neuenschwander, et de Charon de St. Germain; du sergent-major Van der Werken; du cadet-sergent Casembroot, et du sergent Van Eck.

18^e Afdeeling infanterie :

Du major Tegelaar; des 1^{ers} lieutenans Vernejoul, et Vogel; du 2^e lieutenant Blom; de l'adjutant-sous-officier Oost; des sergens Ruhler, Koch, et Van Oyen; du caporal Frenkel; et du fusilier Stamma.

7^e Afdeeling infanterie :

Du colonel Monhemius.

12^e Afdeeling infanterie :

Des sergens Bergamin, et Driessens; du caporal Haffner; des flanqueurs Bruykman, Schuls, Hendriks, et Ebenener.

Près la 3^e division d'infanterie, état-major :

Du major Van der Sloot; du 1^{er} lieutenant Hooft Van Iddekinge, et du 1^{er} lieutenant-adjutant Pistorius.

Garde communale d'Utrecht :

Du major Glenewinkel; des capitaines Van Beek; Van de Poll, et Wynands; des 1^{ers} lieutenans Van Betouw, Testas, et Van Hemert; du 2^e lieutenant Taets Van Amerongen; de l'adjutant-sous-officier Seilberger; des sergens-majors Bruin Van den Helm, Bisschoff, et Lots; des sergens Lansel, Van den Ing, Zilver, et Leeu; des caporaux Heemskerk, Zeypensteyn, et Heller; des gardes Heller, Van Vliet, Barreveld, Bouwhorst, Aalbertse, Van Ingen, et Bos.

17^e Afdeeling infanterie :

Des majors Goëtz, et Wollweber; des capitaines Agterberg, et Peuchen; du 1^{er} lieutenant de Rivecourt; des 2^{es} lieutenans Van der Min, Adams, Yserman, Muhlen, et Ahrens; du sergent-major Van Reyen; des sergens Marsmeyer, Kuntzler, Frachtler, et Van Bergen Wieringa; du caporal Autz; des flanqueurs Van den Berg, Troost, Polthoff, de Ruyter, Rohner, Nieuwenhuyzen, Felix, Cuny, Laga, Janssen, et Somers; des fusilliers Heesters, Voerman, Nieuwkerk, Hazer, Stont, Van Leuven, Bekkermans, Schmits, Meyhorst, Tuhumperly, et Broekhoven.

13^e Afdeeling infanterie :

Du major Laasman; des 1^{ers} lieutenans Maas, Lattra, Urien, et de Langle; des 2^{es} lieutenans Van Till,

et Toewater; du sergent-major Meitz; du sergent Sprocher de Bernegg; des caporaux Kleisterlee, Weber, Van 't Hull, et Loeff; du volontaire Bouwens; des flanqueurs Van Duren, Gerritsen, de Wys, Muller, Magrée, Cornelissen, Roovers, Leuten, et Van Bommel; des fusiliers Zeist, Van Balt, Wilde, Pieters, Mulders, et Brekelmans.

8^e Afdeeling infanterie, bataillon de réserve :

Du sergent-cadet Elzevier Rammelman; du sergent Wagner; des caporaux Wiersema, et Van Ray; des fusiliers Jacobs, Van der Meulen, Van der Werf, Buchman, Brink, Huizinga, Dessart, et Benning.

1^{re} Afdeeling garde communale de la Frise :

De l'adjudant-sous-officier Huurmans; du sergent-major Wettermann; du sergent Kingma; du fourrier Krol; de la garde Bas.

Chasseurs volontaires de Groningue :

Du caporal Stalte; des chasseurs Spyker, Witteveen, Piepenbrinck, Sienema, Bergman, et Riemersma.

Chasseurs volontaires de la Hollande septentrionale :

De l'officier de santé 3^e classe Schies; des caporaux Van Straten, et Elbers; des chasseurs Nuwendam; Stolp, Van Pothoven, Sinkel, Eeden, Engels, Loon, Scheltus, Jonker, Liotard, de Lange, Van Nouhuys, Burch, Van Eck, Ferguson, de Bislar, Schoon, Schuman, Van Ooyen, et Van den Berg Matthissen.

2^e Afdeeling garde communale de la Frise :

Du chirurgien-major Bening; du capitaine Van

Feyens ; du 2^e lieutenant Gerrettsma ; du sergent-major de Vries ; du sergent Waldus , et de la garde de Jong.

Près la division du général Cort-Heyligers.

État-major :

Des 2^{es} lieutenans Van de Graaf , et Van Heeckeren tot Kell.

1^{re} Afdeeling garde communale de la Hollande septentrionale :

Des 2^{es} lieutenans Leembrugghen , et Cours ; du caporal Wurmsteker ; de la garde Beets.

2^e Afdeeling garde communale de la Hollande septentrionale :

Des sergens Kuyper , et Karman ; des gardes Brugge , et Stark.

1^{re} Afdeeling garde communale de la Gueldre :

Du 1^{er} lieutenant Swaving ; du caporal Everwennink ; des gardes Keyzer , Freriks , et Hofman.

2^e Afdeeling garde communale de la Frise :

Des capitaines Idema , Klaassens , et Wybinga ; du 2^e lieutenant-adjutant Van Rossum.

2^e Afdeeling garde communale de Groningue :

Du 1^{er} lieutenant Sleutelaer ; du 2^e lieutenant Offerhaus ; des sergens Voltelen , Van der Hoop , et Heges , des flanqueurs Pelker , et Vos.

1^{er} bataillon de campagne de la forteresse de Bois-le-Duc.

Du capitaine Van der Sleen ; du sergent Starli ; des gardes Versfelt , et Van Blarkum.

2^e bataillon de campagne de la forteresse de
Bois-le-Duc :

Du 1^{er} lieutenant Rumpol; des sergens Peterson,
et Wolff.

CAVALLERIE.

Régiment de dragons, n^o. 4 :

De l'officier de santé, 2^e classe Rieber; du 1^{er} lieutenant-adjutant Fundter; du 2^e lieutenant Fundter; des sergens-majors Balk, et Wischoff; des maréchaux-des-logis Wingers, Scherpenberg, Sterrenberg, Nelissen, Olzamer, et Heyer; des caporaux Mispel, Storm, Burgstein, Adriaans, Sammels, et Goeltz; du volontaire Van Hoogerhoek Tulleken; des dragons Van Zweederen, Jacobs, Smit, Van Gelder, et Gallama.

Régiment de hussards, n^o. 6 :

Du 1^{er} lieutenant Sandberg; des maréchaux-des-logis Buschman, Schmidt, Hoek, Groenskamp, et Kunoek; des caporaux René, Lolombo, Scheublin, Van Leeuwaarden, et de Reo; des hussards Smid, Tarke, et Schmidt.

Afdeeling cuirassiers, n^o. 9 :

Des capitaines Werner, et Nix; des 1^{ers} lieutenans Van Uttenhoven, Werner, et Maschek; des 2^{es} lieutenans Verschuur, Van Ittersum, Ringeling, et Hamming; des sergens-majors Van Delft, Glazer, et Ruytenberg; des maréchaux-des-logis Huysmans, et Hartels; des caporaux Droo, et Rozendon; du trompette Foulus; du cuirassier Wynen.

Régiment de lanciers, n^o. 10 :

Des capitaines Van Foreest, et Verheyen; des 1^{ers} lieutenans comte de Lynden, et Sasse Van Ysselt; des maréchaux-des-logis Royen, Boreel de Marégnault, et Renié.

Près l'artillerie :

Des 1^{ers} lieutenans Van Ryneveld, Van Heusden, Slingarde, de Constant Rebecque, Van Limburg Stirum, Tindal, et Heeckeren Van de Cloese; du 2^e lieutenant Vertholen; des maréchaux-des-logis Lamberts, et Leroy; des sergens Stans, et Verboven; des caporaux Gerard, Tuinder, et Straatman; du trompette Wolfgang; des canonniers, 1^{ère} classe, Heermans, Weber, Dirksen, Ehresman, Eling, Van Loon, Fleck, Schleup, Speck, et Lunders; des canonniers, 2^e classe Van Diemen, Engelgeer, Ligtfoot, Van Laar, Roedyk, et Van Gemmert; des canonniers Bogaarts, Ness, Keyzer, Van Engelen, Schaffhauser, Reignier, Ernst, Willemsen, Haspels, Honkoop, Van der Kaay, et Onderstoe.

Près le génie :

Du 1^{er} capitaine Klynsmas; des 1^{ers} lieutenans Dibbetz, Van der Goes, André de la Porte, et Feyt.

Près l'administration :

Du sous-intendant Valck.

Par un arrêté royal du 19 octobre, les officiers, sous-officiers et soldats en garnison à Berg-op-Zoom,

qui se sont le plus distingués lors des sorties faites de cette place dans les premiers jours d'août; et dont les noms suivent, ont été nommés chevaliers de l'ordre de Guillaume, 4^e classe:

D'Ablaing Van Giessenburg, colonel, commandant la division de gardes communales d'Utrecht.

Thion, major de la 10^e *afdeeling* infanterie;

Diemer, capitaine-adjutant, près la garde communale d'Utrecht;

Van der Roest, 1^{er} lieutenant près la même garde;

De Beaufort, 2^e lieutenant près la même garde;

Haars, sergent-major, et Koedam, caporal près la même garde;

Van Kinschot, major, commandant le 2^e bataillon; 3^e *afdeeling* garde communale de la Hollande méridionale;

Weber, capitaine de la 2^e *afdeeling* garde communale de l'Overijssel;

Prins, 2^e lieutenant près cette *afdeeling*;

Taets Van Amerongen, 1^{er} lieutenant de la garde communale d'Utrecht;

Bentyn, 1^{er} lieutenant, et Siegenbeek, 2^e lieutenant de la 3^e *afdeeling* garde communale de la Hollande méridionale;

Dupont, maréchaussée près l'escadron mobile;

Labordus, sergent, et Van de Kastelyn, flanqueur près la 3^e *afdeeling* garde communale de la Hollande;

Par le même arrêté S. M. a décidé qu'il serait fait

mention honorable dans l'ordre du jour, des officiers, sous-officiers et soldats dont les noms suivent et qui ont appartenu aux mêmes colonnes ;

Blok de Keth, lieutenant-colonel commandant le 1^{er} bataillon de la 2^{me} *afdeeling* de la garde communale de l'Overysel ;

Tydeman, 1^{er} lieutenant de la 3^e *afdeeling* garde communale de la Hollande méridionale ;

Achterberg, maréchal-des-logis de l'escadron mobile de la maréchaussée ;

De Lang, et Bloem, maréchaussées du même corps ;

Rohes, sergent ; Lea, fourrier, et Hassink, garde, tous de la 2^{me} *afdeeling* garde communale de l'Overysel.

ORDRE DU JOUR.

Quartier-général de Tilbourg, 25 octobre 1831.

Je porte par cet ordre du jour à la connaissance de l'armée que la suspension d'armes finit aujourd'hui à midi. L'armée doit par conséquent, à partir de ce moment, se regarder comme en état de guerre contre tout ennemi qui voudrait violer le territoire de la vieille Néerlande.

Toutes les mesures qu'exigent l'état de guerre doivent, par conséquent, être prises. J'invite tous les généraux et chefs de corps à donner aux troupes qu'ils commandent, les ordres nécessaires à cette fin.

Et surtout de recommander de la manière la plus formelle, la plus grande vigilance et la plus grande prudence, à l'armée mobile que j'ai l'honneur de commander.

S'ils ont, dans la guerre offensive, donné des preuves de courage et de fermeté, je suis convaincu qu'ils allieront à ces nobles qualités la circonspection et la persévérance qui sont si nécessaires dans les circonstances actuelles.

Le feld-maréchal commandant en chef de l'armée mobile.

GUILLAUME.

Prince d'Orange.

Par arrêté du 2 novembre S. M. a nommé chevaliers de l'ordre militaire de Guillaume et du Lion néerlandais, les officiers, sous-officiers et soldats désignés ci-après appartenant aux différens corps qui, au mois d'août dernier, ont pris part en Zélande, notamment dans les 4^e et 5^e districts de cette province, aux opérations militaires et qui s'y sont particulièrement distingués, savoir :

Chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 3^e classe.

J. J. Roeps, capitaine.

Chevalier de l'ordre du Lion néerlandais.

J. Le Bron de Vexela, lieutenant-colonel, commandant la 1^{re} afdeeling garde communale d'Overyssel et les troupes dans le 5^e district de la Zélande.

Cherchiers de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe.

P. Van Poolsum Booy, major, commandant le 1^{er} bataillon de la 9^e *afdeeling* infanterie;

F. E. Neuhaus, major, près les troupes coloniales, commandant provisoire de Hulst;

H. Budda, capitaine près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overysse;

H. Van Broyel Spiering, capitaine près la 9^e *afdeeling* infanterie;

H. M. G. de Haan, capitaine près l'état-major de l'artillerie;

A. J. B. Van der Wyck, 1^{er} lieutenant près le 1^{er} bataillon de l'artillerie de campagne;

J. H. Lexau Rysterborgh, 1^{er} lieutenant du génie;

A. Weyer Van de Graaf et A. Groskamp, 1^{ers} lieutenants près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overysse.

M. Letter, 1^{er} lieutenant-adjutant près la 9^e *afdeeling* infanterie;

W. G. Hooy, 2^e lieutenant près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overysse, attaché près l'artillerie dans le 5^e district de la Zélande;

A. G. Besier, et A. Broese, 2^{es} lieutenants près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overysse;

G. H. Van Stein, 2^e lieutenant près la 9^e *afdeeling* infanterie;

A. H. Rip, sergent-major volontaire près la même *afdeeling*;

P. J. Van den Bergh, sergent près la même *afdeeling*;

A. Van Wyngaarde, sergent près le 3^e bataillon d'artillerie milice nationale;

S. J. Schrammer, sergent près le 6^e bataillon d'artillerie milice nationale.

R. B. Visser, volontaire, caporal près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overijssel;

A. P. Schlauch, fusilier volontaire près la 9^e *afd.* inf.;

J. Welfering, K. Romzée, J. Van der Weerd, H. Van der Straeten, et J. Leenders, gardes près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overijssel;

J. Anderweg, fusilier près la 9^e *afdeeling* infanterie;

W. Van den Belt, garde près la 1^{re} *afdeeling* garde communale d'Overijssel;

... Swart et W. C. H. Meyners, capitaines près la 9^e *afdeeling* infanterie;

C. H. C. de Fluchi, 2^e capitaine près le 3^e bataillon d'artillerie milice nationale;

E. Mekern, 2^e capitaine du génie;

P. Van Pommeren, et D. L. Joncquière, 1^{ers} lieutenans près la 9^e *afdeeling* infanterie;

R. L. Van Dam, et A. L. Timmermans, 2^{es} lieutenans près la 9^e *afdeeling* infanterie;

P. A. Markus, adjudant-sous-officier près la 9^e *afd.* inf.;

M. J. F. Van Oye, sergent près la 9^e *afdeeling* infant.;

H. ten Kate, fusilier près la 9^e *afdeeling* infanterie;

J. F. Cassa, maréchal-des-logis près le 1^{er} bataillon d'artillerie de campagne;

L. Portmans, 1^{er} lieutenant près la 10^e *afd.* infanterie;

J. D. W. Ledel, 2^e lieutenant près la 5^e *afdeeling* infanterie;
 A. Backer, adjudant-sous-officier près la 5^e *afdeeling* infanterie;
 B. J. Wintzand, sergent;
 C. J. Horsius, caporal près la 5^e *afdeeling* infanterie;
 J. Hummel, sergent près la 9^e *afdeeling* infanterie;
 J. de Mooy, D. Smidt, et M. Grolher, caporaux près
 la 9^e *afdeeling* infanterie;
 J. M. Meyer, et J. M. Grollie, fusiliers près la 9^e
afdeeling infanterie;
 W. Sager, Z. Bungener, E. de Wolff, et A. Verdonck,
 fusiliers près la 5^e *afdeeling* infanterie; et A. Potters,
 cornet près la même *afdeeling*;
 J. Valk, maréchal-des-logis près l'artillerie légère.
 P. Van Delft, et S. Doets, canonniers près le 3^e ba-
 taillon artillerie milice nationale.
 C. Pellegrin, sergent près la 10^e *afdeeling* infanterie;
 M. Albert, J. Noordeman, et M. Kaptein, fusiliers
 près la 10^e *afdeeling* infanterie;
 J. de Vriesse, sergent près l'*afdeeling* garde commu-
 nale de la Zélande;
 J. Marinussen, garde près la même *afdeeling*;
 L. H. Visée, volontaire, près la 9^e *afdeeling* infanterie;
 H. Van Dam, fusilier, près la 9^e *afdeeling* infanterie;
 E. Risseeuw, 2^e lieutenant près les chasseurs vo-
 lontaires à cheval dans le 4^{me} district de la Zélande.

Par le même arrêté il a été résolu qu'il serait fait
 mention honorable dans l'ordre du jour pour l'armée,

des officiers, sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

De Stuers, major ; chef de l'état-major du lieutenant général de Kock ;

Hellewich, capitaine-adjutant près l'état-major du lieutenant-général de Kock ;

Kröller, 2^e lieutenant près le même état-major ;

E. J. F. Meure, capitaine-lieutenant de la marine ;

J. N. Weyland, major près la 9^e *afdeeling* infanterie ;

E. J. J. A. E. Wentholt, et P. de Gros, 2^{es} lieutenans près la 5^e *afdeeling* infanterie ;

L. Sulkens, garde près l'*afdeeling* garde communale de la Zélande.

S. M. a fait les nominations suivantes :

Commandant de la 1^e *afdeeling* (à organiser) garde communale mobile de Brabant septentrional, le lieutenant colonel Aberson, maintenant à la suite de la 1^{re} *afdeeling* infanterie ;

Commandant de la 2^e *afdeeling* de la même garde le lieutenant-colonel Isler ;

Commandans des bataillons de cette même garde, les majors Lambert, Knoll et Frantzen ; les capitaines Beukman, Eichholtz et Westenberg.

Par arrêté du 14 novembre, n^o. 8, S. M. a témoigné à M. le contre-amiral Lewe Van Aduard, comman-

dant la 2^e division de la 1^e *afdeeling* de la ligne de défense par eau, sa haute satisfaction de la manière distinguée avec laquelle il s'est acquitté du commandement qui lui est confié, ainsi que des nombreuses preuves de zèle et de prudence qu'il a données pendant tout le temps qu'il a été chargé de ce commandement, notamment pendant les hostilités dans la première moitié du mois d'août 1831.

Par le même arrêté, il a plu à S. M. de nommer le capitaine de la marine Koopman, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe, et commandant les forces navales devant Anvers, chevalier de 3^e classe du même ordre. S. M. a, en outre, pour témoigner sa haute satisfaction de leur conduite tenue pendant les hostilités dans la première moitié du mois d'août, nommé chevaliers de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe, les officiers, sous-officiers et autres marins, servant tant sous les ordres du capitaine susmentionné que près la 2^e division de la 1^e *afdeeling* de la ligne de défense par eau, sous le commandement du contre-amiral Lewe Van Aduard, dont les noms suivent, savoir :

Le capitaine de la marine F. G. Courier dit Dubikart ;

Les lieutenans de marine de 1^{re} classe : J. F. A. Coertzen, G. H. Meesman, et H. T. Amsberg ;

Les lieutenans de marine de 2^{me} classe : J. F. E. Von Römer, H. Wipf, R. P. Van Ouwenaller, G. J.

Middelbergh, A. Van Vloten Jr., J. Spanjaard, D. Speeleveldt, et W. baron de Constant de Rebecque;

Les aspirans de 1^{re} classe: Jhr. C. F. Gevers, E. Van de Velde, et E. Fraser;

Les sergens mariniens: H. R. Scholter et H. Noor-deloos;

Le 2^e voilier J. Poolman;

Le 1^{er} quartier-maitre adjoint C. Fetz;

Les caporaux mariniens: P. K. Hansen, F. Cres-
kinsky, et W. C. Gusser;

Les matelots de 1^{re} classe: H. Haantjes, J. W. de
Jongh Haites, et J. G. Perreault;

Le marinier de 1^{re} classe: P. J. Verhulle;

Le matelot de 2^e classe: A. ten Broek, et le ma-
rinier de 3^e classe L. H. Wolf.

Ont été nommés chevaliers du Lion néerlandais:

Les capitaine-lieutenans de marine, H. W. Van
Maren, W. A. Lans, et J. Lejeune;

Les lieutenans de marine, 1^{re} classe: H. A. Schuit,
H. D. Voigt; et

Le chirurgien-major de 2^e classe: J. M. Daum;

S. M. a encore arrêté qu'il serait porté, d'une ma-
nière spéciale à la connaissance de cette partie de la
marine royale stationnée devant Anvers, combien ces
marins ont acquis de titres tant à l'estime et à la sa-
tisfaction de S. M. que celle de la patrie, en suppor-
tant avec courage et persévérance les peines et les
dangers attachés à cette station, en montrant une dis-

cipline exemplaire et une fidélité et un patriotisme à toute épreuve ; enfin que , par un ordre du jour , il serait fait mention honorable des officiers , aspirans , etc. , près l'*afdeeling* précitée , servant devant Anvers , dont les noms suivent , savoir :

Des capitaines de marine : A. Bezemer , et W. A. Geesteranus ;

Des capitaines-lieutenans de la marine : J. G. J. Diemer , A. J. Tam , et H. Ketjen ;

Des lieutenans de marine , 1^{re} classe : J. F. Kist , J. M. Tam , S. Spengler , F. W. Freudenberg , N. W. Jager , A. A. Bolken , G. den Berger , A. Lehman de Lehnfeldt , H. Ferguson , J. Van Cats de Raet , W. Enslic , S. R. Van Franck , J. D. Velsberg , J. Schröder , W. J. H. Allewaert , et W. T. Baars.

Des lieutenans de marine , 2^e classe : J. T. Ter Bruggen Hugenholtz , A. D. Kluyskens , Jhr. G. R. G. Van Swinderen , J. W. F. Frucht , P. A. Talma , D. G. Nisen , C. Noorduyn , J. C. Pieterse , C. G. Hoozenhouck Van Tulleken , J. C. du Cloux , G. Klinkert , L. Nicolson , J. C. Baak , F. C. Zillesen , C. v. d. Hart , P. Bruining , J. Blok , et M. P. F. Molière ;

Du 2^e lieutenant des mariniers F. B. 's Jacob ;

Des aspirans de 1^{re} classe : H. P. Arkenbout Schokker , P. J. Boogaard , A. J. Van Teylingen , M. T. Coerier dit Dubikart , O. F. A. Coenegracht , P. W. Van Drunen , G. P. Blommestein , W. P. S. Jonquière , A. A. M. de Geep , et W. A. de Gelder ;

Du chirurgien de 2^e classe L. Fleischer,
 Du capitaine de la marine marchande Van Yzerloo,
 Du caporal des mariniers W. Meyers,
 Et du pilote Tanis.

S. M., voulant témoigner d'une manière particulière tout l'intérêt qu'elle prend aux parens du lieutenant de marine de 2^e classe J. C. J. Van Speyk, ainsi qu'à ceux des autres marins qui, lors de l'explosion de la canonnière n^o. 2, commandée par cet officier, le 5 février 1831, devant Anvers, sont devenus comme lui les victimes de cette brillante action de patriotisme et de véritable courage héroïque, a bien voulu accorder, sur la proposition du département de la marine, faite au nom de S. A. R. l'amiral et colonel général, par son arrêté du 22 novembre dernier, n^o. 72 ;

A un grand-oncle du lieutenant de marine précité, comme son plus proche parent encore vivant, une somme annuelle de fl. 300, pour l'entretien d'un de ses petits fils qui se trouve encore à sa charge, et qui n'est pas dans une position très heureuse.

Les pensions dont jouiront les parens des marins sus-mentionnés ont été réglées par le même arrêté comme suit :

A la veuve d'un sous-officier, 4 fl. par semaine, ou 208 fl. par an.

Aux parens des sous-officiers non mariés, la moitié, soit 2 fl. par semaine, ou 104 fl. par an.

A la veuve d'un matelot, 3 fl. par semaine, ou 156 fl. par an.

Aux parens d'un matelot non marié, la moitié, soit 1 fl. 50 c. par semaine, ou 78 fl. par an.

Aux enfans des marins décédés:

Les trois premiers, chaoun 20 fl. par an.

Trois autres enfans, chacun 15 fl. par an.

En plus grand nombre, chacun 10 fl. par an.

Il a été en outre accordé au frère et à la sœur d'un marin péri à cette occasion, qui n'a laissé ni veuve, ni enfans, ni parens, une simple gratification.

Enfin, par le même arrêté, il a encore été accordé aux quatre marins qui ont heureusement échappé à l'explosion, une indemnité pécuniaire, pour le rachat des effets qu'ils ont perdus, en sus de deux mois de leur solde.

Par arrêté du 17 décembre, n°. 5, S. M. a nommé lieutenans de marine de 2^e classe, les aspirans de la 1^{re} classe, nommés ci-après, savoir:

MM. J. C. baron Van Haersolte, V. Lahure, M. F. Courier dit Dubikart, F. J. J. D. Beelaerts Van Blokland, C. F. A. Steffen, H. Camp, J. J. Van der Moore, W. A. Van Dura, J. G. Valentin, G. Fabius, F. T. Verster, W. D. J. Vignon Mossel, H. M. Dibbetz,

R. C. J. Blanc, G. P. Van Blommenstein, A. F. Van Daalen, P. Van Woelderen, J. J. Westerouën Van Meteren, C. E. Govers, J. A. Lycklama à Nijeholt, J. Dedel, A. F. baron Van Voorst, J. B. Onnen, J. D. Wolterbeek Jr., W. F. Van Noël, N. A. Van Es, J. J. Machielsen, E. Fraser, et P. J. Fook.

Par arrêté royal du 22 décembre ont été nommés :

1^{ers} Lieutenans.

Près la 5^e *afdeeling* infanterie: les 2^{es} lieutenans G. C. R. R. Van Brienon Van Ramerus, L. J. Ledel, et P. L. Reepmaker, de l'*afdeeling* ;

Près la 7^e *afdeeling* infanterie: le 2^e lieutenant A. H. Fischer, de l'*afdeeling* ;

Près la 9^e *afdeeling* infanterie: le 2^e lieutenant C. Evers, de l'*afdeeling* ;

Près la 12^e *afdeeling* infanterie: les 2^{es} lieutenans J. H. Van der Heyden, de la 2^e *afdeeling*, et A. J. Schlosser, de la 7^e *afdeeling* infanterie;

Près la 13^e *afdeeling* infanterie: les 2^{es} lieutenans W. J. Knoop, de l'*afdeeling*, et A. L. Timmerman, de la 9^e *afdeeling* ;

Près la 14^e *afdeeling* infanterie: les 2^{es} lieutenans J. Baptist, de la 17^e *afdeeling*, et F. de l'Angle de l'*afd.* ;

Près la 17^e *afdeeling* infanterie: les 2^{es} lieutenans, W. K. Prins Van Saksen-Weimar Eisenach, de l'*afdeeling* ;

2^{es} Lieutenans.

Près la 2^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major F.

Stoltenhoff; de la 13^e *afdeeling*; les fourriers J. Trip, et E. D. Trip, tous les deux de la 7^e *afdeeling*; le sergent H. B. Van der Haer, de l'*afdeeling* grenadiers, et le cadet-caporal J. J. Rost Van Tonningen, de l'académie militaire;

Près la 5^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major J. N. Van Driessen, de la 7^e *afdeeling*; les sergens J. G. Blank, du 1^{er} bataillon de chasseurs; J. A. Waelson, de l'*afdeeling* grenadiers, et C. L. de Charon de Germain, de la 2^e *afdeeling*; le cadet-sergent C. J. A. Reigersman, de l'académie militaire; le sergent C. P. Laubersheimer, du 2^e bataillon de chasseurs, et le cadet-sergent A. J. Queysen, de l'académie militaire;

Près la 7^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major J. F. Weegers, de la 12^e *afdeeling*; les sergens J. D. de Rooy, du dépôt-général de l'armée de terre, n^o. 33, et H. D. Kissels, du bataillon d'artilleurs volontaires; les cadets-sergens C. F. F. Eymael, et J. G. Epke, tous deux de l'académie militaire;

Près la 8^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major L. J. Simones, de la 12^e *afdeeling*; les sergens H. Van der Werf, de la 8^e *afdeeling*; J. F. Lomon, du 1^{er} bataillon de chasseurs; W. Sutherland, de la 7^e *afdeeling*; L. E. A. Roos, de la 2^e *afdeeling*, et A. H. Van Westreenen, de la 5^e *afdeeling*; ainsi que les cadets-sergens J. F. Lambrechts, de la 9^e *afdeeling*, et H. C. Haring, de l'académie militaire;

Près la 9^e *afdeeling* infanterie: le sergent J. A. Van den Oudendyk Pieterse, du bataillon d'artilleurs volontaires; le cadet-sergent C. A. Saportas, de la 9^e *afdeeling*, et le sergent R. Von Lindheim, de la 18^e *afdeeling*;

Près la 10^e *afdeeling* infanterie: l'adjudant sous-officier F. P. Van Ewyok, de la 18^e *afdeeling*; le portedrapeau S. P. Jeltjes, de la 17^e *afdeeling*; l'adjudant-sous-officier J. A. Poletta, du corps de mineurs et sappeurs, et le sergent-major J. K. Houthuysen, de la 12^e *afdeeling*;

Près la 12^e *afdeeling* infanterie: le sergent J. F. Binkhorst, du 1^{er} bataillon d'artillerie de campagne, et les cadets-sergens A. Van Daalen, J. L. J. Tomson, et W. F. Leissius, de l'académie militaire;

Près la 13^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major A. W. Muller, de la 17^e *afdeeling*; le cadet sergent W. Gunningh, de la 7^e *afdeeling*; le sergent H. D. J. D. Bindervoet, de la 2^e *afdeeling*; ainsi que les cadets-sergens J. C. M. Van Lynden Van Sandenburg, et L. J. Van Loenen, tous deux de l'académie militaire;

Près la 14^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major J. H. F. Joost, de la 9^e *afdeeling*; et les cadets-sergens E. C. Nierstrass, et P. F. de Bordes, tous deux de l'académie militaire;

Près la 17^e *afdeeling* infanterie: le sergent-major L. J. Magnin, de la 2^e *afdeeling*; les sergens M. D.

Gevers, du 1^{er} bataillon de chasseurs, et M. Logeman, de la 9^e *afdeeling*; ainsi que les cadets-sergens M. Van Doorninck, K. F. P. H. du Caylar, et H. Roelofs, de l'académie militaire; enfin près la 13^e *afdeeling* infanterie: le caporal W. Rendorp, du 2^e bataillon de chasseurs, comme 2^e lieutenant-surnumerair à la suite, sans traitement.

S. M. vient de nommer:

Lieutenant-colonel, commandant la 3^e *afdeeling* de la garde communale du Brabant-septentrional, le major W. F. Lambert, de la 10^e *afdeeling* infanterie.

Commandans des 1^{re} et 2^e bataillons de cette même *afdeeling*, le major C. H. J. Thion, du bataillon de réserve de la 10^e *afdeeling*, et le capitaine C. Muller, du bataillon de réserve de la 7^e *afdeeling* infanterie.

Par divers arrêtés dont nous n'avons jusqu'à présent fait aucune mention, S. M. a fait les nominations suivantes:

Chevaliers de l'ordre de Guillaume, 4^e classe:

Le lieutenant-colonel Van Straten, commandant de place à la citadelle d'Anvers;

Le lieutenant-colonel Oudendyk, de la 7^e *afdeeling* infanterie;

Le major O. baron Van Wassenaar Katwyk, de

la première *afdeeling* garde communale de la Gueldre ;

Le major J. J. Hofmeister , de la 2^e *afdeeling* garde susmentionnée ;

Le capitaine T. de Groot , de l'armée de l'artillerie, détaché près l'académie militaire ;

Le capitaine J. Charlier , commandant du 4^e bataillon mobile ;

Les capitaines C. Van den Berg, et F. H. A. Eymael, du dépôt général de l'armée de terre , n^o. 33 ;

Le premier lieutenant W. P. Hubert , de la 2^e *afdeeling* infanterie ;

Les premiers lieutenant Le Sueur de Jong , et Meyenaert , de la 9^e *afdeeling* infanterie ;

Les premiers lieutenans Wieland , et Pichot ;

Le deuxième lieutenant Schönstedt , de l'*afdeeling* grenadiers ;

Le deuxième lieutenant Tissot Van Patot , de la 2^e *afdeeling* infanterie ;

Les deuxièmes lieutenans E. Worm ; G. L. H. Weinhausen , et l'adjudant-sous-officier Lageman , tous de la 10^e *afdeeling* infanterie ;

Le sergent A. Tripp , les caporaux C. Winkeler , et J. Grim , et le trompette J. Mathey , tous de la 12^e *afdeeling* infanterie ;

Le capitaine B. Van Hoey Schilthouwer Van Oostée , le 1^{er} lieutenant M. Brandon Mondolpo , l'adjudant sous-officier J. J. Berganzius , et les canonniers J.

Van Ryn , et 's Notenbos , tous du troisième bataillon d'artillerie milice nationale.

Chevaliers du Lion néerlandais :

Le lieutenant-général D. L. Vermasen ;

Les lieutenans-généraux pensionnés , T. Briatte ; C. B. J. baron Van Schwarts , et J. P. Van Hoey , en dernier lieu , membre de la haute cour militaire.

Le général-major , commissaire de milice à Groningue , W. J. Bruse ;

Le colonel W. M. Von Schmidt , commissaire de milice dans le 2^e ressort de la Hollande septentrionale :

Le colonel d'artillerie Paravicini di Capelli ;

Le colonel , ex-directeur de la troisième direction d'artillerie , J. R. Eichler ;

Le lieutenant-colonel Veeren ;

Le lieutenant-colonel d'artillerie Trip ;

Le lieutenant-colonel titulaire Jacques Schenk , actuellement chasseur volontaire ;

Le capitaine Koch , de la 2^e *afdeeling* infanterie ;

Le 1^{er} capitaine du génie J. P. Delprat ;

Le lieutenant d'artillerie Van Regteren ;

L'intendant de 2^e classe Wagenaar ;

Les chirurgiens-majors M. D. Burkens , de la 2^e *afdeeling* de la garde communale mobile de la Gueldre ; Croisant , chargé du service de l'hôpital de la citadelle d'Anvers , et M. Rodi , du dépôt-général de l'armée , n^o. 33 ;

MM. P. Rass, avocat fiscal près la haute cour militaire, et H. Nierstrasz, auditeur militaire à Maestricht ;

De plus, S. M. a fait faire mention honorable de :

Le colonel Von Quadt Von Wickrath, commandant de la 10^e *afdeeling* infanterie ;

Le colonel Van der Wyck, directeur de la 4^e direction de fortifications ;

Le lieutenant-colonel de Boer, chef de l'état-major du 4^e grand commandement militaire ;

Le lieutenant-colonel Rupertus, commandant la 13^e *afdeeling* infanterie ;

Le lieutenant-colonel P. J. Ackermans et le major D. Bus, tous deux du génie ;

Le major Ritschie, commandant du fort Lillo ;

Les majors Voet, Van Buseck et Roehel de la 10^e *afdeeling* infanterie ;

Le major Seelig, le capitaine C. D. A. Schrutter, le 1^{er} lieutenant-adjutant M. Rynen, les 1^{ers} lieutenants W. H. Doorman, J. Doorman, et König et le caporal D. Van Pypen, tous du 3^e bataillon d'artillerie milice nationale ;

Le major Van der Wyck, le 1^{er} capitaine Alewyn, et le 1^{er} lieutenant Van der Kemp, tous du génie-

Le capitaine Hombach, aide-de-camp du général d'infanterie baron Chassé ;

Le capitaine Henny, du 6^e bataillon d'artillerie de milice nationale, commandant le fort de Liefkenshoek ;

Le capitaine Lamberts , du train d'artillerie ;

Les 1^{ers} lieutenans P. Blokzyl , et H. F. Van Meurs ,
tous deux du dépôt général de l'armée de terre, n^o. 33 ;

Le 1^{er} lieutenant J. R. Vetso , du 6^e bataillon d'artillerie de milice nationale ;

Les officiers de santé de 2^e classe Baum , de la 7^e ,
et Buttelman , de la 10^e *afdeeling* infanterie , ainsi
que les officiers de santé de 3^e classe Ingenluiff , de
la 7^e , et Hoogwinkel , de la 9^e *afdeeling* infanterie ;

Enfin S. M. a , par arrêté du 11 décembre dernier , fait connaître au général-major Huguenin , faisant fonction de directeur du magasin de construction à Delft , sa haute satisfaction pour le zèle qu'il a montré dans ces circonstances difficiles pendant l'exécution des travaux d'artillerie dans les établissemens de cette ville.

Tandis que d'autre part S. M. a fait connaître sa satisfaction particulière au lieutenant colonel Riesz , au capitaine J. W. Sessler , aux capitaines surveillans J. Van Rozendaal et Goffin , et au premier lieutenant artificier U. Mooser , tous employés près le même magasin de construction.

Par un ordre du jour en date du 16 février 1832 , le directeur général de la guerre a porté à la connaissance de l'armée les nominations suivantes faites par S. M. savoir :

Chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe :

Le capitaine H. W. J. A. Van Uchelen, adjudant et chef d'état-major près le lieutenant-général commandant en chef de la cavalerie;

Les capitaines G. Voet Pannekoek, de la 7^e, M. A. Pergers, et H. J. Testas, de la 9^e, H. Landolt, de la 10^e, et A. J. Catshoek, de la 18^e *afdeeling* infanterie;

Le capitaine P. W. Kuypers, du 1^{er} bataillon d'artillerie de campagne;

Le 1^{er} lieutenant F. A. A. Siborgh, du 2^e bataillon de chasseurs;

Les 1^{ers} lieutenants J. L. Verburg, de la 5^e, P. A. Beelaerts Van Blokland, de la 7^e. R. J. C. Kerkhof, C. Wiegman, P. Mattheyer, et L. A. Joost, de la 9^e, D. ten Cate, de la 13^e, et P. J. Van der Meulen, de la 14^e *afdeeling* infanterie;

Le 1^{er} lieutenant C. P. S. Vrijbergen Van der Does, du dépôt-général de l'armée de terre, n^o. 33;

Le lieutenant P. Olivier, le 2^e lieutenant J. Abink, les maréchaux-des-logis W. Haag, et I. Prins, et le brigadier J. G. Van Kleef, tous du corps des maréchaussées;

Le 2^e lieutenant H. Buff, de la 12^e *afdeeling* infanterie;

L'adjudant-sous-officier H. Van Teeckelenburg, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Le sergent Waanders, de la 7^e *afdeeling* infanterie;

Le sergent J. Van Mechelen, le canonnier de 1^{re} classe D. Nobel, les canonniers de 2^e classe G. P. Blom, D. Meyer, Rosbach, et F. Van Es, tous du 3^e bataillon d'artillerie milice nationale;

Les caporaux J. A. Muller, du 2^e bataillon de chasseurs, et Elias Frenkel, de la 18^e *afdeeling* infanterie;

Les fusiliers A. de Gans, de la 5^e, B. M. A. Cryne, et H. C. Teunissen, de la 9^e *afdeeling* infanterie;

Le canonnier H. Van Teffelen, du 3^e bataillon d'artillerie;

Le canonnier de 1^{re} classe P. J. l'Empereur, de l'artillerie légère; et

Le trompette J. B. M. Breye, du régiment de lanciers, n^o. 10.

Chevaliers du Lion néerlandais:

L'intendant de 1^{re} classe Romar;

Le lieutenant-colonel G. W. Van Wisheym, de la compagnie de vétérans à Amsterdam;

Le capitaine A. C. Van Wel Groeneveld, de la 10^e *afdeeling* infanterie;

Le chirurgien-major près l'hôpital militaire d'Utrecht Renticnk et

Les officiers de santé de 2^e classe: F. Seegers, de l'*afdeeling* grenadiers, J. J. Sas, de l'*afdeeling* cuirassiers n^o. 9, et W. C. Van Leersum, du régiment de hussards n^o. 6.

Frères de l'ordre du Lion néerlandais :

B. Schut, conducteur d'artillerie de 3^e classe ; à Bréda, et

A. J. Saurel, ex-dessinateur près la brigade des reconnaissances militaires.

Par le même ordre du jour il a été fait mention honorable :

Du capitaine J. C. Noot, adjudant du général-major Schuurman ;

Des capitaines M. G. Ampt, R. le Boullanger, et A. Bredie ; du 1^{er} lieutenant C. Logeman, du 2^e lieutenant adjudant J. Van Giesen, et du fusilier H. L. Balke, tous de la 9^e *afdeeling* infanterie ;

Du 1^{er} lieutenant-quartier-maître P. Waaifoort, du 1^{er} lieutenant Paravicini di Capelli, du sergent-major W. Van Tongeren, des sergens D. Wilschut, A. de Pineda, L. de Guillaum et C. Becher, du caporal H. D. Brokelie, et du fusilier E. Jansen, tous de la 2^e *afdeeling* infanterie ;

Des 1^{ers} lieutenans K. A. Akersloot Van Houten, de l'*afdeeling* grenadiers ; J. J. Muller Massis, du 1^{er} bataillon de chasseurs ; et A. Beekman, de la 5^e *afdeeling* infanterie ;

Du 2^e lieutenant ingénieur Mounier, et du sergent R. Pothoven, du 3^e bataillon d'artillerie milice nationale ;

Des 2^{es} lieutenans F. Schumer, et J. H. Bloem ; des maréchaux-des-logis J. W. Teeuwen, et P. C. Arnold ;

et des brigadiers Tettro, et F. Schreuder, tous du corps des maréchaussées;

Des officiers de santé de la 2^e classe: Bosman, près l'ambulance de la 2^e division de l'armée mobile; F. Caron, de la 10^e, P. F. Waldeck, de la 12^e, et P. Grouw, de la 14^e *afdeeling* infanterie; et

Du caporal-cornet J. Ravestyn, de la compagnie des infirmiers.

Enfin le chasseur volontaire près le corps de Van Dam, J. C. F. Hediger, a obtenu l'autorisation de porter la marque d'honneur conférée par la régence du canton de Schwitz au lieutenant Carl Hediger, pour la belle conduite qu'il a tenue pendant l'année 1815, lorsqu'il fit partie du contingent des troupes fédérales de ce canton, au service des patriotes suisses.

Par arrêté royal du 29 juillet 1831, ont été nommés:

Général d'infanterie: le lieutenant-général baron Chassé;

Lieutenant-général: le général-major baron Van der Capellen;

Généraux-majors: les colonels Verkouteren, Van Hooft, Evers, Knotzer, Guicherit et Favange;

Colonels: le lieutenant-colonel de Waldkirch, et le lieutenant-colonel Gumoëns, de l'état-major;

Majors: les capitaines De Man et De Petit, de l'état-major; Thion, de la 10^e *afdeeling*; Wollweber, de la

17^e *afdeeling*; Büchner, capitaine-adjutant de la 17^e *afdeeling*; Van der Sloot, capitaine-adjutant de la 12^e *afdeeling* infanterie; Hyermans, à la suite de l'*afdeeling* des grenadiers, sous condition de servir en qualité de commandant en second du 1^{er} bataillon de la 1^{re} *afdeeling* garde communale de la Hollande méridionale (de La Haye);

Capitaines de l'état-major: les capitaines en second Van Panhuys et Rigot, de l'état-major;

Capitaine en second de l'état-major: le 1^{er} lieutenant De Moulin, de l'état-major;

1^{ers} *Lieutenans de l'état-major*: les 1^{ers} lieutenans Normandie's Jacobs et De Moulin, aspirans près l'état-major.

Ont été nommés près l'*afdeeling* des grenadiers:

Capitaines: les 1^{ers} lieutenans H. Thomasset et J. W. de Schepper, et le 1^{er} lieutenant-adjutant, C. Baron Von Quadt, tous de l'*afdeeling* précitée et sous condition que ce dernier officier continuera à servir dans sa qualité actuelle d'adjutant, jusqu'à ce qu'on pourra lui donner le commandement d'une compagnie.

Par un autre arrêté du 29 juillet, S. M. a nommé: *Chevaliers de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe.*

Le major W. Roloff; les 1^{ers} lieutenans G. Schuurman, G. de Petit et J. H. Hoofd Van Iddekinge, tous de l'état-major;

Le major A. P. P. C. R. E. de Ceva, adjutant de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas;

Le capitaine d'artillerie P. M. comte de Limbourg Stirum et le 1^{er} lieutenant E. Artan, attachés à S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas;

Le 1^{er} lieutenant W. J. comte Van der Goltz, du régiment des hussards n^o. 6 et le 1^{er} lieutenant volontaire G. A. G. baron Van der Duyn, officiers d'ordonnance, près du même prince;

Le capitaine J. F. P. George; les 1^{ers} lieutenans J. G. A. Van Grovestins et J. K. F. H. Van Römer, tous de l'*afdeeling* des grenadiers;

Le 1^{er} lieutenant-adjutant J. H. de Lange Van Betuw; les 1^{rs} lieutenans H. Benier et H. J. Van Boecop, tous du deuxième bataillon de chasseurs;

Le capitaine C. W. Van Hesberg, de la 2^e *afdeeling* d'infanterie;

Les capitaines J. Klee Van Cleef, L. Kuytenbrouwer, et J. Julien, et le 1^{er} lieutenant-adjutant A. G. Reyers, tous de la 5^e *afdeeling* d'infanterie.

Le colonel W. A. Monhemius et le capitaine D. Astrath, tous deux de la 7^e *afdeeling* d'infanterie;

Le capitaine-adjutant J. Kruyt et le capitaine A. Vink, tous deux de la 13^e division d'infanterie;

Le major K. A. Goetz de la 17^{me} *afdeeling* d'infanterie.

Les 1^{ers} lieutenans-ingénieurs J. M. Broex et P. Noot;

Le capitaine en second, H. J. Van Utenhove;

Le 1^{er} lieutenant-adjutant, J. C. Fundter;

Le 1^{er} lieutenant K. L. baron Van Heerdt, le 2^e lieutenant G. A. Willich, les quartiers-maitres B. J.

Schoonacker. et L. Vonk, ainsi que le caporal J. C. Heythuizen, tous du régiment des dragons légers, n°. 4;

Le capitaine en second, L. H. J. Van Voorst, du même régiment, n°. 5;

Le 2^e lieutenant-adjutant D. Van Werkhoven; le maréchal-de-logis en chef G. C. de Mey; le caporal W. Van Dop, ainsi que le trompette G. J. Achterbos, tous du régiment des hussards, n°. 6.

Commandeurs de l'ordre du Lion belge.

Les lieutenans-généraux G. M. Cort-Heyligers, J. V. de Constant Rebecque et A. D. Trip, ainsi que le général-major J. P. Reuther.

Chevaliers de l'ordre du Lion belge.

Le lieutenant-général A. F. Meyer;

Les généraux-majors W. F. Boreel et H. R. Trip;

Les colonels D. O. Bagelaar, W. E. J. Van Balveren, N. C. de Gallièrès et P. J. Knoll;

Les lieutenants-colonels A. T. Van Kampen et J. F. Dumonceau;

Le major F. B. Von Gagern;

Le capitaine F. Schlarbaum, adjudant du lieutenant-général, duc de Saxe-Weimar;

Le 1^{er} lieutenant M. A. Van Heusden, de l'état-major d'artillerie, comme volontaire.

Le 1^{er} lieutenant A. E. Slengarde, du corps d'artillerie légère;

Le major C. T. Gay et le capitaine C. Alewyn, du génie.

M. Matthysen, chasseur volontaire près la compagnie des chasseurs de la Hollande septentrionale;

Le major comte de Ficquelmont et le capitaine Duchastel, attachés au quartier-général de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas;

Le lieutenant-colonel Boreel, de la 1^{re} *afdeeling* de la garde communale de la Hollande méridionale;

Le major Van Dam Van Isselt, commandant du corps des chasseurs volontaires Van Dam;

Et le major Pabst Rutgers, de l'*afdeeling* de la garde communale de la Hollande septentrionale.

LA
CAMPAGNE DE DIX JOURS,

Couronne de Victoire,

OFFERTE

A S. A. R.

LE PRINCE D'ORANGE

ET A SES BRAVES.

POÈME,

TRADUIT DE A. VAN DER HOOP, JR.,

par Auguste Clavareau,

Membre de la Société de Littérature de Leyde, Chevalier
de l'Ordre du Lion des Pays-Bas.

AMSTERDAM,
CHEZ BREST VAN KEMPEN.

MDCCCXXXII.

LA
CAMPAGNE DE DIX JOURS.

